



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 150 N° 017
Le jeudi 22 octobre 2020

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 22 octobre 2020

La séance est ouverte à 10 heures.

[Traduction]

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Français]

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2020-2021

Le président du Conseil du Trésor présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence la gouverneure générale transmet le budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, j'ai aussi l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021.

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ

L'hon. Marco Mendicino (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-8, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (appel à l'action numéro 94 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada).

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, deux rapports de la délégation de la section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Le premier concerne sa participation à la réunion du Bureau de l'APF qui s'est tenue à Dakar, au Sénégal, du 28 au 30 janvier 2020.

Le second concerne sa participation à la 45^e session annuelle de l'APF qui s'est tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 4 au 9 juillet 2019.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

Le Comité signale que, conformément à l'article 91.1(2) du Règlement, le Sous-comité des affaires émanant des députés s'est réuni pour examiner les affaires inscrites à l'ordre de priorité le jeudi 27 février 2020, et a recommandé que les affaires suivantes ne soient pas désignées non votables et qu'elles soient examinées par la Chambre.

Le Président: Conformément à l'article 91.1(2) du Règlement, le rapport est adopté d'office.

* * *

[Français]

PÉTITIONS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir, conformément à l'article 36(6) du Règlement, de déposer une pétition signée par 577 pétitionnaires, citoyennes et citoyens du Québec et du Canada.

La pétition stipule ce qui suit: attendu que le blocus de Cuba dure depuis 60 ans et que le Canada y est opposé; que la menace d'intervention militaire des États-Unis contre le Venezuela persiste toujours et que le Groupe de Lima, dont fait partie le Canada, y est opposé; que le président Trump a interdit l'exportation de matériel médical en Amérique du Sud à partir des États-Unis; que cette attitude des États-Unis fait peser une menace sérieuse sur les populations de ces pays, particulièrement en cette pandémie de coronavirus; que Cuba a envoyé des médecins dans plusieurs pays à travers le monde pour aider à combattre la pandémie; les signataires prient le gouvernement du Canada de réaffirmer auprès des États-Unis, par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères, son opposition à toute intervention militaire au Venezuela, en conformité avec sa position au sein du Groupe de Lima; qu'il demande aussi la levée du blocus de Cuba et des restrictions à l'envoi de matériel médical des États-Unis vers l'Amérique du Sud, comme il l'a fait pour lui-même.

Travaux des subsides

• (1010)

[Traduction]

LA SÉLECTION EN FONCTION DU SEXE

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui au nom de citoyens qui ont indiqué être préoccupés par l'avortement sélectif, étant donné qu'il est légal au Canada parce qu'il ne fait l'objet d'aucune restriction.

L'avortement sélectif est contraire à notre volonté d'assurer l'égalité entre les hommes et les femmes. Selon une enquête menée en 2019 par DART et Maru/Blue pour le *National Post*, 84 % des Canadiens croient qu'un avortement devrait être illégal si la famille refuse l'enfant en raison de son sexe. Des organismes internationaux comme l'Organisation mondiale de la santé, ONU Femmes et le Fond des Nations unies pour l'enfance constatent que les rapports de masculinité des naissances sont un problème croissant dans le monde, et les professionnels de la santé du Canada ont indiqué qu'il s'agit également d'un problème croissant au pays.

Par conséquent, les soussignés, citoyens du Canada, prient le gouvernement du Canada d'adopter une disposition dans le Code criminel interdisant l'avortement sélectif.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre la pétition e-2672, qui a été lancée par Maxwell Parr, l'un de mes concitoyens. Elle a été signée par 1 891 personnes. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de mettre fin à la militarisation des forces policières, de lutter activement contre le racisme systématique et institutionnel, de continuer à reconnaître le rôle du Canada dans les violences perpétrées contre les personnes de couleur et d'encourager activement les autres pays à en faire autant.

LE VACCIN CONTRE LA COVID-19

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Monsieur le Président, je suis fier de déposer la pétition 2845 au nom d'un groupe de défense appelé 1Day Sooner. Cette pétition, qui a été signée par plus de 500 personnes, demande au gouvernement canadien d'annoncer publiquement la mise sur pied d'un programme d'essais de provocation de la COVID-19 sur l'humain.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement au sujet de la motion de l'opposition qui est débattue aujourd'hui. Si la motion est adoptée, le gouvernement fera tout ce qu'il peut pour y donner suite. Cependant, je tiens à signaler à la Chambre qu'il ne sera pas objectivement possible pour le gouvernement de respecter le délai de 15 jours énoncé dans la motion en question.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — INSTRUCTION AU COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC) propose:

Que le Comité permanent de la santé reçoive instruction de mener une étude sur la situation d'urgence à laquelle les Canadiens font face avec la deuxième vague de la pandémie de la COVID-19, et que cette étude évalue et examine tout enjeu pertinent, y compris, sans s'y limiter:

- a) l'approbation des tests de dépistage rapide à domicile, le processus d'approvisionnement ainsi que le calendrier et les protocoles de distribution;
 - b) le processus de développement et d'approbation des vaccins, les calendriers d'achat et le protocole de distribution;
 - c) les directives fédérales en matière de santé publique et les données utilisées pour les informer afin d'assurer une plus grande clarté sur l'efficacité;
 - d) les protocoles actuels en lien avec la COVID-19 des établissements de soins de longue durée de compétences fédérales;
 - e) la disponibilité de thérapies et de dispositifs de traitement pour les Canadiens ayant reçu un diagnostic positif de la COVID-19;
 - f) le système d'alerte rapide du Réseau mondial d'information en santé publique (RMISP);
 - g) les progrès réalisés par le gouvernement dans l'évaluation des tests rapides avant ou après l'arrivée des voyageurs;
 - h) l'offre de congés payés pour les personnes qui en ont besoin, y compris celles qui doivent être en quarantaine et qui font un isolement volontaire;
 - i) la suffisance des paiements des transferts aux provinces en matière de santé à la lumière de la crise de la COVID-19;
 - j) les répercussions du recours par le gouvernement aux conseils de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au début de 2020 sur la décision de retarder la fermeture des frontières et la recommandation de porter des masques pour limiter la propagation de la COVID-19 au Canada;
 - k) la stratégie de communication de l'Agence de la santé publique du Canada relativement à la COVID-19;
 - l) le développement, l'efficacité et l'utilisation des données liées à l'application Alerte COVID du gouvernement;
 - m) le degré de préparation du Canada pour faire face à une autre pandémie;
 - n) la disponibilité d'équipement de protection individuelle (EPI) au Canada et un examen de la réserve d'urgence d'EPI entre 2015 et aujourd'hui;
 - o) le protocole de recherche des contacts du gouvernement, y compris les options envisagées, la technologie, les délais et les ressources;
 - p) la prise en considération et la décision du gouvernement de ne pas invoquer la Loi fédérale sur les mesures d'urgence;
- pourvu que,
- q) cette étude commence au plus tard sept jours après l'adoption de la présente motion;
 - r) le Comité présente ses conclusions à la Chambre une fois l'étude terminée et, nonobstant l'article 109 du Règlement, le gouvernement donne une réponse complète à ces conclusions dans un délai de 30 jours;
 - s) les témoignages et la documentation reçus par le Comité pendant son étude de la réponse du Canada à l'éclosion du coronavirus entreprise à la première session de la 43^e législature soient pris en considération pour l'étude actuelle;
 - t) chaque parti représenté au Comité ait droit à un témoin par panel d'une heure, et à deux témoins par panel de deux heures;
 - u) un ordre de la Chambre soit émis pour la production de l'ensemble des notes de service, courriels, documents, notes ou autres dossiers du Cabinet du premier ministre, du Bureau du Conseil privé, du Cabinet du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, du Cabinet de la ministre de la Santé, de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada, relatifs aux options, aux plans et aux préparatifs du RMISP depuis le 1^{er} janvier 2018;

Travaux des subsides

v) un ordre de la Chambre soit émis pour la production d'une copie de toutes les communications entre le gouvernement et l'OMS sur les options, les plans ou les préparatifs pour toute opération future, ou l'absence d'opération, du RMISP depuis le 1er janvier 2018;

w) un ordre de la Chambre soit émis pour la production de l'ensemble des notes de services, courriels, documents, notes ou autres dossiers du Cabinet du premier ministre, du Bureau du Conseil privé, du Cabinet de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, du Cabinet de la ministre de la Santé, de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada, relatifs aux plans, aux préparatifs, aux approbations et à l'achat de produits de dépistage de la COVID-19, y compris les tests, les réactifs, les écouvillons, le matériel de laboratoire et tout autre matériel relatif aux tests et aux applications utilisés dans le cadre du diagnostic de la COVID-19 depuis le 19 mars 2020;

x) un ordre de la Chambre soit émis pour la production de l'ensemble des notes de service, courriels, documents, notes ou autres dossiers du Cabinet du premier ministre, du Bureau du Conseil privé, du Cabinet de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, du Cabinet de la ministre de la Santé, de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada, relatifs aux plans, aux préparatifs et à l'achat d'EPI, y compris les blouses, les gants, les masques, les respirateurs, les visières et les écrans faciaux depuis le 19 mars 2020;

y) un ordre de la Chambre soit émis pour la production de l'ensemble des notes de services, courriels, documents, notes ou autres dossiers relatifs au Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 et de ses sous-comités;

z) un ordre de la Chambre soit émis pour la production de l'ensemble des notes de service, courriels, documents, notes ou autres dossiers relatifs à la stratégie du gouvernement du Canada concernant la distribution et la stratégie de surveillance des vaccins contre la COVID-19, y compris, mais sans s'y limiter, l'échéancier prévu pour la distribution à l'échelle nationale d'un vaccin homologué contre la COVID-19 et l'établissement des priorités quant à la vaccination de certains groupes de la population;

aa) tous les documents émis en vertu de cet ordre soient (i) classés par ministère et remis au Bureau du légiste et conseiller parlementaire dans les 15 jours suivant l'adoption de cet ordre, (ii) approuvés à des fins de protection de la vie privée et de la sécurité nationale et, en ce qui a trait au paragraphe y) seulement, caviardés en outre de l'information dont on pourrait raisonnablement s'attendre que la divulgation entraverait des négociations contractuelles ou autres entre le gouvernement du Canada et une tierce partie, par le légiste et conseiller parlementaire dans les sept jours suivant la réception des documents, (iii) une fois approuvés, déposés sur le bureau par le Président à la première occasion et renvoyés en permanence au Comité permanent de la santé;

bb) dans les sept jours suivant le dépôt des documents en vertu du paragraphe aa), la ministre de la Santé, la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, et le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie soient convoqués pour témoigner séparément devant le Comité permanent de la santé pendant au moins trois heures chacun.

— Monsieur le Président, la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui porte probablement sur l'enjeu le plus crucial que le Parlement puisse étudier en ce moment, puisqu'il s'agit de la façon dont nous agissons, tous ensemble, pour résoudre la crise de la COVID-19. Ces temps-ci, on peut voir le nombre de cas grimper dans l'ensemble du pays, un sujet d'inquiétude pour les provinces, les lieux de travail, les écoles et tout le monde. Une fois de plus, des villes de partout au pays imposent des restrictions. Des gens perdent leur emploi et d'autres sont séparés de leurs proches.

Il faut trouver une façon de fonctionner dans ce contexte, puis qu'on ne sait pas quand un vaccin sera disponible. Il nous faut une meilleure stratégie que l'arrêt de l'économie, les quarantaines perpétuelles et l'isolement à perpétuité. C'est dans cette optique que la motion à l'étude a été élaborée. Elle a été proposée au comité de la santé il y a près de deux semaines, mais des députés libéraux lui ont fait obstruction.

En passant, je partagerai mon temps de parole avec le chef de l'opposition.

La Chambre est maintenant saisie de cette motion, une motion simple, qui dresse une liste de tous les points que le Parlement devrait avoir pour tâche d'examiner. Nous souhaitons ainsi découvrir

ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, de façon à pouvoir avancer et procurer de la certitude aux Canadiens.

J'avais préparé un discours pour aujourd'hui, mais j'ai reçu un appel d'une amie intime de Montréal qui m'a annoncé que sa mère, Antonietta Ferri, est décédée de la COVID-19. Les circonstances qui ont entraîné sa mort auraient pu être évitées si nous avions eu un meilleur plan. Les parents âgés de mon amie ont tout fait correctement. Ils se sont complètement isolés, mais ils ont été infectés par une personne qui prenait soin d'eux. Ils avaient de bonnes intentions, mais ils n'ont pas eu accès à un test de dépistage et ignoraient qui les avait infectés. Ils ont dû se séparer durant l'hospitalisation. Les députés peuvent-ils imaginer endurer de telles souffrances et difficultés tout en étant séparés de leurs conjoints de plusieurs décennies? Les membres de la famille ne peuvent pas être aux côtés de leur père parce qu'ils n'ont pas accès à des tests de dépistage.

Lorsque Barb m'a raconté sa situation hier soir, je me suis dit: « Voilà pourquoi il nous faut la motion. » Nous devons tous travailler là-dessus en ce moment. La motion n'a rien de partisan. Elle porte seulement sur ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, ce que nous avons fait et ce que nous avons omis de faire, les pratiques exemplaires dans le monde et la façon procéder pour la suite des choses.

J'ai été très déçue en lisant la réaction des libéraux dans les médias hier soir et ce matin. Je vais passer en revue les arguments qu'ils ressasseront assurément aujourd'hui et je vais les réfuter.

Premièrement, les libéraux diront que la motion est injuste pour les fonctionnaires. J'ai un grand respect pour la fonction publique du Canada. Ses membres travaillent sans relâche en ce moment et je suis convaincue qu'aucun d'entre eux ne souhaite être injuste envers les Canadiens en ne fournissant pas l'information au Parlement. Nous devons analyser ces renseignements. Le dernier budget remonte à presque deux ans. La prorogation a empêché les comités de siéger. Il est plus que temps de donner aux députés de toutes les affiliations accès à cette information pour que nous puissions déterminer la meilleure voie à suivre.

Deuxièmement, les libéraux soutiendront que la motion paralyserait le gouvernement. J'ai lu cela dans un article de La Presse canadienne aujourd'hui. Soyons clairs. Les seules personnes qui paralyseraient le gouvernement sont les membres du Parti libéral du Canada. Ils ont fermé le Parlement pendant la pandémie, ont prorogé le Parlement et font maintenant de l'obstruction au comité de la santé à l'égard de cette motion. S'ils souhaitaient réellement étudier la pandémie ou y faire face, comme l'a dit le premier ministre dans sa motion plus tôt cette semaine, ils vont appuyer la présente motion et faire en sorte qu'elle soit adoptée.

Le recours au Règlement que le secrétaire parlementaire a soulevé ce matin concernant l'impossibilité de produire ces documents relève du débat. Si les libéraux pensent que c'est impossible, ils doivent fournir une explication, débattre des raisons de cette impossibilité, puis proposer une motion qui fera l'objet d'un débat à la Chambre en vue de leur rappeler la raison d'être de cette institution. Le rôle de la Chambre consiste à tirer les choses au clair et à aller de l'avant, et non à se contenter de dire que cela dérange le premier ministre de répondre à des questions.

Travaux des subsides

Je leur rappelle que la Chambre a un rôle à jouer et qu'il est tout à fait juste de poser des questions comme celle à laquelle La Presse canadienne n'a pas reçu de réponse hier. Il s'agit d'une question simple: qui obtient le test rapide, quand et selon quels critères? L'Agence de la santé publique du Canada et la ministre de la Santé n'ont même pas pris la peine de rendre l'appel, nous avons donc besoin de ces documents. Nous devons faire le travail. Nous avons besoin de certitude. C'est pourquoi nous l'exigeons aujourd'hui. Il n'y a rien de partisan dans la motion.

• (1015)

La motion prévoit simplement que le comité de la santé étudie la situation alors que la pandémie se poursuit. Pour ce faire, nous avons besoin de renseignements afin de savoir qui inviter à témoigner et où chercher. Pendant des mois, nous n'avons pas pu nous pencher sur la situation et il n'y a eu aucun avancement dans le dossier des tests de dépistage rapide. Nous ignorons où est passé l'équipement de protection personnelle d'une valeur de 1 milliard de dollars parce que les libéraux nous empêchent de le savoir. Nous avons besoin de précisions. Il faut adopter la motion pour prévoir les prochaines étapes. Si nous ignorons ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et que nous ne sommes pas en mesure d'obtenir les réponses à des questions fondamentales, alors il nous est impossible de prévoir les prochaines étapes comme le gouvernement devrait le faire.

Hier, le premier ministre a demandé aux conservateurs s'ils faisaient confiance au gouvernement. La motion a fait l'objet d'un vote de confiance. Comment les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie peuvent-elles nous inspirer confiance si nous ne pouvons même pas les examiner? C'est ce qui se passe depuis quelques mois: la fermeture du Parlement, la prorogation du Parlement, les comités qui ne siègent pas ou dont les travaux sont paralysés, en particulier celui de la santé. Comment les Canadiens peuvent-ils savoir si le gouvernement libéral est digne de confiance?

Bien évidemment, les libéraux veulent que tout le monde leur fasse confiance et pense qu'ils sont formidables. Ils veulent que tout se déroule à merveille, mais des questions de base demeurent sans réponse. La réalité, c'est que les tests rapides ne sont pas largement disponibles au Canada. J'invite les gens à l'écoute à essayer de subir un test de dépistage de la COVID-19 et d'obtenir les résultats en 15 minutes. Je mets au défi tous ceux qui regardent le débat. C'est tout simplement impossible.

Il a fallu que le Parlement se mette à poser des questions sur le sujet pour que le gouvernement reconnaisse enfin, du bout des lèvres, que c'était un problème. Voilà qui illustre toute l'importance du Parlement et de cette motion. C'est important pour des gens comme mon amie Barb et sa mère, Antonietta, qui a perdu la vie. Il faut poser ce type de questions. Barb a besoin que justice soit faite. Il faut tout mettre en œuvre pour que cette situation ne se répète pas aux quatre coins du pays.

Au-delà des allégeances politiques, personne ne peut accepter qu'un comité ne puisse pas étudier des renseignements de base sur la pandémie. Les demandes de documents que nous présentons sont tout à fait raisonnables pour permettre aux Canadiens de bien comprendre ce qui se passe. Par exemple, nous tentons de comprendre pourquoi le gouvernement a mis fin au système d'alerte rapide en cas de pandémie. Nous cherchons à savoir si cette décision a eu des répercussions sur la propagation de la COVID-19 et si elle a mené

le gouvernement à s'appuyer sur les données de l'Organisation mondiale de la santé au lieu de l'information déjà accessible au pays.

Les libéraux disent que tout va bien, mais ils changent de conseils comme de chemises. Ils n'ont pas dit en quoi consistent les pratiques exemplaires, et ils ne disent pas non plus à qui ils se fient pour émettre leurs conseils. Comment les Canadiens pourraient-ils suivre les conseils du gouvernement si le gouvernement ne leur dit pas à qui il se fie et pourquoi? On a posé une question semblable au chef de l'opposition pendant la conférence de presse ce matin. On lui a demandé à qui il se fiait. À qui se fie le gouvernement? J'aimerais le savoir. J'aimerais pouvoir consulter les documents pertinents.

Qu'y a-t-il d'autre dans cette motion? Nous voulons connaître les processus d'approvisionnement du gouvernement concernant le matériel comme l'équipement de protection individuelle. Nous voulons en savoir davantage sur l'approvisionnement en vaccins et les moyens que compte prendre le gouvernement pour les distribuer. Nous voulons savoir ce qui se passe avec tout cela. Nous voulons de l'information au sujet du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19.

À tous ceux qui écoutent et qui ont déjà entendu le premier ministre, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre ou le leader du gouvernement à la Chambre affirmer que tout cela est déraisonnable, je tiens à dire que la seule raison qui explique leur position, c'est qu'ils ont quelque chose à cacher. Le temps des cachettes est terminé. Ils ont fermé la Chambre pendant des mois. Il est temps que le Parlement reprenne les rênes. S'ils sont persuadés que tout va bien, il n'y aura rien d'autre dans ces documents que des preuves qu'ils disent vrai.

Nous n'avons pas d'intentions malveillantes en demandant cette information. Nous souhaitons simplement montrer aux Canadiens que le Parlement cherche à trouver la meilleure formule pour l'avenir. À l'heure actuelle, absolument rien ne permet d'affirmer que tout va bien, mais nous n'accusons personne. Cependant, le nombre de cas de COVID-19 est à la hausse, des établissements ferment et le Parlement doit s'acquitter de sa tâche qui consiste notamment à examiner minutieusement les dépenses de centaines de milliards de dollars faites pendant cette crise, pour savoir si elles ont été judicieuses. Il ne suffit pas que les libéraux nous demandent de les croire sur parole. Il nous incombe de scruter ces dépenses. C'est pour cela que les Canadiens nous paient.

Quand le gouvernement parle d'adopter une approche « Équipe Canada », je suis partante. Obtenons ces documents, attelons-nous à la tâche et amorçons cette étude en comité.

• (1020)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, dans un paragraphe de la motion, on exige rien de moins que la production de « l'ensemble des notes de service, courriels, documents, notes ou autres dossiers du Cabinet du premier ministre, du Bureau du Conseil privé, du Cabinet du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, du Cabinet de la ministre de la Santé, de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada, relatifs aux options, aux plans et aux préparatifs du Réseau mondial d'information sur la santé publique depuis le 1^{er} janvier 2018. » Or, ce n'est qu'un seul élément de la motion qu'ont présentée les députés de l'opposition officielle qui, de surcroît, réclament la transmission de cette information dans les 15 prochains jours.

La députée peut-elle réfléchir à ce qu'elle demande aux fonctionnaires d'accomplir? Combien de centaines d'heures de travail la députée souhaite-t-elle que les fonctionnaires consacrent à cette demande?

L'hon. Michelle Rempel Garner: C'est exact, monsieur le Président: nous voulons obtenir tous ces documents. Je veux savoir. C'est mon travail. C'est aussi mon droit à titre de parlementaire. J'ai le droit de défendre les Canadiens qui souhaitent connaître cette information.

Tout ce qui ressort de la réponse du député, à part les formules creuses, c'est que ce qu'on demande est impossible. Allons donc, cela dure depuis des mois, et nous avons besoin de cette information. S'il juge cette exigence déraisonnable, qu'il nous dise pourquoi. Pour le moment, tout ce que j'entends, c'est platitude par-dessus platitude. C'est assez.

Si le délai proposé est déraisonnable, qu'il propose une date. Je n'accepterai toutefois pas une réponse du genre « l'année prochaine », parce que le nombre de nouveaux cas se compte désormais pas centaines de milliers. C'est assez. Mettons-nous au travail.

• (1025)

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, je voudrais souhaiter la bienvenue à la députée de Calgary Nose Hill. C'est une députée qui agit comme porte-parole de l'opposition officielle de manière très rigoureuse.

La motion que l'opposition dépose aujourd'hui est pratiquement identique à celle discutée en comité le 9 octobre, lorsque les représentants législateurs du gouvernement ont décidé de faire de l'obstruction. Ils nous disaient qu'ils avaient besoin de temps pour présenter un autre scénario. Aujourd'hui, le 21 octobre, je n'ai pas encore vu d'autre scénario.

Comment la députée, qui a beaucoup d'expérience, peut-elle m'expliquer cet état de fait?

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, je remercie sincèrement mon collègue. C'est un véritable plaisir de le côtoyer au Comité permanent de la santé, car il fait montre d'une patience remarquable à l'égard du gouvernement libéral. Je sais qu'il a tout fait, en collaboration avec moi-même et plusieurs autres députés, pour arriver à une motion non partisane qui nous permettrait de faire avancer les choses. Il a été d'une grande utilité. Je sentais son exaspération monter pendant la séance du comité parce que les libéraux ne faisaient rien d'autre que de l'obstruction. Il a raison, le gouvernement n'a rien proposé d'autre et se borne à répéter inlassablement que ce que nous demandons est impossible. Les Canadiens n'ont pas eu les réponses qu'ils voulaient et ils en ont assez. Ce type de tactique ne redonnera pas sa vie à Antonietta et ne fera rien pour accélérer le déploiement des tests de dépistage rapide.

Il n'y a pourtant rien de plus important à l'heure où on se parle. Absolument rien ne justifie que le gouvernement songe à quoi que ce soit d'autre que d'appuyer la motion d'aujourd'hui. Finis les prétextes, l'obstruction, la paralysie parlementaire et la prorogation. C'est terminé. Adoptons la motion que voici et mettons-nous au travail.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, quand la pandémie a frappé, nous avons tous été plongés

Travaux des subsides

dans une grande incertitude. Nous n'avions pas la moindre idée de ce qui nous attendait. À un certain moment, je me suis dit que le gouvernement s'était vraiment montré à la hauteur de la situation lorsqu'il a pris la décision de nous former en comité plénier, ce qui a permis aux députés de poser des questions pointues aux ministres et d'obtenir des réponses qui leur permettaient de mieux comprendre la situation et de rassurer leurs électeurs. Nous avons réussi à surmonter la première vague.

La deuxième vague qui nous secoue à l'heure actuelle est bien pire que la première. Les petites entreprises vivent beaucoup d'insécurité et la crise économique s'intensifie. J'ai l'impression que les députés ministériels sont revenus à leurs vieilles habitudes: ils nous disent qu'ils ne veulent pas traiter avec le Parlement et que nous devons nous débrouiller seuls, mais ensuite ils s'attendent à ce que nous leur donnions tout notre appui.

J'aimerais demander à la députée si, selon elle, c'est important que les députés unissent leurs efforts pour rassurer la population en déclarant que l'ultime priorité de tous les parlementaires, c'est d'aider les Canadiens à traverser la pire catastrophe sanitaire et économique du siècle. Notre allégeance politique et la région du pays que nous représentons n'ont aucune importance; la situation nous concerne tous. Ce n'est pas l'impression que nous donne le gouvernement en ce moment.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Amen, mon frère. Il a tout à fait raison, monsieur le Président.

Le caucus de mon collègue le député de Vancouver Kingsway, qui siège avec moi au comité, a aussi fait preuve d'un excellent esprit de collaboration. Je le félicite de nous avoir aidés à réfléchir à la façon de concevoir une motion dont la formulation n'est pas partisane ou accusatrice et qui vise simplement à demander ce que nous devons savoir pour que le Parlement obtienne l'information dont il a besoin pour faire son travail et aller de l'avant.

Le but d'un comité parlementaire est de se pencher sur ces questions et de présenter des recommandations sur la meilleure voie à suivre. Il nous faut cette information, cela va de soi, et le Parlement devrait s'entendre là-dessus. Il est inacceptable pour les Canadiens que le gouvernement trouve de piètres excuses en déclarant par exemple qu'un comité, en l'occurrence le comité de la santé, ne peut pas étudier la pandémie pendant la pandémie.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, puisque les tests de dépistage rapide ont été commandés, on peut dire que ma collègue la députée de Calgary Nose Hill, qui est la ministre du cabinet fantôme responsable de la santé, est en fait la ministre de la Santé, car on aurait dû prendre cette mesure il y a des mois, et on l'a fait seulement quand l'opposition a commencé à faire des pressions en ce sens. Je l'en félicite.

La Chambre des communes n'a pas siégé pendant six mois. Le premier ministre a ensuite prorogé le Parlement. Aucun budget n'a été présenté depuis près de deux ans. Les libéraux nous empêchent de poser des questions en comité. Qu'est-ce que nous demandons aujourd'hui? Que le comité de la santé puisse simplement se pencher sur la plus grave crise sanitaire de l'histoire du pays!

• (1030)

[Français]

Quelle horreur! Nous avons des questions raisonnables sur la santé et le bien-être des Canadiens.

Travaux des subsides

[Traduction]

Ils ne veulent même pas nous laisser parler de la pire crise que le pays ait connue. Ils disent qu'il faudrait imprimer beaucoup trop de documents.

Ma famille a été directement touchée par le virus et, heureusement, Rebecca et moi nous en sommes sortis. Nous avons eu de bons conseils de la part des autorités de santé publique à Ottawa. Nos enfants, grâce à la distanciation, ont eu la chance de ne pas contracter le virus. Ils ont été testés plusieurs fois et ils sont maintenant de retour à l'école.

Nous avons également subi l'incertitude causée par les directives du gouvernement, puisque ce dernier a changé plusieurs fois son fusil d'épaule quant à ses consignes fondamentales à la population. Comme les Canadiens partout au pays, nous avons fait la queue pendant des heures, parce que le premier ministre n'a pas donné suite aux promesses faites en mars concernant les tests de dépistage rapide et le traçage. Le gouvernement a tardé à fermer la frontière ce qui a augmenté la propagation du virus et le nombre de cas de transmission communautaire. Nous devons en tirer des leçons.

[Français]

Ma famille et moi avons vécu les longues files d'attente pour les tests. Nous avons vécu le stress des informations contradictoires et nous avons affronté la COVID-19 elle-même. Heureusement, notre santé s'est vite améliorée. Nous avons été chanceux.

Je pense toutefois aux milliers de Canadiens qui ont perdu un être cher, à tous ceux qui seraient encore parmi nous si nous avions été mieux préparés. Ce sont ces familles qui me motivent à demander des comptes, et ce sont tous les propriétaires de PME en difficulté qui m'encouragent à trouver de meilleures solutions.

[Traduction]

Comme je l'ai dit, le Parlement ne siégeait pas pendant le pic de la pandémie, mais il siège maintenant et il a la responsabilité de s'assurer que le Canada retienne les leçons de la première vague. Certaines parties de la province vivent une deuxième vague et il est évident que le gouvernement n'a rien appris. Nous demandons simplement que le comité de la santé de la Chambre et les Canadiens de toutes les allégeances politiques puissent étudier la situation afin que le Canada fasse de son mieux pour répondre à la crise, pas qu'il soit dernier de classe.

Comme je l'ai dit, le gouvernement semble se complaire dans les comparaisons avec nos voisins du Sud et avec ceux qui ont le moins bien réagi. Nous devrions nous comparer aux meilleurs. C'est ce que j'ai toujours fait personnellement et je sais que mes collègues en font autant. Depuis le début, l'ensemble de la réponse du gouvernement est déconnectée, tardive, lente et confuse. C'est pour cette raison qu'il ne veut pas qu'on lui pose de questions.

Comme hier, quand les libéraux ne voulaient pas répondre aux questions sur l'attribution de millions de dollars à des proches et amis du premier ministre et à une poignée de privilégiés au sein du Parti libéral, ils ne veulent maintenant pas répondre aux questions sur le bien-être des Canadiens. Les Canadiens devraient s'en inquiéter. La ministre de la Santé devrait s'en inquiéter, car son devoir est de faire rapport au Parlement et de rendre des comptes. Seule l'arrogance des libéraux peut leur laisser croire qu'ils peuvent se soustraire à répondre aux questions, et que les choses ne pourraient pas être mieux faites tout simplement parce que c'est le Parti libéral qui

est au pouvoir. Les Canadiens en ont assez que les libéraux estiment que tout leur est dû et qu'ils soient si arrogants.

Lorsque j'étais dans les Forces armées canadiennes, nous procédions à un bilan des leçons retenues: le compte rendu après action. Dans le secteur privé, il y a ce qu'on appelle l'amélioration des processus. Il existe même des systèmes comme la méthode Six Sigma, et j'en passe. Toutes les organisations sérieuses de ce monde savent tirer des leçons de leurs décisions et veiller à faire mieux la prochaine fois. Dans l'armée, c'est carrément une question de vie ou de mort. Dans une pandémie, c'est aussi une question de vie ou de mort.

[Français]

C'est la raison de ce débat d'aujourd'hui. Nous devons apprendre des leçons de la première vague de cette pandémie. C'est pourquoi nous allons continuer à poser des questions raisonnables pour la santé et le bien-être des Canadiens. C'est notre rôle.

[Traduction]

Cela fera une bonne évaluation du travail de la ministre de la Santé. Je suis heureux qu'elle soit ici. En janvier, cinq ministères du gouvernement fédéral connaissaient les risques que posait la pandémie. Les Forces armées canadiennes, les Affaires étrangères, Travaux publics, le Conseil privé et le Cabinet du premier ministre étaient tous au courant des risques. Or, ils n'ont rien fait. Nous aurions été mieux préparés si, l'année précédente, les libéraux n'avaient pas démantelé le système d'alerte du renseignement. Le Réseau mondial de renseignement de santé publique faisait pourtant figure de modèle sur la scène mondiale avant que les libéraux n'y mettent fin et remplacent les données de nos experts par celles de la Chine. Nous étions mal préparés lorsque la pandémie a frappé. Les libéraux ont de plus ignoré les premiers signaux d'alerte reçus. C'est un fait qu'ils avaient été avertis. Des fournisseurs m'avaient informé que la Chine stockait de l'équipement de protection individuelle à la fin janvier et au début février.

Or, qu'a fait le gouvernement? Il a envoyé de l'équipement de protection individuelle à la Chine, ce qui est probablement la décision la plus idiote prise par un gouvernement durant une pandémie.

Ensuite, comme je l'ai dit ce matin à ma conférence de presse, les libéraux ont tardé à fermer les frontières. Depuis le Moyen-Âge, la fermeture des frontières a été une stratégie pour empêcher la propagation des pandémies. La ministre devrait lire un peu sur l'histoire. Lorsqu'on n'est pas sûr de la façon dont une maladie se propage, le gouvernement devrait donner la priorité à la santé publique des Canadiens plutôt que de piétiner et de se fier à ses amis de Pékin. La ministre a dit qu'il n'y avait pas eu de transmission d'humain à humain et qu'il n'y avait pas lieu de fermer les frontières. À certaines occasions, elle a même accusé les journalistes et les députés de l'opposition d'intolérance pour avoir posé des questions à ce sujet. Là encore, on pouvait constater l'arrogance du gouvernement.

Nous nous souvenons tous des revirements sur la question des masques. Beaucoup de gens se sont posés des questions sur l'utilisation des masques en Europe. C'est Facebook qui leur a dit qu'ils devraient changer de position sur le port du masque. Les gens partageaient des renseignements et des pratiques exemplaires, faute de renseignements de la part du gouvernement.

Travaux des subsides

Ensuite, bien sûr, on arrive aux provinces, qui sont en première ligne. Puisque le gouvernement a fermé les frontières deux mois trop tard, la transmission communautaire à Montréal, Toronto et Vancouver est surtout issue, à l'origine, des vols en provenance de la Chine, de l'Iran et de l'Italie. L'inaction du gouvernement fédéral a favorisé la transmission communautaire. Cette même lenteur à agir pour obtenir des tests de dépistage rapide, jusqu'à ce que ma collègue de Calgary Nose Hill commence à faire des pressions, fait en sorte que les aéroports canadiens sont moins équipés que ceux de la plupart de nos alliés de l'OCDE. L'Italie dispose de tests de dépistage rapide dans certains de ses aéroports. J'aimerais que le gouvernement cesse de se contenter du strict minimum et qu'il cherche ce qu'il y a de mieux pour la santé et le bien-être des Canadiens. C'est ce que fait l'opposition: elle demande des comptes au gouvernement, elle pose des questions et elle exige de meilleures mesures.

• (1035)

[Français]

Cette motion va analyser la justesse des niveaux actuels de transferts fédéraux aux provinces en santé. En effet, ce n'est pas normal que le fédéral n'aide pas plus les provinces au milieu d'une pandémie.

Le comité devra aussi analyser l'application Alerte COVID pour s'assurer que les messages sont envoyés dans les deux langues nationales. C'est une attente des Québécois, de tous les Canadiens et des communautés francophones d'un océan à l'autre.

[Traduction]

Je voudrais remercier ma collègue de Calgary Nose Hill d'avoir fait en sorte que le gouvernement cherche toujours à faire mieux et ne se contente pas de piètres résultats. Cherchons toujours à faire mieux. C'est ce que nous disons tous à nos enfants, mais les libéraux ne veulent même pas qu'on leur pose de questions.

Je le demande encore aux Canadiens. Le premier ministre, qui a admis ne pas avoir consulté la Dre Tam avant de menacer de déclencher des élections, adopte une attitude cavalière envers la santé des Canadiens pour essayer de sauver sa peau d'un point de vue politique. En tant que parlementaires, on nous envoie à Ottawa pour poser des questions. Nous faisons aujourd'hui une modeste proposition: que le comité de la santé analyse notre réponse à la pire crise de la santé de toute l'histoire du Canada. Est-ce vraiment déraisonnable?

Je suis fier de cette équipe. Elle représente le gouvernement en attente qui fera pression pour qu'on fasse mieux. Il est toujours possible de faire mieux et nous voulons nous en assurer aujourd'hui.

• (1040)

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, je veux remercier le chef de l'opposition officielle pour son allocution. Je constate qu'il préfère recevoir des éloges plutôt que de se concentrer sur les résultats.

Je sais que le député a pratiqué le droit à Bay Street et qu'il connaît les rudiments du droit commercial. Je me demande s'il a eu l'occasion de discuter avec le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes et avec le ministre des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario pour savoir s'ils conviennent que 3M devrait dévoiler les modalités de ce contrat en particulier. C'est exactement ce que vise la motion.

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, j'inviterais le député à lire la motion, car il y a des exceptions, comme il vient de le souligner.

Puisque le député représente une circonscription de l'Ontario, du moins pour quelques mois encore, cette province vient d'annoncer la plus forte augmentation quotidienne du nombre de nouveaux cas de COVID, soit 841. C'est dommage que nous ne disposions pas de tests de dépistage rapides. C'est dommage que nous ne soyons pas prêts pour la deuxième vague de la pandémie.

Nous devons toujours chercher à faire mieux. Le député ne rend pas service à ceux qu'il représente si tout ce qu'il espère, c'est de faire mieux que les États-Unis. Je veux que le Canada soit le meilleur du monde à tous les points de vue, surtout en ce qui a trait à la santé et au bien-être de sa population.

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, je vais profiter du discours du chef de l'opposition pour essayer de comprendre la position du Parti conservateur quant au front commun des provinces et du Québec, notamment quant aux transferts en santé.

Depuis le discours du Trône et la reprise de nos travaux, je n'ai pas encore compris exactement quelle était la position du Parti conservateur sur le front commun. On demande que les transferts en santé passent de 22 % à 35 %. Les conservateurs avaient procédé à des coupes sur le plan de l'indexation, qui est passée de 6 % à 3 %.

Tous les experts qui ont témoigné devant nous ont dit que lorsqu'un imprévu survient, par exemple une pandémie comme celle que nous vivons présentement, le sous-financement des systèmes de santé fait que cela craque de partout, dans tous les maillons faibles.

Le chef de l'opposition nous dit-il aujourd'hui qu'il est d'accord sur les revendications du Québec, des provinces et du front commun, et ce, de façon durable et pas seulement ponctuelle?

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Si j'ai l'honneur de devenir le premier ministre du Canada, le meilleur pays du monde, j'adopterai, à l'inverse du premier ministre actuel, une approche de collaboration plutôt que de confrontation. C'est une question de respect des champs de compétences des provinces, qu'il s'agisse du Québec ou des provinces d'un océan à l'autre. J'adopterai une approche de partenariat, et non pas une approche paternaliste.

J'ai eu une excellente réunion avec le premier ministre Legault. Nous avons parlé des enjeux importants pour les Québécois et pour les Québécoises. Comme premier ministre, je vais investir davantage en santé, et ce, de manière stable, prévisible et sans condition. Nous devons respecter nos partenaires. Il ne faut pas adopter l'approche selon laquelle Ottawa sait ce qu'il y a de mieux, car cela est inapproprié, particulièrement en temps de pandémie.

[Traduction]

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Monsieur le Président, voici ce qui me dérange de l'approche actuelle du gouvernement libéral: alors qu'en mars nous étions tous solidaires, on nous dit à présent qu'on ne peut pas avoir les documents parce que nos demandes sont déraisonnables.

Travaux des subsides

Il est tout à fait raisonnable de dire qu'il pourrait être difficile de fournir les documents à temps, mais que nous allons travailler ensemble. Au lieu de cela, les libéraux nous demandent comment nous osons demander de l'information sur des contrats, comme si la chose qui importait le plus au Canada à l'heure actuelle était de protéger la confidentialité des contrats plutôt que de protéger les Canadiens alors que sévit la pire catastrophe sanitaire depuis un siècle. C'est l'argument des libéraux.

Qu'est-il arrivé au premier ministre qui sortait de chez lui chaque matin? Ma famille interrompait son travail pour écouter le premier ministre parce qu'il disait que nous étions tous solidaires dans cette crise. À présent, il semble que les libéraux se replient et refusent de travailler avec les autres partis.

Il s'agit d'une pandémie. Il ne s'agit pas de contrats. Il ne s'agit pas de documents. Il s'agit de trouver une solution.

• (1045)

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député et j'adhère particulièrement à certaines de ses observations sur la situation des Canadiens autochtones au cours de la pandémie.

Nous avons adopté une approche « Équipe Canada », ou du moins, nous avons tenté de le faire, puis on nous a répété que nous étions « tous dans le même bateau ». Nous constatons toutefois que les slogans du genre ne s'appliquent que lorsque nous sommes d'accord avec le gouvernement. Dès que nous posons des questions ou que nous demandons aux libéraux s'ils ont accordé en douce des contrats à leurs amis, l'approche « Équipe Canada » ne tient plus et les libéraux se mettent à retarder les travaux, à nier les faits, à brouiller les cartes et à menacer de déclencher des élections au détriment du bien-être des Canadiens. Ce comportement découle de leur arrogance. Il découle de leur culture du « tout m'est dû ».

Qu'il s'agisse du NPD ou de notre parti, les Canadiens savent que nous posons des questions raisonnables afin d'améliorer les choses. En 2015, « Il est toujours possible de faire mieux » était l'un des mots-clés des libéraux.

Hier, j'ai posé des questions au sujet d'un contrat. Sept jours avant qu'un gros contrat soit accordé à leur ami Frank Baylis, une société fictive a été créée. Il est troublant de penser que même une pandémie ne suffira pas à empêcher les libéraux de chercher à aider leurs amis.

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui au sujet de la motion proposée par la députée de Calgary Nose Hill. Comme la députée, je suis très inquiète pour les Canadiens en cette crise sanitaire sans précédent.

L'émergence de la COVID-19 a changé notre façon de vivre, de travailler et d'interagir avec nos proches et nos amis. Nous n'aurions jamais imaginé un tel bouleversement de nos vies et de nos collectivités il y a un an.

Après la première vague, le nombre de cas a diminué pendant l'été, ce qui a donné un peu de répit au Canada dans la lutte contre ce terrible virus. Cependant, à l'automne, le nombre de cas a recommencé à grimper, d'abord chez les jeunes. Les autres segments de la population ont ensuite été touchés, y compris les aînés, ce qui est particulièrement alarmant étant donné qu'ils sont les plus à risque de mourir de la COVID-19.

La plupart des Canadiens sont inquiets, et beaucoup sont frustrés que notre pays, comme beaucoup d'autres dans le monde, constate une recrudescence de la maladie. À l'approche de l'hiver, les Canadiens cherchent de l'information. Ils veulent des faits. Ils veulent savoir ce qui se passe et ce que nous ferons, en tant que dirigeants et citoyens, pour nous protéger les uns les autres.

[Français]

Malheureusement, il y a beaucoup de fausses informations qui circulent en ligne et dans les médias sociaux. Cela amplifie l'inquiétude que beaucoup de gens ressentent en ce moment. Plus tôt cette semaine, la Dre Tam a parlé des fausses informations qui se propagent plus vite que le virus lui-même.

[Traduction]

C'est un phénomène dangereux. Nous devons lutter tous ensemble contre la désinformation. C'est la raison pour laquelle il est crucial d'avoir un solide leadership en santé publique pendant une pandémie de coronavirus et de garder confiance en nos chercheurs, nos scientifiques et nos spécialistes. L'Agence de la santé publique du Canada a toujours fait preuve d'un solide leadership depuis les premiers rapports sur la pandémie de COVID-19, à la fin de décembre. L'Agence a donné aux Canadiens des consignes claires et directes sur la façon de protéger leur santé et celle des autres.

L'une des tâches cruciales de l'Agence a été de mobiliser tous les responsables de la santé publique du Canada afin de coordonner la réponse de notre pays. Les provinces et les territoires ont resserré leurs mesures afin de contenir la propagation du virus, ont déclaré l'état d'urgence, ont fermé des écoles et des garderies, et ont pris d'autres mesures d'aide publiques. Ils ont préparé leurs hôpitaux, tout en continuant d'assurer les services nécessaires, d'accroître le nombre de lits en soins intensifs et de s'assurer qu'ils avaient le matériel dont ils avaient besoin pour faire face à toutes les situations. À tous les paliers, les gouvernements ont pris toutes les mesures nécessaires pour protéger leurs citoyens.

Le Canada a réussi à adopter une approche organisée et concertée, dans laquelle les partenaires travaillent ensemble et s'entraident. En fait, c'est grâce à cette collaboration que nous pouvons répondre précisément aux besoins des Canadiens en leur donnant les outils, le soutien, les informations et la confiance dont ils ont besoin pour ralentir la propagation du virus.

[Français]

Pendant la première vague, notre gouvernement a agi rapidement pour aider les Canadiens. Nous avons mis plus de ressources en ligne pour les aider à prendre soin de leur santé mentale. Nous avons aussi développé des applications pour les informer et mieux combattre le virus. En mai dernier, nous avons confirmé un investissement de 240,5 millions de dollars pour travailler avec les provinces et les territoires et rendre les services de santé virtuels plus disponibles.

[Traduction]

Les outils virtuels permettent aux Canadiens d'obtenir les services de santé dont ils ont besoin, par téléphone, par messagerie texte ou par vidéoconférence. Ces outils leur permettent également d'avoir accès à des services de spécialistes, en ces temps incertains. Les outils virtuels, notamment l'appli mobile Canada COVID-19, leur permettent aussi d'avoir accès à des informations fiables, de suivre l'évolution de leurs symptômes et d'apprendre à se protéger en période de pandémie.

Travaux des subsides

Nous savons également que la COVID-19 peut avoir des répercussions sur la santé mentale des Canadiens et notamment sur leur niveau de stress. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé Espace mieux-être Canada, un portail en ligne gratuit qui offre aux Canadiens qui en ont besoin des services d'aide virtuels en matière de santé mentale, de consommation de substances et de mieux-être.

Notre gouvernement travaille de concert avec les provinces et les territoires, les innovateurs et d'autres acteurs pour accompagner l'expansion rapide des services de soins virtuels et pour faciliter l'accès des Canadiens et de leurs familles aux outils qui sont disponibles. C'est un volet important de la démarche adoptée par notre gouvernement pour assurer la protection des Canadiens.

Depuis des mois, des équipes de chercheurs du monde entier rivalisent d'efforts pour mettre au point un vaccin contre la COVID-19. Certains vaccins candidats en sont aujourd'hui à la phase trois des essais cliniques, qui est la dernière étape avant leur approbation éventuelle. J'aimerais aujourd'hui faire le point sur ce que nous avons fait pour garantir aux Canadiens un approvisionnement en vaccins contre la COVID-19.

• (1050)

Santé Canada a reçu des demandes d'autorisation de la part de trois laboratoires: de Pfizer Canada et BioNTech SE, de Moderna et d'AstraZeneca, qui travaille en collaboration avec l'Université d'Oxford. Des études sur la fiabilité et l'efficacité de ces trois vaccins ont déjà commencé et se poursuivront au fur et à mesure que d'autres données seront disponibles. Ce sont là des étapes très importantes avant d'en arriver à un vaccin et nous espérons recevoir bientôt des demandes d'autorisation d'autres fabricants.

Santé Canada est doté d'un système d'examen scientifique rigoureux et indépendant, afin de garantir que les vaccins sont fiables et efficaces pour prévenir la maladie qu'ils ciblent. Les décisions sont toujours fondées sur des données scientifiques probantes. Santé Canada n'autorisera un vaccin qu'après un examen rigoureux de ses propriétés et après s'être assuré que les avantages sont nettement supérieurs aux risques éventuels.

Pendant que les travaux se poursuivent du côté des vaccins, nous adoptons aussi, dès leur invention, de nouveaux outils qui nous aideront à vivre en sécurité avec la COVID-19. Il s'agit notamment de tests de dépistage rapides et efficaces. Santé Canada travaille avec célérité pour améliorer les tests de diagnostic et de contrôle rapides au point de service reposant sur des technologies de détection d'acide nucléique et d'antigène, afin de répondre aux besoins du Canada en matière de dépistage sans compromettre les normes de sécurité, d'efficacité et de qualité.

En date du 21 octobre, Santé Canada avait autorisé deux tests d'antigène pour le diagnostic de la COVID-19, le Panbio d'Abbott et le système Bd Veritor. Le test d'antigène fait partie des technologies émergentes qu'on peut utiliser pour déterminer si une personne est infectée par la COVID-19. Le test détecte des protéines précises associées au virus. Les échantillons pour ces tests doivent être prélevés par écouvillonnage nasal, les résultats sont connus en moins de 20 minutes, et le test doit être réalisé par un professionnel de la santé. Jusqu'à présent, Santé Canada a autorisé la vente au Canada de 41 dispositifs de dépistage de la COVID-19, et la liste complète figure sur son site Web, avec le nom de nombreux autres dispositifs à l'étude.

Par ailleurs, en ma qualité de ministre de la Santé, j'ai signé un arrêté d'urgence qui permet d'avoir accès plus rapidement à des

trousses de dépistage de la COVID-19. Cet arrêté fait suite à celui que j'ai signé en mars, qui autorisait l'importation à titre exceptionnel de produits relatifs à la COVID-19. Lorsque des médicaments manquent, Santé Canada peut maintenant approvisionner autrement et légalement le marché canadien en médicaments. Il en va de même pour les appareils médicaux. Santé Canada fait également de son mieux pour établir un plan afin que notre pays ait toutes les chances possibles d'avoir accès à des médicaments pour traiter et prévenir la COVID-19 quand ceux-ci seront sur le marché.

La santé et la sécurité des Canadiens sont prioritaires pour le gouvernement. Avant qu'un test de dépistage soit autorisé au Canada, il est soumis à une évaluation rigoureuse dans le cadre du processus réglementaire de Santé Canada, afin de s'assurer que son innocuité, son efficacité et sa qualité sont suffisamment démontrées. Nous sommes toujours en contact avec des organismes de réglementation internationaux afin de pouvoir partager ces connaissances sur les nouveautés en matière de dépistage. Nous communiquons de manière proactive avec des entreprises dont les technologies de dépistage ont été approuvées par d'autres organismes de réglementation et nous les invitons à demander une autorisation au Canada.

Nous nous sommes également engagés à collaborer avec les autres pays pour endiguer cette pandémie, parce que notre gouvernement est bien conscient que nous n'y arriverons pas sans cela. Nous aidons un grand nombre d'organisations qui se livrent à une course inouïe pour mettre au point des vaccins candidats. Le mois dernier, le gouvernement a alloué 440 millions de dollars à COVAX Facility. Sur ce montant, 220 millions de dollars permettront au Canada de disposer d'options supplémentaires pour l'achat de doses de vaccin destinées à la population. Les 220 millions restant permettront de financer l'achat de doses pour les pays à revenus faibles et moyens dans le cadre d'un mécanisme de garantie de marché. Nous avions auparavant versé une contribution initiale de 25 millions de dollars à COVAX Facility.

En se joignant à cette initiative, le Canada accompagne financièrement les efforts collectifs qui sont déployés en vue de mettre au point un vaccin fiable, efficace et accessible contre la COVID-19, pour 172 pays participants. Ce mécanisme permettra aussi au Canada de se prévaloir d'options supplémentaires de doses de vaccin pour sa propre population. Cette approche s'ajoute aux ententes bilatérales que nous avons négociées avec des fabricants de vaccins, et elle nous permet de diversifier nos investissements dans plusieurs projets potentiels, étant bien entendu qu'en aidant les autres pays à combattre la COVID-19, nous renforçons aussi la protection du Canada et des Canadiens, car ce virus ne connaît pas de frontières.

Le gouvernement veille également à ce que les personnels soignants et les travailleurs de première ligne aient les équipements de protection individuelle, le matériel médical et les fournitures dont ils ont besoin pour faire leur travail. Nous le faisons en regroupant nos achats avec les provinces et les territoires, en renforçant notre capacité de production intérieure et en trouvant de nouvelles solutions pour prolonger la durée de vie des produits. Nous avons agi avec une grande célérité pour allouer aux provinces et aux territoires les équipements de protection individuelle, le matériel médical et les fournitures. Je tiens à remercier mes collègues, les ministres de la Santé de tout le pays, de s'être entendus sur une approche qui est appuyée par tous les paliers de gouvernement.

Travaux des subsides

• (1055)

[Français]

Nous avons aussi accéléré le processus de fabrication d'équipements au pays pour répondre à nos besoins maintenant et planifier l'avenir.

Services publics et Approvisionnement Canada travaille directement avec des fournisseurs de partout au pays pour trouver l'équipement de protection et l'équipement médical nécessaires pour protéger les Canadiens et les travailleurs de la santé.

[Traduction]

Pendant la première vague de la COVID-19 au Canada, les établissements de soins de longue durée ont enregistré un nombre de cas excessivement élevé et, malheureusement, de nombreux décès.

Début avril, l'Agence de la santé publique du Canada a publié des lignes directrices sur la prévention et le contrôle de la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée, afin d'assurer la protection sanitaire des résidents et des personnels soignants de ces établissements. Les lignes directrices sont assorties de recommandations pour accompagner les efforts des services de santé publique des provinces et des territoires, afin de prévenir et de contrôler les infections. Ces lignes directrices ont été élaborées en collaboration avec le Comité consultatif national sur la prévention et le contrôle des infections, et elles ont reçu l'aval du Comité consultatif spécial pancanadien.

En avril également, les Forces armées canadiennes ont reçu une demande d'assistance pour aider à soigner nos aînés les plus vulnérables qui étaient atteints de la COVID-19. Les Forces armées canadiennes ont déployé du personnel qui a été affecté à des établissements de soins à long terme au Québec et dans la région du Grand Toronto, dans le cadre de l'Opération LASER.

Les militaires ainsi déployés ont travaillé en étroite collaboration avec le personnel des établissements en contribuant aux activités quotidiennes, en renforçant les mécanismes de contrôle et de prévention des infections, et en fournissant l'appui et le réconfort nécessaires. Je tiens à remercier les militaires des Forces armées canadiennes qui ont fait preuve d'une générosité et d'une amabilité incroyables.

Il est crucial, alors que nous entrons dans la deuxième vague de la pandémie, de travailler de concert pour protéger les aînés résidant dans des établissements de soins de longue durée. C'est pourquoi les responsables de la santé publique surveillent de près les cas de COVID-19 au Canada et réfléchissent aux restrictions sanitaires nécessaires pour protéger les personnes vulnérables. Cependant, l'épidémiologie de la COVID-19 est différente d'un endroit à l'autre, ce qui signifie que l'approche ne sera pas la même partout au Canada et qu'il faudra l'adapter aux problèmes et aux contextes particuliers de la maladie dans chaque province et territoire.

Cet été, le gouvernement a annoncé une entente avec les provinces et territoires qui s'accompagne d'une enveloppe de 19 milliards de dollars pour protéger la santé des Canadiens, pour leur permettre de reprendre le travail en toute sécurité et pour se préparer à un rebond de l'épidémie. L'Accord sur la relance sécuritaire comprend des investissements dans des domaines prioritaires dans les six à huit prochains mois, notamment dans l'aide aux plus vulnérables, dont les aînés dans les établissements de soins de longue durée et les maisons de retraite.

Le Canada a réussi à renforcer très rapidement la surveillance de la santé publique en ce qui concerne la COVID-19, notamment sa capacité de suivi du nombre de cas, des tendances dans le temps, de la gravité des cas et des caractéristiques démographiques des cas. Ces données sont communiquées au public, avec des mises à jour régulières sur le site Web.canada.ca/covid-19/coronavirus. Je suis très heureuse que tous les ordres de gouvernement travaillent en aussi étroite collaboration pour partager cette information et fournir rapidement des données probantes, ce qui non seulement éclaire et soutient les interventions en matière de santé publique, mais permet aussi d'avoir accès à des chercheurs et à des scientifiques qui étudient la COVID-19 dans le contexte canadien et apportent des très précieuses données probantes qui peuvent influencer nos interventions futures.

La pandémie de COVID-19 a montré qu'il est nécessaire d'améliorer les systèmes de données canadiens sur la santé publique, y compris pour ce qui est de la rapidité, de l'exhaustivité et de la précision. Les systèmes de données canadiens sur la santé souffrent de problèmes systémiques qui ne sont pas nouveaux, notamment en ce qui concerne les ressources et la capacité, l'infrastructure de TI et la clarté, et la gouvernance des données. Nous devons cependant progresser dans ces domaines, car non seulement le palier fédéral, les provinces et les territoires ont une obligation de recueillir des données et d'en faire bon usage, mais leurs citoyens ont besoin de ces données pour continuer d'être en sécurité.

En outre, les 19 milliards de dollars investis dans l'Accord sur la relance sécuritaire, qui prévoit des fonds pour l'augmentation du dépistage, la recherche des cas contacts et la gestion des données, y compris de l'argent pour faire en sorte que les aînés soient en sécurité dans les établissements de soins de longue durée en améliorant les protocoles suivis pour les maladies infectieuses. Notre objectif est que le Canada dispose des données nécessaires pour repérer, prévenir et surveiller tout problème de santé actuel et futur, et y répondre, de même que protéger la santé des Canadiens et soutenir l'économie.

Dans tout le Canada, tous les ordres de gouvernement cherchent par tous les moyens à ralentir la propagation du virus, mais en fait, les décisions et les choix individuels ont également des répercussions importantes sur la santé et la sécurité publique. Le gouvernement du Canada adresse toujours le même message aux Canadiens: « Protégez-vous et protégez les autres, lavez-vous les mains, pratiquez la distanciation sociale, restez chez vous si vous êtes malade, et portez un masque. » Tout cela aide à gérer la propagation du virus. Aussi, téléchargez l'application Alerte COVID pour aider à ralentir la propagation.

Je suis tellement fière des Canadiens et des sacrifices qu'ils font pour la sécurité de tous. Nous ne devons pas relâcher nos efforts tant qu'il ne sera pas possible d'assouplir peu à peu et en toute sécurité les mesures en place actuellement.

• (1100)

Ce n'est qu'un aperçu de ce que fait le gouvernement pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens dans le contexte de la COVID-19. Comme on peut l'imaginer, un travail incroyable s'effectue en coulisses avec nos nombreux partenaires de tous les ordres de gouvernement et, bien sûr, avec des chercheurs et des scientifiques qui donnent généreusement temps et énergie pour aider les Canadiens. Tout ce travail permet d'approfondir de jour en jour notre compréhension du virus. Il nous fournit également les données scientifiques nécessaires pour guider et améliorer les interventions, les décisions et la planification en matière de santé publique aux niveaux local, national et international.

Nous avons découvert ce virus au cours de l'année dernière. Et nous avons appris que si on baisse la garde trop tôt, la COVID-19 frappera certainement de nouveau. Il faut donc poursuivre des efforts vigoureux dans le secteur de la santé publique pour réduire la transmission du virus et en minimiser l'incidence globale sur les Canadiens, notamment sur les plans social et économique. Il faut également planifier et se préparer pour l'avenir, car il y a encore tellement de choses qu'on ignore au sujet de la COVID-19. Au fur et à mesure que la situation évolue, il faut adapter notre réponse.

En conclusion, je trouve malheureux que la députée de Calgary Nose Hill ait rédigé cette motion de telle sorte que le gouvernement ait de la difficulté à y donner suite. Selon notre analyse initiale de la motion, ce sont les personnes même qui travaillent jour et nuit à la réponse du Canada qu'il faudra retirer de leurs tâches actuelles. En fait, en ces temps difficiles, la députée préfère que, au lieu de travailler ensemble pour protéger la population, ils se consacrent plutôt à des tâches inutiles qui n'aideront en rien les Canadiens à traverser les prochains mois, et ce à un moment où les cas de COVID-19 explosent partout au pays et posent des défis sans précédent aux Canadiens.

Nous devons nous concentrer sur ce qui compte à l'heure actuelle. On ne procède pas à un bilan alors que la bataille fait rage. Je peux assurer à tous les députés que le gouvernement du Canada continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir et dans son champ de compétence pour protéger la santé, la sécurité et le bien-être des Canadiens pendant cette période difficile et éprouvante.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, la députée ne peut simplement pas s'empêcher d'agir de la sorte.

En fait, il faut revoir la stratégie adoptée dès maintenant, car l'Ontario a recensé aujourd'hui un nombre record de nouveaux cas, ce qui signifie que l'approche du gouvernement a échoué. Nous avons besoin d'éclaircissements sur certains points, comme ceux soulevés hier par La Presse canadienne dans une question à laquelle la ministre a refusé de répondre: quand des tests de dépistage rapide seront-ils disponibles, en quelle quantité, qui aura accès à ceux-ci et selon quels critères seront-ils administrés? La ministre n'a pas été en mesure de répondre à ces questions. Elle m'a plutôt répondu d'assister à une séance d'information, et après deux minutes, m'a rattaché la ligne au nez. Voilà pourquoi le comité spécial que nous réclamons doit être mis sur pied: nous avons besoin de réponses.

Nous sommes au Parlement. Je tiens à rappeler aux députés le genre de responsabilités qui nous incombent dans cette enceinte. Nous débattons de divers sujets et proposons certains changements, mais aujourd'hui, le fait que nous ayons besoin de ces documents n'est nullement matière à débat. Si la ministre pense que l'ordon-

Travaux des subsides

nance de communication est déraisonnable, que considérerait-elle comme un délai raisonnable pour communiquer ces documents au Parlement? Soit dit en passant, attendre encore six mois — ou même trois — n'est pas une option.

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, la députée d'en face pose là une question tout à fait raisonnable. Si nous nous réunissons pour en discuter avec les leaders parlementaires, je suis convaincue que nous pourrions convenir d'un délai acceptable et réaliste pour la production des documents que la députée cherche à obtenir, délai qui permettrait également aux autorités sanitaires de demeurer concentrées sur leur priorité actuelle, c'est-à-dire l'accomplissement des nombreuses tâches nécessaires pour protéger les Canadiens alors que le virus se propage.

• (1105)

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, nous sommes aux prises avec la pire crise sanitaire et économique de la planète.

J'imagine que le ministre suit les travaux des comités. Tous les experts qui ont témoigné en comité ont dit que le sous-financement chronique avait fragilisé les réseaux de santé et que, lorsque survient un imprévu comme celui-ci, le système craque là où l'on n'a pas été capable d'assurer la prévention.

Aujourd'hui, la ministre va-t-elle nous dire qu'elle a fait tout ce qu'il fallait pour tirer cette leçon selon laquelle il faut absolument augmenter le financement des réseaux de la santé par l'entremise des transferts?

Il y a l'économie, les besoins ponctuels et la crise, et il y a ce qui va nous remettre sur pied. Ce qui va permettre à la ministre de la Santé de remettre sur pied les systèmes de santé, c'est un investissement durable, prévisible, mais aussi à la hauteur des besoins sur le terrain.

Qu'attend-elle pour le faire?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, je salue le grand intérêt que porte le député d'en face à la prévention. Dès le début de la pandémie, on m'a posé une question à propos de la santé publique et de la prévention. J'avais déclaré que tous les gouvernements, quelle que soit leur orientation politique, n'avaient pas investi suffisamment dans la prévention en matière de santé publique. Je maintiens mes propos.

C'est une leçon pour le monde entier: les investissements que nous effectuons dans la prévention des épidémies seront en fait les plus rentables. Il est difficile de s'en souvenir entre les pandémies. Pourtant, les dépenses dans le logement social, dans les systèmes de santé, dans le bien-être de tous les citoyens et dans la réduction de la pauvreté et de l'inégalité font partie des meilleurs investissements que nous pouvons réaliser.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ma collègue parler de l'impact de la réduction de la pauvreté sur l'amélioration des résultats en matière de santé.

Travaux des subsides

Aujourd'hui, à Neskantaga, dans sa circonscription, des centaines de personnes ont été évacuées parce qu'elles n'avaient pas accès à de l'eau potable. Cela fait 25 ans que cette communauté est sans eau potable. Malgré la promesse du premier ministre de réparer le réseau d'aqueduc et d'égouts de Neskantaga, celui-ci demeure très mal en point. Les pompes de relevage des eaux d'égout ne fonctionnent pas, elles sont incapables d'acheminer l'eau à l'école, et les gens doivent donc aller chercher de l'eau avec des seaux. Jusqu'à hier soir, le gouvernement refusait même de payer pour l'évacuation, mais il a maintenant été contraint par la honte de le faire.

Que fera la ministre, aujourd'hui, pour résoudre la crise à Neskantaga? Les habitants de sa circonscription ont été placés dans des hôtels parce qu'ils ne peuvent pas retourner dans leur foyer en raison du manque d'eau potable dans leur communauté.

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député d'en face: il est inacceptable que, de nos jours, certains Canadiens n'aient pas accès à de l'eau potable. C'est pourquoi combler l'important déficit en matière d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des eaux dans les communautés des Premières Nations est une priorité du gouvernement.

Je sympathise avec les gens de Neskantaga. Je suis heureuse qu'ils se trouvent à Thunder Bay le temps que ce problème puisse être réglé. Comme il y a beaucoup à faire, j'ai immédiatement communiqué avec mon collègue le ministre des Services aux Autochtones. Nous serons là pour les gens de Neskantaga tandis que nous déterminons la prochaine étape à suivre.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, ceci s'adresse à la ministre de la Santé et à la députée de Calgary Nose Hill. J'espère que le Parlement trouvera une façon de procéder afin que les points énumérés dans la motion puissent être traités sans nuire aux efforts que déploie Santé Canada en plein milieu d'une pandémie.

Dans cette optique, la ministre de la Santé pense-t-elle que ce serait possible pour le personnel des communications de répondre à des questions sans mobiliser d'autres ressources? Santé Canada est une grande organisation. Ce n'est pas juste une poignée de personnes qui travaillent à l'Agence de la santé publique ou à Santé Canada. Il y a sûrement pour les parlementaires un moyen de poser des questions sur les mesures qui ont été prises jusqu'à présent pour faire face à la pandémie sans pour autant monopoliser tous les outils du gouvernement du Canada servant à lutter contre la pandémie.

• (1110)

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, je souhaite remercier la députée de sa suggestion qui est, comme toujours, rationnelle et axée sur les solutions. Avec l'aide des leaders parlementaires, on peut sans doute trouver le moyen d'établir un échéancier qui serait plus facile à respecter pour le ministère.

Comme la députée le sait, et la députée d'en face le sait aussi, il est question de milliers, voire de centaines de milliers de documents. Je serais certainement ravie de travailler avec le ministère pour établir un délai raisonnable et conforme à l'objectif de la Chambre.

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, la ministre a déclaré qu'elle était très préoccupée par la désinformation qui se répand au sujet de la COVID-19. J'aimerais lire une citation qui remonte au 17 février dernier: « Les ré-

percussions à long terme de la fermeture des frontières, c'est que ce n'est pas une solution très efficace ». Qui a dit cela? C'est la ministre de la Santé.

La ministre de la Santé a aussi dit que le risque pour les Canadiens demeure faible et qu'il n'y a rien qui indique que le virus peut être transmis par une personne asymptomatique. Elle a même louangé la façon dont la Chine communique de l'information à l'OMS et à d'autres pays sur la situation de la COVID-19 sur son territoire. Si la ministre veut faire cesser la désinformation, elle devrait peut-être arrêter de donner des conférences de presse.

Nous avons affaire ici à une demande de renseignements. Les Canadiens se sont fait dire que s'ils faisaient d'énormes sacrifices, comme fermer leurs entreprises, déclarer faillite et voir des êtres chers mourir seuls, cela donnerait au gouvernement suffisamment de temps pour obtenir plus d'équipements de protection individuelle, accélérer les demandes d'approbation et acheter des respirateurs. Des mois se sont écoulés depuis et rien de tout cela ne s'est matérialisé. C'est pour cette raison que les parlementaires cherchent à aller au fond des choses.

En ce qui concerne le scandale UNIS, le gouvernement a été en mesure d'imprimer des milliers de documents dont il a submergé le comité. Il a même pris le temps de les caviarder. Si le gouvernement a le temps d'essayer de cacher sa corruption derrière un écran de fumée, comment se fait-il qu'il n'ait pas le temps de fournir les renseignements demandés à la Chambre des communes?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, je pense que les commentaires du député d'en face démontrent un manque de compréhension de la façon dont les théories scientifiques évoluent. En fait, nous ne savons pas grand-chose sur la COVID-19 lorsqu'elle est apparue. La maladie est apparue dans des circonstances étranges, comme la majorité des virus d'ailleurs, et nous disposons de très peu de connaissances.

Nous savons par contre comment le virus se propageait. Toutefois, nous ne connaissons pas la manière de nous protéger ni les caractéristiques du virus. Il y a encore tellement de choses que nous ne savons pas sur le virus. Par exemple, les personnes infectées par le virus se retrouvent-elles avec des séquelles à long terme?

De jour en jour, nous avons collaboré avec les chercheurs, les scientifiques et les administrateurs de la santé publique, et nous avons diffusé de l'information en tenant compte de la science. C'est très important que le député de l'opposition comprenne que la science évolue.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous voici dans la seconde vague, et la motion propose de demander une quantité énorme de renseignements à un ministère qui n'aurait que 15 jours pour s'exécuter, alors qu'il est déjà en communication continue avec les provinces, les territoires et les groupes autochtones, entre autres.

La ministre croit-elle que c'est raisonnable?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, en ce qui concerne la production de documents par le comité de la santé, nous en avons produit des centaines, voire des milliers, et le comité a entendu des heures et des heures de témoignages de fonctionnaires, de chercheurs, de scientifiques, de la Dre Tam et de moi-même. Nous demeurons prêts à communiquer des renseignements et des documents au comité de la santé, au besoin.

Le problème est que la motion a été rédigée de façon à submerger le ministère. Je crois qu'il serait pour l'instant préférable que le ministère reste concentré sur ce qui compte vraiment, soit la façon de soutenir les Canadiens pendant la prochaine vague. Ce faisant, il garantira que les provinces et les territoires disposent de toutes les ressources dont ils ont besoin, que nous aurons les vaccins nécessaires et que ces derniers seront distribués au moment opportun.

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Beauport—Limoilou.

Les premières paroles que j'ai prononcées à la Chambre à la reprise des travaux parlementaires concernaient les patients qui avaient été frappés de plein fouet par la COVID-19. J'avais exprimé ma compassion pour les familles, pour ceux qui ont encore des séquelles de la maladie et pour ceux qui en sont décédés. J'avais aussi exprimé une pensée particulière pour les patients atteints de maladies autres que la COVID-19, parce qu'il y a effectivement des effets collatéraux à cette pandémie.

Aujourd'hui est une journée de l'opposition, au cours de laquelle nous traitons d'une motion qui aurait dû être adoptée le 9 octobre dernier. Je salue tous les patients atteints d'une maladie rare qui, n'eût été l'obstruction systématique des représentants du Parti libéral, attendaient le 9 octobre dernier que notre comité adopte la motion que j'avais déposée concernant les nouvelles lignes directrices du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés.

Si elle avait été adoptée, nous aurions pu inviter ces patients à venir nous dire comment ces lignes directrices bouleversent leur vie, leur droit à la vie et l'accès à ces médicaments innovants. Je salue ces patients, parce qu'on oublie souvent tous ceux qui, présentement, subissent les effets collatéraux de cette crise sanitaire mondiale sans précédent.

Je souhaite que cette motion soit adoptée par la Chambre et que mes collègues libéraux s'affranchissent du pouvoir de l'exécutif. Pour s'asseoir dans cette Chambre, il faut d'abord être élu comme représentant du peuple. Puisque la démocratie repose sur le pouvoir législatif — et non sur le pouvoir exécutif —, je demande aux députés du Parti libéral de jouer leur rôle de législateur en leur qualité de représentants du peuple et de prendre leurs distances par rapport aux exigences du gouvernement. Je leur demande de se mettre à faire le même travail que celui que nous faisons du côté de l'opposition: étudier la gestion de cette pandémie par le gouvernement libéral et demander des comptes plutôt que de se faire les valets du pouvoir exécutif.

Je demande que la Chambre adopte cette motion afin que le Comité permanent de la santé puisse passer à autre chose. Depuis le 9 octobre, je me serais attendu à ce que les représentants du Parti libéral soient prêts, aux réunions suivantes, dont celle de lundi dernier, à nous présenter des amendements. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement nous avait dit qu'il serait bien utile de faire preuve d'un peu plus de souplesse sur la question des délais: qu'attend-il pour proposer des amendements à ce sujet?

Nous sommes donc obligés ce matin de discuter à la Chambre d'une motion qui aurait déjà dû être adoptée. Pendant la première vague de la pandémie, il existait effectivement un esprit de collaboration entre les collègues: nous cherchions des solutions et nous cherchions à comprendre ce à quoi nous avions affaire et comment nous pouvions aider à surmonter cette pandémie. Tous les experts

Travaux des subsides

qui étaient alors venus nous voir nous avaient dit qu'il y aurait très rapidement une deuxième vague et que cette deuxième vague serait peut-être encore plus mortelle, plus difficile à surmonter. Pourquoi? C'est parce qu'il n'y a présentement pas de vaccin, ni de médicament ou de test sérologique fiable.

● (1115)

On ne gère donc que le temps et l'espace: l'espace de deux mètres et le temps pour se rapprocher d'un vaccin. Tant que nous n'avons pas cela, nous sommes effectivement vulnérables. Or, on a dépensé beaucoup d'argent. On a dépensé des milliards de dollars, et c'est correct parce qu'il faut soutenir les gens et l'économie. Sur les 340 milliards de dollars, à peine 2 % sont allés à la santé, alors que nous traversons la pire crise sanitaire de la planète. Il y a un problème.

Le directeur parlementaire du budget dit qu'il faut faire attention, parce que si on fait encore des déficits de 340 milliards de dollars pendant les deux prochaines années, il y aura de sérieux problèmes. Or, pour passer au travers de cette crise, il faut distinguer les investissements ponctuels, ou les dépenses ponctuelles, des investissements durables qui permettent de nous remettre sur pied. Les transferts en santé, qui sont justement un des points à l'ordre du jour de cette motion, constituent une grosse partie de la solution pour affronter les prochaines pandémies — parce qu'il y en aura d'autres.

Depuis la reprise des travaux, le gouvernement libéral joue une petite partie de matamore. Il dit que nous avons échoué dans les CHSLD et qu'il a été obligé d'envoyer son armée. À ce propos, les contribuables québécois paient cette armée. On l'envoie parfois faire les mêmes missions à l'étranger; il était tout à fait raisonnable de lui demander de venir nous aider sur le terrain.

On manquait d'équipement de protection individuelle. Les préposés aux bénéficiaires, les travailleurs de première ligne n'étaient pas correctement protégés au départ, parce qu'il y avait une pénurie. On a appris très rapidement que la réserve nationale était vide. On a appris aussi qu'on a envoyé de l'aide ailleurs, parce qu'on était certain qu'on ne serait jamais touché. Pendant 25 ans, on a sabré les transferts en santé. Quand on administre la santé et que les besoins sont sur son terrain, cela fait qu'on essaie de ménager la chèvre et le chou et d'aller au plus pressant. Malheureusement, des employés devaient travailler dans deux ou trois CHSLD pour joindre les deux bouts. En pandémie, cela n'aide pas sur le plan de la contagion croisée.

Je veux bien que nous fassions tous un examen de conscience et que nous prenions nos responsabilités. Nous sommes capables de nous imposer nous-mêmes des normes, pour veiller à ce qu'on ne délaisse plus jamais nos aînés dans nos CHSLD. Cela est clair. Nous sommes capables de prendre nos responsabilités, mais nous ne voulons pas que quelqu'un qui a manqué à sa parole pendant 25 ans vienne nous dire comment travailler et comment faire ce qui est bon pour nous. En plus, il dit qu'il va prendre de l'argent pour mettre en place des normes. Il ne sait même pas de quoi il parle quand il parle de normes, parce que le dossier des CHSLD n'est pas pareil dans toutes les provinces. Je lui dis bonne chance, rien qu'à voir la différence qu'il y a entre le Québec et l'Ontario. Il n'a même pas l'expertise et surtout pas la compétence.

Travaux des subsides

Comme la santé préoccupe tout le monde, les gouvernements fédéraux veulent avoir leur mot à dire. Toutefois, cela fait déjà 25 ans qu'ils auraient dû décider de respecter leur parole et donner l'argent qu'il faut pour prendre soin de nos gens. C'est notre argent qu'ils doivent nous redonner. Nous voulons des transferts à hauteur de 35 % et non de 22 %. Là, on s'en va vers 18 %. Il y a 22 milliards de dollars à rattraper dès maintenant. Le fédéral dit tout le temps qu'il donne beaucoup. Pourtant, les provinces donnent 188 milliards de dollars, et le fédéral, 42 milliards de dollars.

• (1120)

Il y a un manque et il est temps que le fédéral contribue, au lieu de nous faire la leçon. Ce serait bien que le gouvernement nous dise maintenant qu'il rassurera l'ensemble des réseaux, qu'il investira et qu'il répondra présent à la demande du front commun du Québec et des provinces pour qu'on puisse enfin rétablir nos réseaux et prendre soin de notre monde au Québec et ailleurs.

• (1125)

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon collègue pour son discours et pour ses interventions en comité.

N'est-ce pas la responsabilité des députés de l'opposition de faire en sorte que la réponse du gouvernement à la pandémie soit la plus adéquate possible pour venir en aide aux familles et aux entreprises ainsi qu'aux gens qui sont isolés à cause de la pandémie?

Je salue notamment le travail de mon collègue au Comité permanent de la santé, où nous avons une très belle collaboration.

Comment se fait-il que les libéraux ne veuillent pas que nous les aidions à faire un meilleur travail pour lutter contre la pandémie?

Comment explique-t-il le refus des libéraux de faire en sorte que le Comité puisse faire son travail et que la réponse du gouvernement canadien soit meilleure pour aider la population canadienne et la population québécoise?

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, la motion dit que nous voulons vérifier et comprendre tout le processus de dépistage. C'est quelque chose d'important, je ne vois pas ce qui pose problème.

On veut comprendre la question de l'approvisionnement des vaccins. Il y a eu des conflits d'intérêts et il faut savoir ce qu'il en est. Sommes-nous prêts? Aurons-nous les doses nécessaires lorsqu'il y aura un vaccin? Il me semble qu'il n'y a pas de problème avec cela.

On demande ce qui est arrivé avec le Réseau mondial d'information en santé publique, qui aurait dû avoir la capacité de regarder ce qui se passait sur la planète plutôt que d'être tributaire de gens qui dormaient au gaz, notamment à l'OMS.

On veut regarder la suffisance en ce qui concerne les transferts en santé. J'espère que les conservateurs feront amende honorable et qu'ils reconnaîtront que réduire l'indexation de 6 à 3 % était une erreur. J'aurais aimé que le chef de l'opposition me le dise tantôt.

On veut regarder la disponibilité des équipements. On sait qu'il y a eu un problème à cet égard. On veut avoir accès à des documents pour comprendre la situation et poser des questions plus précises en comité pour savoir ce qui pose problème.

Du côté libéral, on n'aime pas que les députés fassent leur travail, on n'aime pas la reddition de comptes et on n'aime pas la transparence.

[Traduction]

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Monsieur le Président, je siège également au comité de la santé et je partage en bonne partie les frustrations du député concernant ce que nous vivons en essayant de revenir à l'examen de cette question en comité.

Je vois deux gros problèmes dans la motion. Le premier est la quantité phénoménale de documents nécessaires. Le deuxième est la liste des sujets que les conservateurs et les autres partis de l'opposition veulent examiner. Or, nous n'avons certainement pas été consultés à ce sujet.

La motion établit un programme qui a été élaboré sans que les libéraux aient leur mot à dire. Bien franchement, je crois que le programme exclut l'examen de toute une série d'éléments, comme notre gestion de la pandémie dans les communautés autochtones du Nord et notre gestion des risques auxquels font face les personnes sans abri. Le programme ne fait aucune mention des mesures prises à l'échelle planétaire pour gérer la pandémie ni de notre désir de faire en sorte que partout dans le monde, les gens aient accès à des vaccins grâce au COVAX. À mon avis, la liste contenue dans la motion est inadéquate.

Le député est-il d'accord pour dire que cette motion aurait dû être l'aboutissement d'une démarche de coopération, y compris avec le parti au pouvoir?

[Français]

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, je remercie mon honoré collègue de sa question.

Je voudrais attirer son attention sur la phrase « et que cette étude évalue et examine tout enjeu pertinent, y compris, sans s'y limiter [...] » Vient ensuite la liste.

Ce dont il vient de parler pourrait tout simplement s'ajouter à la liste et je n'aurais pas de problème avec cela, pourvu qu'on commence à travailler en comité et à collaborer. Nous devons cela aux gens qui nous écoutent aujourd'hui. Ils méritent que nous soyons sérieux et rigoureux, et qu'on apporte des solutions autour de la table du Comité permanent de la santé.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, faire face à une pandémie n'est pas une chose habituelle.

La dernière pandémie, la grippe espagnole, date de plus de 100 ans. Évidemment, personne ici n'a connu cette période, pas même le député de Bécancour—Nicolet—Saurel, malgré ce que certains peuvent penser. Quand bien même nous aurions voulu apprendre de cette dernière grande pandémie, cela aurait été difficile, puisque le contexte et les réalités étaient différents à l'époque.

Au cours des derniers mois, nous avons traversé de grands chambardements, et ce, à tous les égards, que ce soit sur le plan personnel, social, économique, technologique ou autre. Nous nous sommes unis et nous avons travaillé coude à coude. Il a fallu agir rapidement pour aider nos concitoyens. Lors de mes discussions avec des représentants du Regroupement des gens d'affaires de Beauport, on m'a dit que les programmes n'étaient pas parfaits, mais qu'il fallait faire vite.

Travaux des subsides

Le combat n'est pas gagné: le virus est toujours présent. Nos concitoyens ont encore besoin d'aide et de soutien, et ils ont besoin d'être rassurés sur l'avenir. Avons-nous tout ce qu'il nous faut pour faire face à une autre vague ou à une éventuelle pandémie? Comment pouvons-nous nous assurer de faire face aux besoins du domaine de la santé et de la population en général, sans nous endetter au-delà de nos capacités de remboursement? Comment pouvons-nous garder la tête haute et demeurer un pays conscient de ses besoins et de ceux d'autres pays moins favorisés?

Ma formation première est l'enseignement de l'histoire et de la géographie au secondaire. Connaître notre histoire nous permet d'apprendre de nos bons et de nos moins bons coups, tant en tant qu'être humain qu'en tant que société. Connaître et comprendre son passé, même récent, permet de ne pas répéter certaines erreurs et de bâtir sur nos réussites. Pour bien le faire, nous avons besoin, comme l'historien, de plus d'une source d'informations. Aujourd'hui, mon but est de faire comprendre l'importance de la planification, de l'écoute et de la collaboration.

Je vais me permettre de faire un retour en arrière. En octobre et novembre 2019, alors que plusieurs d'entre nous, dont moi, commençons à peine à nous familiariser avec nos responsabilités et nos devoirs de députés, nous apprenions qu'une nouvelle maladie faisait rage à Wuhan, en Chine. La maladie était tellement contagieuse que les autorités ont décidé assez rapidement de complètement fermer la ville. D'ailleurs, un des premiers dossiers dont j'ai eu à m'occuper avait trait au rapatriement. Je me suis assurée qu'une fois que le citoyen était revenu, ce dernier allait se mettre en quarantaine. Je me suis aussi assurée qu'il avait accès à un réseau d'aide pendant les 14 jours de quarantaine.

Peu de temps après, nous apprenions que les autorités chinoises avaient fait construire deux hôpitaux en un temps record. À ce moment, j'ai commencé à me poser des questions sur notre niveau de préparation. Qu'avons-nous appris de la crise du SRAS, à Toronto? De quoi aurons-nous besoin? L'avons-nous? Si nous ne l'avons pas ou si nous n'en avons pas assez, comment ferons-nous pour l'obtenir? Pouvons-nous le produire? En combien de temps? À quels coûts? Nos infrastructures en santé sont-elles prêtes? Nos infrastructures gouvernementales sont-elles prêtes? Quel est le plan pour aider la population à surmonter le confinement?

En somme, je me demandais si le Canada avait un plan d'urgence. Quiconque me connaît sait que je me pose toujours 15 000 questions. Malheureusement, aujourd'hui, je ne peux pas dire que nous avons un plan, et ce, malgré que nous ayons vécu la crise du SRAS et que nous ayons eu l'occasion quasi inespérée d'être avertis de ce qui se passait ailleurs dans le monde.

D'urgence, nous avons établi des contacts avec des fournisseurs asiatiques afin d'obtenir des masques chirurgicaux et des masques N95, des gants en latex et en nitrile ainsi que des jaquettes. La population a répondu « présente ». Les distilleries se sont mises à transformer leur production d'alcool en désinfectant. Dans Beauport—Limoulo, la Distillerie Stadaconé l'a fait; à Saint-Augustin-de-Desmaures, la Distillerie Vice & Vertu l'a fait.

D'autres ont transformé leurs chaînes de production manufacturière pour produire des respirateurs. À Montréal, une coopérative de couturières a réussi à recruter des couturières et à produire des milliers de masques. Des individus tels que mon ami Daniel Carré ont utilisé leur propre imprimante 3D pour créer des visières de protection. Non seulement les partis qui siègent à la Chambre ont travaillé coude à coude, mais la population l'a fait également.

Sur le plan de l'approvisionnement, le processus de dotation des contrats a été raccourci afin de répondre rapidement à la demande. Cependant, force est de constater que, malgré toute la bonne volonté, il y a eu des écarts. Nous devons apprendre de ces écarts pour ne plus les reproduire. Il en va non seulement de la protection de la santé de nos concitoyens, mais aussi de la protection des finances publiques. Après tout, n'oublions jamais que l'argent dépensé vient de quelque part; il vient des taxes et de l'impôt que les gens paient.

● (1130)

L'approvisionnement est un dossier complexe; il demande d'avoir les yeux et la tête partout, puisque tous les ministères et tous les services ont des besoins qui impliquent d'établir des contrats avec des fournisseurs de biens et de services.

L'histoire nous a appris qu'en temps de crise, il survient des passe-droits dont la population ne se rend compte qu'une fois la crise finie. Or, il faut éviter de tels passe-droits et nous devons conserver la confiance de la population envers nos institutions et envers notre travail.

Ce dont nous avons besoin, je l'ai déjà dit, comprend notamment l'équipement de protection individuelle. Je ne referai pas toute la liste. Chaque semaine, les membres du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires avaient des téléconférences avec Services publics et Approvisionnement Canada pour suivre l'état de l'approvisionnement et pour poser des questions. Ils voulaient notamment savoir pourquoi on ne favorisait pas davantage l'approvisionnement auprès de fournisseurs du Québec et du Canada, et on leur a répondu que c'était à cause d'un manque de ressources.

Comment s'organiser pour les avoir, dans ce cas? Quels sont les plans pour réduire notre dépendance envers la Chine? Pourquoi deux avions sont-ils revenus vides? Pourquoi recevons-nous tant de matériel non conforme? Ne peut-on pas le tester directement là-bas plutôt que de le faire ici? Combien de compagnies ont des contrats d'approvisionnement actuellement? Comment se fait-il que 2 millions de masques aient tant traîné dans un entrepôt qu'ils étaient périmés depuis cinq ans? Ne peut-on pas avoir un plan d'acquisition et de renouvellement des stocks?

Il n'y a toujours pas de réponse à certaines de ces questions dans un pays pourtant doté d'un plan « fait au Canada ». Il serait intéressant d'avoir un plan d'urgence « fait au Canada » et nous avons les capacités d'innovation pour le faire.

Pour combattre un virus, nous avons besoin de recherche sur l'ARN du virus, sur les réactions immunitaires et sur les traitements et les vaccins. Au début de la pandémie, tout le monde s'entendait pour dire qu'il faudrait éviter que les pays industrialisés monopolisent l'accès au vaccin. Tout le monde s'entendait pour dire qu'il y aurait un risque de monopole si les gouvernements investissaient sans droit de regard de l'argent public directement dans des entreprises privées. Tout le monde s'entendait pour dire que les études devraient être menées en collaboration et qu'elles ne devraient pas donner lieu à une nouvelle forme de compétition entre les pays. Le « boys club » des chefs d'État devient lassant: on est passé de « mon missile est plus gros que le tien » à « mon pays peut produire un vaccin plus vite que le tien ». Ne pourrait-on pas collaborer pour faire changement? Ce serait plus agréable.

Travaux des subsides

Le Canada a annoncé en avril qu'il allait investir dans la recherche d'un vaccin fait ici. Le lendemain de l'annonce, une compagnie de la Colombie-Britannique recevait de l'argent. On crée soudainement un comité — pouf! — et aucune autre compagnie ne reçoit d'argent. Cela a pris des mois avant que des entreprises québécoises et d'ailleurs au Canada ne reçoivent des subventions pour la recherche d'un vaccin. Pendant ce temps-là par contre, des contrats étaient signés avec des compagnies étrangères. Pourrait-on voir ces contrats avec ces compagnies étrangères?

Parlons des tests rapides. On a investi dans une compagnie qui devait créer des tests rapides. De mémoire cependant, les tests coûtaient 8 000 \$ chacun et avaient une marge d'erreur trop élevée. Qu'arrive-t-il avec ce contrat? La compagnie continue-t-elle ses recherches? On ne le sait pas. Nous avons besoin de tests rapides et nous venons d'apprendre que nous en avons 100 000 sous la main. C'est génial, sauf que ça ne représente que cinq jours de tests pour l'Ontario et le Québec. Après, il n'y en a plus.

Je continue avec les respirateurs. Un consortium canadien s'est formé pour créer des respirateurs innovateurs nécessitant moins de pièces et coûtant moins cher. Qu'arrive-t-il de ce projet? On ne le sait pas. Par contre, nous avons appris que deux gars ont créé une compagnie et sont devenus multimillionnaires 10 jours plus tard. Ce n'est plus le rêve américain, c'est maintenant le rêve canadien! Combien parmi nous sont capables de créer une compagnie et de devenir multimillionnaires au bout de 10 jours? Nous ne serions pas beaucoup.

● (1135)

Je donnais juste quelques exemples et je pourrais continuer pendant 30 minutes: je suis professeure et je suis habituée à parler pendant une heure.

Je disais que l'approvisionnement est un gros dossier, mais c'est également un dossier chaud. C'est le dossier où seront révélées chacune des lacunes et des erreurs de procédure, le dossier qui montrera chaque aspect du processus qui doit être changé. C'est le dossier des scandales qui éclatent au grand jour.

Pour parler franc, mes concitoyens et moi en avons soupé, de ces scandales; nous en avons ras le pompon. Tout comme moi, mes concitoyens veulent que nous agissions avec honnêteté et transparence. Ce sont non seulement des valeurs qui me sont personnelles, mais aussi ce que mes concitoyens exigent de moi. J'ose espérer que l'honnêteté et la transparence sont des valeurs qui sont aussi chères aux députés du gouvernement et à leurs concitoyens.

● (1140)

[Traduction]

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je remercie sincèrement la députée de tout ce qu'elle a dit. On voit que le bon sens règne de ce côté-là de la Chambre. C'est rassurant.

La Chambre dispose d'outils pour traiter les motions dont elle est saisie et, pour le moment, nous sommes insatisfaits. Tout le monde peut proposer des amendements, y compris les ministériels. Le député de Thunder Bay—Rainy River a dressé la liste des éléments qui auraient dû être ajoutés à la motion au moment où le comité de la santé l'étudiait, mais je n'en vois aucun dans la version actuelle. Le député de Winnipeg-Nord, de son côté, estime comme la ministre que le délai proposé est trop serré.

Que pense la députée des récriminations entendues et du fait que certains députés semblent incapables de comprendre qu'ils peuvent faire part de leurs suggestions, si elles sont si bonnes? De cette façon, nous pourrions tous ramer dans le même sens et adopter la motion à l'étude.

[Français]

Mme Julie Vignola: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son excellente question.

L'année passée, le discours du Trône disait que le gouvernement et les partis de l'opposition devaient travailler ensemble. C'est qui est proposé, c'est ce qui est demandé. C'est encore plus nécessaire maintenant, en période de pandémie, pour protéger nos concitoyens et nos finances publiques.

Des amendements, ce n'est qu'un moyen de travailler ensemble. Si tout le monde est d'accord pour faire l'amendement, faisons-le. Démonstrons une bonne volonté et travaillons ensemble. De notre côté, nous sommes prêts à le faire; nous attendons que l'autre côté soit prêt à travailler en collaboration tel qu'ils disent vouloir le faire.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à remercier ma collègue de Beauport—Limoilou.

Puisque nous siégeons ensemble au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, je veux lui rappeler qu'une motion a été adoptée le 5 juin 2020 concernant la production de documents par Santé Canada et l'Agence de la santé publique, ainsi que Travaux publics et des Services gouvernementaux. La documentation a été fournie. En revanche, le secret commercial n'est pas inclus dans la motion dont nous débattons aujourd'hui. Les députés de l'opposition font valoir que le paragraphe aa)(ii) parle de documents « approuvés à des fins de protection de la vie privée et de la sécurité nationale et, en ce qui a trait au paragraphe y) seulement. » Or le paragraphe y) fait référence à toutes les entreprises de vaccination.

Je pose donc la question suivante à la députée: a-t-elle parlé avec des fournisseurs au Québec qui voudraient potentiellement que leur secret commercial soit disponible partout? On sait que cela va se répercuter directement sur les individus au Canada et au Québec.

Mme Julie Vignola: Madame la Présidente, je remercie mon très estimé collègue de sa question et j'apprécie travailler avec lui au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Je l'ai dit brièvement dans mon allocution; au début de la pandémie, les scientifiques partout dans le monde disaient qu'il fallait maintenant travailler ensemble et que, idéalement, la recherche devait être en source ouverte, c'est-à-dire que tout le monde devait y contribuer ensemble. Il faut éviter la commercialisation.

Dans ma circonscription, il y a une entreprise qui fabrique des vaccins de façon novatrice. Une fois que ses vaccins sont produits, l'entreprise pourrait-elle les partager? Sans tout dévoiler, elle pourrait indiquer la partie du chemin qu'elle a fait et inviter les autres à effectuer leurs propres tests et à contribuer à sa recherche. C'est l'une des voies possibles.

Je comprends qu'il y a tout un aspect commercial à la chose. Tout le monde veut faire du profit sur le dos de tout le monde. Justement, est-ce le temps de le faire, surtout que c'est le gouvernement qui investit?

Travaux des subsides

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je remercie ma collègue la députée du Bloc québécois.

Malheureusement, le Parti vert n'est pas inclus dans les comités de la Chambre. Ma collègue la députée de Fredericton travaille toujours fort en vue de participer au Comité permanent de la santé.

Je suis d'accord avec ma collègue qu'il est nécessaire d'avoir de la transparence et d'avoir accès aux documents, particulièrement sur une question clé de notre réponse comme gouvernement, comme députés, à cette très grave pandémie.

Je veux poser une autre question à ma collègue. Qu'est-ce qu'elle pense...

• (1145)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je suis désolée d'interrompre la députée, mais la députée de Beauport—Limoilou doit avoir le temps de répondre. D'ailleurs, son intervention devra être brève.

Mme Julie Vignola: Madame la Présidente, j'aurais aimé entendre ce que ma collègue avait à dire.

Elle est venue travailler au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, cet été, et elle a posé des questions très pertinentes.

Je crois savoir où ma collègue s'en allait. C'est important de travailler de façon collaborative, pour le bien des Québécois, des Québécoises, des Canadiennes et des Canadiens. Pour ce faire, nous devons communiquer l'information et nous permettre, tant du côté de l'opposition que du côté du gouvernement, un regard et un pas de recul, afin de mieux planifier. On appelle cela reculer pour mieux...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Vancouver Kingsway a la parole.

[Traduction]

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, à titre de porte-parole du NPD en matière de santé, c'est un honneur de débattre de la motion à l'étude au nom de mes collègues.

Tous les députés s'entendent généralement pour dire que, depuis le début de 2020, la COVID constitue le plus grand défi de santé publique auquel le pays est confronté. Il s'agit de la pandémie la plus grave des 100 dernières années à l'échelle mondiale. Elle a une incidence marquée sur la santé de la population et a déjà causé 10 000 décès au Canada. La pandémie bouleverse les activités de la société et elle a, évidemment, un effet catastrophique sur l'économie du pays et sur le bien-être financier de millions de Canadiens. Elle entraîne de graves bouleversements et a des conséquences émotives, physiques et sociales. Elle met aussi en lumière des failles importantes du système de santé.

En mars, pendant la dernière session parlementaire, le comité de la santé a commencé à examiner, dans les grandes lignes, la pandémie et la réponse du gouvernement à la pandémie. Nous avons pour tâche d'examiner tous les enjeux relatifs à la COVID-19. Nous avons eu deux réunions par semaine, presque chaque semaine, jusqu'à la mi-juillet. Nous avons entendu beaucoup d'experts et d'intervenants, soit quelque 170 témoins: des épidémiologistes, des experts en maladies infectieuses, des responsables de la santé publique, des professionnels de la santé de toutes les disciplines, des représentants syndicaux, des urgentologues, des chercheurs et des

responsables internationaux. Voici quelques-unes des failles que leurs témoignages ont révélées.

Les Canadiens ont été horrifiés de voir les conditions lamentables dans lesquelles vivaient un grand nombre de personnes âgées. Ce fut une véritable hécatombe: 80 % des décès dus à la COVID-19 au Canada se sont produits dans des établissements de soins à long terme. C'est le pourcentage le plus élevé parmi tous les pays de l'OCDE. La situation était si grave qu'il a fallu faire intervenir l'armée en Ontario et au Québec. Les militaires ont fait des rapports détaillés sur des centaines d'exemples de mauvais traitements et de négligence à l'égard des personnes âgées, qui allaient de la malnutrition à l'alimentation forcée, en passant par la négligence. Des aînés étaient laissés seuls pendant des heures, alors qu'ils pleuraient de douleur, qu'ils macéraient dans leurs propres excréments, qu'ils étaient entassés à quatre dans une chambre sans aucun mécanisme adéquat de contrôle des infections, qu'on leur administrait des médicaments périmés et qu'on les laissait mourir seuls, sans qu'ils puissent voir leur famille.

Tout cela a mis au jour la fragilité, l'inefficacité et l'iniquité des avantages sociaux en matière de santé liés aux emplois. Des millions de Canadiens ont vu disparaître leur couverture pour des médicaments d'ordonnance, des soins dentaires et des services sanitaires connexes de toutes sortes. Ils se sont ajoutés aux dizaines de millions de Canadiens qui n'ont jamais été assurés pour les médicaments que leur médecin leur prescrit et pour les soins dentaires dont ils ont désespérément besoin. Le gouvernement actuel et tous ceux qui l'ont précédé, au niveau fédéral, ont toléré cette situation.

Ces rapports ont également mis au jour la mauvaise planification des gouvernements conservateurs et libéraux qui se sont succédé depuis 10 ans, lesquels n'ont pas su préparer le Canada à une grave situation d'urgence sanitaire. Les Canadiens ont été choqués de voir que les professionnels de la santé, les infirmières, les aides-soignants, le personnel hospitalier et les premiers intervenants ne disposaient pas de l'équipement de protection personnelle de base comme les masques, les gants et les blouses, parce qu'il y avait une pénurie au Canada en raison d'une mauvaise planification.

Nous savons que le gouvernement a dû se débarrasser de plus de 2,5 millions de pièces d'équipement de protection personnelle parce qu'on les avait laissées dans un entrepôt jusqu'à ce qu'elles deviennent périmées, à cause de la négligence des gouvernements conservateurs et libéraux qui ne s'étaient pas souciés de mettre en place un système de gestion et de contrôle des inventaires pour la réserve nationale d'urgence. Nous avons également frôlé une pénurie de respirateurs, et il s'en est fallu de peu que nos médecins des soins intensifs doivent faire un choix terrible, que certains pays ont dû faire d'ailleurs, entre ceux qui pouvaient voir accès à l'intubation nécessaire pour leur sauver la vie et ceux qui ne le pouvaient pas.

Travaux des subsides

• (1150)

Des études ont mis au jour les effets délétères de plusieurs décennies de politique commerciale néolibérale, qui ont rendu le Canada vulnérable et tributaire de pays comme la Chine et les États-Unis de Donald Trump pour s'approvisionner en produits et équipements médicaux de base qui étaient faits à l'étranger par des fabricants bas de gamme, sans aucune considération pour les risques que cela faisait peser sur la santé des patients canadiens qui en avaient besoin. Ces études ont également montré que le gouvernement libéral a pris la décision inexplicable et irresponsable de démanteler son excellent système d'alerte sanitaire d'urgence, le Réseau mondial d'information en santé publique, quelques mois seulement avant l'apparition de la pandémie au Canada, ce qui aurait pu nous faire épargner du temps, de la préparation et, en fait, de nombreux décès au Canada. Tout cela a fait ressortir l'ineptie de la décision prise au départ par le gouvernement conservateur de M. Harper de limiter les transferts en santé aux provinces à 3 %, alors que le coût des soins de santé au Canada augmente en moyenne de 5,2 % par an, ce qui a créé un problème de sous-financement chronique et de plus en plus grave de nos systèmes de santé provinciaux. Cette politique a été reconduite par le gouvernement libéral, qui avait pourtant promis de faire mieux, mais qui a simplement continué de sous-financer le secteur de la santé, avec les effets délétères que l'on connaît.

Pourquoi cette motion a-t-elle été présentée devant la Chambre des communes? Au moment de l'ajournement estival, le comité de la santé était en train de préparer un rapport et des recommandations au gouvernement, suite aux excellents renseignements qu'il avait reçus. Puis, le gouvernement a prorogé le Parlement à la mi-août. Cela a mis fin aux travaux du comité de la santé, et de tous les autres, et a effacé tous les témoignages qui avaient été recueillis.

À la reprise des travaux en septembre, nous avons dû recommencer à zéro. Nous avons eu un nouveau discours du Trône. Nous avons dû reconstituer les comités, réélire des présidents et des vice-présidents, adopter des règles de fonctionnement, et décider des travaux que nous voulions entreprendre.

J'aimerais faire une pause un instant pour parler de l'impact positif que les néo-démocrates ont eu sur le discours du Trône du point de vue de la santé. En collaborant avec le gouvernement, tout en défendant les intérêts des Canadiens, et pas ceux de notre parti, nous avons réussi à modifier le programme libéral qui proposait au départ d'accorder des congés de maladie seulement à ceux qui étaient atteints de la COVID-19 ou qui attendaient un diagnostic, si bien que le programme est maintenant accessible à tous les Canadiens qui ont une condition médicale les rendant plus vulnérables à la COVID-19. C'est ainsi que le nombre de Canadiens bénéficiant de congés de maladie est passé de quelques milliers à plusieurs millions, et cela, grâce au travail du NPD. Je m'en réjouis, notamment en tant que porte-parole en matière de santé, car il est très important que les Canadiens puissent s'absenter du travail lorsque leur santé le nécessite, surtout lorsqu'il s'agit d'une maladie infectieuse.

À cause de la prorogation décidée par les libéraux, le comité de la santé n'a pu se réunir que deux fois entre juillet et aujourd'hui, le 22 octobre. En ma qualité de porte-parole du NPD en matière de santé, je tiens à dénoncer publiquement cette prorogation inutile et inspirée de motifs politiques, qui a été manifestement imposée pour empêcher des comités d'enquêter sur divers scandales politiques du gouvernement libéral, y compris l'affaire UNIS. Je le dis parce que, dans une situation de pandémie mondiale, chaque journée, chaque

semaine et chaque mois comptent. Les Canadiens s'attendent avec raison à ce que les gens qu'ils ont élus s'occupent avant tout de leurs besoins en matière de santé et d'économie, et non des intérêts partisans du premier ministre, du Parti libéral ou de sa famille. Le comité de la santé a perdu un temps précieux, non seulement pour demander des comptes au gouvernement sur les décisions qu'il a prises, mais aussi pour formuler des recommandations constructives susceptibles d'améliorer le système de prestation des soins de santé aux Canadiens.

Que s'est-il passé au comité de la santé au cours des deux dernières réunions? Les libéraux ont proposé d'étudier des aspects précis de la pandémie, dont ses répercussions uniquement sur les établissements de soins de longue durée et uniquement sur la santé mentale, d'effectuer une étude distincte pour chacune de ces questions et de se limiter à ces deux questions. Il n'a pas du tout été question des témoignages que nous avons recueillis avant l'ajournement, sans doute parce qu'on avait prévu de ne pas en tenir compte. Les libéraux n'ont pas fait non plus de suggestions quant à la production de documents qui pourraient faciliter le travail du comité.

Au nom du NPD, j'ai donné avis de trois motions proposant une étude de ce qui suit, dans cet ordre. Premièrement, j'ai proposé de continuer notre étude sur la COVID-19, en adoptant tous les témoignages que nous avons entendus en 2020, afin de ne pas perdre cette information tout à fait essentielle. J'ai proposé de continuer notre étude sur la COVID-19, sans en limiter la portée, et de nous concentrer sur tout sujet de préoccupation.

• (1155)

J'ai également proposé de ne pas revenir sur des domaines déjà passés au crible et de se concentrer plutôt sur les questions les plus importantes et les plus productives pour préserver et protéger la santé des Canadiens aujourd'hui, que voici: où en est-on avec la mise au point de vaccins et l'accès des Canadiens à des vaccins éventuels? Quel sera le protocole de distribution des vaccins? Où en sont les traitements potentiels pour les personnes infectées par la COVID-19? Cette question est particulièrement importante, si jamais aucun vaccin n'est bientôt mis au point. Pourquoi les libéraux ont-ils démantelé le Réseau mondial d'information en santé publique et, surtout, qu'est devenu ce système d'alerte rapide essentiel? Que faut-il prendre en considération et de quelles ressources a-t-on besoin pour affronter la deuxième vague, qui est manifestement déjà là, et peut-être une troisième vague l'an prochain?

Où en est-on avec le dépistage et la recherche des contacts? On nous répète que ce sont deux éléments essentiels pour remporter toute bataille contre la transmission du virus. Est-il possible de définir des protocoles sûrs pour aider à réunir les familles cruellement séparées depuis des mois? Comment utiliser au mieux les meilleures données scientifiques et les conseils fondés sur des données probantes, qu'ils viennent d'organismes internationaux de la santé, d'autres pays ou de l'intérieur du Canada? Je propose que ce soit la priorité du comité de la santé, car la crise de la COVID est sans aucun doute le problème de santé le plus important qui frappe actuellement notre pays.

Travaux des subsides

Par ailleurs, j'ai également donné avis de deux autres motions sur des domaines importants que nous devons, à mon sens, étudier après que nous aurons terminé notre examen sur la COVID, peu importe quand. Le premier est le régime universel de soins dentaires, c'est-à-dire un service assuré pour tous les Canadiens, parce qu'environ 12 millions de Canadiens n'ont aucune assurance soins dentaires. Beaucoup d'autres ont une assurance insuffisante pour un aspect de la santé qui est depuis trop longtemps ignoré et traité comme une question personnelle pour les riches ou les personnes qui peuvent s'offrir cette couverture.

J'ai également proposé d'étudier la santé des Autochtones parce qu'ils se classent au dernier rang pour pratiquement tous les paramètres importants de la santé. Tous les parlementaires devraient avoir honte d'une telle statistique.

Du point de vue de la procédure, j'ai déposé deux motions pour demander la communication de documents au comité. Il s'agit de documents nécessaires pour comprendre les activités très secrètes du groupe de travail sur les vaccins nommé par les libéraux, qui est composé à la fois de représentants de l'industrie et d'entreprises qui n'ont pas déclaré leurs conflits d'intérêts, alors même qu'ils recommandent au gouvernement d'investir dans certains vaccins. L'autre motion concerne des détails sur le plan du gouvernement pour la vaccination des Canadiens, le jour où nous disposerons d'un vaccin.

J'exprimerai aussi ma déception que le ministre de la Santé ait refusé de répondre à ma question à la Chambre quand je lui ai demandé si les Canadiens auraient accès gratuitement aux vaccins. Le NPD est d'avis que ce devrait être le cas par souci de justice sociale et pour des motifs de santé publique. Les conservateurs ont déposé aujourd'hui à la Chambre une motion qui va dans ce sens.

Que s'est-il passé au comité? Les libéraux ont retardé l'examen de cette motion en faisant valoir qu'elle est trop vague, puis qu'elle n'est pas assez inclusive. Ils ne savent pas ce qu'ils veulent. Ils ont refusé catégoriquement de communiquer au comité quelque document que ce soit en prétendant principalement que leur gouvernement et les fonctionnaires sont beaucoup trop occupés pour qu'on leur demande de réunir ces données pour le Parlement.

Ils ont utilisé le temps précieux du comité de la santé pendant une pandémie pour faire obstruction en parlant pendant des heures afin d'éviter que cette motion soit mise aux voix, car ils savaient qu'une majorité des membres du comité et des partis, à savoir le Parti conservateur, le Bloc québécois et le NPD, l'approuvait. Rien n'a donc été fait sur le fond aux deux premières réunions du comité de la santé parce que les libéraux ont refusé de respecter la volonté de la majorité.

Je soulignerai maintenant deux faits importants. Premièrement, nous sommes en situation de gouvernement minoritaire. En 2019, les Canadiens, dans leur infinie sagesse, ont jugé bon de ne donner de majorité gouvernementale à aucun parti. Autrement dit, les Canadiens ont décidé démocratiquement que nous devons travailler ensemble afin de former une majorité sans égard à l'affiliation politique. Aucun parti ne peut opposer de veto dans ce Parlement.

Deuxièmement, le Parlement a besoin de la coopération des partis et des parlementaires. Les Canadiens veulent que nous fassions en sorte que le Parlement fonctionne. Ils s'attendent à ce que nous mettions de côté notre méfiance partisane, au moins dans une certaine mesure, pour arriver aux compromis nécessaires que dictent la raison et l'équité. Par conséquent, nous avons l'intention, avec mes

collègues du NPD, d'appuyer cette motion parce qu'elle exprime la volonté de la majorité des membres du comité de la santé.

• (1200)

Nous l'appuyons parce qu'elle replace la COVID-19 dans son juste contexte, c'est-à-dire comme la priorité numéro un du comité de la santé. Je l'appuie parce qu'elle permettrait au comité de focaliser son attention sur tout secteur qui nous paraît important, comme c'était déjà le cas lors de la première session. Elle permettrait à chaque parti de convoquer un nombre égal de témoins à chaque réunion, ce qui nous permettrait d'entendre des points de vue divers et variés et de convoquer des témoins qui représentent les domaines qui nous intéressent plus particulièrement. Elle permettrait aussi à chaque parti de convoquer des témoins dans les domaines qu'ils veulent mettre en lumière, que ce soient les tests rapides, la santé mentale, les soins de longue durée ou le développement de vaccins. Toutes ces priorités ont été identifiées par les partis en comité, y compris par les libéraux.

La motion permettrait au comité d'avoir accès aux documents qui sont raisonnablement nécessaires pour lui permettre de demander des comptes au gouvernement. Au sujet de la divulgation de documents, le premier ministre s'est engagé auprès des Canadiens, lors de son élection en 2015, à avoir un gouvernement « ouvert par défaut ». Il s'est engagé à ne plus museler les scientifiques et les fonctionnaires. Il a aussi promis que son gouvernement serait transparent et qu'il n'aurait pas recours aux stratagèmes du secret et du caviardage qui étaient devenus la marque de commerce du gouvernement Harper qui l'avait précédé.

Comme les temps ont changé! Que de fois cet engagement a été rompu par le gouvernement libéral qui, aujourd'hui, ne cesse de refuser de produire des documents, les caviarde lourdement et viole les consignes selon lesquelles ce caviardage doit être fait par le conseiller juridique parlementaire et pas par des fonctionnaires. Cela ne peut pas durer.

Les comités ont le droit et le devoir d'ordonner la production de documents non caviardés ou tout au moins caviardés dans les formes. C'est un pouvoir essentiel que les comités détiennent depuis longtemps dans un gouvernement démocratique et responsable. Il est crucial de pouvoir demander des comptes au gouvernement. Lorsque le gouvernement refuse de divulguer des documents ou qu'il les caviarde lourdement, comme cela arrive malheureusement trop souvent avec ce gouvernement libéral qui veut éviter des scandales politiques, il ne fait qu'entacher sa propre réputation et saper l'autorité du Parlement.

Contrairement à ce que les libéraux ont prétendu et qu'ils vont certainement continuer de prétendre aujourd'hui, la divulgation de documents au Parlement n'est pas un fardeau supplémentaire qu'on inflige aux fonctionnaires uniquement quand ça arrange le gouvernement ou que les documents n'ont pas beaucoup d'importance. C'est un devoir crucial qui incombe en tout temps à tout gouvernement honnête et responsable.

Travaux des subsides

J'observe que cette motion autorise le caviardage pour des raisons relatives à la sécurité nationale, à la protection de la vie privée et, dans le cas du groupe de travail sur les vaccins, à la protection de l'intégrité des négociations contractuelles et autres. Je pense que nous sommes prêts à prendre en considération d'autres amendements, si les libéraux font des propositions raisonnables. La divulgation de ces documents correspond à une demande tout à fait raisonnable et responsable du comité de la santé, dans l'exécution de son mandat.

En résumé, mes collègues NPD et moi-même avons l'intention d'appuyer fièrement cette motion, tout en regrettant d'avoir dû la faire remonter jusqu'à la Chambre. Je tiens à remercier ma collègue de Calgary Nose Hill d'avoir pris l'initiative de la présenter aujourd'hui.

J'ai hâte de travailler avec elle et avec tous mes collègues du comité de la santé, dans l'intérêt de tous les Canadiens. Nous faisons cela parce que la santé des Canadiens est notre souci principal, et parce que l'intégrité du Parlement, que sous-tendent les valeurs de transparence, de reddition de comptes, de démocratie et de bonne gouvernance, l'exige.

• (1205)

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Madame la Présidente, j'ai travaillé aux côtés du député de Vancouver Kingsway au sein du comité du commerce, dont j'étais le président. Nous avons prouvé qu'il est possible de collaborer afin d'arriver à un « oui » dans le dossier de l'accord commercial avec la Corée du Sud. Nous avons travaillé avec les néo-démocrates et les libéraux, et nous sommes arrivés à nous entendre. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres de ce qui peut se passer en comité.

Le député entrevoit-il une avancée du côté des libéraux, qu'il s'agisse d'amendements, d'améliorations ou de suggestions, qui pourrait aboutir à un « oui »?

M. Don Davies: Madame la Présidente, j'ai beaucoup aimé moi aussi travailler avec le député sur des questions de commerce. Il a tout à fait raison. Un gouvernement minoritaire exige de la collaboration. Jusqu'à présent, j'ai entendu les libéraux refuser carrément de produire tout document et — je le dis en toute déférence — formuler des arguments complètement trompeurs.

Pensons par exemple à l'extrait suivant de la motion:

Que le Comité permanent de la santé reçoive instruction de mener une étude sur la situation d'urgence à laquelle les Canadiens font face avec la deuxième vague de la pandémie de la COVID-19, et que cette étude évalue et examine tout enjeu pertinent, y compris, sans s'y limiter [...]

La motion se poursuit avec une liste d'enjeux. Les libéraux ne cessent de dire qu'il s'agit d'une motion extrêmement vaste qui nous obligerait à étudier tous ces enjeux. En lisant la motion, on voit bien que cette affirmation est trompeuse. La motion permet au comité de se pencher sur les questions de son choix. La motion ne fait que présenter une liste d'enjeux qui pourraient être étudiés.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Vancouver Kingsway de son discours.

Nous nous entendons sur plusieurs choses, notamment le fait que nous avons devant nous un gouvernement qui pratique de toute évidence une politique de dissimulation de l'information pour camoufler ses scandales. Le gouvernement ne veut pas collaborer, contrairement à ce qu'il avait annoncé. Nous sommes d'accord sur tout cela.

J'ai une question relative aux transferts en santé. Les gens du NPD parlent souvent de centralisation et de normes nationales. Dans le cadre des travaux qui seront permis par l'adoption — je l'espère — de cette motion, quelle sera la position de mon collègue quand viendra le temps de parler des transferts en santé?

Ne croit-il pas qu'il serait beaucoup plus efficace d'augmenter rapidement les transferts en santé, qui sont dramatiquement bas depuis de nombreuses années, plutôt que d'empiéter sur des champs de compétence et d'imposer des normes nationales, entre autres pour les CHSLD, sujet qu'il a abordé?

[Traduction]

M. Don Davies: Madame la Présidente, le Bloc québécois et le NPD craignent tous deux que le gouvernement fédéral sous-finance les provinces, et j'en ai parlé dans mon discours. Nous aimerions aussi que le gouvernement fédéral augmente les transferts en santé aux provinces pour qu'ils suivent au moins le taux de croissance, qui se situe à environ 5,2 % par année.

Bien que le gouvernement fédéral a la responsabilité de financer le système de santé, je conviens, comme mon collègue, qu'il faut laisser les provinces décider de la meilleure façon de fournir ces services. Je crois au principe de la Loi canadienne sur la santé voulant que tous les Canadiens aient accès à des soins de santé relativement semblables. Le gouvernement fédéral peut établir des normes de base générales pour s'assurer que les transferts de fonds aux provinces seront utilisés aux fins prévues. Nous pouvons ensuite laisser les provinces décider de la meilleure façon d'offrir ces services. Il ne faut pas envoyer de l'argent en Alberta...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous passons aux questions et observations. Le député de Thunder Bay—Rainy River a la parole.

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Madame la Présidente, nous voici aujourd'hui à débattre des travaux du comité de la santé. J'en conviens, l'esprit a été à la collaboration dans le passé, et j'espère qu'il le restera. Cependant, les députés de l'opposition doivent savoir que, par cette motion, ils demandent une tonne de documents, notamment des courriels, des notes de service, des notes et autres dossiers. Cela pose problème, ne serait-ce qu'à cause de l'énorme quantité de documents que cela suppose.

Le député a parlé de compromis. Moi aussi, j'aimerais bien qu'on parvienne à un compromis. Le député ne conviendrait-il pas que, pour que le comité reprenne ses travaux, qu'il fonctionne efficacement et dans un esprit de collaboration, il nous faudrait une demande plus raisonnable quant à la quantité de documents que nous devons fournir?

• (1210)

M. Don Davies: Madame la Présidente, nous avons justement eu deux réunions où c'est exactement ce que nous avons tenté de faire. Je renvoie la balle à mon collègue et je demande aux libéraux de proposer un amendement. Voyons quels documents ils proposent de présenter. Ils n'ont pas envoyé le moindre document. S'ils estiment que la motion exige la production d'un trop grand nombre de documents, je leur demande de proposer une autre motion. Jusqu'à présent, les libéraux ont simplement refusé de produire quoi que ce soit.

En passant, cette motion vise la production de documents dans des domaines bien précis. Nous voulons des documents sur le système d'alerte rapide du Réseau mondial d'information en santé publique, les tests, l'équipement de protection individuelle, ainsi que le développement et la distribution de vaccins. Voilà les domaines qui nous intéressent. Il s'agit d'une recherche ciblée dans des domaines qui sont extrêmement importants aux yeux des Canadiens. Ceux-ci veulent savoir si nous sommes prêts pour la prochaine vague, où nous en sommes au sujet des tests, si nos professionnels disposent de suffisamment d'équipement de protection individuelle, et où nous en sommes au sujet des vaccins.

Je mets les libéraux au défi de me dire pourquoi, à leur avis, le comité ne devrait pas avoir accès aux documents concernant ces domaines. S'ils veulent en réduire le nombre à un niveau raisonnable, je serais heureux de les écouter.

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais donner à mon collègue l'occasion d'expliquer davantage ce qu'il a dit dans sa réponse à la question précédente.

Il a fait une observation sur la production de documents, en affirmant que les comités ont le droit d'exiger des documents mais que le comité en question n'en obtient pas. Nous avons dû présenter cette motion à la Chambre des communes pour effectivement obtenir ces documents. Toutefois, les libéraux affirment ne pas pouvoir donner suite à cette demande.

J'aimerais que mon collègue nous donne une idée de la raison pour laquelle le moment de cette demande d'information est important et pourquoi il faut présenter une motion à la Chambre des communes pour exiger que les libéraux rendent des comptes concernant les délais de production de certains documents.

M. Don Davies: Madame la Présidente, nous sommes ici parce que, plutôt que de proposer des modifications à la motion pour dissiper leurs préoccupations, les libéraux font de l'obstruction au comité de la santé en parlant sans arrêt, ce qui empêche les membres du comité d'accomplir quoi que ce soit.

Pourquoi cette demande de production de documents est-elle si importante? C'est parce que les libéraux ont dissous le Réseau mondial d'information en santé publique, qui était le seul système d'alerte précoce au Canada en cas de pandémie. Il pourrait y avoir une autre pandémie. J'aimerais savoir où nous en sommes à cet égard et j'estime que le Parlement devrait aussi le savoir.

Concernant le dépistage, comme je l'ai dit dans mon intervention, les experts affirment que pour faire cesser la transmission du virus, il faut établir des protocoles concernant les tests et la recherche des contacts. Où en sommes-nous à ce sujet?

Pour ce qui est de l'équipement de protection individuelle, inutile de répéter à quel point il est important que les professionnels de la santé en disposent en quantité suffisante, ce dont nous ne sommes pas encore convaincus. Évidemment, le principal enjeu est l'élaboration et la distribution d'un vaccin. L'ensemble des Canadiens, soit 37 millions d'entre nous, attendent un vaccin car il s'agit du seul moyen de revenir à la normalité et à la santé...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous poursuivons les questions et observations. La députée de Winnipeg-Centre a la parole.

Travaux des subsides

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais exposer certains renseignements à mon collègue avant de lui poser ma question.

À lui seul, le centre-ville de Winnipeg compte plus de 300 cas de COVID-19, dont une éclosion massive à une résidence pour personnes âgées. Des personnes décèdent. Le taux de résultats positifs au test de dépistage dans la région métropolitaine de Winnipeg est de 6,3 %. Il a neigé. Tous les refuges sont situés dans Winnipeg-Centre. Je crains que la COVID frappe les refuges à tout instant. Nous vivons une crise et les gens meurent.

En quoi l'obstruction continue des libéraux, leur refus de produire les documents demandés et, plus récemment, leurs menaces de déclencher des élections mettent-ils encore plus en danger la vie des Canadiens, en particulier de ceux qui sont déjà exposés à des risques accrus?

M. Don Davies: Madame la Présidente, faire de l'obstruction par rapport au scandale de l'organisme UNIS, c'est une chose, car cela relève de la politique. Par contre, faire de l'obstruction au comité de la santé pour nous empêcher de travailler au dossier de la plus importante urgence de santé publique touchant les Canadiens, c'est inexcusable.

Avant de conclure, je tiens à mentionner que la motion autorise le gouvernement à caviarder les documents requis pour des raisons liées à la sécurité nationale ou à la protection de la vie privée et pour ne pas entraver les négociations contractuelles. Ainsi, la motion ne compromettrait pas les secrets commerciaux. Le gouvernement dispose d'une marge de manœuvre amplement suffisante pour biffer les renseignements délicats contenus dans ces documents.

Bref, pendant que les libéraux font de l'obstruction, le NPD et les autres partis veulent commencer à étudier le dossier de la COVID-19. J'estime qu'il est inexcusable que le Parti libéral cherche à protéger ses propres intérêts politiques en tentant de cacher ces documents des parlementaires de crainte qu'ils révèlent des choses embarrassantes à leur sujet plutôt que...

● (1215)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le député de Foothills a la parole.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Madame la Présidente, je suis ravi d'aborder cet enjeu très important. En fait, je crois qu'aucun autre enjeu n'est plus important que l'étude sur la pandémie de COVID-19 et ses répercussions sur les Canadiens.

Je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis.

Travaux des subsides

Avant d'entrer dans le vif de mon intervention d'aujourd'hui, je tiens à dire que j'ai écouté avec intérêt les arguments du Parti libéral en réponse aux allocutions de notre chef et de la députée de Calgary Nose Hill à l'ouverture de ce débat. Je trouve qu'il est complètement ridicule d'entendre la ministre de la Santé affirmer que le gouvernement libéral ferait preuve d'irresponsabilité s'il changeait de tactique au beau milieu du combat. Je suis très heureux que sir Julian Byng et Arthur Currie n'aient pas partagé le point de vue des libéraux. Lorsque la bataille de la crête de Vimy faisait rage et que des centaines de milliers de soldats mouraient, ils ont inventé le barrage roulant au milieu des combats afin de prendre le contrôle de la crête de Vimy. Je demande à la ministre de la Santé de revoir sa position à ce sujet et peut-être s'inspirer de *L'Art de la guerre* de Sun Tzu et non du colonel Custer lorsqu'elle met la vie des Canadiens en danger.

De nombreux députés libéraux disent que cette motion entraînerait la divulgation de secrets commerciaux de sociétés et d'ententes conclues avec des sociétés canadiennes. Détail intéressant, il y a quelques jours seulement, un arrêté d'urgence a été signé pour accorder à la ministre de la Santé le pouvoir de demander à des sociétés et à des entreprises pharmaceutiques du Canada de fournir des documents relativement à la COVID-19. Quelle hypocrisie!

Pourquoi la ministre de la Santé soutient-elle ici aujourd'hui que nous ne devrions pas demander des documents du gouvernement parce que ceux-ci n'ont pas d'importance alors qu'elle se donne elle-même de nouveaux pouvoirs pour faire exactement la même chose auprès de sociétés et d'entreprises pharmaceutiques canadiennes?

Les libéraux soutiennent qu'en demandant ces documents, nous allons rendre les ententes publiques; la ministre va faire exactement la même chose. Encore une fois, quelle hypocrisie!

Les habitants de ma circonscription me disent qu'ils veulent une stratégie. Ils veulent que le gouvernement libéral nous dise comment il entend gérer la crise de la COVID et la pandémie. Quand le premier ministre a prorogé, cette mesure était la dernière étape d'une façon de faire très prévisible. Lorsque les Canadiens ont eu le plus besoin de leurs élus pour les aider à faire face à l'une des plus graves menaces que nous ayons connues en une génération, cette pandémie, le premier ministre a commencé par fermer le Parlement, puis il l'a prorogé. Maintenant que nous sommes enfin de retour, il bloque le travail des comités: l'éthique, les finances et, maintenant, la santé. Ensuite, quand il n'obtient pas ce qu'il veut, il menace de tenir des élections en pleine pandémie.

Quand la prorogation a été décidée, l'idée était de repartir à zéro, c'est-à-dire de revenir en sachant clairement la direction que prendrait le Canada. Il n'en est rien. Nous avons perdu des mois de temps parlementaire pour rien. Tout ce que nous avons vu dans le discours du Trône, ce sont des promesses libérales non tenues, mais rassurées. Nous n'avons vu aucun plan en ce qui concerne l'accès aux vaccins ou l'accès à des tests de dépistage rapide. La seule chose que nous voyons pour l'instant avec le gouvernement libéral, c'est la planification d'une autre série de fermetures d'entreprises dans tout le Canada. Notre économie n'en a pas les moyens. Les fermetures ne peuvent pas être la seule solution de rechange, nous ne pouvons pas nous le permettre. D'autant que nous savons que d'autres pays utilisent d'autres solutions.

L'Allemagne, le Japon, l'Autriche et l'Islande utilisent tous une technologie des tests de dépistage rapide et ils réduisent la durée de la quarantaine pour que les entreprises restent ouvertes, tout comme les écoles, pour que les familles ne soient pas séparées, pour que les

régions et les collectivités restent reliées entre elles, et pour pouvoir relancer le transport aérien et le tourisme. Cependant, au Canada, nous sommes nettement à la traîne par rapport à d'autres pays. Nous utilisons la quarantaine de 14 jours que la plupart de nos partenaires n'utilisent pas. En fait, plus de 80 pays utilisent cette nouvelle technologie, mais le Canada n'en fait pas partie. Il est très difficile pour nous de retourner voir nos concitoyens et de leur dire, « Vous savez quoi? D'autres pays ont cette technologie ». Nous ne sommes pas obligés d'en passer par 14 jours de quarantaine ou des fermetures. La plupart des entreprises n'y survivront pas.

● (1220)

Comment pouvons-nous regarder nos concitoyens en face et leur dire que nous pourrions utiliser cette technologie de tests de dépistage rapide, ou même des tests réalisés à la maison, mais que nous préférons ne pas le faire? Cette décision témoigne d'un complet décalage avec ce qui se passe dans nos collectivités. Je vais vous donner un petit exemple. Dans ma circonscription, Foothills, comme beaucoup de mes collègues dans la leur, j'ai mis sur pied un groupe de travail pour la relance économique. Nous avons interrogé des centaines d'entreprises de la circonscription. Nous voulions leur offrir un guichet unique auquel poser des questions, autrement dit, être une ressource au sujet des programmes fédéraux et provinciaux, afin qu'elles sachent ce qui leur est proposé. Ce que j'ai trouvé très intéressant, quand nous avons interrogé ces entreprises, c'est que moins de 30 % d'entre elles ont eu accès, ou droit, à des programmes fédéraux comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, le Programme de subvention salariale ou même le programme de subvention au loyer, dont nous savons que c'est un parfait échec. Depuis des mois, les libéraux promettent de modifier ces programmes pour les rendre plus généralement accessibles.

Ce n'est pourtant pas ce qui se passe au sein de ma circonscription, une collectivité rurale du Sud de l'Alberta où ce type d'entreprises n'ont pas accès aux programmes en question. Ce dont ces entreprises ont besoin, c'est de pouvoir demeurer ouvertes et de maintenir les emplois de leurs travailleurs afin qu'ils puissent continuer à subvenir aux besoins alimentaires de leur famille. Le dépistage rapide est un exemple parfait de la façon dont nous pourrions y parvenir. Je m'interroge sur le fait que cette technologie est utilisée dans d'autres pays, mais pas ici au Canada. C'est le principe de base de la motion dont il est question aujourd'hui. Nous souhaitons nous pencher sur ce qui a mené à la situation que nous vivons actuellement. Quelles décisions le gouvernement libéral a-t-il prises pour nous amener au point où nous en sommes?

Nous pouvons nous servir de cette motion comme point d'ancrage pour la suite. Quelle technologie permettant de fabriquer des vaccins a été examinée? Sommes-nous près de pouvoir effectuer du dépistage rapide, ou du dépistage à domicile? Quelles ont été les répercussions de la COVID-19 sur la santé mentale? Voilà les enjeux dont nous voulons débattre, et qui ont été discutés de manière bien timide au comité de la santé.

Or, à quoi avons-nous eu droit jusqu'à maintenant? À de l'obstruction ridicule de la part des députés libéraux au comité de la santé. On nous a dit que ces documents représentaient trop de travail, que le week-end de l'Action de grâce devrait être un congé et qu'on n'avait vraiment pas envie de faire cela maintenant.

Ces membres du comité de la santé savent-ils seulement pourquoi ils sont ici? Ils ont été élus pour se rendre à la Chambre des communes et pour se mettre au travail. Tant pis s'il faut passer un week-end ou une soirée de séance à lire des documents qui s'avèrent pertinents pour la santé et la sécurité des Canadiens. C'est justement pour cela qu'on nous a envoyés ici et les excuses ne tiennent pas.

Deux autres membres libéraux du comité de la santé ont dit que les caractères du texte des motions étaient trop petits et qu'ils n'arrivaient pas à les lire. Est-ce une blague? Étaient-ils vraiment sérieux? Il suffit d'agrandir l'image. Ils disent qu'accéder à ces documents demandera trop de temps aux fonctionnaires. Je suis très fier de ce que font les fonctionnaires depuis le début de la pandémie et de la façon dont ils ont répondu aux demandes. Pour créer certains des programmes, il aurait normalement fallu des mois, voire des années, mais les fonctionnaires ont réussi à le faire parfois en quelques jours, et même en quelques heures. Je les en félicite. Cependant, il est possible de marcher et de mâcher de la gomme en même temps, et il ne faut pas beaucoup de temps pour faire une recherche sur l'ordinateur et appuyer sur « imprimer ». C'est ce que nous demandons aux fonctionnaires de faire dans ce dossier. Je comprends que la tâche est lourde, mais je suis prêt à m'occuper d'examiner ces documents. Que les libéraux bloquent l'accès à ces renseignements essentiels pour les Canadiens est inacceptable. Il est crucial que nous gardions les entreprises ouvertes et que nous permettions à l'industrie aérienne de redécoller. Ce qui est évident, c'est que les tests de dépistage rapide ouvriraient la voie à la relance économique.

En terminant, je trouve extrêmement frustrant que les libéraux bloquent ce débat, cette discussion et cette étude d'une grande importance au comité de la santé, mais il semble que l'hostilité du gouvernement à l'égard de la vérité n'ait d'égal que le penchant du premier ministre pour les manquements à l'éthique et la corruption.

• (1225)

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Ce que je trouve intéressant de cette motion, c'est que le Comité permanent de la santé se pencherait sur l'insuffisance des transferts en santé. Nous en avons beaucoup parlé depuis le discours du Trône et j'ai justement reçu une communication d'un citoyen de ma circonscription qui me disait à quel point le gouvernement fédéral avait délaissé les aînés et contribué à leur appauvrissement.

Je lui ai répondu que nous devrions bien entendu augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse dès l'âge de 65 ans, au lieu de 75 ans. Je lui ai aussi parlé de l'importance de l'augmentation des transferts en santé puisque les aînés sont soutenus par les systèmes de santé des provinces et du Québec.

J'aimerais entendre mon collègue à ce sujet.

[Traduction]

M. John Barlow: Madame la Présidente, ma collègue a parfaitement raison. L'une des questions sur lesquelles nous voulons nous pencher dans le cadre de l'étude du comité de la santé est celle des transferts en santé et des répercussions de la COVID sur les établissements de soins de longue durée et les centres pour aînés.

Travaux des subsides

Ma circonscription est l'une de celles qui comptent le plus d'aînés au Canada. Par conséquent, la santé des aînés est d'une importance capitale pour les habitants de Foothills et moi. Bien sûr, nous voulons notamment veiller à ce que les provinces disposent des ressources nécessaires pour effectuer le travail qui relève de leur compétence.

Je trouve intéressant que les libéraux continuent à vouloir étudier des choses qui ne relèvent pas de la compétence fédérale. Ils veulent continuer à envahir les champs de compétence des provinces et à imposer leur volonté, mais nous devrions examiner le rôle du gouvernement fédéral pour que les provinces disposent des ressources fédérales dont elles ont besoin pour faire le travail qu'on leur demande d'accomplir.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je vais citer une publication tirée de Twitter, ce que je fais très rarement. En réalité, je crois que c'est la première fois. Elle provient du compte de Flavio Volpe, un chef de file de l'industrie, qui fait constamment la promotion des industries partout au Canada pour appuyer sans réserve ce qui se passe. Il a publié le gazouillis suivant: « La réponse du Canada à la pandémie de COVID-19 a été louangée partout dans le monde parce que nous n'avons pas politisé ce qu'il fallait faire, nous avons tout simplement agi. De toute urgence. Ensemble. De façon sécuritaire. » Cet homme craint que cette question très importante pour les Canadiens commence à se politiser.

Le député demande beaucoup d'informations, mais nous devons nous préoccuper de la protection des chaînes d'approvisionnement. On demande une très grande quantité de renseignements à un moment où les fonctionnaires travaillent avec les provinces, les territoires, des dirigeants autochtones et beaucoup d'autres intervenants. La priorité est de lutter contre la pandémie de COVID-19. Étant donné que nous disposons déjà de beaucoup d'information, le député ne convient-il pas qu'il est tout à fait déraisonnable de demander tous ces documents et d'accorder seulement 15 jours pour les fournir?

M. John Barlow: Madame la Présidente, je suis totalement en désaccord avec ces affirmations. Le seul parti qui a politisé la COVID-19 est le Parti libéral.

Si les libéraux sont si fiers des programmes qu'ils ont instaurés au cours des derniers mois, alors pourquoi font-ils de l'obstruction au comité de la santé? Pourquoi n'autorisent-ils pas la divulgation de ces documents? S'ils sont si fiers de ce qu'ils ont accompli, qu'ont-ils à cacher? À leur place, je serais ravi de montrer le fruit de mes efforts et de dire à tous ceux et celles qui voudraient bien l'entendre: « Regardez ce que j'ai réussi à faire. » Si c'est le cas et que les documents sont divulgués, puis, après les avoir consultés, nous constatons que tout va dans la bonne direction, alors tout sera correct.

J'aimerais savoir, tout comme les Canadiens veulent savoir, si le pays va dans la bonne direction. Sommes-nous en train d'échouer? Sommes-nous en train de perdre? Si oui, que devons-nous changer pour aller dans la bonne direction? Dans quelle direction devons-nous aller?

Voilà ce que mon parti demande. Mon parti ne politise pas cet enjeu. Les députés de mon parti font ce que les habitants de leur circonscription respectives leur demandent de faire.

Travaux des subsides

[Français]

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais savoir si mon collègue est d'accord avec moi pour affirmer que les transferts en santé doivent être augmentés. J'ai l'impression que tout le monde à la Chambre le pense. Toutefois, nous n'arrivons pas à nous entendre à cet égard. On fait de belles promesses, mais on ne les tient pas.

De 1958 à 1977, le gouvernement fédéral assumait 50 % des coûts liés aux dépenses en santé. De 1977 à 2004, il n'y avait aucun minimum. On a décidé que cela irait au gré du gouvernement fédéral. En 2004, l'ancien premier ministre Paul Martin a décidé qu'il fallait un minimum, un plancher, qu'il a fixé à 6 % d'augmentation par année. Cela a été en vigueur de 2004 à 2017. Depuis 2017, le minimum est de 3 % par année, mais cela croît selon l'augmentation du PIB.

En 2012, le directeur parlementaire du budget disait que le fédéral était près de mettre les provinces en faillite. Il disait que le gouvernement ne tenait pas compte du vieillissement de la population. Selon lui, Ottawa assure la viabilité financière à long terme de ses finances, mais compromet celle des provinces.

J'aimerais savoir ce que mon collègue en pense. Sommes-nous encore dans une situation où le fédéral appauvrit les provinces?

● (1230)

[Traduction]

M. John Barlow: Madame la Présidente, je serai bref.

J'estime que le gouvernement libéral a refilé aux provinces une grande part des responsabilités associées à la gestion de la pandémie et il lui incombe de veiller à ce que les provinces aient les ressources nécessaires pour assumer ces responsabilités.

[Français]

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Madame la Présidente, je tiens à souligner l'excellente intervention de mon collègue albertain.

Dans le fond, il nous dit que le travail le plus important que nous avons à faire à la Chambre, c'est d'accompagner la population canadienne et de prendre des mesures efficaces pour contrer la pandémie.

C'est exactement ce dont il est question aujourd'hui. La motion qui est à l'étude vise essentiellement à demander au Comité permanent de la santé de tout faire pour que la réponse du gouvernement soit efficace. Nous devons poser des gestes efficaces pour lutter contre la pandémie et faire preuve de transparence.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est le manque de transparence et de mesures efficaces pour lutter contre la pandémie. Est-ce que chaque député est d'accord aujourd'hui pour dire que nous sommes au Parlement canadien pour nous assurer que le gouvernement vient en aide aux entreprises?

Je pense par exemple à Autocar Excellence de Bellechasse, une entreprise qui a de beaux autocars flambants neufs à Bellechasse, mais qui ne peut s'en servir pour des raisons évidentes. Je pense aussi à la société Prevost de Sainte-Claire, qui fabrique ces autocars, pour lesquels la demande est très faible alors que la pandémie repart de plus belle.

Notre rôle à nous est d'atténuer les conséquences de la pandémie, particulièrement en matière de santé. Le Comité permanent de la

santé a un travail important à faire et c'est ce qu'on lui demande aujourd'hui. Malheureusement, on voit que les libéraux semblent cacher quelque chose. Dans le fond, s'ils sont si fiers de leur gestion de la pandémie, ils devraient nous ouvrir leurs livres pour nous permettre de voir ce que nous pouvons améliorer et comment.

Il faut dire qu'au mois de janvier, quand les conservateurs sonnaient l'alarme pour annoncer ce qui s'en venait, la ministre de la Santé disait que la fermeture de la frontière n'était pas un outil très efficace pour lutter contre la pandémie. Or, c'est par la frontière que la pandémie est arrivée. Dès le départ, le gouvernement s'est fait prendre les culottes baissées, comme on dit par chez nous.

Ce que nous voulons, c'est pouvoir mieux réagir. Lors de la première vague, les mesures qui ont été prises étaient improvisées, privant les gens de leur motivation à conserver leur emploi.

Ensuite, les libéraux ont commencé à donner des contrats à leurs petits amis. Hier, nous avons tenu un vote sur l'affaire *WE Charity*. Lorsque les libéraux ont senti la soupe chaude en comité, ils ont fermé le Parlement et le ministre des Finances a démissionné. Hier, ils ont brandi l'ultime menace, celle de déclencher une élection générale. Comme le disait mon collègue, les libéraux disaient « WE » à un scrutin destiné à cacher un scandale.

Nous voulons aller au fond des choses en exigeant de la transparence et en luttant efficacement contre la pandémie. C'est notre travail en tant que parlementaires. Les députés, qu'ils soient bloquistes ou néo-démocrates, disent aujourd'hui qu'ils veulent travailler ensemble pour s'assurer que la réponse du gouvernement est efficace.

Le gouvernement nous a présenté un discours du Trône cet automne dans lequel il y avait beaucoup de priorités. Encore une fois, cependant, il allait dans toutes les directions en ne proposant rien de clair ni de mesures efficaces de dépistage.

Or, nous voulons de telles mesures. À l'heure actuelle, certaines personnes reçoivent un diagnostic de COVID-19 et doivent rester chez elles. Plus vite on pourra dépister les cas, plus vite on pourra permettre à ces personnes de continuer à faire rouler l'économie: pensons notamment ici aux gens qui ont des enfants.

On passe sous silence tous les effets indirects de cette pandémie. Pensons à l'isolement que vivent les aînés et bien des personnes. C'est la raison pour laquelle le gouvernement doit avoir la réponse la plus efficace possible. Nous, les députés conservateurs et des autres partis de l'opposition sommes prêts à travailler pour mettre en place des mesures efficaces. Malheureusement, comme je le disais, nous nous heurtons à l'opacité du Parti libéral, lequel semble vouloir cacher quelque chose.

Dans l'actualité cette semaine, on apprenait que des amis du Parti libéral avaient obtenu des contrats d'approvisionnement pour de l'équipement médical vendu pratiquement au double du prix courant. On comprend donc que les libéraux veulent cacher des choses.

Il n'y a pas que des vies qui sont en jeu, il y a aussi les montants colossaux qui sont investis présentement pour lutter contre la pandémie. C'est une raison de plus pour faire preuve de vigilance et mettre en place des mesures efficaces. Le cafouillage libéral dans la gestion de la pandémie rend le travail de l'opposition encore plus important.

● (1235)

Malheureusement, comme on le voit bien, les partis ont les mains liées, parce que les libéraux semblent avoir quelque chose à cacher.

Travaux des subsides

Ce qu'on demande dans la motion d'aujourd'hui, c'est de mettre en place des outils efficaces. Que ce soit en Alberta, au Québec ou ailleurs, on a besoin de mesures ciblées, qu'il s'agisse du dépistage, de vaccins efficaces ou de traitements, afin d'aider les provinces et le réseau de la santé, qui est fortement éprouvé, à relever ce défi.

Au moment où ils disaient qu'il n'y avait pas de menace, les libéraux ont envoyé du matériel médical en Chine. C'est un peu choquant. Ils ont envoyé des centaines de milliers de masques, de gants et de blouses de notre réserve à l'étranger. Quelques semaines ou quelques mois plus tard, nous étions en pénurie. De plus, on avait un système d'alerte précoce en cas de pandémie, mais il a été fermé avant la pandémie.

Alors, non seulement le gouvernement n'a pas mis les bons outils en place, mais il a pris des mesures qui se sont avérées contre-productives. C'est pourquoi il est important de laisser le Comité permanent de la santé faire son travail. À partir de maintenant, comment peut-on travailler de manière constructive pour faire en sorte que le gouvernement ait une réponse efficace pour contrer la pandémie et soutenir les entreprises, les familles, le réseau de la santé et les provinces?

Nous croyons qu'il est important de s'assurer que la frontière est étanche. On a encore vu, cette semaine, des milliardaires américains venir se promener dans des foyers d'infection. Comment se fait-il que la ministre de la Santé du Canada ait laissé ces gens entrer et constituer un risque pour les autres, alors qu'on sait que les Canadiens sont confinés et qu'on limite leurs activités? De plus, les Canadiens qui reviennent ici doivent se mettre en quarantaine. Nous ne voulons pas qu'il y ait deux poids, deux mesures. Ce sont des questions légitimes que se posent les députés de l'opposition. Nous demandons des réponses au gouvernement et nous faisons face à un mur opaque.

Au sujet du masque, d'ailleurs, le gouvernement disait au départ qu'on ne savait pas si c'était efficace. En fait, il déconseillait même le port du masque, alors qu'on sait maintenant que c'est un outil qui sert à mettre toutes les chances de son côté. Justement, ce que nous voulons faire au Comité permanent de la santé, c'est mettre toutes les chances de notre côté pour qu'on ait des mesures efficaces.

Par ailleurs, nous voulons accélérer les mécanismes de dépistage. Je reviens là-dessus, car c'est important. Comme mon collègue le mentionnait, plusieurs pays ont un ensemble de mécanismes permettant aux gens d'obtenir un diagnostic rapidement et de prendre les mesures nécessaires lorsqu'ils ont une raison de croire qu'ils ont contracté la COVID-19. Comme on le dit, le temps, c'est de l'argent. À cause de la lenteur de sa réponse, le gouvernement perd un temps fou.

Je demande donc à mes collègues libéraux s'ils sont prêts, aujourd'hui, à dire: travaillons ensemble pour lutter contre la pandémie et prendre des mesures efficaces. Nous, nous sommes prêts à faire le travail. Nous tendons la main au gouvernement en disant: travaillons ensemble. Nous vivons une période exceptionnelle, c'est-à-dire une crise sanitaire. C'est le temps de se serrer les coudes, de travailler ensemble et d'avoir un Parlement qui fonctionne.

Pourquoi les libéraux refusent-ils cette main tendue visant à faire en sorte que la pandémie ne soit plus qu'un mauvais souvenir?

• (1240)

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

À entendre l'opposition, on croirait que nous n'avons produit aucun document. Mon collègue sait très bien que les documents que l'opposition demande aujourd'hui ont été soumis au Comité permanent de la santé et au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Cependant, il y avait une différence, c'est-à-dire que le secret industriel était protégé. Dans le cas de cette motion-ci, au point y), on mentionne les groupes de travail sur les vaccins. C'est la seule exception en ce qui concerne le secret industriel.

Est-ce qu'il a eu la chance de parler avec des fournisseurs du Québec? Est-ce que ceux-ci seraient prêts à divulguer le contenu de tous leurs contrats, y compris les conditions, partout au Canada?

L'hon. Steven Blaney: Madame la Présidente, je tends la main à mon collègue. S'il veut bonifier la motion qui est déposée aujourd'hui, qu'attend-il pour proposer un amendement?

Nous sommes ouverts et, bien sûr, nous sommes fiers. Des entreprises de Bellechasse contribuent présentement à l'effort de lutte contre la pandémie, que ce soit sur le plan sanitaire ou pour ce qui concerne les médicaments. Je pense notamment à Plastiques Moore, de Saint-Damien, à Alifab ou encore à Groupe CFR. Nous avons des entreprises qui sont prêtes à cela.

Au fond, la motion dit que nous ne voulons pas que le gouvernement nous donne des documents caviardés, autrement dit, des documents qui sont tellement hachurés qu'on ne voit plus le cœur de leur contenu. Ce que nous voulons, ce sont des mesures efficaces. C'est une motion qui est ouverte, qui dit: « travaillons ensemble ». Je le répète, nous tendons la main au gouvernement.

Qu'a-t-il à cacher? Autrement, pourquoi les libéraux n'appuient-ils tout simplement pas cette motion?

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

La motion des conservateurs est particulièrement intéressante parce que la priorité, en ce moment, c'est la pandémie.

On en demande déjà beaucoup aux gens que nous représentons. On leur demande de faire des sacrifices et des efforts pour respecter les mesures de santé publique. C'est la moindre des choses de leur montrer comment le gouvernement est préparé à faire face à la deuxième vague et quelles recommandations il suit, entre autres.

Dans son discours, mon collègue a abordé la question des frontières. Je pense que cette motion serait l'occasion parfaite de découvrir pourquoi le gouvernement a tant tardé à suivre les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé pour fermer les frontières et prévenir la propagation du virus qui, vraisemblablement, venait d'ailleurs.

J'aimerais l'entendre là-dessus.

L'hon. Steven Blaney: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son excellente question.

Travaux des subsides

Nous devons effectivement tirer des leçons des erreurs passées, afin de ne pas les répéter. On le sait, on est au cœur d'une deuxième vague. Le virus étant toujours présent, on doit regarder vers l'avant pour voir comment éviter qu'il ait des répercussions sur nos activités, que ce soit sur le plan de notre santé ou de notre vie économique.

On se rappellera que la Ville de Montréal avait commencé à contrôler l'accès à l'aéroport de Montréal, parce que le gouvernement était apathique et dormait au gaz.

Nous voulons donc justement tirer la sonnette d'alarme, et c'est le rôle du Comité permanent de la santé de le faire.

Pourquoi les libéraux refusent-ils que le Comité fasse son travail? Des vies sont en jeu, ainsi que des sommes importantes et, surtout, l'avenir de notre pays.

[Traduction]

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, l'un des principaux éléments que propose la motion serait de discuter du Réseau mondial d'information en santé publique et de l'examiner. Je trouve intéressant que les libéraux ne veuillent pas étudier certains faits, puisque beaucoup de ressources ont été détournées de ce réseau. On ne l'a pas laissé faire le travail qu'il devait accomplir avant la pandémie. Le budget de ce réseau a d'ailleurs été considérablement réduit, tout comme celui de l'Agence de la santé publique du Canada.

J'aimerais que le député nous explique pourquoi il est important d'obtenir ces documents pour examiner les effets de ce sous-financement.

L'hon. Steven Blaney: Madame la Présidente, il est évidemment important de pouvoir compter sur la meilleure transparence qui soit. Malheureusement, nous nous butons à un mur, un mur d'opacité, de la part du gouvernement. Nous devons vérifier si les décisions qui ont été prises étaient appropriées, et surtout nous assurer que le système de santé est bien soutenu et que des mesures adéquates ont été prises. Le refus des libéraux nous empêche de faire ces vérifications et d'éviter que des erreurs se reproduisent alors que la lutte contre la pandémie se poursuit.

• (1245)

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Newmarket—Aurora.

Je voudrais commenter aujourd'hui la motion hyper-partisane de nos collègues conservateurs.

Je suis fier de siéger au comité de la santé depuis le début de la pandémie. Le comité travaille fort pour étudier la COVID-19 et la réponse du gouvernement. Depuis janvier, il a tenu 34 réunions et entendu 171 témoins dans le cadre de son étude sur la COVID-19. La motion n'a pas pour objectif de continuer le bon travail qui est effectué pour les Canadiens, mais plutôt de pousser le comité de la santé à s'enliser dans des tâches contre-productives et sans fin.

L'opposition affirme qu'elle agit dans l'intérêt des Canadiens. Cependant, dans le cadre des discussions sur la motion, je voudrais revenir sur certains propos de la députée de Calgary Nose Hill sur Facebook. Je vais lire les titres des vidéos Facebook de la députée avant de parler du comité de la santé. Je veux donner une idée aux députés du ton qu'elle emploie pour s'adresser à son public. Elle publie une vidéo sur une « Alerte aux élections surprises » avec un

lien vers son site Web. Elle ajoute ensuite une vidéo intitulée « Le point sur les élections surprises », une autre sur le même sujet, puis une alerte aux élections en bonne et due forme: « Vote de confiance sur le scandale entourant Trudeau — pour tout savoir sur ce qui se passe à Ottawa!!!! ».

J'entends la députée affirmer que nous devrions travailler main dans la main. Nous sommes prêts à travailler main dans la main pour le bien des Canadiens.

J'aimerais sincèrement qu'on m'explique ce qui tracasse la députée. Si les conservateurs se souciaient vraiment des soins de longue durée ou même des transferts en santé aux provinces, ils saisiraient le comité de la santé d'études portant là-dessus.

Les députés d'en face ne pensent à rien d'autre qu'à faire de la petite politique. De ce côté-ci, nous préférons penser au bien-être des Canadiens. Comme beaucoup l'ont dit avant moi, ce qui s'est produit dans les établissements de soins de longue durée pendant la première vague de la COVID-19 est sans aucun doute une tragédie. Je crois que la majorité des députés en conviennent.

Qu'on imagine donc ma déception quand j'ai constaté que les établissements en question sont seulement mentionnés au passage dans la motion à l'étude. Il ne s'agit que d'un sujet parmi les 16 qui y sont abordés. C'est aussi décevant que lorsque la députée de Calgary Nose Hill en a saisi le Comité permanent de la santé, puisque là aussi, les soins de longue durée étaient enterrés parmi 16 sujets différents. Ce qui s'est produit dans ces établissements mérite une étude à part entière du Comité.

Cette motion obligerait le Comité à se lancer dans une étude sans fin sur des problèmes qui touchent surtout la circonscription de la députée. Bon nombre de députés s'en soucient aussi. Enfin, peut-être que, pour certains députés conservateurs, il s'agit d'un sujet important.

Dès notre toute première réunion, les libéraux ont présenté au comité une motion visant à étudier l'incidence de la COVID-19 sur la santé mentale, et ma motion vise à étudier son incidence sur les soins de longue durée. Tout en respectant les compétences provinciales, nous voulons continuer à faire du bon travail pour les Canadiens au comité, ce que cette motion déraisonnable ne permet pas.

La situation dont ont fait état les Forces armées canadiennes dans cinq foyers de soins de longue durée en Ontario est très préoccupante et troublante. L'un d'eux est situé dans la collectivité de Brampton-Sud que je représente. Cette situation est le résultat d'une tendance à négliger les établissements de soins de longue durée en Ontario et n'est en aucun cas excusable. L'utilisation inadéquate de l'équipement de protection individuelle, les mauvais traitements infligés aux résidents et les mauvaises conditions des installations sont inacceptables.

J'aimerais remercier les Forces armées canadiennes pour les services qu'elles ont rendus au Canada et pour le courage dont elles ont fait preuve en présentant ce rapport. C'est à nous, les élus, de faire partie de la solution à ce problème. Plus de 80 % de tous les décès liés à la COVID-19 sont survenus dans des foyers de soins de longue durée. Nos aînés méritent beaucoup mieux que le traitement qu'on leur a réservé.

Dans certains foyers, plus du tiers des résidents sont décédés. Plus de 1 900 personnes âgées sont mortes au cours de la première vague dans des foyers de soins de longue durée en Ontario seulement. Cela ne veut pas dire que tous les établissements de soins de longue durée sont mauvais. En fait, il y a beaucoup d'excellentes installations partout au pays. En Ontario, des décès ont été enregistrés dans seulement 60 % des foyers, et la moitié des décès se sont produits dans seulement 23 foyers de la province.

Il s'agit de déterminer ce qui n'a pas fonctionné dans les foyers où la COVID-19 a causé la mort, en respectant dans bien des cas les compétences provinciales, ce que ma motion au comité de la santé reconnaît. Il est extrêmement important d'analyser comment nous pouvons mieux protéger nos aînés à l'avenir. Le gouvernement fédéral et moi, en tant que députée, n'avons aucun intérêt à empiéter sur les compétences des provinces en matière de soins de longue durée. Ce problème remonte à loin et la COVID-19 nous fournit à tous l'occasion d'intervenir et de dire que nous ne permettrons plus que les aînés soient traités d'une façon qu'ils ne méritent pas.

Nous sommes maintenant frappés par la deuxième vague. Nous voyons des cas commencer à se répandre dans les foyers de soins de longue durée. Les experts sonnent encore une fois l'alarme.

« Je trouve la situation absolument terrifiante et je m'inquiète beaucoup », a dit le Dr Amit Arya, un médecin spécialiste des soins palliatifs de longue durée qui a été directement témoin de la dévastation causée par la première vague dans les établissements de la région du grand Toronto. « Il faut comprendre que le secteur des soins de longue durée n'est pas un univers parallèle. Une propagation accrue de la COVID-19 dans la collectivité augmente le risque d'une éclosion dans les établissements de soins de longue durée. »

En Ontario seulement, on compte 71 éclosions dans des foyers de soins de longue durée. Le gouvernement fédéral a envoyé la Croix-Rouge en renfort dans sept établissements d'Ottawa et plus de 600 travailleurs de la Croix-Rouge pour venir en aide à 25 foyers de soins de longue durée du Québec.

● (1250)

Au cours du mois dernier, il y a eu 40 décès attribuables à la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée en Ontario, dont sept au cours de la semaine dernière seulement. La situation est loin d'être résolue et montre à quel point il est important que le comité de la santé lui accorde l'attention qu'elle mérite.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux héros qui œuvrent dans les établissements de soins de longue durée. Ils ne ménagent aucun effort pour appuyer les résidents et je les en remercie. En cette période difficile, les Canadiens sont reconnaissants du travail accompli pour protéger les aînés.

Cela dit, nous avons tous entendu parler de la pénurie de personnel en Ontario et dans le reste du pays. Il faut étudier ce problème afin d'éviter que se reproduise la situation tragique du printemps dernier. Cela relève de la compétence provinciale, mais, comme le gouvernement l'a indiqué, la situation nous concerne tous.

Certaines provinces ont été proactives dans ce dossier, et c'est formidable. Depuis le début, les provinces adoptent différentes approches pour protéger les résidents des centres de soins de longue durée. Par exemple, le Québec a lancé une campagne de recrutement en juin afin d'embaucher et de former des milliers de préposés et de nommer un gestionnaire par centre de soins de longue durée pour superviser les mesures relatives à la COVID-19. Il serait bénéfique de tirer parti des connaissances des spécialistes du Québec et des autres provinces afin de savoir quelles sont les mesures de pro-

Travaux des subsides

tection qui sont prises dans les centres de soins de longue durée alors que le pays est confronté à la deuxième vague de COVID-19.

La COVID-19 a aussi de graves conséquences pour la santé mentale des Canadiens. La solitude a aussi des répercussions sur les Canadiens. Selon de récents résultats de recherche du Centre de toxicomanie et de santé mentale, une partie importante de la population éprouve des problèmes de santé mentale. Mon collègue le député de Newmarket—Aurora a présenté une motion au comité pour que l'on étudie les répercussions de la COVID-19 sur la santé mentale et le bien-être des Canadiens.

Cette pandémie qui passe inaperçue est un autre problème dont bien des gens de ma circonscription m'ont fait part. Michelle, une résidente de ma circonscription, Brampton-Sud, a deux parents âgés qui sont en centre de soins de longue durée. Elle milite pour des changements dans ces centres depuis le début de la pandémie. Elle a travaillé avec d'autres familles qui sont dans une situation semblable, et elle a même obtenu 70 000 signatures dans le cadre d'une pétition visant à réclamer une intervention de tous les gouvernements. Les gens comme Michelle comptent sur nous pour que nous prenions les bonnes décisions pour leurs familles.

Bien qu'une modeste partie de cette motion vise à ce qu'on étudie dans une certaine mesure la situation des centres de soins de longue durée, ce problème mérite à lui seul une étude au comité de la santé.

● (1255)

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la Présidente, je me joins à notre collègue de Brampton-Sud pour remercier les membres des Forces armées canadiennes, qui ont fait un excellent travail dans les établissements de soins de longue durée, lorsqu'ils sont venus en renfort pour prendre soin de nos êtres chers en Ontario et au Québec.

Dans le cadre de cette motion, il faut nous assurer d'avoir l'occasion d'examiner le rôle qu'ont joué les membres des Forces armées canadiennes, et nous demander si nous aurons encore besoin de leurs services pour la deuxième vague et pour la troisième vague de la pandémie. Il faut nous assurer que les provinces ont réussi à régler certains des problèmes auxquels elles ont été confrontées. Voilà pourquoi il est si important que le comité de la santé se charge de ces travaux, comme l'a demandé ma collègue de Calgary Nose Hill.

La députée a parlé longuement des établissements de soins de longue durée. Mon épouse est infirmière dans un de ces établissements. Mon père réside dans un de ces établissements. Si nous disposions de tests de dépistage rapides, nous pourrions tester tous les visiteurs à leur arrivée pour assurer la sécurité de nos êtres chers et du personnel, qui pourrait poursuivre son travail. Quand des employés doivent se placer en quarantaine, il manque de personnel, d'infirmières, d'infirmiers, de médecins et d'aide-soignants dans ces établissements.

Pourquoi la députée n'approuverait-elle pas plus rapidement des tests de dépistage rapides? Le Manitoba a réclamé des tests de dépistage rapides il y a des mois, et le gouvernement du Canada, sous le régime libéral, a refusé. Pourquoi a-t-elle laissé faire une telle chose?

Travaux des subsides

Mme Sonia Sidhu: Madame la Présidente, cela relève de la compétence provinciale, mais nous voulons travailler avec les provinces pour trouver des moyens de mieux les soutenir. Comme je l'ai dit dans mon intervention, 80 % de tous les décès liés à la COVID-19 ont lieu dans les établissements de soins de longue durée. Voilà pourquoi la question est si importante dans de nombreuses circonscriptions.

Le député a soulevé la question des tests de dépistage rapide. Les tests sont l'un des outils les plus importants dont nous disposons pour répondre à la COVID-19. Nous savons que les tests de dépistage rapide fonctionnent. Ils doivent être en mesure de dépister le virus de manière fiable et précise. Les fonctionnaires de Santé Canada travaillent...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous passons maintenant aux questions et observations. La députée de Beauport—Limoilou a la parole.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, je vais revenir sur ce que ma collègue de Brampton-Sud vient de dire.

La raison pour laquelle ma collègue et l'ensemble du gouvernement peuvent gifler verbalement à répétition les provinces en ce qui concerne la gestion des maisons pour personnes âgées est fort simple. Le Québec et les autres provinces ont été honnêtes et transparents concernant leurs chiffres et leur gestion. Ils ont même pris des mesures de correction avant même le fameux rapport de Forces armées canadiennes, c'est-à-dire de l'armée, que nous payons, nous aussi. Eh oui.

La situation est la suivante. Si les libéraux veulent apporter leur soutien, c'est simple. Il faut des transferts en santé de 35 %. C'est le minimum. Dans les années 1950, 1960 et 1970, ils étaient de 50 %, soit 91 milliards de dollars par année pour l'ensemble du Canada et non pas 40 milliards de dollars.

S'ils veulent apporter leur aide, c'est là qu'il faut le faire.

[Traduction]

Mme Sonia Sidhu: Madame la Présidente, tous les ordres de gouvernement travaillent ensemble pour protéger les Canadiens contre la COVID-19. Dans le cadre de la réponse du gouvernement à la pandémie, nous avons annoncé 19 milliards de dollars pour l'Accord sur la relance sécuritaire afin d'aider les provinces et les territoires à relancer leur économie en toute sécurité alors que nous continuons de lutter contre la COVID-19. Cet investissement s'ajoute aux 40 milliards de dollars que nous versons déjà aux provinces et aux territoires chaque année par l'intermédiaire du Transfert canadien en matière de santé.

Nous continuerons à travailler avec les provinces et...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La députée de Winnipeg-Centre a la parole.

• (1300)

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais remercier la députée de ses commentaires au sujet des établissements de soins de longue durée. À l'heure actuelle, un établissement de soins de longue durée de ma circonscription est aux prises avec une éclosion du virus. Selon moi, le gouvernement n'en a pas fait assez. Pendant qu'il fait de l'obstruction au comité de la santé et qu'il menace de déclencher des élections, moi je me bats pour sauver des vies dans ma circonscription. Disons que je n'ai

vraiment pas l'impression que le gouvernement s'engage à protéger la vie des Canadiens en ce moment.

Le gouvernement auquel appartient la députée s'engage-t-il à arrêter de faire de l'obstruction, à se mettre au travail pour sauver des vies et à cesser ses jeux politiques?

Mme Sonia Sidhu: Madame la Présidente, nous devons tous faire front commun pour soutenir l'ensemble des Canadiens. La politiquerie n'a pas sa place ici. Nous voulons travailler, mais...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le député de Newmarket—Aurora a la parole.

M. Tony Van Bynen (Newmarket—Aurora, Lib.): Madame la Présidente, depuis le début de la pandémie, le Comité permanent de la santé a consacré de nombreuses heures de travail à l'obtention de témoignages d'intervenants de partout au Canada concernant les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Je suis fier de ce que nous avons accompli et surtout de notre façon de collaborer pour accomplir notre travail et aider les Canadiens.

Bien des choses ont changé depuis le début de la pandémie. Même si certains ont affirmé leur intention de collaborer, il n'y a pas eu de gestes pour le prouver. Je suis frustré et déçu par la nouvelle approche des conservateurs au sein du Comité permanent de la santé. Nous n'étions pas toujours du même avis avant, mais il a toujours été clair que tous les membres du Comité avaient comme objectif d'être productifs plutôt que de tomber dans la partisanerie.

La motion dont nous sommes saisis établit 16 domaines à étudier et demande la production de six rapports. Je le répète: elle établit 16 sujets d'étude. Elle empêchera le comité d'étudier en profondeur ces sujets, d'examiner les questions clés et de faire comparaître d'importants témoins de partout au Canada.

Au début de l'année, le comité de la santé a tenu 34 réunions dans le cadre desquelles nous avons entendu 171 témoins et reçu 51 mémoires couvrant bon nombre de questions importantes. Cependant, une seule de ces 34 réunions que nous avons tenues au cours du printemps et de l'été a porté sur la santé mentale. Si cette réunion nous a ouvert les yeux, elle n'a certainement pas suffi à nous permettre de mieux comprendre la situation à laquelle nous étions confrontés en ce qui concerne la santé mentale des Canadiens.

Dans cette optique, lorsque nous nous sommes réunis à nouveau le 9 octobre, j'ai présenté une motion au comité afin d'étudier les répercussions de la COVID-19 sur la santé mentale et le bien-être de la population canadienne. Cette motion recommandait entre autres de se pencher sur la situation des peuples autochtones, des Canadiens radicalisés et des populations vulnérables. Elle visait également à examiner l'efficacité et la disponibilité des services de santé mentale en ligne, et la manière dont le gouvernement pourrait aider les provinces et les territoires. J'ai été déçu lorsque ma collègue de Calgary Nose Hill a proposé d'ajourner le débat sur cette étude — sans même nous fournir l'occasion de discuter de son importance —, afin que sa motion puisse être présentée. Néanmoins, elle a pris la peine d'affirmer ceci:

Je trouve vraiment que l'esprit de la motion dont nous sommes saisis est très encourageant. J'essaie de ne pas parler publiquement de ma vie personnelle, mais étant moi-même séparée de ma famille en raison des mesures prises pour lutter contre la COVID-19, je comprends les répercussions que certaines de ces mesures ont sur la santé mentale. J'ai discuté avec d'autres personnes qui sont dans une situation semblable à la mienne, et je sais que c'est difficile, et ce n'est qu'un groupe de personnes. Des gens ont perdu leur emploi ou sont victimes de violence conjugale ou ont des problèmes de santé mentale. Il est certainement important que notre comité se penche sur le sujet.

Toutefois, le 19 octobre, la santé mentale n'était que l'un des 17 points de la motion présentée par la députée. Un seul point sur les 17 à l'étude.

La motion d'aujourd'hui ne parle pas de santé mentale. C'est inacceptable, mais il semble bien que c'est là toute l'importance que ma collègue accorde à la santé mentale: elle ne vaut pas la peine qu'on en parle. La députée de Calgary Nose Hill trouve ma motion encourageante. Je lui en suis gré, mais j'aimerais pouvoir en dire autant de la motion présentée au comité et de celle qui fait l'objet du débat d'aujourd'hui. Je dirais plutôt qu'elles me découragent et qu'elles démontrent une totale indifférence envers les Canadiens en ces temps difficiles.

Il ne fait aucun doute que la COVID-19 est l'un des plus grands défis que nous ayons jamais eu à relever. D'un bout à l'autre du pays, nous prenons connaissance de nombreuses données empiriques au sujet du risque accru que peuvent courir certaines personnes en ce qui a trait à la dépression, à la détresse psychologique, à la toxicomanie et au trouble de stress post-traumatique en raison de la pandémie. Sur le plan de la santé mentale, de nombreux experts ont qualifié cette situation de deuxième pandémie, ce qui décrit bien la gravité de la situation. Il va donc sans dire que la santé mentale doit être une priorité pour nous tous en ce moment.

Nous avons besoin d'une stratégie éclairée en matière de santé mentale et nous devons surtout agir pendant que nous en avons le temps, avant que la crise ne s'aggrave. Je ne dis pas que c'est la seule bonne idée à approfondir, et encore moins le principal problème, qui résulte de la pandémie. L'art du travail en comité et du compromis consiste à travailler en équipe dans l'intérêt supérieur des Canadiens en établissant les priorités à étudier.

• (1305)

Nous sommes saisis aujourd'hui d'une motion qui établit 16 domaines d'étude et six demandes de production de documents. Une motion générale et globale comme celle-ci prive le comité de la possibilité de se concentrer comme il se doit sur des aspects prioritaires comme ceux recommandés par les 171 témoins que nous avons entendus plus tôt cette année. Les études de moindre envergure ont ceci de bon qu'elles nous permettent de formuler des recommandations bien éclairées et ciblées qui auront une incidence réelle sur la vie des Canadiens. Une portée aussi vaste qui cible 16 domaines d'étude affaiblit notre capacité en ce sens.

Je suis sincèrement préoccupé par le fait que sur les 16 domaines d'étude dont nous sommes saisis aujourd'hui, il n'est aucunement question d'examiner les répercussions de la COVID-19 sur la santé mentale et le bien-être des Canadiens. C'est inacceptable. Il n'est pas non plus question d'examiner les répercussions de la pandémie sur les groupes à risque élevé, comme les Autochtones, les Canadiens racialisés et les populations vulnérables. Nous devons tenir compte de ces groupes afin d'élaborer des programmes qui les aideront efficacement.

Travaux des subsides

Comme je l'ai déjà dit et comme je le répéterai encore, si nous établissons de trop nombreux objectifs, 16 en l'occurrence, nous n'en réaliserons aucun. Les députés veulent-ils savoir ce qui n'est pas considéré comme une priorité dans la motion présentée aujourd'hui? Je vous le donne en mille: la santé mentale des Canadiens en cette période éprouvante.

Je n'appuierai pas la motion et j'espère que mes collègues feront de même. Les députés qui siègent à la Chambre ont l'occasion de prendre une longueur d'avance sur cette deuxième pandémie, mais la proposition présentée aujourd'hui ne permettra pas d'y arriver. Or, si nous ne prenons pas les mesures appropriées maintenant, alors que nous le pouvons, nous serons tous responsables des conséquences qui en découleront, particulièrement ceux qui décident d'aller de l'avant sans accorder à cette question l'attention qu'elle mérite. Cette deuxième pandémie ne disparaîtra pas avec un vaccin, mais nous pouvons certainement faire des progrès si nous collaborons et nous employons d'abord et avant tout à trouver la meilleure façon de soutenir les Canadiens.

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Madame la Présidente, toute la journée mardi, on nous a servi la menace d'élections en imposant un vote de confiance pour empêcher la mise sur pied d'un comité chargé d'examiner la corruption des libéraux. On nous a dit que nous ne soulevions pas le bon enjeu, en l'occurrence la COVID-19. Voici que 48 heures plus tard, nous parlons de la COVID-19 en faisant une demande exhaustive de production de documents et d'examen des pratiques exemplaires. Or, les libéraux affirment maintenant que nous abordons le bon enjeu, mais pas de la façon appropriée. Il y a trop de questions et trop de demandes de documents à leur goût. Bref, nous abordons le bon sujet, mais pas comme les libéraux le souhaitent.

Ne sommes-nous pas face à un gouvernement qui, n'aimant pas être remis en question, refuse d'accepter la participation de l'opposition et se contente de faire adopter des mesures à toute vapeur sans demander l'avis des parlementaires qui ont pourtant été élus par les Canadiens d'un bout à l'autre du pays?

M. Tony Van Bynen: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question, mais pour dire vrai, le point qu'il soulève a déjà fait l'objet de discussions. En fait, un dialogue se déroule en ce moment même sur l'établissement des priorités, car on parle ici de priorités. Il s'agit pour les membres du comité de s'entendre sur les études qu'il faudra mener. Il n'est pas question d'aller dans les bois, de retourner quelques souches et d'y chercher des limaces et des fourmis. Il s'agit plutôt de déterminer comment nous irons de l'avant.

• (1310)

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais faire remarquer à mon distingué collègue que la motion de ce matin stipule « et que cette étude évalue et examine tout enjeu pertinent, y compris, sans s'y limiter [...] ». Ensuite, il y a une liste, et je n'ai pas d'objection à ce qu'on y ajoute la santé mentale.

Mon collègue sait très bien que la santé mentale est le parent pauvre des réseaux de la santé; cela est établi au moins depuis les 25 dernières années. Pourquoi? Cela est dû au financement inadéquat et au sous-financement chronique des réseaux de la santé.

Travaux des subsides

Pourquoi mon distingué collègue libéral ne convainc-t-il pas le premier ministre et la ministre de la Santé d'augmenter les transferts en santé, comme le demande le front commun du Québec et des provinces?

[Traduction]

M. Tony Van Bynen: Madame la Présidente, mon collègue siège également au comité de la santé. Il sait aussi bien que moi que, de l'avis du comité, plusieurs enjeux devraient être considérés comme prioritaires et examinés. En fait, il a lui-même présenté une motion qui visait à étudier deux dossiers importants. Un membre néo-démocrate a quant à lui présenté 12 motions qui pourraient faire l'objet d'un examen assez pointu.

La proposition que nous examinons actuellement prévoit que les membres du comité de la santé se réunissent pour en établir les priorités. Une fois que nous arriverons à un consensus, nous pourrions aller de l'avant et canaliser notre énergie, au lieu de la disperser et ne pas produire de résultats tangibles pour les Canadiens.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, en 16 ans, j'ai vu toutes sortes de comités. J'ai vu des comités qui fonctionnaient bien. J'en ai vu d'autres qui ne fonctionnaient pas du tout. Des tactiques d'obstruction, j'en ai employé. Or, je n'ai jamais vu le travail du comité de la santé faire l'objet d'obstruction systématique parce que les libéraux refusaient d'accepter la volonté de la majorité, nous obligeant à débattre de la question à la Chambre aujourd'hui.

Mon collègue parle de collaboration, il dit que nous allons travailler ensemble. Le gouvernement vient de menacer de déclencher des élections à cause de la mise sur pied d'un comité qu'il avait accepté. Voilà qu'à présent, au beau milieu d'une pandémie, les libéraux sèment la pagaille dans le travail du comité de la santé et obligent le Parlement à se pencher sur la question.

J'aimerais que mon collègue explique franchement aux Canadiens pourquoi les libéraux empêchent les comités qui tentent d'obtenir des réponses de faire leur travail et pourquoi nous avons été obligés, une mesure extraordinaire, de saisir le Parlement de cette question.

M. Tony Van Bynen: Madame la Présidente, tous les députés doivent veiller à ce que le dialogue ait un objectif précis et à ce que les efforts d'un comité soient productifs et aillent dans le sens des intérêts des Canadiens. Lorsqu'ils constatent que ce n'est pas le cas, ils ont le devoir de le souligner afin de s'assurer qu'on se concentre sur le travail à faire et qu'on établit la collaboration nécessaire pour faire avancer les choses.

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Brandon—Souris.

Je suis ravi d'intervenir à la Chambre aujourd'hui pour parler de notre motion de l'opposition et pour dire, en toute sincérité, que le gouvernement a raison de vouloir parler de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour aider tous les Canadiens à surmonter ces moments difficiles. Cependant, j'ai trouvé intéressant de constater que, en dépit de leurs affirmations, les libéraux invoquent toutes les excuses possibles afin de s'opposer à nos efforts pour examiner la réponse du gouvernement à la COVID-19.

Je tiens à remercier notre ministre du cabinet fantôme pour la santé, la députée de Calgary Nose Hill, de son excellent travail dans ce dossier. Les libéraux traquent sa page Facebook à la recherche de citations pour trouver des raisons de ne pas l'appuyer. Cepen-

dant, de ce côté-ci de la Chambre, nous l'idolâtrons. Il semble que les ministériels l'idolâtrent aussi, puisqu'ils suivent ses faits et gestes à la trace depuis quelques jours. Je pense que cela en dit long sur la nécessité d'être de retour au Parlement pour poser des questions difficiles.

Dans le cadre de mes fonctions antérieures, avant de devenir député, j'ai occupé avec fierté le poste de maire du canton de North Dundas, juste au sud d'Ottawa, et de membre des Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry. Je sais ce que c'est que de gouverner. Un examen minutieux et une reddition de comptes sont des éléments clés du travail municipal, et ils sont essentiels au moment de prendre des décisions difficiles.

Oui, nous traversons une période éprouvante et notre parti et le Parlement ont réagi en aidant les Canadiens à obtenir l'aide dont ils ont besoin. Toutefois, un élément clé du travail dans l'opposition consiste à poser des questions embêtantes, à procéder à des examens rigoureux et à obtenir toute l'information que les Canadiens méritent de connaître. N'oubliez pas que nous n'avons jamais vu autant d'argent être dépensé en si peu de temps.

Nous sommes maintenant en pleine deuxième vague, et je suis heureux d'appuyer cette motion, qui porte sur la façon de la traverser et d'aider les Canadiens. Comme je l'ai dit hier soir lorsque j'ai accordé des entrevues aux médias et parlé à des électeurs de ma circonscription au téléphone, cette motion nous aide à progresser et à améliorer notre intervention face à la COVID-19 en prenant un peu de recul et en examinant les dépenses et la façon dont les choses ont été faites. Le comité de la santé est l'endroit tout désigné pour cela. Je suis également d'accord avec mon collègue de Timmins—Baie James pour dire que nous devons saisir la Chambre de cette question, puisque les libéraux font de l'obstruction au sujet de la COVID-19 au comité de la santé.

Nous devons procéder à un examen attentif et obtenir les documents, mais pas seulement ceux que le gouvernement veut bien nous soumettre. Nous avons besoin de tous les documents pertinents pour faire une évaluation et une analyse, passer par le légiste et suivre la procédure, et nous assurer de ne rien laisser au hasard. Il est vrai que la liste des documents demandés est assez longue, mais des centaines de milliards de dollars ont été dépensés au cours des sept derniers mois. Or, c'est la raison d'être du Parlement que d'examiner attentivement ces dépenses et c'est l'essence même de notre travail dans l'opposition. Nous travaillons en collaboration lorsque c'est possible, mais nous examinons aussi la situation de près et nous exigeons des réponses.

Je peux maintenant nommer Bill Morneau à la Chambre parce qu'il n'est plus ici. Un thème clair est ressorti de son témoignage, et c'est l'obstruction systématique. Il faisait comme si rien de spécial ne s'était passé. Quelques mois plus tard, il a commencé à voir les choses sous un autre angle, et il n'est aujourd'hui plus le ministre des Finances du Canada, ni le député de Toronto-Centre, où se déroule d'ailleurs actuellement une élection partielle. C'est lorsque nous, dans l'opposition, avons l'occasion de poser des questions embêtantes, de creuser et d'examiner un dossier de près que nous pouvons faire ressortir la vérité, au lieu de nous contenter du portrait idyllique que l'on préfère toujours nous présenter.

Aujourd'hui, j'aimerais surtout parler de la lenteur avec laquelle on teste la population. Nous avons longuement interrogé les libéraux à ce sujet pendant la période des questions, et les médias en ont aussi parlé. Plus important encore, les Canadiens s'en rendent bien compte. Pourquoi une telle lenteur? C'est un échec monumental du gouvernement, pour les petites entreprises, les parents, les étudiants et tout le monde. Les premiers cas de COVID-19 ont été signalés au pays il y a des mois. Nous avons collaboré avec des pays du monde entier, comme le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis, en échangeant par exemple des renseignements nationaux. Nous avons une bonne relation de travail avec eux dans ce dossier, mais lorsqu'il s'agit d'approuver des tests rapides, ces pays y sont parvenus il y a des mois, tandis qu'on ne trouve toujours pas de tests ici au Canada. Nous avons accumulé des mois de retard. Les conservateurs ont raison de se demander ce qui a pu si mal tourner. Pourquoi accusons-nous des mois de retard? Lorsque nous collaborons avec ces pays, pourquoi ne pouvons-nous pas échanger certaines des pratiques exemplaires observées en matière de santé dans le contexte de cette grave crise économique et sanitaire à laquelle nous sommes confrontés?

• (1315)

Nous avons besoin de tout le monde, nous devons avoir accès à l'information et nous devons pouvoir exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il traite cette question avec toute l'urgence qu'elle mérite.

Lorsque j'interviens à la Chambre, j'essaie toujours de rendre compte de la situation à Stormont—Dundas—South Glengarry. Laissez-moi vous raconter l'histoire de Krista et de Mike O'Neill du pub O'Neill à Long Sault. Les autorités de la santé publique de l'est de l'Ontario envisagent depuis quelques jours de revenir à la phase 2 dans notre région. L'appel à l'aide des entreprises a été très émouvant et impressionnant, et Mike et Krista ont publié un message à ce sujet sur la page Facebook de leur établissement. Quand j'ai imprimé le message hier soir, il avait déjà suscité 1 200 partages. Il y est question du désespoir et de la frustration des petites entreprises comme la leur. La seule idée de revenir en arrière dans les mesures de confinement et de ne pas pouvoir garder leurs portes ouvertes les fait paniquer et craindre de faire faillite.

Je veux simplement souligner leur travail, leurs efforts et le stress qu'ils subissent et mentionner que même si les tests, les centres de dépistage et les interventions de première ligne sont gérés au niveau provincial, c'est Santé Canada qui ne réussit pas à offrir de bonnes options à des entreprises comme le pub O'Neill à Long Sault. Si les entreprises avaient accès à des options de test rapide, comme dans beaucoup d'autres pays avancés depuis des mois, elles pourraient se servir de cet outil pour tester leurs employés tous les jours et justifier le fait de rester ouverts et de demeurer en affaires. C'est la situation à laquelle les gens sont confrontés, et c'est la frustration qu'ils éprouvent, parce que cette technologie, ces progrès et tout ce processus ne sont pas disponibles ici.

Nous avons vu des files d'attente de voitures à Casselman, dans l'est de l'Ontario. À Winchester, le centre de dépistage a reçu un vendredi matin 1 000 appels téléphoniques lorsque la vague a frappé. La façon dont le gouvernement gère ces options de dépistage et ces approbations n'est pas viable. Nous voulons avoir accès aux documents pertinents. Nous voulons voir ce qu'ils ont fait, ou plutôt ce qu'ils n'ont pas fait, pour mettre en place un processus adéquat, afin de faire une différence concrète pendant la deuxième vague.

Travaux des subsides

J'ai hâte d'obtenir des réponses à ces questions difficiles pour le bien d'un tas de gens.

J'ai parlé de l'industrie de la restauration dans ma circonscription. Je pense au Glen Stor Dun Lodge à Cornwall ou à la Hartford Retirement Residence à Morrisburg. S'ils avaient accès à des tests rapides maintenant, comme dans beaucoup d'autres pays, et si ces tests étaient approuvés, je pense que les gens se sentiraient beaucoup plus à l'aise au cours des prochains mois, alors que nous entrons dans cette deuxième vague.

Je veux aussi parler de la frustration que j'éprouve à l'égard de l'approche que j'appelle *Kumbaya* adoptée par le gouvernement ces derniers temps, c'est-à-dire l'apparence de collaboration avec les provinces, les territoires et tous les intervenants, et le climat extraordinaire qui semble exister. Il y a eu des progrès. Nos collègues de ce côté-ci de la Chambre ont appuyé les mesures qui s'imposaient, mais je tiens aussi à souligner que, lorsqu'il est question de tests rapides, les commentaires de nos partenaires provinciaux sont loin d'être positifs.

Le gouvernement du Manitoba a publié un communiqué pour exhorter le gouvernement fédéral à l'aider en ne bloquant pas ses travaux sur les tests rapides. Le fait de devoir supplier pour cela au moyen d'un communiqué ne témoigne pas de relations de travail saines axées sur la collaboration et une bonne communication.

Il y a environ un mois, j'ai cité le premier ministre de l'Ontario, qui a parlé de l'échec des tests de dépistage rapide. Il participait à une activité à Huntsville, où il a exprimé avec passion sa frustration entourant les retards qu'il a subis à cause de Santé Canada. Je tiens à lire ce qu'il a dit à la Chambre pour que les Canadiens constatent que la situation n'est pas tout à fait rose et qu'elle n'est pas parfaite. Nous devons poser des questions difficiles.

Il a déclaré ceci:

S'il y a des files d'attente, c'est tout simplement à cause de Santé Canada. Nous attendons depuis des mois les tests de dépistage de l'antigène et les tests salivaires. Que Dieu les bénisse, les fonctionnaires travaillent fort, mais ils doivent faire avancer ce dossier. Cette situation touche tout le système. En ce moment, rien n'est plus important pour les Ontariens que de faire approuver les tests par Santé Canada. Je n'ai rien entendu à ce sujet, rien du tout, c'est le silence radio. Comment voulez-vous que nous élaborions un plan?

Sur une question aussi fondamentale, nous devons avoir accès à tous les documents, et non seulement à ceux que les libéraux veulent nous fournir, pour connaître toute l'histoire et, surtout, pour pouvoir préconiser les mesures à prendre afin de traverser la deuxième vague. Nous devons aussi renvoyer cette question au comité de la santé afin d'obtenir des résultats pour les Canadiens.

• (1320)

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Madame la Présidente, j'ai trouvé le discours du député intéressant, particulièrement sa finale à propos du premier ministre de l'Ontario. Lorsque le chef de l'opposition, le chef de son parti, a répondu plus tôt à une question d'un député du Bloc, il a dit qu'il n'adopterait pas l'approche selon laquelle Ottawa sait mieux que tout le monde. Pourtant, le chef de l'opposition a critiqué la réponse du premier ministre Ford à la pandémie.

Travaux des subsides

Je suis curieuse. J'aurais deux questions, en fait. Pourquoi les conservateurs ont-ils l'habitude d'avoir un certain message quand ils s'adressent en français aux Québécois, et un autre message pour tous les autres Canadiens? Comment le chef conservateur peut-il affirmer ne pas vouloir d'une approche « Ottawa sait mieux que tout le monde » sauf quand il s'agit du premier ministre Ford, qui n'a pas appuyé son leadership alors qu'il chantait les louanges du premier ministre Kenney, qui l'appuyait? Pourquoi le député, qui vient de l'Ontario, ne voit-il aucun problème à ce que le chef de l'opposition critique le...

• (1325)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Stormont—Dundas—Glengarry a la parole.

M. Eric Duncan: Madame la Présidente, je suis ravi que la députée, qui vient elle aussi de l'Ontario, soit intervenue à la Chambre, puisque les Canadiens peuvent ainsi voir les petits jeux des libéraux. Les libéraux tentent de monter les gens les uns contre les autres. Tout ce que nous voulons, c'est l'information. Ils n'ont pas parlé de collaborer, ici à Ottawa, quand il s'agissait d'obtenir des renseignements sur les tests rapides ou d'obtenir le document. Il n'y avait rien de ce genre.

La proposition de la députée de Calgary Nose Hill est tout à fait raisonnable. Si la période de 15 jours proposée n'est pas appropriée, les libéraux peuvent en proposer une autre et collaborer avec nous. Mais ils refusent de collaborer et de nous donner quoi que ce soit; ils tentent constamment de changer de sujet. Les gens voient clair dans leur jeu. Voilà pourquoi les libéraux tentent de détourner la conversation de toutes les manières possibles.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Madame la Présidente, ce qui m'encourage beaucoup dans le débat d'aujourd'hui, c'est que mes collègues du NPD et du Bloc ont pris la parole pour affirmer notre objectif commun, qui est de voir la Chambre faciliter la création d'un plan pour la suite de la lutte contre la pandémie de COVID-19, afin de réunir les familles, de permettre aux gens de retourner au travail, de garder les écoles ouvertes et d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens. Cette motion vise ce que chaque Canadien, peu importe son allégeance politique, veut que le Parlement fasse en ce moment.

Le député, qui est membre de l'équipe de direction de notre parti, pourrait-il nous dire un mot sur les tentatives de notre parti de communiquer aujourd'hui avec les libéraux concernant les échéances pour la remise des documents, sans qu'ils daignent nous rappeler? Comment les Canadiens doivent-ils interpréter ce comportement, eux qui veulent que le Parlement privilégie une approche collaborative pour faire face à la crise de la COVID-19?

M. Eric Duncan: Madame la Présidente, notre équipe de direction a effectivement communiqué avec le gouvernement pour lui offrir de collaborer. Les libéraux veulent parler de la COVID-19, il nous faut donc les informations. Le Bloc Québécois, le NPD et notre parti s'entendent pour dire que nous méritons un accès complet et le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a dit qu'il s'agit de beaucoup de documents. C'est exact; nous avons dépensé des centaines de milliards de dollars. Nous traversons une période exceptionnelle. L'importance du Parlement, des contrôles, de la collaboration et de l'examen minutieux des décisions du gouvernement pour s'assurer qu'il fait ce qui s'impose n'a jamais été aussi évidente. Ce n'est pas le moment de fermer le Parlement. Ce n'est pas le moment de faire de l'obstruction pendant 20 heures, surtout au comité de la santé.

Venons-en aux résultats. Si le gouvernement soutient dans une contre-proposition que 15 jours ne suffisent pas, il y a des fonctionnaires fédéraux qui pourraient régler ces questions. Je lui demande de les laisser faire leur travail et de laisser le Parlement faire le sien.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, je suis heureuse que le député ait parlé du Manitoba. Au Manitoba, nous avons actuellement affaire à un gouvernement libéral qui tente de faire de l'obstruction, mettant ainsi la vie des Manitobains en danger, sans compter que le gouvernement Pallister fait des compressions dans les soins de santé. C'est toujours la même histoire avec les libéraux et les conservateurs.

Selon le député, que devrions-nous faire au Manitoba alors que les conservateurs et les libéraux refusent continuellement aux Manitobains un accès essentiel aux soins de santé en pleine pandémie?

M. Eric Duncan: Madame la Présidente, je tiens à féliciter publiquement le premier ministre Brian Pallister de son leadership. J'ai dit dans mon intervention que son gouvernement essaie de faire des progrès et de jouer un rôle de leader dans le dossier des tests de dépistage rapide. Comme je l'ai mentionné, ses efforts pour faire avancer le dossier sont bloqués par le gouvernement fédéral. C'est très difficile d'arriver à des résultats dans ces conditions. Il existe des tests de dépistage rapide, nous sommes tous d'accord que leur utilisation pourrait améliorer grandement la réponse à la COVID-19, mais malgré tout, le gouvernement manitobain doit publier un communiqué de presse suppliant le gouvernement fédéral de le laisser décider pour sa propre province...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Brandon—Souris a la parole.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, je vais prendre le temps, comme mon collègue de Stormont—Dundas—South Glengarry vient de le faire, de remercier mon amie et collègue la députée de Calgary Nose Hill d'avoir rédigé cette motion.

En très peu de temps, elle a braqué les projecteurs sur le grand manque de préparation initial du gouvernement libéral pour gérer la pandémie. Maintenant, la députée de Calgary Nose Hill confirme ce que la majorité d'entre nous soupçonnaient depuis le début, soit que la ministre de la Santé n'avait aucun plan pour la deuxième vague.

En ce moment même, des milliers de Canadiens font la file pour subir un test de COVID-19. En fait, mes collègues du Manitoba et moi avons écrit une lettre à la ministre de la Santé pour lui exprimer à quel point nous sommes déçus que, malgré l'autorisation de tests rapides, le Manitoba n'y ait pas accès à cause du gouvernement.

Dans certains cas, des gens attendent des heures dans l'espoir de subir un test. Certains recevront des résultats demain pendant que beaucoup d'autres devront attendre des jours. En ce moment, toute l'industrie canadienne du transport aérien bat de l'aile, et le gain-pain de ses employés est menacé. Pas plus tard qu'hier, beaucoup d'entre eux se trouvaient à l'extérieur du Parlement pour protester contre le gouvernement libéral.

Travaux des subsides

Les libéraux nous disent qu'ils ont un plan. Qu'ils essaient donc de dire cela aux employés des entreprises de transport aérien qui ignorent si un emploi les attendra toujours après la pandémie! Qu'ils essaient de dire cela aux personnes qui n'ont pas vu leurs proches depuis des mois parce que les libéraux n'ont toujours pas trouvé de moyen de les réunir sans compromettre la sécurité des Canadiens!

Je veux m'assurer que les personnes qui nous regardent en ce moment savent pourquoi nous débattons de cette motion. En tant que membre du comité de la santé, j'ai maintenant assisté à deux réunions, d'une durée totale d'environ quatre heures, durant lesquelles les députés libéraux ont fait de l'obstruction pour épuiser le temps alloué à ces réunions. Pourquoi ces députés libéraux font-ils de l'obstruction? Simplement parce que ces embêtants députés de l'opposition souhaitent accéder à l'information et aux documents que réclament les Canadiens.

La motion dont nous débattons ici aujourd'hui est quasi identique à celle que nous avons tenté de mettre aux voix au comité de la santé. Or, comme les députés libéraux refusent de laisser le comité soumettre la motion à un vote, nous consacrons une journée de l'opposition à la cause.

Quels sont les documents que nous demandons à voir auxquels la ministre de la Santé et les députés libéraux ne veulent pas que nous ayons accès? Commençons par le compte rendu des communications entre le gouvernement et l'Organisation mondiale de la santé. Qu'est-ce que le gouvernement savait et quand l'a-t-il appris? De nombreux Canadiens pourraient être intéressés d'apprendre que les députés de l'opposition n'ont aucune idée des renseignements internes communiqués au gouvernement du Canada par l'Organisation mondiale de la santé.

Compte tenu des graves inquiétudes qui ont été soulevées quant à l'influence de la Chine sur les affaires de l'Organisation mondiale de la santé, les Canadiens ont le droit de savoir si la ministre était préoccupée face aux premiers renseignements qu'elle a obtenus ou si elle les mettait en doute. Nous n'avons aucune idée de ce que l'Organisation mondiale de la santé a dit à la ministre de la Santé. Nous ne savons pas si la ministre de la Santé a mis en doute ces renseignements. Nous ne savons pas non plus si la ministre de la Santé a agi de manière décisive pour vérifier l'état des stocks d'équipement de protection individuelle ou d'autre matériel nécessaire.

Ce que nous savons, par contre, c'est que, malgré les éclosions en Chine et dans de nombreux autres pays, la ministre de la Santé s'entêtait à répéter à la Chambre que le risque était faible. Je veux savoir sur quels renseignements elle se basait à ce moment pour arriver à cette conclusion.

En vue du présent débat, j'ai relu le compte rendu de la réunion du comité de la santé du 3 février, notamment en ce qui concerne la préparation du Canada face à la COVID-19. La présidente de l'Agence de la santé publique du Canada affirmait ceci:

Le système de santé publique du Canada a tout ce qu'il faut pour gérer les cas venant de l'étranger et empêcher la propagation au Canada.

Nous savons maintenant que cela était faux. Le Canada n'avait pas suffisamment d'équipement de protection individuelle. Le gouvernement a laissé des gens entrer au pays sans les soumettre à des mesures de contrôle supplémentaires et en se contentant de leur demander s'ils avaient visité la province d'Hubei.

La présidente de l'Agence de la santé publique du Canada a ajouté ceci:

Le système fonctionne comme il se doit pour protéger les Canadiens contre ce nouveau coronavirus, et le risque pour les Canadiens au Canada reste faible.

J'aimerais bien que ce soit le cas. J'aurais aimé que notre système soit équipé pour affronter ce qui s'est abattu sur nous. Au moment de la réunion du comité du 3 février, la COVID-19 était déjà présente dans 27 autres pays. Des dizaines de milliers de personnes avaient déjà contracté la maladie et beaucoup d'entre elles y avaient succombé.

J'aimerais rappeler à la Chambre les mesures que le gouvernement a prises à ce moment-là. En date du 3 février, les agents des services frontaliers dans seulement trois aéroports au Canada demandaient aux passagers s'ils avaient visité la province d'Hubei.

● (1330)

Dans sept autres aéroports, les passagers pouvaient se présenter à un kiosque électronique s'ils s'étaient rendus dans la province de Hubei. Je tiens à remercier mon collègue libéral de Thunder Bay—Rainy River qui se trouvait à cette réunion de comité et qui a posé une excellente question sur le processus de dépistage. Il voulait savoir si, pour effectuer un bon dépistage, l'ASFC demandait aux passagers s'ils avaient visité d'autres provinces en Chine que celle de Hubei. On lui a répondu que non, l'ASFC demandait seulement aux passagers s'ils avaient visité Hubei. Je n'en reviens pas!

Cette réponse a aussi troublé mon collègue de Thunder Bay—Rainy River, qui a réagi en disant: « D'après ce que j'en comprends, deux autres provinces comptent près de 900 cas. Un certain nombre d'autres en compte plus de 500. Depuis quelques jours, le nombre de cas a un peu plus que doublé. C'est assez spectaculaire ».

Il a ensuite posé la question suivante: « Si j'ai bien compris, aux États-Unis, les autorités demandent à tous ceux qui reviennent de Chine de s'imposer volontairement une quarantaine de deux semaines [...] Est-ce que le Canada a envisagé de faire de même, de demander à toutes les personnes qui reviennent de Chine de s'imposer la même période d'isolement? » N'oubliez pas que cette réunion avait lieu le 3 février. Quelle excellente question! Malheureusement, on lui a répondu que le gouvernement ne recommandait aux gens que de limiter leurs contacts avec autrui s'ils étaient allés dans la province de Hubei.

Je commence à me demander une chose: si le député de Thunder Bay—Rainy River avait été notre ministre de la Santé, n'aurions-nous pas été beaucoup mieux préparés?

L'autre élément de notre motion dont je veux parler, ce sont nos efforts pour obtenir plus d'information et pour connaître la façon dont le gouvernement a agi et continue d'agir pour ce qui est de l'achat de produits de dépistage de la COVID-19.

Travaux des subsides

Comme beaucoup l'ont entendu dire, nous n'avons toujours pas un accès généralisé à des trousse de dépistage rapide. Pas plus tard qu'hier, le gouvernement a annoncé qu'il avait reçu sa première commande, mais on ne sait toujours pas comment il entend distribuer ces trousse. La ministre de la Santé a tenu des propos contradictoires sur les tests de dépistage rapide. Pour un gouvernement qui vient d'en acheter 100 000 de ces tests, pourquoi la ministre a-t-elle dit, il y a quelques semaines à peine « bon nombre de pays ayant utilisé des tests de dépistage rapide de la sorte ont observé une hausse du nombre d'éclotions »? Elle a ajouté « il existe, ailleurs dans le monde, des exemples fortement médiatisés de cas où les tests de dépistage rapide créent en fait de la confusion et augmentent le risque d'infection ».

Ce ne sont pas les commentaires d'une observatrice. Ils viennent de la seule personne au pays qui est censée diriger la réponse du gouvernement fédéral à la COVID-19. La ministre pense peut-être que les Canadiens ne prêtent pas attention à ce qui se dit à la Chambre, mais je peux lui assurer qu'ils nous écoutent. Il est très déconcertant de constater qu'alors que le gouvernement semble avoir plié sous les pressions et acheté des trousse de dépistage rapide, la ministre sème le doute, et nous ne savons plus si nous pouvons faire confiance à ces tests. C'est en soi très troublant. Je me demande si la ministre a fait ces affirmations parce qu'elle n'a pas aimé les questions que lui a posées la députée de Calgary Nose Hill, ou si les fonctionnaires de son ministère lui ont demandé de dire cela. Qui sait? Je tiens cependant à aller au fond des choses.

En terminant, j'implore mes collègues de voter en faveur de la motion. Examinons les mesures à prendre afin de présenter les meilleures recommandations possibles au gouvernement. Le plus tôt sera le mieux. Les Canadiens comptent sur nous.

• (1335)

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais savoir ce que pense l'honorable collègue de l'obstination des députés du gouvernement à ne pas répondre à notre invitation d'amender la motion pour la rendre plus acceptable à leurs yeux et de faire preuve d'honnêteté et de transparence envers la population du Canada.

[Traduction]

M. Larry Maguire: Madame la Présidente, si les libéraux veulent présenter des amendements à la motion, les partis de l'opposition sont prêts à en tenir compte. Tout ce que je sais, c'est que ces derniers ont appuyé une motion très semblable lors des réunions de comité. Je les félicite de leur appui pour ces questions parce que c'est un enjeu très, très important, et le gouvernement n'y met pas du sien.

M. Tony Van Bynen (Newmarket—Aurora, Lib.): Madame la Présidente, en tant que membre du comité, j'aimerais demander au député d'en face s'il considère que c'est approprié de sa part de se moquer de l'incapacité d'une personne à lire un document qui a été préparé en quelques minutes seulement. Ces valeurs sont-elles prônées par son parti?

M. Larry Maguire: Madame la Présidente, je n'en crois pas mes oreilles. Il s'agit d'une situation où les députés libéraux ont jugé que la taille de la police était trop petite pour pouvoir lire le document. Nous sommes appelés à lire des tonnes de documents et de livres, et je n'ai aucun problème à cet effet.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Madame la Présidente, en premier lieu, je dois souligner à quel point mon collègue de Brandon—Souris est formidable. C'est vraiment un chic type. Quel plaisir de travailler avec lui au comité de la santé. Je profite donc de l'occasion pour le remercier de sa contribution et de son excellent travail.

Je sais qu'il était frustré de voir les libéraux bloquer cette motion pleine de bon sens à laquelle les autres partis ont également collaboré, particulièrement à un moment où il nous faut des réponses. Le député pourrait peut-être dire brièvement comment il se sent en tant que représentant élu quand le parti au pouvoir ne prend même pas la peine de rappeler pour discuter des délais possibles de production de documents, même si nous avons l'appui des autres partis.

• (1340)

M. Larry Maguire: Madame la Présidente, je remercie la députée de ses éloges. J'ai moi aussi vraiment aimé collaborer avec elle également au comité de l'immigration et avec nos collègues de l'Est et de l'Ouest qui siègent au comité et qui sont ici à la Chambre. Je suis ravi de siéger au comité de la santé, particulièrement en cette période cruciale de l'histoire canadienne où le pays tout entier est affecté par la COVID.

Comme je l'ai indiqué dans mon discours aujourd'hui, il est extrêmement frustrant de voir la réticence du gouvernement à agir avec diligence en ce qui concerne les tests de dépistage rapide, notamment pour s'assurer que ces tests pourraient être une option permettant à de nombreuses entreprises de poursuivre leurs activités au Canada. Voilà une question sur laquelle nous devons nous pencher immédiatement. À l'heure actuelle, bien des gens voudraient aller travailler mais ne le peuvent pas.

Nous avons besoin du secteur du tourisme et du secteur du transport aérien, dont des représentants étaient d'ailleurs sur la Colline hier pour faire valoir leur point de vue. Il nous faut un mécanisme de tests rapides digne de ce nom, comme tant de nos alliés et même d'autres pays en utilisent actuellement, mais auquel nous n'avons toujours pas accès. J'exagère. Le gouvernement dispose effectivement de tels tests, mais comme je l'ai indiqué plus tôt au sujet de la lettre que les membres du caucus du Manitoba ont envoyée à la ministre, lorsque le gouvernement du Manitoba a essayé d'acheter des tests rapides, on lui a dit qu'il ne pouvait pas le faire parce que le gouvernement fédéral possédait un contrat d'exclusivité et qu'il les distribuerait comme bon lui semble. Le gouvernement a reçu 100 000 tests hier, mais nous ne savons toujours pas à qui ils sont destinés.

M. Chris Bittle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Madame la Présidente, certains intervenants conservateurs semblent dire aux Canadiens que les tests rapides sont une panacée, qu'ils résoudront tous leurs maux.

Le député pourrait-il émettre un commentaire au sujet de la Maison-Blanche, par exemple, et sur le fait que tous ses occupants ont été soumis à un test rapide, mais que pourtant elle a été la source d'une écloison et d'une super-propagation? Pourrait-il nous dire quelque chose à ce sujet, et sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une solution magique, mais plutôt d'un élément d'une solution globale?

M. Larry Maguire: Madame la Présidente, je ne peux pas croire qu'un député libéral dise cela. En fait, je peux le croire. Seul un député libéral dirait cela. Le député dit que les tests de dépistage rapide ne fonctionnent pas. C'est bien ce qu'il dit?

Travaux des subsides

Nous ne prétendons aucunement que ces tests sont une solution miracle. Nous disons qu'ils constituent une solution de rechange aux tests de dépistage actuels et qu'ils permettent d'obtenir un résultat très rapidement, comme le réclament les Canadiens. Si nous voulons pouvoir un jour permettre aux Canadiens de retourner au travail, à l'école ou à la garderie en toute sécurité, nous devons avoir ces tests. Je suis insulté que...

M. Todd Doherty: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Vous avez entendu comme moi le député d'en face, le secrétaire parlementaire du ministre des Transports, crier un terme non parlementaire à mon collègue en chahutant. Par votre entremise, je lui demande de présenter des excuses pour avoir employé ce terme. Je sais que vous l'avez également entendu.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je l'ai effectivement entendu. J'en ai entendu plus d'un aujourd'hui de part et d'autre de la Chambre, et pas seulement de ce côté, que j'aurais personnellement trouvés inadmissibles parce que je les considère comme non parlementaires, mais je ne les ai pas signalés.

J'inviterais le député à présenter ses excuses.

M. Chris Bittle: Madame la Présidente, malheureusement, j'ai entendu des députés de tous les partis employer le même terme, mais je vais assumer la responsabilité de mon commentaire et m'excuser à la Chambre.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je vous remercie.

Nous reprenons le débat. Le secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a la parole.

[Français]

M. Steven MacKinnon (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de partager mon temps de parole avec ma collègue la députée d'Outremont.

[Traduction]

Je suis ravi d'avoir l'occasion d'intervenir à la Chambre pour discuter de la motion présentée par la députée de Calgary Nose Hill.

Comme nous le savons tous, l'actuelle pandémie constitue la plus grave crise de santé publique à laquelle le Canada ait jamais été confronté. Nous avons adopté une approche à la fois proactive, efficace et transparente. Surtout, nous avons adopté une approche axée sur la collaboration, une approche Équipe Canada qui, à mon humble avis, ne se reflète pas dans la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. Nous avons toujours veillé à informer fréquemment les parlementaires et la population canadienne du travail que nous faisons.

Depuis le début de cette crise, le gouvernement reste focalisé sur un objectif: prendre soin des Canadiens. Ils peuvent compter sur nous. Rien n'a été plus important pour nous que de veiller à ce que les Canadiens bénéficient de l'aide dont ils ont besoin pour traverser la pandémie tout en restant en bonne santé et en sécurité.

Une dimension importante des mesures prises par le gouvernement pour relever les défis de cette crise a consisté à se procurer l'équipement dont les Canadiens ont besoin pour se protéger contre la COVID-19. Le gouvernement, grâce aux efforts remarquables des responsables de l'approvisionnement, a travaillé d'arrache-pied ces derniers mois pour mettre en place une stratégie solide visant à procurer de l'équipement à ceux qui en ont le plus besoin. J'en pro-

fite pour les remercier, et j'aimerais souligner certains efforts en particulier.

• (1345)

[Français]

Je salue également les gens de ma circonscription, Gatineau, qui, comme partout dans la région de la capitale nationale et au Canada, s'affairent jour et nuit pour nous aider à traverser la pandémie.

[Traduction]

Je soulignerai également les efforts extraordinaires que nous avons déployés pour faire preuve de transparence envers les Canadiens concernant les marchés publics.

[Français]

Depuis le début de la pandémie, les fonctionnaires de Services publics et Approvisionnement Canada travaillent jour et nuit pour acquérir de l'équipement de protection individuelle.

Cet équipement comprend des masques, des respirateurs N95, des écrans faciaux, du désinfectant pour les mains ainsi que des blouses et des gants de protection. Au total, nous avons acquis plus de 2 milliards de pièces d'équipement de protection individuelle et nous continuons à en recevoir d'autres chaque jour. Nous faisons tout pour acquérir le matériel nécessaire à l'administration des tests de dépistage de la COVID-19, dont les trousseaux de dépistage, les écouvillons et les réactifs.

Pour obtenir de telles quantités en si peu de temps, notre gouvernement a adopté une double approche. Au début de la pandémie, nous avons dû composer avec un marché volatil, dans lequel de rares ressources faisaient l'objet d'une concurrence mondiale féroce. Nous avons dû nous montrer agressifs dans nos démarches d'approvisionnement, souvent auprès de nouveaux fournisseurs. Nous avons également dû mettre en place des chaînes d'approvisionnement, organiser la logistique de l'entreposage et de l'expédition et nous assurer que les produits correspondaient aux normes de Santé Canada.

[Traduction]

Ensuite, tout en continuant à faire affaire avec des entreprises étrangères, nous nous sommes aussi tournés vers les fabricants et les fournisseurs nationaux. Nous avons lancé un appel à l'action aux entreprises canadiennes, et des milliers d'entre elles ont répondu. Ces entreprises se sont mobilisées pour contribuer à l'effort national et ont modifié leurs chaînes de montage pour concevoir des produits entièrement nouveaux, afin que nous puissions établir des chaînes d'approvisionnement sûres ici même au Canada. Cette mobilisation sans précédent de l'industrie manufacturière nationale a permis non seulement de sauver des vies, mais aussi de maintenir des emplois et de contribuer à notre économie au moment où notre pays en avait le plus besoin.

Grâce à cette stratégie, plus de 40 % de la valeur des contrats s'applique à des produits fabriqués au Canada, comme les blouses chirurgicales, les masques non chirurgicaux, les écrans faciaux et le désinfectant pour les mains. L'importante contribution des fournisseurs nationaux s'ajoute aux livraisons régulières d'équipement de protection individuelle que nous continuons à recevoir de l'étranger, et cela se poursuivra encore pendant des mois.

Travaux des subsides

[Français]

L'achat d'équipements de protection ne permettra pas de traverser la pandémie. Nous ne pourrions pas la surmonter tant que nous n'aurons pas un vaccin sûr et efficace.

Je tiens à assurer à la Chambre que le gouvernement se prépare avec diligence. Au moment où nous aurons des vaccins homologués, on pourra commencer la vaccination de la population canadienne d'un océan à l'autre. Comme nous avons dû le faire lors de l'acquisition d'équipements de protection individuelle au pays et à l'étranger, nous devons nous montrer agressifs dans les négociations entourant l'accès au vaccin potentiel.

Une fois de plus, le Canada doit composer avec un marché volatil. Nous devons être prêts à faire face à l'imprévu. Même si nous ne connaissons pas encore les vaccins qui réussiront les essais cliniques et qui seront homologués, nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre. Nous prenons donc les décisions entourant l'achat des vaccins en nous fondant sur l'avis et les recommandations du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 ainsi que sur les données scientifiques les plus récentes.

[Traduction]

À ce jour, nous avons signé des ententes avec six entreprises qui développent certains des candidats vaccins les plus prometteurs : Johnson & Johnson, Novavax, Pfizer, Moderna, AstraZeneca, Sanofi et GlaxoSmithKline. De plus, le gouvernement continue à négocier d'autres ententes tant avec des fournisseurs nationaux qu'internationaux afin d'assurer l'approvisionnement d'un éventuel vaccin.

Nous savons que pour redoubler d'efforts afin de réduire au minimum la transmission communautaire, il est plus important que jamais de dépister le virus et de retracer les personnes qui pourraient l'avoir contracté. Pour ce faire, nous cherchons des méthodes de dépistage rapide pour répondre aux besoins urgents des provinces et des territoires afin de réduire le délai d'attente des résultats. Cette solution est essentielle pour endiguer la propagation du virus.

En plus des ententes bilatérales conclues directement avec des sociétés pharmaceutiques, nous collaborons également avec nos partenaires mondiaux pour lutter contre le virus. Le gouvernement investit dans la Facilité COVAX de Gavi, un mécanisme d'approvisionnement de groupe qui a pour but d'acheter des vaccins contre la COVID-19 et de les distribuer équitablement partout dans le monde. Nous ne pouvons pas lutter contre la pandémie uniquement à l'échelle nationale. Nous savons que, pour traverser cette crise, nous avons aussi un rôle à jouer pour protéger d'autres pays.

● (1350)

[Français]

Je tiens à réitérer l'engagement de notre gouvernement à mener de manière transparente et responsable les achats de fournitures pour la lutte contre la COVID-19 en donnant aux députés de la Chambre ainsi qu'à toute la population canadienne le plus d'informations possible sur les efforts que nous déployons à cet égard. Étant donné qu'il y a pénurie dans le monde entier des fournitures que nous achetons et que nous nous retrouvons en concurrence avec d'autres administrations publiques, il n'a pas toujours été possible de divulguer immédiatement certains détails confidentiels concernant les contrats. Cela demeure le cas.

Quoi qu'il en soit, je suis heureux d'informer la Chambre que nous avons pris plusieurs mesures pour divulguer le plus d'informations possible. Par exemple, sur le site Web de notre ministre, les Canadiens peuvent se renseigner sur les achats, les livraisons de fourniture les plus essentielles, ainsi que les noms des fournisseurs et la valeur des contrats concernant les achats liés à la COVID-19. De plus, nous informons régulièrement la population canadienne des ententes que le gouvernement du Canada conclut pour obtenir l'accès aux vaccins les plus prometteurs qui sont actuellement mis au point dans le monde. Nous l'informons également des ententes qui sont signées pour obtenir l'accès aux solutions de dépistage les plus efficaces possible, car la technologie évolue rapidement. Je suis fier des efforts que notre gouvernement déploie pour tenir la population canadienne informée de la façon dont nous acquérons ces fournitures dont nous avons tant besoin.

[Traduction]

Stopper une pandémie nécessite le travail et la détermination de tous les Canadiens. Nous avons réalisé des progrès importants à tous les égards, mais notre travail est loin d'être terminé. Maintenant que beaucoup de régions du pays se trouvent dans la deuxième vague de la pandémie, nous savons qu'il faut reprendre les mesures qui nous permettent de réduire la transmission communautaire et d'aplanir rapidement la courbe.

[Français]

Pour soutenir ces mesures, notre gouvernement continuera de s'assurer que la population canadienne a accès à de l'équipement de protection, à des solutions de dépistage et, éventuellement, à un vaccin sûr et efficace. Les Canadiens et les Canadiennes comptent sur le gouvernement pour faire tout ce qui est en son pouvoir pour les aider à faire face à cette pandémie. Nous y parviendrons grâce à nos activités et à nos stratégies d'approvisionnement.

[Traduction]

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement saisit toutes les occasions de collaborer avec le secteur privé, les provinces et les fournisseurs, mais aussi avec les Canadiens, qu'il a mis au défi de trouver des façons innovatrices d'assurer l'approvisionnement intérieur. Je rappelle que les fabricants de pièces d'automobile ont annoncé aujourd'hui que des entreprises de partout au pays ont tout laissé tomber pour sauver des vies en fabriquant des fournitures médicales essentielles et en les offrant à tous les gouvernements du pays, quelle que soit leur allégeance. Nous avons réussi ce tour de force ensemble. Le voilà, l'esprit d'Équipe Canada.

Or, la dernière chose que souhaite Équipe Canada, c'est de repartir à zéro avec une motion qui ratisse beaucoup trop large et qui nous ramènerait à la case départ. Cette motion tombe dans la micro-gestion et demande au gouvernement de consacrer tout son temps à récupérer des documents au lieu de songer à la santé des Canadiens et aux problèmes de santé publique. Le gouvernement sera toujours transparent et prêt à collaborer et il sera toujours là pour défendre les intérêts des Canadiens.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Madame la Présidente, quand j'écoute les ministériels parler d'Équipe Canada et vanter ainsi leur transparence et leur ouverture, cela me rappelle l'épisode de *Seinfeld* où George, à qui on demande comment il a réussi à déjouer un détecteur de mensonges, répond : « Si on y croit, ce n'est pas un mensonge. »

Brad dirige une entreprise manufacturière de ma circonscription et, quand il a voulu soumissionner un contrat fédéral, on lui a demandé de prouver qu'il était capable de fabriquer les biens demandés. Il n'a pas eu le contrat, et maintenant, il est pris avec 300 000 \$ et plus de marchandise qui ne lui sert à rien. Frank Baylis, lui, n'a eu qu'à prouver qu'il est d'allégeance libérale et il a obtenu pour 237 millions de dollars de contrats.

Où est l'approche Équipe Canada là-dedans? Les règles auxquelles Brad a dû se plier n'auraient-elles pas dû s'appliquer aussi à M. Baylis?

M. Steven MacKinnon: Madame la Présidente, nous avons demandé à des entreprises canadiennes de partout au pays de mettre la main à la pâte et de proposer des solutions pour de l'équipement de protection fabriqué au Canada. Des milliers d'entreprises ont manifesté un intérêt et nous avons répondu à des milliers d'entre elles.

Nous avons conclu des arrangements avec des fabricants d'équipement de protection individuelle. Nous avons conclu des arrangements avec des universités. Nous avons conclu des arrangements avec des fournisseurs de partout au pays, dont certains qui ont déployé beaucoup d'efforts pour se réoutiller afin d'aider le Canada et les provinces à cet égard. Nous allons continuer dans cette voie.

• (1355)

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, une partie de l'intervention du secrétaire parlementaire concernait le vaccin. On sait que, à ce jour, le Canada a signé six ententes d'approvisionnement pour un éventuel vaccin, soit 282 millions de doses prévues.

En ce qui a trait aux sommes engagées par le gouvernement canadien pour réserver ces millions de doses, le gouvernement fédéral a expliqué que les montants allaient être versés aux compagnies pharmaceutiques en fonction de la réussite des essais cliniques. Il y a un manque de transparence relativement aux contrats puisque nous n'en connaissons pas la valeur. Plusieurs membres du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, composé de 12 experts, ont des liens d'affaires avec des compagnies pharmaceutiques qui ont déjà signé des contrats avec le gouvernement.

On sait que, quand Ottawa a cédé à la pression, il a créé un registre pour dévoiler les déclarations de conflits d'intérêts. Depuis le mois de juin, au moins 23 conflits d'intérêts ont été déclarés.

Si ce n'est pas un problème de transparence, alors qu'est-ce que c'est?

M. Steven MacKinnon: Madame la Présidente, je vais parler aux Canadiens et aux Canadiennes comme ils nous parlent.

À quoi s'attendent-ils? Ils s'attendent à ce que le Canada soit un chef de file. Ils s'attendent à ce qu'on appuie les scientifiques, les meilleures recherches et les meilleures preuves afin d'aller chercher les meilleures possibilités et les meilleurs vaccins potentiels qui existent dans le monde.

Nous avons conclu six ententes pour obtenir les vaccins les plus prometteurs. Nous pouvons donc assurer aux Canadiens, aux Canadiennes, aux professionnels de la santé, aux enseignants et aux chauffeurs d'autobus que lorsqu'ils seront approuvés, les vaccins seront là pour les protéger et que le Canada sera là pour eux.

Travaux des subsides

[Traduction]

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, les libéraux prétendent qu'ils font de l'obstruction aux comités des finances et de l'éthique pour que le gouvernement puisse continuer à se concentrer sur sa réponse à la COVID-19. Pourtant, au comité de la santé, ils font de l'obstruction pour éviter que l'on étudie les mesures que le gouvernement a prises en réponse à la COVID-19. Le député peut-il expliquer cette contradiction?

M. Steven MacKinnon: Je ne suis pas certain d'avoir entendu toute la question, madame la Présidente, car il y avait beaucoup de bruit.

Ce que j'ai compris de l'intervention de la députée, c'est que le travail des comités est important et qu'il doit absolument se poursuivre. L'étude des pratiques exemplaires et des interventions du gouvernement en réponse à la pandémie ainsi que le travail connexe en matière d'approvisionnement doit absolument continuer.

Toutefois, les députés d'en face proposent que les fonctionnaires les plus haut placés, qui travaillent jour et nuit — je le sais, parce que j'en représente beaucoup —, cherchent du matériel partout dans le monde, des vaccins et des tests, et étudient des dizaines de milliers de documents en 15 jours.

Bref, je crois que les Canadiens appuient le travail de la fonction publique et du Parlement, qui vise à protéger les Canadiens de la COVID-19.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Madame la Présidente, en examinant la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, on constate que c'est un exercice de microgestion, comme on en voit souvent au Parti conservateur. Notre rôle en tant que gouvernement consiste à donner l'orientation et à assurer le suivi de la stratégie, ainsi qu'à rassembler les gens. Je préside le Comité parlementaire sur la recherche en santé, un comité omni-partite, et hier soir, des chercheurs de partout au Canada nous ont présenté leurs recherches sur le développement d'un vaccin. Pourrait-il...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je suis désolée, mais je dois laisser le temps au secrétaire parlementaire de faire un bref commentaire.

M. Steven MacKinnon: Madame la Présidente, mon collègue a toujours fait figure de chef de file à la Chambre en ce qui a trait à la science, aux données probantes et à la recherche universitaire, et le gouvernement l'appuie dans tous ses efforts.

Les députés peuvent être certains que nous continuerons à écouter les experts et les scientifiques pour que le Canada reste à l'avant-garde de la lutte contre cette maladie.

Déclarations de députés

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Madame la Présidente, avant d'être élu, j'ai eu l'occasion de travailler avec les Nations unies dans le cadre des poursuites pour crimes contre l'humanité et génocide au Tribunal pénal international pour le Rwanda. Les normes juridiques pour établir l'existence d'un génocide sont très exigeantes, à juste titre, puisque c'est le crime le plus ignoble que l'humanité connaisse.

J'ai le regret de dire que ce qui se passe aujourd'hui en Chine ressemble à un génocide. Les résultats d'études du Sous-comité des droits internationaux de la personne établissent clairement que deux millions d'Ouïghours musulmans sont actuellement détenus dans l'équivalent moderne des camps de concentration, où ils ne peuvent pas parler leur langue ni pratiquer leur foi. C'est la plus importante détention de masse d'une communauté depuis l'Holocauste. Pire encore, des Ouïghours musulmans subissent des actes de violence horribles comme des stérilisations et des avortements forcés.

La convention des Nations unies sur le génocide est claire: imposer des mesures visant à prévenir les naissances au sein d'un groupe constitue un génocide. Or, c'est ce qui se passe actuellement sous nos yeux en Chine. Je ne vais pas accepter cela, et aucun député ne devrait le tolérer.

UN HOMMAGE AU SERVICE PUBLIC

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Madame la Présidente, nous sommes 338 députés à avoir l'honneur, le privilège et la responsabilité de représenter les Canadiens à la Chambre. Ce travail ne serait pas possible sans le précieux soutien de notre personnel.

Les membres de notre personnel jouent un rôle essentiel dans la prestation de services à nos concitoyens, particulièrement depuis l'avènement de la COVID-19. J'aimerais surtout rendre hommage à George Paisiovich, qui a commencé à travailler sur la Colline en 1976 et qui a servi neuf députés fédéraux et provinciaux au cours de ses plus de 40 ans d'expérience. Il a consacré toute sa carrière à servir les autres, à faire ressortir la voix des Canadiens du vacarme de la démocratie. Il est capable d'offrir des conseils judicieux à ses employeurs grâce à son sens inné de la politique, et je ne suis que le plus récent député à pouvoir profiter de son expertise.

M. Paisiovich est aussi un adepte des cerfs-volants et de leur histoire, et il les collectionne avec passion. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il partage sa joie de faire voler des cerfs-volants avec la communauté, notamment en organisant des événements gratuits comme la fin de semaine Kites and Lights, à Southpoint.

Je remercie M. Paisiovich de s'engager d'autant de façons dans sa communauté.

LA SEMAINE DE LA PME

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Madame la Présidente, cette année, durant

la Semaine de la PME, nous voulons souligner la résilience dont font preuve les petites entreprises depuis le début de la pandémie.

Les petites entreprises sont le moteur de nos collectivités et l'épine dorsale de l'économie canadienne. Cette année, elles ont, plus que jamais, répondu à l'appel.

La distillerie Bruinwood Estate, à Roberts Creek, est l'une des nombreuses distilleries dans ma circonscription ayant commencé à fabriquer du désinfectant pour les mains pour nous protéger. Quand les services d'autobus touristiques ont pris fin, Squamish Connector s'est associé au service de covoiturage Poparide pour aider les navetteurs à se déplacer, tandis que l'entreprise Whistler Connection s'est recyclée pour livrer de la nourriture aux personnes les plus vulnérables.

Alors que nous cherchons à rebâtir en mieux, nos chambres de commerce et associations vouées à l'amélioration des entreprises font preuve de leadership. L'association vouée à l'amélioration des entreprises d'Ambleside et de Dundarave, en particulier, contribue à façonner la vision qui assurera la prospérité future de notre collectivité de West Vancouver.

C'est pourquoi il est si important d'acheter des produits locaux. La santé de nos collectivités dépend de la santé de nos petites entreprises. Le gouvernement continuera donc à aider les petites entreprises au moyen de la subvention salariale, de mesures d'aide pour le loyer et de prêts sans intérêt, tout comme les petites entreprises ont été là pour nous.

[Français]

JOSETTE PELLETIER

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Madame la Présidente, je veux féliciter Mme Josette Pelletier, décorée de l'Ordre de Val-d'Or, la plus haute distinction remise par la Ville de Val-d'Or à une citoyenne ou à un citoyen.

Mme Pelletier est une grande bénévole chez nous. Au fil des années, elle s'est impliquée dans une foule d'organismes, tels que le Marché public de la Vallée-de-l'Or, le Centre de musique et de danse de Val-d'Or et la Chambre de commerce de Val-d'Or. Elle est connue pour ses nombreuses implications à Val-d'Or tant sur le plan communautaire qu'économique.

Depuis plus de 20 ans, elle œuvre notamment à la Corporation Rues principales, qui a permis de faire souffler un vent de changement sur le centre-ville de Val-d'Or. Les travaux de revitalisation de la 3^e Avenue restent une des grandes fiertés de son implication bénévole, mais il y a aussi les travaux sur le boulevard Lamaque et la construction du parc Albert-Dumais.

En mon nom personnel et au nom de tous mes collègues du Bloc québécois, je remercie Mme Pelletier de son implication bénévole. Sans elle, Val-d'Or n'aurait pas le même visage.

LA SEMAINE DE LA PME

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Madame la Présidente, nous savons tous que 2020 n'est pas l'année que nous avions en tête.

Cette semaine est la Semaine de la PME. Je tiens à reconnaître aujourd'hui tous les Canadiens et les Canadiennes qui, tous les jours, font le choix d'acheter localement et qui, tous les jours, font le choix de soutenir les petites et moyennes entreprises.

Je tiens à reconnaître le dévouement des gens de Glengarry—Prescott—Russell pour leur économie locale et à souligner aujourd'hui l'initiative de la Chambre de commerce de Prescott—Russell dans la mise en place du programme Dollars de la Chambre, une solution de rechange aux cartes-cadeaux que l'on peut dépenser dans les commerces de la région. Ainsi, cela assure que notre argent est dépensé dans notre région pour venir en aide à nos commerces.

• (1405)

[Traduction]

En terminant, je veux encourager tous les habitants de Glengarry—Prescott—Russell à soutenir les entreprises locales et à acheter des produits locaux.

* * *

LA FIBROSE KYSTIQUE

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Madame la Présidente, plus de 4 200 Canadiens sont atteints de fibrose kystique. Malheureusement, l'un des traitements les plus prometteurs n'est pas disponible au Canada en raison de l'incertitude réglementaire que l'actuel gouvernement libéral a introduite sur le marché canadien des médicaments brevetés. Le Trikafta est un médicament qui a le potentiel de traiter 90 % des patients atteints de fibrose kystique. C'est une bouée de sauvetage qui est disponible aux États-Unis et au Royaume-Uni, mais pas au Canada.

J'ai récemment rencontré dans ma circonscription une mère atteinte de fibrose kystique. Elle est terrifiée, car elle risque de graves complications liées à la COVID. Son médecin pense qu'elle bénéficierait grandement du Trikafta.

Au nom des électeurs de ma circonscription et de l'ensemble des Canadiens atteints de fibrose kystique, je demande à la ministre de la Santé de se montrer sensible au sort de ces personnes et de faire le nécessaire pour que le Trikafta soit disponible au Canada.

* * *

LA SEMAINE DE LA PME

M. Terry Beech (Burnaby-Nord—Seymour, Lib.): Monsieur le Président, cette année, nous célébrons la Semaine de la PME un peu différemment, en mettant l'accent sur la force et la résilience extraordinaires dont ont fait preuve les propriétaires de petites entreprises tout au long de la pandémie de COVID-19. Lorsque la crise a frappé, le gouvernement a dû agir comme un entrepreneur, mettant en œuvre de nouveaux programmes novateurs afin de sauver des millions d'emplois et de maintenir le budget des ménages partout au pays. Nous avons dû faire tout cela en un temps record. Les programmes comme la Subvention salariale d'urgence du Canada ont donné de bons résultats grâce à l'engagement et la rétroaction des gens d'affaires dans l'ensemble du Canada.

Pas plus tard que la semaine dernière, le premier ministre et moi nous sommes assis en compagnie d'entrepreneurs au restaurant Steve's Poké Bar. Ces gens d'affaires remarquables de la région nous ont fait part de leurs réflexions sur l'utilité des programmes d'aide gouvernementaux pour les petites entreprises. Nous avons tenu compte des commentaires recueillis dans des entretiens comme celui-là au moment d'apporter les toutes dernières modifications aux

Déclarations de députés

programmes de subvention salariale, d'aide d'urgence pour le loyer commercial et de compte d'urgence pour les entreprises.

Les petites entreprises créent des emplois et soutiennent les familles d'un bout à l'autre du pays. Il est important de reconnaître qu'il y a des gens et des familles derrière ces entreprises et de leur faire savoir qu'ils peuvent compter sur le Canada pendant cette crise.

* * *

LE CENTRE CANADIEN POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, j'ai rencontré récemment les représentants du Centre canadien pour l'autonomisation des femmes, une organisation de bénévoles axée sur la question de l'exploitation économique des femmes ayant une relation conjugale. Beaucoup de personnes comprennent les répercussions de la violence physique, verbale et psychologique; or, on parle moins souvent de l'exploitation économique. Quatre-vingt-quinze pour cent des femmes qui vivent la violence conjugale connaissent aussi l'exploitation économique, bien que cette dernière puisse aussi se produire indépendamment de la violence.

[Français]

L'exploitation économique peut inclure le refus d'accès à un compte bancaire, aux fins de s'endetter sans le savoir, à ne pas être autorisé à travailler ou à étudier. L'exploitation économique crée des obstacles empêchant d'échapper à des relations violentes et peut persister longtemps après la relation. Comme nous le voyons trop souvent, les femmes de groupes marginalisés sont touchées de manière disproportionnée.

[Traduction]

Je tiens à remercier le Centre canadien pour l'autonomisation des femmes de son excellent travail de sensibilisation à cette question très importante.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, depuis plus de sept mois, le Canada est aux prises avec la pandémie mondiale. Nous avons fait de notre mieux pour aider le gouvernement à offrir aux Canadiens le soutien empreint de compassion dont ils ont besoin pour s'occuper de leur famille, mais il y a un problème: nous ne constatons pas le même degré de compassion de la part du gouvernement libéral pour les anciens combattants du Canada.

Shawn Dean a consacré près de 30 ans de sa vie au service du Canada. Il a soumis sa demande pour la pension d'ancien combattant il y a plus d'un an. Il a appris récemment que sa demande en est à l'étape de la « décision », dont le délai est de 64 semaines. Cela représente au moins deux ans d'attente avant de recevoir la pension qu'il mérite.

Déclarations de députés

Des milliers d'anciens combattants attendent de recevoir de l'aide pour des blessures physiques. Eux et leurs proches ont besoin de services de santé mentale. L'arriéré est de 50 000 demandes; il a augmenté de 60 % au cours des trois dernières années. Le directeur parlementaire du budget a dit qu'«Anciens Combattants Canada pouvait rattraper son retard abyssal en embauchant deux fois plus de personnes que prévu et en se servant de la demande en ligne simplifiée que le gouvernement libéral a annoncée il y a cinq ans.

Nos anciens combattants méritent mieux.

* * *

LA SEMAINE SECRET PATH

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, la semaine Secret Path marque les dates auxquelles Chanie Wenjack et Gord Downie nous ont quittés.

Chanie Wenjack est mort de froid, à l'âge de 12 ans, alors qu'il tentait de fuir le pensionnat autochtone dans l'espoir de rentrer chez lui et de retrouver sa famille.

La semaine Secret Path vise à créer une plateforme nationale pour encourager les conversations, faire rayonner la culture autochtone et faire connaître la vraie histoire des pensionnats autochtones. Le Fonds Downie-Wenjack a mis en œuvre le programme Legacy Schools dans plus de 1 300 écoles de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada.

Nous exhortons tous les parlementaires, et tous les Canadiens, à répondre à l'appel à l'action de Gord Downie en soutenant la réconciliation et en approfondissant la conversation sur l'histoire des pensionnats autochtones.

* * *

• (1410)

LE CANCER

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, Jacob Bredenhof a survécu à un cancer infantile. Il y a deux ans, il a reçu un diagnostic d'ostéosarcome. Il a subi une amputation très douloureuse de la jambe et 17 pénibles rondes de chimiothérapie, mais ni le cancer ni la COVID-19 n'ont eu raison de Jacob.

Le mois dernier, lui et sa famille ont mis sur pied une équipe nommée Pedal for Hope afin d'amasser des fonds pour la Fondation Terry Fox en réalisant une randonnée de vélo de 105 kilomètres à travers Chilliwack—Hope, avec Jacob à la tête du peloton. Au départ, son objectif était d'amasser 20 000 \$, mais il avait grandement sous-estimé l'impact qu'aurait le courage dont il a fait preuve pour surmonter sa maladie sur les gens qui le connaissent et qui ont suivi son parcours. À ce jour, l'équipe de Jacob a accumulé plus de 110 000 \$.

Jacob et sa famille ont connu et aimé de nombreux enfants qui ont succombé à cette monstrueuse maladie, et ils veulent contribuer à récolter des fonds et à accroître la sensibilisation dans l'espoir que de moins en moins d'enfants meurent du cancer. À Jacob et sa famille, je dis bravo pour votre réussite. Nous faisons tous partie de l'équipe de Jacob.

* * *

L'ORDRE DU CANADA

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, quand les libéraux ont pris le pouvoir en 2015, ils ont

affirmé que la parité hommes-femmes leur tenait à cœur. Le premier ministre n'a toutefois pas tenu promesse, comme c'est le cas pour toutes les promesses qu'il a faites aux femmes.

Les analyses montrent que, parmi les Canadiens nommés membres de l'Ordre du Canada l'an dernier, 70 % étaient des hommes. À titre de comparaison, lorsque le gouvernement conservateur était au pouvoir en 2015, les nominations étaient réparties presque également entre hommes et femmes.

De ce côté-ci de la Chambre, nous reconnaissons vraiment la valeur des femmes et l'expérience qu'elles apportent. Comme j'ai moi-même proposé une femme forte, intelligente et très qualifiée comme candidate à l'Ordre du Canada, proposition pour laquelle je n'ai reçu aucune réponse du gouvernement, je sais très bien qu'il y avait de solides candidates.

Les belles paroles sur l'égalité ne sont qu'une forme de condescendance si elles ne se transforment pas en gestes concrets. Les Canadiennes méritent un traitement égal de la part du gouvernement. Elles le méritent parce que nous sommes en 2020.

* * *

LA CRÉATION D'UN REVENU MINIMUM GARANTI

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NDP): Monsieur le Président, plus de 40 000 Canadiens ont signé une pétition en appui à la motion M-46, qui demande au gouvernement fédéral de remplacer la Prestation canadienne d'urgence par un revenu minimum garanti tout en renforçant les assises des programmes et services gouvernementaux actuels ou en cherchant des moyens de les améliorer. Il n'y a jamais eu de meilleur moment que maintenant pour créer un programme de ce genre.

La motion M-46 recueille des appuis auprès de gens de toutes les allégeances. Députés, sénateurs, instances provinciales et territoriales, organismes communautaires: les appuis viennent de partout au pays. Le concept de revenu minimum garanti n'a rien de nouveau. La Sécurité de la vieillesse en est un bon exemple, mais les montants offerts ne suffisent pas à subvenir aux besoins des prestataires et beaucoup de gens n'y ont pas accès, dont les étudiants, les personnes handicapées, les réfugiés, les travailleurs étrangers temporaires et les personnes aux prises avec de graves traumatismes ou problèmes de santé mentale. Nous devons appliquer la Charte des droits et libertés et faire le nécessaire pour que tous les Canadiens puissent vivre dans la dignité et le respect de leurs droits fondamentaux.

Gouverner, c'est faire des choix. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser certaines personnes sur la touche. Pas dans la conjoncture actuelle. Nous devons cesser de donner de l'argent aux grandes sociétés et commencer à investir dans M. et Mme Tout-le-Monde. Le temps est venu d'appuyer la motion M-46.

* * *

[Français]

LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, je tiens aujourd'hui à souligner la situation des personnes atteintes de sclérose en plaques. Deux citoyens de ma circonscription, MM. Beauséjour et Lanctôt, m'ont sensibilisée à la réalité des citoyens qui doivent composer quotidiennement avec cette maladie qui les empêche parfois de conserver leur emploi.

En fait, ce sont plus de 60 % des gens atteints de sclérose en plaques qui se retrouveront tôt ou tard au chômage, et le Canada affiche l'un des taux de SP les plus élevés du monde.

Dois-je rappeler au gouvernement que la Chambre a adopté une motion du Bloc québécois pour faire passer les prestations de maladie de l'assurance-emploi de 15 à 50 semaines?

Il est plus que temps que le gouvernement agisse en aidant les travailleurs aux prises avec des maladies chroniques et graves par une bonification des prestations de maladie.

* * *

PATRICE VINCENT ET NATHAN CIRILLO

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, il y a six ans, l'adjudant Patrice Vincent était frappé mortellement dans un stationnement de Saint-Jean-sur-Richelieu, simplement parce qu'il portait son uniforme militaire canadien.

[Traduction]

Le caporal Nathan Cirillo, qui était alors âgé de 24 ans, a été abattu alors qu'il montait la garde au pied du Monument commémoratif de guerre du Canada, qui rend hommage au courage des anciens combattants. Le caporal Cirillo avait un fils. Le tueur est ensuite venu semer la terreur dans l'enceinte du Parlement, mais il a été neutralisé par les agents de sécurité, qui ont fait preuve d'une grande bravoure, et nous leur en serons éternellement reconnaissants.

[Français]

Ces attaques brutales perpétrées par des êtres radicalisés par l'extrémisme islamiste nous rappellent nos vulnérabilités. Le peuple canadien a alors su faire preuve d'une résilience remarquable. Le lendemain, tous les parlementaires étaient à la Chambre pour reprendre les travaux et faire vivre notre démocratie. Aujourd'hui, rendons hommage à ces deux héros canadiens et continuons à porter bien haut leurs valeurs de liberté, d'engagement et de devoir, qui sont les piliers de notre identité canadienne.

* * *

• (1415)

LA SEMAINE DE LA PETITE ENTREPRISE

M. Joël Lightbound (Louis-Hébert, Lib.): Monsieur le Président, alors que se termine la semaine nationale de la petite entreprise samedi prochain, le 24 octobre, je veux souligner l'ingéniosité et la résilience des entrepreneurs de partout au pays, mais plus particulièrement de chez nous, du chemin Sainte-Foy au chemin Saint-Louis, du boulevard Laurier au boulevard de la Chaudière, de la route Jean-Gauvin à la rue du Campanile, de l'avenue Myrand à l'avenue Maguire. D'ailleurs, je fais une mention spéciale à Pizze Mag, que j'encourage peut-être un peu trop pour mon propre bien.

J'étais fier de voir notre gouvernement appuyer nos PME à travers ce qui est sans aucun doute la période la plus difficile de leur histoire, de notre histoire. Que ce soit avec la subvention salariale, avec le compte d'urgence, avec les reports de paiement de la TPS ou avec l'aide au loyer, notre gouvernement a répondu présent à chaque détour. Or il faut plus que l'action gouvernementale et, plus que jamais, il faut être solidaires, il faut se serrer les coudes. À l'approche des Fêtes, il faut encourager coûte que coûte nos commerçants locaux pour qu'ils puissent survivre à cette pandémie, et,

pourquoi pas, pour qu'on puisse s'en sortir collectivement avec de meilleures habitudes de consommation.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SANTÉ

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après des semaines où les conservateurs ont exigé que le gouvernement conçoive une stratégie pour le dépistage rapide de la COVID-19, des tests sont enfin arrivés hier. Le problème, c'est qu'une réserve de 100 000 tests ressemble davantage à un échantillon qu'à un approvisionnement. Cette réserve sera épuisée en trois jours. D'autres pays ont eu accès à des millions de tests de dépistage rapide pendant des mois.

Le premier ministre va-t-il laisser le comité de la santé découvrir pourquoi le Canada est parmi les derniers à recevoir des tests de dépistage rapide?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le Canada n'est pas parmi les derniers.

J'aimerais rafraîchir la mémoire des députés d'en face. Nous avons déjà autorisé l'utilisation de cinq tests: le test bKIT Virus Finder d'Hyris, le test BD Veritor System de Becton, Dickinson and Company, le test ID NOW d'Abbott, le test Panbio d'Abbott et le test Xpert Xpress de Cepheid.

Les intervenants chargés de la réglementation examinent d'autres tests tous les jours, et le pays en reçoit quotidiennement.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le Réseau mondial d'information en santé publique était un instrument avant-gardiste d'alerte de pandémie, mais le gouvernement a cessé de s'en servir l'an dernier.

Même après avoir pris cette décision, le gouvernement a été alerté. De nombreux ministères l'ont prévenu de prendre la COVID-19 plus au sérieux. Malgré cela, le gouvernement a réussi à prendre d'autres mauvaises décisions, cette fois sur la transmission entre humains, sur la fermeture des frontières et sur le port du masque.

Pourquoi le premier ministre refuse-t-il que nous tirions des leçons de la première vague afin que nous soyons mieux outillés pour protéger les Canadiens?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je me permets encore une fois de rappeler aux députés d'en face toutes les mesures que le gouvernement a rapidement prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 qui s'abattait sur le monde entier.

Le 2 janvier, l'Agence de la santé publique du Canada s'est entretenue directement avec toutes les autorités provinciales de la santé. Le 14 janvier, l'Agence a organisé une réunion à laquelle étaient conviées toutes les autorités provinciales de la santé. Le 27 janvier, le gouvernement a accru les mesures de contrôle dans les grands aéroports. Le 27 janvier, le gouvernement a aussi convoqué le Groupe d'intervention en cas d'incidents. Le 28 janvier, le gouvernement a mis sur pied le Comité consultatif spécial formé d'administrateurs en chef de la santé publique provenant de l'ensemble du pays. Je pourrais continuer, et c'est ce que je vais faire.

Questions orales

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le problème, c'est que deux mois après ces dates, la ministre de la Santé du pays disait encore qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter. D'innombrables marchés pour obtenir de l'équipement de protection individuelle et d'autres types de matériel sont retardés parce que le gouvernement les a désignés question de sécurité nationale. Après l'affaire Frank Baylis, on peut comprendre pourquoi.

Cependant, la motion que la Chambre étudie visant à permettre au comité de la santé d'examiner le processus fera en sorte que l'on obtienne le meilleur équipement qui soit pour les travailleurs de la santé du Canada et que l'on optimise l'utilisation de l'argent des contribuables.

Le premier ministre laissera-t-il le comité de la santé faire ce qu'il est censé faire et fera-t-il passer la santé des Canadiens avant l'octroi de marchés à des députés libéraux?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je saisis l'occasion pour réfuter bien directement l'insinuation qui sous-tend la question. Lorsque le pays s'est mobilisé pour lutter contre cette pandémie mondiale pendant les jours sombres du printemps dernier, la priorité du gouvernement était de protéger la santé et la sécurité des Canadiens en collaborant étroitement avec les provinces, les territoires et les municipalités. Il est tout simplement faux de laisser entendre le contraire.

• (1420)

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je voudrais bien croire la vice-première ministre, mais avec toutes leurs opérations de camouflage, avec la prorogation du Parlement, avec la démission de son collègue M. Morneau, avec l'obstruction systématique des comités et avec les menaces d'élections, vous m'excuserez de douter de sa sincérité.

Les Canadiens veulent des réponses. La vice-première ministre peut-elle donner la priorité à la santé des Canadiens et appuyer la motion demandant au comité de la santé d'étudier la situation entourant la COVID-19?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais apporter quelques précisions. D'abord, j'accorde toujours la priorité à la santé et à la sécurité des Canadiens. Permettez-moi aussi d'ajouter, monsieur le Président, que je crois sincèrement qu'il en va de même pour l'ensemble des députés. Je sais que nous sommes en désaccord sur de nombreuses questions liées aux politiques, mais je crois vraiment que tout le monde ici est là pour servir les Canadiens. Nous comprenons que nous vivons une crise nationale et j'espère sincèrement que nous pourrions continuer à servir d'abord et avant tout l'intérêt national, comme nous l'avons fait lorsque nous avons adopté à l'unanimité les modifications à l'assurance-emploi relatives à la PCU.

* * *

[Français]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il y a beaucoup de camouflage sous ce gouvernement.

Les journalistes posent des questions au gouvernement libéral sur le contrat des ventilateurs de Frank Baylis, mais ils n'ont pas de réponse. Maintenant, les journalistes veulent que M. Baylis s'ex-

plique, mais M. Baylis refuse leurs appels et il ne répond pas à la porte.

Les libéraux ont-ils honte d'appuyer des amis millionnaires durant une pandémie?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je veux donner une réponse très exacte et très correcte concernant M. Baylis.

Il n'y a pas de contrat entre la fonction publique, Services publics et Approvisionnement Canada, et Baylis Médicale. Les représentants de Services publics et Approvisionnement Canada ont attribué ce contrat à la suite de l'examen et de la recommandation du comité des experts.

Services publics et Approvisionnement Canada ne participe pas aux accords conclus entre FTI Professional Grade et ses autres fournisseurs. C'est la réalité.

* * *

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, la communauté française des Amériques est elle-même souvent sujet de propos et de mots injurieux.

Pourtant, cela semble peu de choses, comparé à ce que le quotidien fait parfois subir aux minorités visibles. Nous leur devons toute notre solidarité et tout notre engagement vers une société meilleure. Cela commence par la connaissance, la science et la capacité d'analyse critique.

Or la mention d'un mot auquel l'histoire et l'usage confèrent un caractère raciste, humiliant ou dégradant dans un cadre pédagogique qui l'explique, et peut-être même le dénonce à des fins de connaissance et d'analyse, est-elle un geste raciste qu'il faut sanctionner?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement reste sans équivoque: le racisme à l'égard des Noirs est à la fois odieux et illégal.

Face à l'injustice, nous ne pouvons jamais rester silencieux. Lorsque de telles choses se produisent, nous devons nous rassembler, reconnaître les expériences vécues par nos concitoyens canadiens et agir.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, l'université est un haut lieu d'apprentissage et le lieu privilégié de débat et d'analyse. Quelle est la portée d'un mot? Que signifie-t-il pour ceux et celles qui le reçoivent? Quel poids a-t-il aujourd'hui et dans l'histoire?

S'il y a un endroit pour avoir ces discussions, c'est bien dans nos universités, avec la liberté nécessaire pour transmettre des connaissances. La liberté académique implique d'aborder des questions difficiles avec une attention particulière à l'égard des sensibilités de chacun, pas en se censurant.

Le premier ministre va-t-il défendre la liberté académique à l'université d'Ottawa ou non?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement et, je pense, tous les députés de la Chambre vont évidemment défendre la liberté académique. Je suis ici avec beaucoup de professeurs. Je respecte beaucoup les universités et le milieu académique.

Questions orales

D'un autre côté, nous devons être conscients de la réalité. Le racisme systémique existe dans notre pays et nous devons aussi agir dans ce dossier.

* * *

● (1425)

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, il n'y a pas d'eau potable dans la Première Nation de Neskantaga depuis 25 ans. Imaginons un instant de ne pas avoir accès à de l'eau potable depuis 25 ans. Les gens n'ont pas d'eau pour se laver les mains ou prendre un bain.

La situation est déplorable. Le premier ministre avait promis de l'eau potable, mais il a manqué à cette promesse.

Quand la Première Nation de Neskantaga aura-t-elle accès à de l'eau potable?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Pour notre gouvernement, la question d'accès à de l'eau potable pour les Premières Nations de partout au pays est une priorité. Nous y avons travaillé et nous avons fait beaucoup de progrès. Je suis d'accord avec le député du NPD que nous avons encore beaucoup de travail à faire et nous le ferons avec les chefs des Premières Nations de partout au Canada.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, ce qui se passe dans la Première Nation de Neskantaga est un exemple concret de l'échec lamentable du gouvernement actuel et du gouvernement conservateur précédent concernant l'enjeu fondamental de l'accès à l'eau potable. Les gens de cette communauté doivent être évacués. Des aînés sont évacués. Le chef Moonias a décrit la situation en ces termes: « Pourquoi ne réalise-t-on pas qu'il s'agit d'une urgence de santé publique? Ne comptons-nous pas? Ne sommes-nous pas des êtres humains? »

Quand cette communauté aura-t-elle accès à de l'eau potable?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je crois vraiment que nous, Canadiens, comprenons que c'est une honte nationale qu'il y ait encore des avis d'ébullition de l'eau dans les communautés autochtones du pays. Le problème n'est pas survenu du jour au lendemain, tout comme il ne sera pas résolu en un claquement de doigts. Je dirai toutefois ceci: le gouvernement a travaillé fort et obtenu un certain succès. Ce n'est toutefois pas suffisant, et je suis très heureuse de m'engager à nouveau aujourd'hui à veiller à ce que toutes les communautés autochtones du pays aient de l'eau potable.

* * *

[Français]

L'ACCÈS À L'INFORMATION

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, hier, le gouvernement a empêché le Parlement de faire son travail. Nous voulions créer un comité spécial sur les allégations de corruption libérale, mais les libéraux nous ont dit qu'il fallait s'occuper de la pandémie. C'est parfait. « Demandez et vous recevrez ».

Aujourd'hui, nous déposons une motion pour « déparalyser » le Comité permanent de la santé. Nous demandons au gouvernement de nous fournir les documents importants relatifs à la pandémie. Maintenant que nous répondons à leur demande, nous voulons savoir si le gouvernement va collaborer avec nous et appuyer notre motion.

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, hier, la Chambre a choisi les Canadiens plutôt que la petite politique. Mes collègues conservateurs sont probablement profondément déçus qu'on ne soit pas en élections aujourd'hui, mais on ne l'est pas.

C'est une excellente occasion pour le gouvernement et l'ensemble des parlementaires de continuer à travailler pour les Canadiens. Je le dis souvent: le gouvernement a une obligation extrêmement importante envers les Canadiens et les partis de l'opposition. Alors, travaillons ensemble pour les Canadiens.

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, c'est notre devoir de nous assurer que l'argent des contribuables est bien utilisé et distribué de façon efficace. Des histoires comme celle de M. Frank Baylis, que nous avons entendue hier, nous ne voulons plus en voir. Pour la santé des Canadiens, nous devons être plus rigoureux.

Par notre motion, nous voulons mettre fin à l'obstruction parlementaire au Comité permanent de la santé.

Quand est-ce que le gouvernement va nous laisser travailler et nous donner les documents?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous voulons travailler avec chacun des partis de l'opposition, c'est notre objectif depuis le début. D'ailleurs, nous avons réussi à le faire plusieurs fois. Rappelons-nous toutes les fois où nous avons obtenu le consentement unanime ou l'appui de l'un ou l'autre des partis de l'opposition. C'est ce qui est essentiel pour la personne qui a perdu son emploi, pour la mère de famille qui s'inquiète parce que son enfant ne peut pas aller à l'école et pour l'ensemble des Canadiens.

Hier, ma main était tendue, et elle l'est toujours aujourd'hui. Travaillons ensemble pour le mieux-être des Canadiens.

● (1430)

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, à titre de parlementaire, cela m'a vraiment fait chaud au cœur de voir cette collaboration entre les partis d'opposition au sujet de cette motion non partisane pleine de bon sens destinée à examiner la réponse du gouvernement à la COVID-19 afin que nous puissions tracer une voie claire à suivre pour que les gens puissent retourner travailler en toute sécurité. Le gouvernement ne semble pas très pressé d'agir.

Comme nous semblons avoir l'appui des partis d'opposition, dans un esprit de collaboration, j'ai une question à l'intention de la ministre. Dans une mêlée de presse tenue aujourd'hui, elle a dit que 15 jours, ce n'était pas raisonnable pour produire les documents. Qu'est-ce qui constituerait un délai raisonnable?

Questions orales

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): En effet, monsieur le Président, j'ai dit au leader du gouvernement à la Chambre que c'est un point qui devrait faire l'objet d'une négociation. Le gouvernement est disposé à travailler avec l'opposition pour en arriver à un délai raisonnable qui permettra d'établir la marche à suivre pour la suite des choses.

La députée d'en face a raison: les Canadiens aiment bien que nous collaborions, car nous sommes alors plus efficaces.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Voici le problème, monsieur le Président. La ministre a eu deux semaines pour répondre à cette question, parce que cette motion a été présentée au comité de la santé il y a près de deux semaines. Le fait que, pendant deux semaines, la ministre n'ait pas consulté les fonctionnaires de son ministère pour s'informer de ce qui serait un délai raisonnable illustre vraiment son approche à l'égard de ses employés et la réaction globale du gouvernement face à la COVID qui a été marquée par la lenteur et l'incompétence et qui a coûté la vie à de nombreux Canadiens.

Je pose donc de nouveau la question à la ministre. Elle a eu quatre heures depuis que je lui ai posé la question ce matin et deux semaines depuis la présentation initiale de la motion. Qu'est-ce qui constituerait un délai raisonnable pour la production de ces documents?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, je n'apprécie guère qu'on dise de mon personnel, qui travaille jour et nuit, qu'il est lent et incompétent. Je pense que nous pourrions tous nous élever au-dessus de ce genre de propos et reconnaître à quel point tout le monde — au gouvernement et dans l'opposition — travaille fort pour protéger les Canadiens.

La députée sait en outre que les comités de la santé sont indépendants et que c'est une question qu'elle doit aborder avec le comité de la santé et son président.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, dans un article de Dylan Robertson publié dans le *Winnipeg Free Press* aujourd'hui, on apprend que moins de la moitié des bureaux fédéraux de l'accès à l'information fonctionnent à pleine capacité, y compris au ministère de la Santé. Autrement dit, il y a des gens dont la mission est de fournir de l'information au Parlement et qui sont chez eux à ne rien faire. Je me demande ce qu'on pourrait leur demander de faire. Peut-être pourraient-ils communiquer des documents au Parlement, non?

Qu'en pense la ministre?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, l'opposition dénigre encore une fois les fonctionnaires, qui, je peux vous l'assurer, travaillent sans relâche pour faire en sorte que nous ayons tout ce dont les Canadiens ont besoin pendant la pandémie. Nous avons mis à contribution toutes les ressources dont nous disposons pour faire en sorte que Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada bénéficient des outils nécessaires pour soutenir les provinces, les territoires et l'ensemble des Canadiens. Nous continuerons d'ailleurs à prioriser la santé et la sécurité des Canadiens.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, une telle incompétence coûte la vie à de nombreux Canadiens. De telles excuses forcent les entreprises à rester fermées. Un tel mépris envers la vie des Canadiens, et envers notre plan d'action, empêche les femmes d'aller travailler, parce que

les garderies sont fermées et parce que nous n'avons pas de tests de dépistage rapides.

Il faut que cela cesse. La motion dont le Parlement est saisi aujourd'hui est non partisane. Elle vise à obtenir l'information dont les Canadiens ont besoin pour se sortir de la pandémie. Quel échéancier la ministre propose-t-elle pour fournir ces documents?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je me suis entretenue avec des centaines, sinon des milliers, de Canadiens depuis que la pandémie a été annoncée et que la COVID-19 est arrivée chez nous. En fait, pas un seul Canadien ne m'a demandé de consacrer plus de ressources aux agents responsables de l'accès à l'information. On me demande plutôt de consacrer toutes les ressources du Canada à la santé, à la sécurité et à la prospérité économique du pays. Nous allons continuer à faire en sorte que la réponse du Canada soit la meilleure possible.

* * *

● (1435)

[Français]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, on le sait, les libéraux utilisent la COVID-19 pour graisser la patte de leurs *chums*.

Alors qu'on manquait de ventilateurs, dans la première vague, les libéraux ont voulu en faire fabriquer par Frank Baylis, mais ils ont vu que cela paraissait mal: le gars était un ancien député libéral jusqu'à l'année passée. Ils sont *chums*.

Ils n'ont alors pas donné l'argent directement à leur *chum* Frank. Même eux autres trouvaient que ce n'était pas correct. Ils ont donc donné 237 millions de dollars à FTI, une coquille vide créée sept jours plus tôt.

Le problème, c'est que FTI ne fabrique pas de ventilateurs. Alors, coup de théâtre: ils ont engagé l'ami Frank comme entrepreneur. Une vraie bande de champions!

Coudon, est-ce qu'ils nous prennent pour des caves?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Au début de la pandémie, Innovation, Sciences et Développement économique Canada a lancé un appel aux fabricants canadiens pour obtenir leur aide afin de répondre à nos besoins médicaux pressants.

Après un examen approfondi par un groupe d'experts, le gouvernement a accordé cinq contrats pour la production nationale des ventilateurs. Il n'y a pas de contrat avec Baylis Médicale.

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, c'est ce que nous disons.

Les libéraux ont confié sans appel d'offres — cela rappelle des souvenirs récents — 237 millions de dollars à FTI Professional Grade, une compagnie qui n'existait pas sept jours plus tôt. Ils nous ont dit que c'était pour fabriquer des ventilateurs. Or, effectivement, FTI n'en fabrique pas. Elle a donc dit aux libéraux qu'elle connaissait un gars qui connaissait un gars qui en fabriquait. Les libéraux ont dit que cela marchait et ont donné un chèque. Par un curieux hasard, le gars en question est un ancien député libéral.

Si je paie mes piasses pour m'incorporer cet après-midi, est-ce que je pourrai réclamer mon chèque de 200 millions de dollars, jeudi prochain, ou ça fonctionne seulement pour ceux qui sont sur la « libéraliste » des petits amis libéraux?

[Traduction]

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à rappeler que le gouvernement est intervenu pour que l'on produise des ventilateurs au pays. Au début de la pandémie, personne ne produisait de ventilateurs au Canada. Le président de l'Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada a déclaré: « Partout au pays, des compagnies ont interrompu leurs activités afin de fabriquer des fournitures médicales essentielles qui contribueraient à sauver des vies [...] Nous l'avons fait ensemble, toutes allégeances politiques confondues. » C'est là un point important, car on parle du Canada et de production au Canada.

[Français]

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, les libéraux savaient que cela paraissait mal de confier 237 millions de dollars au libéral Frank Baylis. Ils sont alors passés par une coquille vide, qui a transféré l'argent. Ils savaient aussi que cela paraissait mal de confier un programme de 900 millions de dollars à leurs amis de *WE Charity* alors que l'organisme est endetté jusqu'au cou. Ils ont fait la même chose. Ils ont signé une entente avec *WE Charity Foundation*, une coquille qui n'avait pas de dettes parce qu'elle n'avait pas d'activités. Les libéraux passent par des coquilles vides pour donner des contrats à leurs petits amis.

Je réitère la question de mon leader à la Chambre. Nous prennent-ils vraiment pour des caves?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas du tout le cas.

Notre gouvernement s'est assuré que la production de ventilateurs et d'équipements de protection individuels se fait au pays. Nous continuerons de le faire parce que c'est très important pour les Canadiens et les Canadiennes.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, comme le gouvernement libéral tarde à offrir des tests de dépistage rapide à la population canadienne, le gouvernement du Manitoba a pris l'initiative de fournir lui-même ces tests rapides aux Manitobains, mais les libéraux l'en ont empêché. Ils n'ont pas autorisé le gouvernement manitobain à prendre cette initiative. Au même moment, deux importantes éclosions de COVID-19 se sont produites à l'école John Pritchard et à l'école Bird's Hill, toutes deux situées dans ma circonscription, dans la région de Winnipeg. Les Manitobains ont besoin qu'on leur fournisse des tests rapides, ils le méritent, et voilà que nous apprenons cette semaine que les libéraux ont reçu 100 000 tests rapides.

Par conséquent, j'aimerais savoir combien de ces tests seront effectués au Manitoba, et quand?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, l'intervention du gouvernement fédéral par rapport à la pandémie a été facilitée entre autres par sa collaboration avec les provinces et les territoires, ainsi que par le travail que nous avons

Questions orales

fait ensemble pour établir les priorités, distribuer de l'équipement de protection individuelle et d'autres type de matériel aux Canadiens. En fait, grâce à une rencontre entre les différents ministres provinciaux de la Santé, nous sommes parvenus à conclure des accords de partage qui fonctionnent chaque fois pour les provinces et les territoires, qui répondent aux besoins de leurs collectivités, et qui garantissent que nous avons les capacités nécessaires pour protéger les Canadiens, peu importe ce que la COVID-19 nous réserve.

• (1440)

M. Rob Morrison (Kootenay—Columbia, PCC): Monsieur le Président, le 1^{er} octobre, Air Canada a acheté 25 000 tests de dépistage rapide approuvés par Santé Canada afin de dépister les voyageurs internationaux, qui, dans le cas d'un résultat négatif pour la COVID-19, n'auraient pas à se placer en quarantaine pendant 14 jours.

Le Canada dépend beaucoup des touristes étrangers. La ministre peut-elle expliquer pourquoi le gouvernement n'a pas autorisé Air Canada à utiliser les tests de dépistage rapide approuvés par Santé Canada, ce qui aurait contribué à une reprise économique sécuritaire?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, la question contient beaucoup de présomptions, qui ne sont pas tout à fait exactes.

En réalité, Air Canada mène actuellement une étude avec l'Université McMaster pour tenter de déterminer à quel moment il faut dépister quelqu'un pour réduire la durée de la quarantaine de 14 jours. Je suis emballée de souligner que l'Alberta travaille en partenariat avec le gouvernement du Canada sur un projet de recherche très semblable, qui a été annoncé aujourd'hui. Ce genre de projets de recherche nous permettront d'atteindre l'objectif de réduire les importations tout en trouvant également des façons de réduire la durée de la quarantaine.

Par contre, je rappelle aux Canadiens que la quarantaine de 14 jours est toujours en vigueur aujourd'hui.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, un électeur de ma circonscription m'a contacté pour me dire que la vie de sa famille était paralysée à cause du test de la COVID-19. Le père a appelé le centre de dépistage le 3 octobre. Ils y sont allés le 6 octobre, le premier jour de disponibilité. Le père a reçu son résultat le 7 octobre et sa fille a reçu le sien le 12 octobre. Le processus a duré 10 jours pour cette famille. La fille n'a pas pu aller à l'école et le père n'a pas pu aller au travail.

C'est inacceptable. Quand des régions comme la vallée de l'Okanagan et la vallée du bas Fraser vont-elles avoir accès aux tests de dépistage rapide?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, j'ai parlé régulièrement avec des médecins de tout le pays, y compris la Dre Henry. Je dois féliciter la Colombie-Britannique. Elle a mis en place une stratégie de dépistage incroyable, mais elle a évidemment des défis à relever, comme toutes les provinces et tous les territoires. J'encourage la députée d'en face à communiquer avec son député provincial pour s'informer de la stratégie de dépistage de la Colombie-Britannique et de son évolution.

*Questions orales***L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE**

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, les étudiants et les diplômés d'Edmonton Strathcona peinent à joindre les deux bouts. Les étudiants n'ont pas pu occuper un emploi d'été en raison de la COVID-19, et les nouveaux diplômés n'ont pas pu trouver un emploi pour démarrer leur carrière. Le gouvernement libéral avait promis près de 1 milliard de dollars pour aider les étudiants, mais il a préféré aider ses amis de l'organisme UNIS, et les étudiants n'ont pas vu la couleur de cet argent.

Le gouvernement peut aider les étudiants dès aujourd'hui avec des mesures d'aide pour leur logement, leurs frais de scolarité et leur épicerie. Les libéraux doivent ces fonds aux étudiants. Quand feront-ils en sorte que l'argent soit distribué aux étudiants qui en ont le plus besoin?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à rappeler aux Canadiens et à tous les députés que le montant consenti par le gouvernement dans un plan qui avait pour but d'aider les étudiants et les jeunes s'élevait plutôt à 9 milliards de dollars. Ce plan comprenait la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, et 700 000 étudiants ont pu recevoir cette prestation.

Le programme Emplois d'été Canada a été bonifié, et 84 000 emplois ont été approuvés pour une période qui se terminera en février. J'encourage tous les étudiants à postuler.

Nous avons doublé le Programme canadien de bourses aux étudiants pour les étudiants à temps plein et à temps partiel. Nous avons instauré un moratoire de six mois sur le remboursement des prêts d'études, y compris les intérêts. Nous avons fait des investissements pour garantir que...

Le Président: La députée de Churchill—Keewatinook Aski a la parole.

* * *

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, non seulement le ministre des Transports abandonne les travailleurs, mais il a fallu en plus qu'il prenne les passagers pour des imbéciles. En effet, il a félicité WestJet sur Twitter pour avoir remboursé quelques passagers dont les vols avaient été annulés, alors qu'il soutenait les compagnies aériennes depuis sept mois, rien de moins. Des milliers de passagers attendent toujours. L'agence dont il est responsable a de plus publié un communiqué sur une solution de crédits qui escroque directement les passagers.

Il faut en finir avec l'hypocrisie. Le gouvernement agira-t-il enfin et défendra-t-il les droits de tous les passagers et consommateurs canadiens?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je suis bien conscient de la frustration ressentie par de nombreux passagers. La mesure prise par WestJet constitue cependant un pas dans la bonne direction. Je sais qu'il s'agit d'un dossier important pour les Canadiens. Toutefois, il ne faut pas oublier que la pandémie a frappé durement l'industrie du transport aérien. C'est pourquoi nous travaillons à l'élaboration de mesures qui permettront aux Canadiens de continuer à voyager partout au pays en toute sûreté et à un coût abordable.

Pour la gouverne de ma collègue, l'Office des transports du Canada ne relève pas de Transports Canada.

* * *

• (1445)

LA PETITE ENTREPRISE

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, nous avons vu le taux d'emploi dans ma circonscription remonter à 75 % de ce qu'il était avant la pandémie. Nous avons vu les petites entreprises changer et innover leurs modèles de prestation pour continuer à servir leurs clients et les collectivités. Parallèlement, nous savons qu'il faudra plus de soutien en 2021.

En cette Semaine de la PME, la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international pourrait-elle informer la Chambre des mesures prises par le gouvernement pour soutenir les petites entreprises au cours des prochains mois?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, au cours de la Semaine de la PME, les petites entreprises de Guelph et dans l'ensemble du Canada ont fait preuve d'une incroyable résilience et travaillent fort dans leurs collectivités. Nous aidons des milliers de petites entreprises à améliorer leurs capacités numériques et de commerce électronique. La transition vers la technologique numérique permettra aux petites entreprises d'accéder aux marchés mondiaux, d'exporter, de trouver de nouveaux clients et de tirer parti des accords de libre-échange du Canada. Nous allons prendre les mesures qui s'imposent pour continuer à soutenir les petites entreprises en ces temps très difficiles.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, plus de six mois se sont écoulés depuis la tuerie survenue en Nouvelle-Écosse, et l'enquête publique n'a toujours pas commencé. Au milieu de leur deuil et de leur chagrin, les familles des victimes doivent encore supplier le gouvernement d'agir. Comme l'a dit un Néo-Écossais, « c'est faire subir une autre blessure cruelle aux survivants de cette affreuse fusillade ». Les libéraux laissent tomber les familles et les abandonnent. Elles se voient même forcées de demander que l'enquête porte également sur les causes du retard qui a encore alourdi leurs souffrances.

Le ministre est-il prêt à promettre aux familles qu'elles obtiendront les réponses qu'elles cherchent, ou les laissera-t-il souffrir et attendre encore?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, cette question arrive à point nommé. Les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ont annoncé leur intention de tenir une enquête publique commune détaillée le 28 juillet. L'enquête a maintenant été établie par décret et les commissaires ont commencé leur travail.

La première tâche des commissaires de l'enquête publique commune: établir leur secrétariat, qui sera en Nouvelle-Écosse. Ils doivent embaucher du personnel de soutien, créer un budget et élaborer leur plan de travail. Ils devront soumettre deux rapports aux gouvernements canadiens et néo-écossais indiquant leurs conclusions, les leçons apprises et les recommandations. Le rapport provisoire sera présenté le 1^{er} mai 2022.

Questions orales

Je suis heureux d'annoncer que la troisième commissaire a été nommée: il s'agit de Kim Stanton.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, je ne sais pas si le ministre a déjà perdu un être cher à cause d'un meurtre, mais moi oui. Il devrait avoir honte d'obliger les familles des victimes à lutter et à attendre aussi longtemps. Cela ne fait qu'empirer leur souffrance. De plus, il n'a pas répondu à la question.

Il peut bien refuser de répondre franchement aux questions des conservateurs, mais va-t-il au moins dire aux familles des victimes à quelle date exactement commencera l'enquête? Leur donnera-t-il toutes les raisons pour lesquelles des retards prolongent leur souffrance?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, en fait, j'ai dû beaucoup trop souvent m'occuper de la famille d'une victime de crime violent, notamment d'une victime d'homicide. Je comprends la souffrance que vit une famille en pareil cas. Elle a besoin de réponses. C'est pourquoi nous avons lancé une enquête qui permettra non seulement d'établir ce qui est arrivé, mais aussi de formuler des recommandations pour éviter que pareilles tragédies se produisent à l'avenir.

La députée a peut-être manqué ce que j'ai dit plus tôt, mais l'enquête a commencé. Elle a été établie par décret, et les commissaires ont commencé à installer leur secrétariat. La nouvelle commissaire, Kim Stanton, a accepté son poste, comme je l'ai dit. Elle se joint à l'honorable J. Michael MacDonald, commissaire en chef, et à Leanne Fitch pour accomplir cet important travail.

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, les agriculteurs qui utilisent un compte bancaire personnel sont toujours dans le noir, car ils attendent que la ministre de la Petite Entreprise donne suite à sa promesse pour s'inscrire au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et demander un prêt. Le gouvernement a la très fâcheuse habitude de prendre une éternité à réaliser les promesses qu'il fait aux gens.

Quand les libéraux apporteront-ils les changements nécessaires pour que les agriculteurs qui utilisent un compte bancaire personnel puissent demander un prêt dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes? Ce programme est en vigueur depuis plus de six mois.

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, les entreprises agricoles sont absolument essentielles à la bonne marche de l'économie nationale. Nous nous employons, en collaboration avec plus de 200 institutions financières, à faire le nécessaire pour que ces entreprises aient accès le plus rapidement possible aux prêts dont parle le député. Nous annoncerons très bientôt la création d'un processus qui permettra aux entreprises de se prévaloir de ce mécanisme de soutien capital offert par l'entremise du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

• (1450)

LA SANTÉ

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, le taux de suicide au pays atteint des proportions épidémiques. Le suicide est maintenant l'une des principales causes de décès au Canada. Aujourd'hui au pays, 10 personnes vont se suicider et jusqu'à 200 autres vont tenter de le faire.

Les États-Unis viennent de prendre des mesures concrètes pour lutter contre le suicide en adoptant la *National Suicide Hotline Designation Act*. À partir de 2022, un numéro simple et facile à retenir, le 988, sera le numéro de téléphone universel pour joindre la ligne téléphonique nationale de prévention du suicide. Le gouvernement s'engagera-t-il à faire de même?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, beaucoup trop d'entre nous peuvent dire qu'ils ont été touchés par des personnes qui se sont suicidées. Je tiens à dire au député d'en face que je trouve son idée est très intéressante. J'ai hâte de discuter plus tard avec lui de la façon dont nous pourrions la mettre en application au Canada. Nous devons faire davantage, non seulement pour prévenir le suicide, mais aussi pour aider les personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale, peu importe où elles vivent au pays.

[Français]

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, après sept mois de pressions du Bloc québécois, le gouvernement a enfin réalisé que les gens qui ont acheté des billets d'avion en pandémie aimeraient peut-être cela être remboursés. Le gouvernement a annoncé qu'il voulait aider WestJet et Air Canada et que cela pourrait impliquer des remboursements. Le Bloc est intervenu pour que les transporteurs remboursent les clients avec leur argent, pas l'argent des contribuables. Hier, WestJet a annoncé qu'elle allait commencer à rembourser ses clients.

C'est un bon début, mais quand est-ce que le ministre des Transports va faire preuve de leadership?

Quand est-ce qu'il va obliger Air Canada à enfin rembourser ses clients?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, je réalise que les gens sont très frustrés et qu'ils aimeraient être remboursés. C'est pour cela que la décision de WestJet est un pas dans la bonne direction. C'est un enjeu important pour les Canadiens, et on s'attend à ce que les lignes aériennes fassent tout leur possible. En même temps, on sait que les lignes aériennes ont été durement touchées par la pandémie. C'est pour cela que nous travaillons sur des mesures permettant de nous assurer que les Canadiens pourront continuer à voyager dans notre pays de façon sécuritaire et abordable.

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, les gens sont frustrés parce qu'ils ont l'impression que le ministre des Transports n'existe pas.

Questions orales

Avant de toucher l'argent des contribuables, il faut qu'Air Canada rembourse ses clients dont les vols ont été annulés. Air Canada est un citoyen corporatif pitoyable, et Ottawa la laisse faire. Ottawa la laisse charger des prix de fou pour mal desservir les régions, faire du dumping pour tuer la concurrence et refuser de servir ses clients en français. Si Ottawa la laisse faire encore, Air Canada ne remboursera jamais personne.

Est-ce que le ministre va finir par lui donner une date butoir pour s'assurer que les gens seront remboursés par Air Canada?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, nous travaillons sur des mesures pour nous assurer que les Canadiens pourront continuer à se fier à nos lignes aériennes, qui offrent des services partout au pays, et que tous les Canadiens, qu'ils habitent en région ou dans nos centres urbains, auront toujours la certitude de pouvoir voyager à travers notre pays de façon sécuritaire et fiable.

* * *

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, plus de 50 000 demandes de prestations d'anciens combattants sont en attente de traitement. Le fait qu'on se vante d'une augmentation de 10 millions de dollars dans le financement des services aux anciens combattants est une véritable insulte pour ceux qui attendent depuis des années d'être dédommagés pour leur service et les blessures subies. Le directeur parlementaire du budget, qui est indépendant et non partisan, prédit que le plan d'embauche du ministère des Anciens Combattants ne permettra de réduire l'arriéré que de 10 000 demandes en deux ans, alors que le plan qu'il recommande éliminerait l'arriéré en un an. À qui les anciens combattants devraient-ils faire confiance?

Qui couvre leurs arrières?

L'hon. Lawrence MacAulay (ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, il est vrai que les anciens combattants méritent d'être dédommagés comme il se doit. En fait, il est impossible de leur rendre ce que nous leur devons, mais nous avons annoncé, comme la députée le sait pertinemment, un investissement de 200 millions de dollars qui permettra au ministère d'embaucher du personnel et mettre à jour ses processus pour être en mesure de rendre aux anciens combattants ce qui leur revient, de la manière dont ils le méritent. Nous allons continuer de faire de notre mieux pour dédommager les anciens combattants, envers qui nous avons une lourde dette.

* * *

[Français]

LA JUSTICE

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, après le scandale de *WE Charity* et celui du contrat de 237 millions de dollars accordé à l'ancien député libéral Frank Baylis pour des achats de ventilateurs au double du prix, il y a un autre scandale: les nominations partisans des juges. On retourne dans les mêmes magouilles libérales qu'au temps du scandale des commandes.

Est-ce que le ministre de la Justice peut nous garantir qu'il n'y a eu aucune interférence dans la nomination des juges, oui ou non?

• (1455)

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement a mis en place d'importantes mesures pour s'assurer que le processus de nomination des juges est transparent. Ces mesures visent aussi à encourager une plus grande diversité dans la magistrature, et je suis fier des résultats.

Nous avons un processus efficace. Nous avons nommé plus de 400 juges. La diversité des nominations est sans précédent: 53 % des juges nommés sont des femmes. Nous continuerons de nous assurer que le processus de nomination est basé sur le mérite et qu'il est transparent.

* * *

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, de nombreux Canadiens ont travaillé d'arrache-pied pour s'offrir des vacances avant la pandémie. Ils ont payé il y a plus de six mois les compagnies d'aviation et les agences de voyages sans jamais voyager, car les frontières ont été fermées, COVID-19 oblige. Il est complètement inacceptable que ces citoyens et ces citoyennes financent les compagnies d'aviation. Je le dis au ministre: oui, ils sont frustrés.

Quand le premier ministre va-t-il obliger ces entreprises à rembourser entièrement et en argent les travailleurs canadiens?

Ma question est claire: quand?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné, je suis très conscient du fait que les Canadiens sont frustrés, notamment ceux qui voudraient avoir des remboursements plutôt que des crédits. C'est pour cela que la décision de WestJet hier était un pas dans la bonne direction. Nous encourageons les autres lignes aériennes à faire la même chose puisque nous réalisons que c'est important pour les consommateurs.

En même temps, les lignes aériennes et les aéroports ont subi un coup dur à cause de la pandémie. Nous travaillons sur un plan d'ensemble afin d'être en mesure de venir en aide au secteur aérien et d'assurer la continuité du service aérien partout au pays.

* * *

LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES GENRES

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes en plein Mois de l'histoire des femmes. Cette année marque le 50^e anniversaire de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada.

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres pourrait-elle informer la Chambre de la manière dont notre gouvernement soutient les femmes et fait progresser l'égalité des genres, notamment au sujet de la relance économique après la COVID-19?

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, Lib.): Monsieur le Président, à Dorval, à Lachine, à Lasalle et partout au pays, ce sont les femmes qui ont porté le plus lourd fardeau de la pandémie, en étant en première ligne des soins de santé, en perdant des heures de travail, en assumant une charge accrue de soins non rémunérés et en devenant plus vulnérables à la violence fondée sur le sexe. Nous devons à celles qui nous ont précédées de protéger les gains durement acquis et de collaborer sans retenue au mouvement féministe.

Notre gouvernement fera en sorte que les femmes puissent travailler, qu'elles soient en sécurité et qu'elles puissent veiller sur leur famille. Voilà la seule avenue possible pour assurer le rétablissement complet du Canada.

* * *

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, par hasard, j'ai reçu mardi un courriel émanant du bureau de la ministre du Développement économique rural, qui disait en gros que toute question sur l'entreprise SpaceX ou sur les satellites en orbite basse, même si elle concernait les services à large bande dans les régions rurales, serait traitée par [le ministre de l'Industrie] durant la période des questions. Le courriel ajoutait que la ministre n'était pas du tout mêlée à ce dossier et qu'en conséquence, elle n'avait rien à déclarer sur le sujet.

Si la ministre du Développement économique rural n'a rien à déclarer sur les services à large bande dans les régions rurales et qu'elle n'est pas du tout mêlée à ce dossier, cela ne vient-il pas confirmer que les libéraux ne se soucient aucunement du Canada rural?

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue laisse-t-il entendre que mon équipe et moi ne devrions pas communiquer avec la sienne? Laisse-t-il vraiment entendre qu'une personne représentant une circonscription mi-rurale, mi-urbaine ne comprend pas le Canada rural? Je l'exhorte à mettre la partisanerie de côté. Les Canadiens des régions rurales comptent sur nous, et l'ensemble du gouvernement sera là pour eux.

M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, la COVID-19 exacerbe un problème existant dans les régions rurales du pays. À l'heure actuelle, des milliers de familles cherchent à avoir accès à Internet. Des habitants partout dans ma circonscription, Dufferin—Caledon, et au pays éprouvent des problèmes d'abordabilité et de connexion.

Mes concitoyens ne veulent pas entendre ce qui s'est passé. Ils ne veulent pas entendre que plus de fibres ont été installées par Stephen Harper ou sir John A. Macdonald. Ils souhaitent une réponse à une question bien simple: quand les collectivités rurales du pays seront-elles branchées?

● (1500)

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de rectifier les faits. Plus de fibres ont été enfouies dans le sol par le premier ministre libéral que par son prédécesseur.

Questions orales

Chaque jour, toute notre équipe tente de régler les problèmes éprouvés par les Canadiens des régions rurales et des banlieues privées d'accès à Internet haute vitesse et privés de services cellulaires. L'investissement annoncé par l'entremise de la Banque de l'infrastructure du Canada permettra à 75 % de plus de Canadiens d'avoir accès à ce service essentiel, et nous aurons davantage à dire à ce sujet bientôt.

* * *

L'ACCÈS À L'INFORMATION

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, plus tôt ce mois-ci, j'ai reçu un courriel à l'intention d'un employé qui ne travaille plus à mon bureau depuis plus de trois ans. Un analyste de l'accès à l'information voulait savoir si nous maintenions la demande faite près de quatre ans plus tôt.

Ma question s'adresse au ministre des Transports. Dans un esprit d'ouverture et de transparence, pense-t-il qu'il est raisonnable de toujours attendre une réponse quatre ans après la demande?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de poser cette question, car cela me permet de dire deux choses importantes.

Mentionnons d'abord l'importance de s'assurer de la circulation de l'information dans des conditions normales, mais cela est encore plus important dans les conditions de la COVID-19. Deuxièmement, évidemment, nos fonctionnaires travaillent très fort depuis le début de la pandémie pour être à la hauteur des attentes et des besoins en informatique, et nous allons continuer à faire le travail avec eux.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.): Monsieur le Président, en cette Semaine de la petite entreprise, j'aimerais souligner la grande contribution des petites entreprises pour notre pays. Elles constituent l'épine dorsale de l'économie canadienne, et, dans ma circonscription de Miramichi—Grand Lake, elles emploient des milliers de personnes.

Depuis le début de la pandémie, notre gouvernement a été là pour aider les employeurs et les petites entreprises. La ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international peut-elle informer la Chambre de la façon dont nous allons de nouveau aider les entreprises canadiennes pendant cette deuxième vague de la pandémie?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, pour la Semaine de la petite entreprise, je souligne le travail acharné des PME de Miramichi—Grand Lake et du Nouveau-Brunswick durant la pandémie.

Rien n'est exclu pour aider nos PME. Cette semaine, j'ai annoncé 12 millions de dollars pour le Fonds d'aide à la petite entreprise Soutenons l'achat local.

Notre gouvernement sera là pour aider les PME.

Travaux des subsides

[Traduction]

LA GARDE D'ENFANTS

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, les libéraux ont promis d'établir un régime public, universel et abordable de services de garde d'enfants il y a 27 ans, 5 ans, 1 an, puis 2 semaines mais ils n'ont jamais tenu leur promesse. Si seulement les libéraux avaient été au pouvoir pendant cette période. Oh, un instant, ils l'étaient.

Comme d'autres garderies, la Garderie Tunney's Daycare a dû subitement fermer ses portes. Les parents devaient quand même payer les frais élevés de services de garde qu'ils ne recevaient plus. En fait, on parle de 1 800 \$ pour quelques jours de services en octobre.

Pourquoi les libéraux accordent-ils de l'importance aux services de garde seulement lorsqu'ils prononcent des discours?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, nous avons à cœur les services de garde d'enfants. Nous avons créé plus de 40 000 places abordables en garderie depuis 2015. Nous sommes toujours déterminés à créer 250 000 places supplémentaires en services de garde avant et après l'école. Nous suivons notre plan d'investir 7,5 milliards de dollars dans les services de garde au cours des prochaines années. Nous avons conclu des ententes avec les provinces et les territoires.

De plus, pour répondre directement à la question de ma collègue, nous avons investi plus de 2 milliards de dollars dans les services de garde cette année seulement. Ainsi, les services de garde, les provinces et les territoires sont plus résilients et seront encore plus forts après la pandémie de COVID-19.

* * *

LA SANTÉ

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Monsieur le Président, quand on ne reconnaît pas l'importance de la santé mentale, c'est toute la société qui en paie le prix sous diverses formes: perte d'emplois, éclatement de familles, maladies liées au stress, problèmes de dépendance, itinérance et criminalité. Les soins de santé mentale, comme les services de counseling, ne devraient pas être un luxe accessible uniquement aux personnes qui ont les moyens de se les payer ou une solution de dernier recours pour les personnes qui sont déjà en situation de crise.

Le gouvernement mettra-t-il en œuvre une stratégie nationale de la santé mentale et désignera-t-il les soins de santé mentale comme un service pleinement couvert par la Loi canadienne sur la santé?

• (1505)

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député d'en face lorsqu'il dit que nous devons, plus que jamais, axer nos efforts sur la santé mentale. Ce problème ne date pas d'hier. Nous savons que beaucoup de gens souffrent de problèmes de santé mentale en temps normal, problèmes qui ne font que s'aggraver durant cette période difficile en raison de la solitude et des gros changements à la routine quotidienne.

Je collaborerai avec le député d'en face pour veiller à ce que les Canadiens obtiennent de l'aide pour accéder aux services, et je lui rappelle l'existence du portail Espace mieux-être Canada, qui fournit un soutien en santé mentale tout à fait gratuitement à tous les Canadiens dans le besoin.

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je pose la question traditionnelle du jeudi concernant la mise à jour au sujet des travaux parlementaires.

Comme nous le savons, les derniers jours ont été passablement occupés, et ce, de façon positive, pour ce qui de nos travaux pour les Canadiens.

Aujourd'hui, nous parlons du dossier de la COVID-19 et de la santé. La députée qui parraine cette motion a tendu la main au gouvernement pour savoir quand les documents seraient déposés. Nous aimerions donc avoir des informations là-dessus.

Comme on le sait, le gouvernement tient absolument à toujours parler de la COVID-19. Peut-il par conséquent nous informer des travaux parlementaires des jours à venir, lesquels porteront sans aucun doute sur la COVID-19?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je note que mon collègue a fait un très long détour avant de finalement poser son aimable question.

Cet après-midi, nous continuerons évidemment le débat sur la motion du Parti conservateur.

En ce qui a trait à l'agenda législatif, nous devons encore débattre de plusieurs projets de loi importants, qu'il s'agisse de celui sur l'aide médicale à mourir, de celui sur la thérapie de conversion ou de celui sur la formation des juges.

Demain, nous allons entamer le débat sur le projet de loi C-5, qui concerne la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

[Traduction]

À compter de lundi, nous commencerons l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-6, Loi concernant la thérapie de conversion.

Enfin, je souligne que le jeudi 29 octobre sera un jour désigné.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — INSTRUCTION AU COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion de discuter de la motion de ma collègue de Calgary Nose Hill, pour qui j'ai beaucoup d'estime.

Le travail en comité est essentiel au bon fonctionnement de notre système parlementaire et de notre démocratie. Alors que la session parlementaire touchait à sa fin, j'ai pu participer au Comité permanent des finances lors de l'étude du dernier budget de la 42^e législature. J'ai également siégé, en tant que membre, au Comité permanent de la condition féminine. Nous avons travaillé très fort en vue de l'adoption de plusieurs rapports extrêmement importants.

Je crois fermement aux rôles des comités parlementaires et je crois aussi que la motion qui est devant nous traite d'un sujet qui mérite l'attention du Comité permanent de la santé. Cependant, je dois avouer avoir plusieurs craintes et réserves concernant les détails de cette motion, que je pourrais presque qualifier d'omnibus, vu ses 28 clauses.

En tant que secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, je me fais un devoir de regarder toute proposition, toute motion, y compris la motion qui est devant nous aujourd'hui, du point de vue de nos entrepreneurs, de nos PME.

[Traduction]

Comme le savent les députés, la motion compte 28 clauses et énumère 16 sujets d'étude. À titre de secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, je vais me concentrer sur les parties de la motion qui, selon moi, auraient une incidence sur les entreprises canadiennes, de même que sur la question de l'approvisionnement international.

La motion propose d'examiner l'offre de congés payés pour les personnes qui doivent être en quarantaine et qui font un isolement volontaire. Je pense que cela représente un aspect essentiel de l'intervention du gouvernement en réponse à la COVID-19. Nous savons tous à quel point il est important de garder nos entreprises ouvertes et fonctionnelles tout en préservant la santé et la sécurité des Canadiens. Nous savons qu'il est difficile de trouver un juste équilibre entre les deux.

L'idée derrière l'offre de congés payés par le gouvernement est fondée sur le principe que nul ne devrait avoir à choisir entre rester à la maison en raison de symptômes de la COVID-19 et pouvoir payer son épicerie ou son loyer. C'est pour cette raison que nous avons présenté le projet de loi C-4, qui a notamment créé la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, laquelle fournit 500 \$ par semaine pour un maximum de deux semaines aux Canadiens qui présentent des symptômes de COVID-19, qui doivent s'isoler parce qu'ils ont contracté la COVID-19 ou qui ont des conditions sous-jacentes qui les rendraient plus vulnérables au virus.

Comme nous le savons tous, la Chambre a appuyé le projet de loi à l'unanimité, et je crois qu'il a reçu la sanction royale moins de trois jours plus tard. C'est un excellent exemple de la rapidité et de l'efficacité dont nous pouvons faire preuve lorsque nous travaillons tous ensemble.

Les congés de maladie que la motion propose d'étudier au comité remplissent l'engagement du gouvernement du Canada au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire conclu avec les provinces et les territoires. Les Canadiens peuvent déjà présenter une demande depuis le 5 octobre. De plus, depuis le lundi 12 octobre, les Canadiens qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi peuvent demander la Prestation canadienne de relance économique.

Travaux des subsides

Actuellement, nous savons que les propriétaires d'entreprise n'ont pas les moyens d'offrir de nouveaux avantages sociaux. Nous savons aussi que les Canadiens ont réclamé cette aide. Le gouvernement devait intervenir. Nous allons continuer de répondre aux besoins des Canadiens tout au long de cette pandémie.

• (1510)

[Français]

Pour reprendre l'aspect de la motion du côté de l'employeur, nous savons que nos travailleurs et nos entreprises font face à énormément d'incertitude en ce moment. Les revenus sont en baisse et nos propriétaires d'entreprise ne pourraient pas se permettre d'offrir des avantages supplémentaires même s'ils le souhaitaient.

La Prestation canadienne de maladie pour la relance économique est donc là pour les employés qui sont incapables de travailler parce qu'ils sont malades. Cette prestation de 500 \$ par semaine, pendant deux semaines, n'est pas seulement un soutien pour nos travailleurs, elle est également essentielle pour nos entreprises.

Nous avons tous vu des histoires d'écoles, de bureaux, d'usines, forcés de fermer à la suite d'éclousions du virus. Grâce à cette prestation, les employeurs protègent leurs équipes et ne doivent pas non plus faire face à la décision impossible de déterminer si un de leurs employés est assez malade pour ne pas venir au travail.

Le gouvernement fédéral répond présent et prend en charge deux semaines de congés payés. C'est une première au Canada. Ce programme offre une solution gagnante pour nos PME et nos travailleurs tout en limitant la transmission du virus dans nos communautés.

[Traduction]

Je dois être honnête. D'après la motion dont la Chambre est saisie, je ne suis pas sûre de savoir quel aspect des congés de maladie on propose d'étudier. La motion fait allusion à la disponibilité des congés de maladie, mais comme la Chambre le sait, ces congés sont déjà offerts aux travailleurs canadiens depuis deux semaines. Par conséquent, il est peut-être un peu tard pour faire une étude afin d'établir si cette mesure devrait aller de l'avant. Comme je l'ai expliqué, je crois que ce programme est absolument essentiel. Étant donné que le projet de loi qui incluait cette mesure a été adopté à l'unanimité à la Chambre, je m'attendrais à ce que tous les députés l'approuvent.

Si la motion propose d'étudier à quel point la mesure est efficace, je dirais qu'il est peut-être encore trop tôt pour le faire, étant donné qu'elle n'est en vigueur que depuis deux semaines. Il pourrait être plus utile d'étudier cette question séparément lorsque la mesure existera depuis plus longtemps et que les membres du comité pourront évaluer plus de données.

Je voudrais revenir sur un autre élément de la motion, celui qui concerne l'approvisionnement à l'étranger, notamment en ce qui a trait aux vaccins. Bien que je comprenne le raisonnement derrière ce qui est proposé, si je lis les détails du libellé, on demande de rendre publics tous les documents relatifs à l'achat de ces médicaments d'importance vitale. La motion nous obligerait donc à divulguer les détails de nos positions de négociation et de ce que nous entendons faire au sujet d'ententes qui n'ont pas encore été bouclées.

Travaux des subsides

Je ne saurais trop souligner à quel point cela nuirait à notre capacité de faire notre place et d'obtenir ce dont les Canadiens ont besoin pour survivre à la pandémie. Si les autres pays prennent connaissance des prix avantageux obtenus par le Canada dans ses négociations avec les fournisseurs, ils pourraient tenter de surenchérir auprès de ces fournisseurs pour obtenir ces vaccins à notre place. Je vais expliquer la situation.

● (1515)

[Français]

Pour ce qui est de l'approvisionnement en vaccins à l'international, nous pourrions être forcés de révéler les conditions de prix et de vente que nous avons obtenues. Cela nous exposerait à deux problèmes potentiels très sérieux.

Premièrement, nous risquerions qu'un autre pays connaissant nos conditions décide de surenchérir pour détourner notre commande.

Deuxièmement, cela pourrait miner la crédibilité du gouvernement canadien vis-à-vis de nos fournisseurs. La dernière chose dont nous avons besoin en ce moment, c'est que les sociétés qui nous approvisionnent décident que le Canada n'est pas un partenaire fiable et qu'elles préfèrent conclure un accord avec un autre pays qui ne les oblige pas à révéler des détails liés à leurs conditions. C'est un vrai risque. Nous savons qu'il y a un très grand nombre d'autres clients potentiels qui cherchent à se procurer ces mêmes vaccins.

[Traduction]

Ce que la Chambre veut éviter à tout prix, selon moi, c'est de mettre en péril les ententes d'approvisionnement durement obtenues pour assurer au Canada l'accès au meilleur ensemble possible de contrats d'approvisionnement en vaccins. Les entreprises doivent avoir l'assurance que le gouvernement du Canada demeurera un partenaire fiable et qu'il n'aura jamais l'intention de publier une foule de renseignements sensibles concernant les prix, les conditions et les échéanciers qu'elles offrent.

Nous savons que le contexte hautement concurrentiel actuel présente des risques réels. La pandémie est mondiale et touche l'ensemble des pays de la planète. La concurrence est donc incroyablement féroce. Nous devons continuer de présenter des offres concurrentielles. Le Canada doit continuer de se présenter aux fournisseurs de vaccins sous un jour favorable pour qu'ils souhaitent faire affaire avec lui, et notre priorité doit demeurer d'assurer l'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19 pour le Canada.

Ce ne sont que quelques-uns des éléments qui, selon moi, sont problématiques dans la très longue motion à l'étude. Je ne peux donc pas l'appuyer dans sa forme actuelle et les Canadiens ne peuvent se permettre que nous mettions en péril la capacité du pays à obtenir des vaccins contre la COVID-19.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, je pense que les Canadiens posent beaucoup de questions sur la façon dont le gouvernement a géré la pandémie, sur les tests de dépistage rapide, sur la gestion de l'équipement de protection individuelle et sur de nombreux autres aspects de la situation.

Ma collègue pense-t-elle qu'il convient d'examiner la réponse du gouvernement à la COVID-19? Si oui, pourquoi les libéraux semblent-ils vouloir refuser d'appuyer la motion pour des considérations politiques?

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, j'étais à la Chambre plus tôt aujourd'hui quand la ministre de la Santé a indi-

qué qu'elle était prête à négocier avec les députés conservateurs sur ce qui pourrait être fait pour veiller à ce que la motion permette de répondre à certaines questions, que ce soit sur l'équipement de protection individuelle ou les tests de dépistage rapide. Cela dit, comme je viens de le mentionner dans mon long discours, certains éléments de cette motion posent d'importants problèmes qui empêchent le gouvernement de l'appuyer dans la version proposée.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la Présidente, en résumé, la députée a extrêmement bien expliqué pourquoi, selon son point de vue, elle ne peut pas appuyer la motion. Maintenant, je vais expliquer pourquoi, selon mon point de vue, il y a encore quelques problèmes avec son raisonnement.

Au début de la pandémie de COVID-19, on a très mal géré la réserve nationale d'urgence. Nous avons demandé à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement si elle en était responsable, et, dans la négative, qui l'était. Elle a répondu non, que c'était la ministre de la Santé qui en avait la responsabilité. Ensuite, nous avons posé la question à la ministre de la Santé, qui, bien sûr, n'a pas assumé la responsabilité du fait que le gouvernement a jeté des millions d'articles d'équipement de protection individuelle essentiels à l'aube d'une pandémie et qui n'a toujours pas rendu adéquatement compte de cette décision.

La députée d'en face ne croit-elle pas que le gouvernement a pour rôle et responsabilité de fournir de l'équipement de protection individuelle essentiel aux Canadiens de façon à atténuer les conséquences d'une troisième vague qui pourrait frapper prochainement?

● (1520)

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, obtenir l'équipement de protection individuelle nécessaire pour les Canadiens est la priorité absolue du gouvernement. Nous avons versé 19 milliards de dollars aux provinces en partie pour qu'elles puissent se procurer l'équipement de protection individuelle nécessaire.

Mon collègue demande pourquoi il est impossible d'étudier une question très précise, alors je lui réponds que nous sommes saisis d'une motion de 28 articles qui portent sur 16 domaines d'étude. Il peut peut-être proposer un domaine d'étude lié à ce qu'il cherche pour que nous puissions répondre à cette question précise.

[Français]

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Madame la Présidente, ma collègue a soulevé un très bon point auquel je n'avais pas pensé moi-même, c'est-à-dire que les données et les informations requises dans certains cas pourraient miner la position de négociation du gouvernement face à des fabricants de vaccins.

Cela me fait penser que, lorsqu'on rédige ces motions — celle-ci a 28 parties apparemment —, il faut vraiment réfléchir à ce que l'on demande, et ce, pour pouvoir mettre quelque chose dans la vitrine qui ne met pas en danger les intérêts du pays.

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, je remercie mon collègue. C'est évidemment ce qui me préoccupe en ce moment.

Nous savons qu'il y a énormément de clients sur le marché international qui essaient de se procurer des vaccins. Si le Canada mine sa crédibilité, si le Canada commence à divulguer des informations confidentielles ou sensibles des compagnies, ces fournisseurs ne vont pas vouloir faire affaire avec le Canada. Nous devons nous assurer de pouvoir nous procurer des vaccins contre la COVID-19 pour les Canadiens.

Travaux des subsides

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours. Je remarque qu'elle est, comme tout le monde d'ailleurs, très inquiète de la santé de Canadiens pour les mois à venir.

Par contre, ce qu'on entend, c'est que le gouvernement pourrait faire de cette motion, encore une fois, un vote de confiance, et potentiellement déclencher des élections au Canada. On apprend qu'il y a aujourd'hui plus de cas au Québec, plus de décès.

Mon honorable collègue ne trouve-t-elle pas que c'est un peu irresponsable, en cette période de pandémie, de déclencher des élections au Canada?

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, je pense que personne ne veut d'élections. Nous voulons tous travailler à la Chambre pour faire avancer les mesures qui vont pouvoir aider les Canadiens et les Canadiennes. Nous avons d'ailleurs plusieurs projets de loi en attente et nous voulons les faire adopter à la Chambre.

Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue: ce n'est pas le temps de déclencher des élections.

[Traduction]

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui. Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Nova-Ouest.

Nous sommes ici aujourd'hui pour débattre d'une excellente motion de notre collègue de Calgary Nose Hill portant sur la pandémie de COVID-19. Hier, nous avons tenu un vote sur une motion que le gouvernement a décidé de déclarer une question de confiance. Le gouvernement n'a pas aimé ce que nous proposons. Jamais on n'a vu de groupe, d'organisation ou de gouvernement se donner autant de mal à tergiverser pour éviter de fournir aux Canadiens les réponses qu'ils méritent que ce que l'on observe de la part du gouvernement ces derniers temps.

Il y a un an aujourd'hui, les Canadiens ont donné un avertissement au gouvernement libéral. Plutôt que de lui redonner un mandat majoritaire, ils lui ont confié un mandat minoritaire. Je dois dire que, depuis, le premier ministre semble peu s'intéresser à la gouvernance du pays. Le dernier budget fédéral remonte à presque deux ans. À la place, on a droit à une série de scandales et de bévues en matière d'éthique impliquant le premier ministre et son Cabinet.

Il y a un an, jour pour jour, les Canadiens ont réélu une forte opposition conservatrice avec le mandat précis de demander des comptes au gouvernement libéral. Nous avons été élus pour poser les questions difficiles au gouvernement, mais nous obtenons rarement des réponses à nos questions. En fait, le gouvernement nous répète continuellement les mêmes excuses pour ne pas avoir à répondre à nos questions.

Tout juste avant le débat qui nous occupe aujourd'hui, le secrétaire parlementaire a invoqué le Règlement pour dire à la Chambre que ce serait impossible de répondre aux questions, sous peine de paralyser le gouvernement. Il a dit que le gouvernement serait immobilisé s'il tentait de répondre aux questions. Hier, les libéraux n'étaient pas d'accord avec la motion. Selon eux, c'était une question de confiance parce qu'elle n'était pas liée à la COVID-19. Aujourd'hui, nous leur présentons une motion modérée qui a été élaborée de façon consciencieuse et qui est directement liée à la COVID-19, mais ils ne sont toujours pas satisfaits. Ils ne peuvent pas l'appuyer.

Je dois avouer que les 10 derniers mois ont été parmi les plus exigeants de ma carrière de représentant élu. Je pense que si l'on effectuait un sondage auprès des 338 députés, ils répondraient tous la même chose. Nous sommes confrontés aux histoires déchirantes des électeurs de nos circonscriptions, des Canadiens qui doivent non seulement composer avec des problèmes de santé, mais qui subissent également des pertes financières énormes et toujours plus considérables.

Au début, oui, je dirais qu'il y avait une approche de type « Équipe Canada ». L'opposition remettait en question certains nouveaux programmes et offrait des solutions. Parfois, ces recommandations étaient prises en compte et les programmes étaient modifiés. Cependant, à l'heure actuelle, les portes de dizaines des milliers d'entreprises sont toujours fermées et des Canadiens sont toujours au chômage. Nous sommes maintenant en proie à une deuxième vague de cette pandémie mondiale, et tout ce que nous demandons, c'est de savoir ce que compte faire le gouvernement et comment l'argent sera dépensé.

Au début du printemps, nous avons vu près de 900 millions de dollars accordés à une organisation qui avait des liens étroits avec le premier ministre et l'ancien ministre des Finances. Or, depuis que l'opposition pose des questions pour savoir comment cela a pu se produire, tout ce que nous avons vu est une obstruction systématique et un refus de répondre aux questions. Les libéraux aiment dire qu'ils ont rendu publics des milliers de documents. C'est peut-être vrai, mais la quantité d'encre noire utilisée pour caviarder ces documents est astronomique.

• (1525)

Il y a quelques jours seulement, nous avons appris qu'au début de la pandémie, un ancien député libéral s'est vu accorder un contrat d'une valeur de plus de 237 millions de dollars, et ce, 11 jours seulement après avoir inscrit son entreprise.

Les Canadiens s'interrogent. Les 338 députés ont été élus pour représenter les Canadiens. Siéger à la Chambre n'est pas un droit, c'est un privilège. Pour les nouveaux députés qui ne m'ont jamais entendu prendre la parole, je rappelle à mes collègues que la Chambre ne nous appartient pas. Elle appartient aux citoyens qui ont élu les 338 députés. Ces citoyens nous ont chargés de poser les questions difficiles au gouvernement. Ils ont chargé l'opposition de demander des comptes au gouvernement et de travailler en collaboration avec ce dernier. Ils ont également chargé ce gouvernement minoritaire de travailler en collaboration avec l'opposition.

Je tiens à parler de l'esprit de leadership que nous avons vu dans ma province, la Colombie-Britannique. Depuis le début de la pandémie, la Colombie-Britannique a bénéficié d'un formidable leadership. La Dre Bonnie Henry a très bien fait les choses. Cette ancienne médecin militaire dans la marine est aujourd'hui notre médecin hygiéniste en chef. Son bagage militaire y est peut-être pour quelque chose, mais elle avait un plan et elle l'a mis en œuvre très vite. Elle n'a pas pris de risques.

Travaux des subsides

Le 27 janvier, j'ai pris la parole à la Chambre et j'ai mentionné à mes collègues que ma circonscription est la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique en Amérique du Nord. En effet, chaque jour, des dizaines de milliers de passagers franchissent nos frontières. J'ai demandé au premier ministre et à la ministre de la Santé en quoi consistait la stratégie visant à accroître le dépistage et à fermer nos frontières, comme cela se fait un peu partout dans le monde. Je me suis fait sévèrement critiquer. On m'a reproché de tenir des propos alarmistes et d'être raciste.

Sous la gouverne de la Dre Bonnie Henry, la Colombie-Britannique n'a pas hésité à prendre des mesures rapides et décisives dès le début de la pandémie. Elle s'est efforcée de communiquer ses directives de manière fréquente, claire et efficace. Elle a mis en œuvre une stratégie vigoureuse de dépistage et de suivis, et elle a su faire appliquer les consignes de distanciation sociale plus rapidement que toute autre province.

Les travailleurs de la santé employés au sein de plusieurs établissements de soins de longue durée ont reçu la directive de ne se présenter qu'à un seul établissement, ce qui a permis d'éviter en grande partie les résultats désastreux observés dans les établissements de soins de longue durée en Ontario et au Québec.

Ainsi, la Dre Henry a su agir sans tarder et au moment opportun. Le leadership fort et décisif qu'elle a exercé lui a valu les éloges internationaux, et ma province a pu aplatis la courbe d'infection avant les autres régions du Canada. Nous avons constaté une augmentation des cas d'infection au cours des derniers mois. Toutefois, cela n'a en rien freiné la vigueur et la détermination de la Dre Henry.

La Dre Bonnie Henry avait une stratégie. Par contraste, force est de constater que le gouvernement fédéral est en train de mettre sur pied plusieurs projets pilotes que d'autres pays et d'autres provinces ont déjà adoptés depuis des mois; ils avaient commencé le travail dès le début de cette pandémie mondiale.

Nous avons des questions à poser. Hélas, le gouvernement et ses ministres ont affirmé que les comités sont maîtres de leur destinée et qu'ils agissent en toute indépendance. Cependant, les libéraux se sont rassemblés et ont décidé qu'ils allaient mettre des bâtons dans les roues à tout comité qui proposait des motions demandant des explications au gouvernement sur les dépenses liées à la COVID-19 et sur le scandale de l'organisme UNIS.

Je suis père de quatre enfants. Les comportements du premier ministre me rappellent ceux d'un de mes enfants qui n'aimait pas ce que mes autres enfants faisaient, et qui se plaignait qu'ils ne jouaient pas franc jeu. Il nous demandait d'observer ce qu'ils faisaient, puis il se sauvait ou prenait ses jouets pour aller jouer tout seul dans son coin. Il me semble que les Canadiens méritent mieux.

Le rôle des conservateurs consiste à poser des questions difficiles, et nous continuerons à le faire.

• (1530)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, si vous me permettez, je vais lire un article de cette motion de deux pages:

[...] l'ensemble des notes de service, courriels, documents, notes ou autres dossiers du Cabinet du premier ministre, du Bureau du Conseil privé, du Cabinet du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, du Cabinet de la ministre de la Santé, de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du

Canada, relatifs aux options, aux plans et aux préparatifs du RMISP depuis le 1^{er} janvier 2018 [...]

Madame la Présidente, nous sommes dans la deuxième vague de la pandémie. Tous les jours, les fonctionnaires travaillent avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des dirigeants autochtones, le secteur privé et des personnes morales. Ces groupes collaborent quotidiennement sur ce dossier.

Les conservateurs veulent que les fonctionnaires fassent ce travail, et ils réclament la production des documents mentionnés dans un délai de 14 jours. Ils demandent qu'on leur fournisse toute cette information en 14 jours. Ils se fichent complètement de la pandémie. Ce n'est pas la priorité des conservateurs. Ce qui compte pour eux, c'est de pouvoir passer tous ces documents au peigne fin pour voir s'ils peuvent y trouver quelque chose qu'ils jugent contraire à l'éthique.

Je me demande si le député reconnaîtrait qu'il est peut-être temps que les conservateurs aient des demandes un peu plus réalistes.

M. Todd Doherty: Madame la Présidente, où était ce même souci pour le bien-être des Canadiens quand le premier ministre a interrogé le Parlement pour six semaines, avec un retour prévu seulement une semaine avant la fin de ces programmes cruciaux? Où était ce même souci pour le bien-être des Canadiens quand ces derniers vivaient des difficultés, et quand les gens de notre secteur de l'aviation étaient laissés à eux-mêmes pour faire leurs propres tests parce qu'ils se sont retrouvés sur la première ligne? Où était ce même souci pour le bien-être des Canadiens quand les agriculteurs, les éleveurs de bétail et les organisations agricoles criaient à l'aide? Où était ce même souci?

Tout ce que le gouvernement nous sert, ce sont d'autres excuses. Ce n'est qu'une excuse après excuse. Le gouvernement tergiverse, essaie de faire diversion et renvoie le blâme ailleurs. Les Canadiens méritent mieux, et nous allons continuer de remettre en question les libéraux.

• (1535)

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue.

Rappelons-nous que nous vivons actuellement une crise sanitaire qui perdure et qui a des conséquences pour nous tous. On perd un ami, un parent ou un collègue. Nous pourrions nous aussi tomber malades et en mourir, car le risque existe: n'importe qui peut en mourir.

Lorsqu'on le compare à plusieurs autres pays, le Canada est souvent à la traîne pour ce qui est des technologies de dépistage. À titre d'exemple, le test ID NOW de la compagnie Abbott est disponible depuis le printemps aux États-Unis, mais n'a été approuvé ici qu'à la fin septembre.

Pourquoi ce délai inacceptable, selon mon collègue?

Travaux des subsides

[Traduction]

M. Todd Doherty: Madame la Présidente, c'est une très bonne question de la part de la députée. Une autre question à poser est: « Quand le Canada a été plongé dans la première vague de la pandémie et que nous avons une pénurie de pièces d'équipement de protection individuelle, pourquoi le premier ministre et le gouvernement ont-ils envoyé des tonnes de pièces d'équipement de protection individuelle ailleurs? » Pourquoi, quand nous sommes en pleine crise des opioïdes, le gouvernement n'a-t-il encore rien fait à cet effet?

Les Canadiens ainsi que la santé et la sécurité des Canadiens devraient toujours demeurer au haut de la liste des priorités. Au lieu de cela, le premier ministre nous a montré qu'il fait preuve de favoritisme à l'égard de ses amis internationaux dans l'espoir d'obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations unies. Au lieu de cela, il met la vie des Canadiens en péril. C'est le temps de prendre les choses au sérieux.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, abstraction faite des changements climatiques, il est évident que la réponse à la COVID-19 est l'enjeu le plus important auquel doit faire face le pays.

Je suis heureux que mon collègue parle du fait que la transparence et la reddition de comptes sont essentielles pour combattre la désinformation et maintenir la confiance du public dans la réponse du gouvernement à la COVID-19.

L'Ontario et le Québec comptent six régions en zone rouge, et les petites entreprises attendent des mesures de soutien. Dans ce contexte, mon collègue croit-il comme moi qu'il serait complètement irresponsable de la part des libéraux de plonger le pays dans des élections, seulement un an après les dernières, alors que nous sommes au beau milieu d'une crise et que les gens ont besoin d'aide?

M. Todd Doherty: Madame la Présidente, je sors à l'instant d'une réunion du comité de la procédure où je suis vice-président. Le directeur général des élections y a exprimé ses préoccupations au sujet de la tenue d'élections durant la pandémie. Je lui ai posé un certain nombre de questions. Je lui ai d'abord demandé si le premier ministre l'avait consulté avant de lancer des menaces d'élections hier. Le directeur général des élections a répondu non. J'ai ensuite voulu savoir si le premier ministre avait accès à une modélisation du nombre de cas et de morts s'il prenait la décision imprudente de nous plonger dans des élections en pleine pandémie. Le directeur général des élections n'avait aucun commentaire à ce sujet.

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole au sujet de cette motion. J'ai écouté attentivement mes collègues, surtout ceux du Parti libéral qui siègent au comité de la santé, dont je suis fier d'être membre. Cela m'amène à m'inquiéter et à me demander si nous pourrions à l'avenir travailler en collaboration pour le mieux-être de nos collectivités et, bien sûr, la santé des Canadiens.

[Français]

Depuis le mois de mars dernier, le Canada, comme plusieurs pays du monde, est durement touché par la pandémie, mais plusieurs pays s'en sortent mieux.

● (1540)

[Traduction]

De nombreux pays s'en tirent beaucoup mieux que le Canada. Il semble que nous comparions assez souvent notre réponse à ce que je considérerais comme étant le fond du baril, c'est-à-dire la réponse à la pandémie de nos amis du Sud, les États-Unis. Nous nous en sortons beaucoup mieux qu'eux; cependant, si nous nous comparons à d'autres pays, nous ne nous en sortons pas aussi bien que ce que l'on nous a dit.

La motion de ma collègue la députée de Calgary Nose Hill est tout à fait recevable et vise raisonnablement à nous permettre de disposer des documents nécessaires pour prendre des décisions au nom des Canadiens. Nous devons savoir les mesures qui ont été prises afin de ne pas commettre ces erreurs à l'avenir. Contrairement à ce que les libéraux essaient de nous faire croire, ce sont eux qui tentent de cacher les lacunes dans leur réponse à COVID-19.

Je ne suis pas au Parlement depuis très longtemps et je ne fais pas partie du comité de la santé depuis très longtemps non plus, mais j'ai toujours cru que lorsqu'une motion était présentée en comité, les membres en discutaient et y proposaient des amendements au besoin. Ils ne faisaient surtout pas de l'obstruction systématique pendant deux séances au complet. Pourtant, c'est ce qui s'est produit aux deux réunions du comité de la santé. D'ailleurs, je ne crois pas avoir eu l'occasion de prononcer plus de trois mots durant les délibérations du comité.

Au-delà de cette motion, je sais qu'il y en a d'autres qui valent la peine d'être étudiées. Nos amis du Bloc nous proposeront d'étudier le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Passons à l'adoption de cette première motion, afin de fournir de l'information aux membres du comité et aux députés de la Chambre des communes, pour savoir les mesures qui ont été prises et pour nous aider à prendre les bonnes décisions quant à la voie à suivre.

Je n'allais aborder la question de l'approche Équipe Canada que plus tard dans mon discours, mais je tiens à souligner que tout le monde a hissé le drapeau d'Équipe Canada en disant que nous devons tous collaborer. La plupart du temps, l'approche Équipe Canada s'applique seulement aux libéraux. Nous, dans l'opposition, ne recevons pas l'information dont nous avons besoin pour prendre des décisions et pour savoir si les choses sont bien faites ou non.

Je tiens à remercier tous les travailleurs de la santé. Je sais qu'ils sont très occupés, surtout ceux qui soignent des patients atteints de la COVID-19 ou ceux qui travaillent à l'un de nos nombreux laboratoires ou centres de dépistage. Ils suivent le plan établi, surtout les médecins hygiénistes en chef et les premiers ministres provinciaux, qui prennent les décisions au nom des provinces.

Je tiens même à remercier les fonctionnaires du ministère de la ministre, mais je suis certain qu'ils aimeraient nous prouver, dans quelques semaines, que nous avons tort. Pourquoi ne pas montrer que certaines allégations de l'opposition sont fausses? Ne vaudrait-il pas mieux fournir les renseignements demandés dans cette motion pour que les fonctionnaires puissent prouver une fois pour toutes que nous avons tort ou pour que nous puissions relever les lacunes et y remédier?

Travaux des subsides

Regardons certaines des lacunes de la réponse du pays à la COVID-19. Je vais prendre l'exemple de la Nouvelle-Écosse. Il n'y a pas beaucoup de cas de COVID-19 dans notre province. Je ne me souviens pas du nombre exact, mais même pour l'ensemble de la bulle atlantique, il y a eu moins d'une centaine de cas de COVID-19 environ.

C'est parce que les autorités sanitaires ont depuis longtemps décidé de fermer les frontières aux visiteurs et d'exiger une quarantaine de 14 jours pour ceux qui entrent dans la bulle.

Même au sein de cette bulle, le dépistage a présenté des défis, en particulier au moment de la rentrée scolaire. Il y a quelques semaines, ma nièce présentait des symptômes et mon frère et ma belle-sœur ont composé le 811 pour tenter d'obtenir un rendez-vous pour un test de dépistage. Cela a pris huit jours avant que ma nièce puisse passer le test et obtenir le résultat afin de pouvoir retourner à l'école. Honnêtement, elle craignait davantage de transmettre le virus que d'être malade.

Heureusement, en Nouvelle-Écosse, un test semi-rapide est utilisé. Il s'agit d'un test par gargarisme. Si le test se révèle positif, les gens peuvent ensuite subir le test habituel. La famille de mon frère a dû demeurer en isolement pendant huit jours, sans aller à l'école ni aller au travail. Ce genre de situations s'est répété des milliers de fois et c'est pourquoi il faut des tests de dépistage rapide, même dans le Canada Atlantique, où le nombre de cas de COVID-19 est le plus bas au pays.

Je suis heureux que les provinces de l'Atlantique aient pris leurs propres décisions quant à la voie à suivre. Dans de nombreux cas, elles sont allées à l'encontre de ce que le gouvernement du Canada leur conseillait. Je sais que les instances provinciales et fédérales travaillent ensemble et collaborent, mais je me réjouis de savoir que les différentes provinces prennent tout de même des décisions indépendantes.

Dans le but de mieux comprendre la démarche du gouvernement, j'aimerais aussi savoir pourquoi le gouvernement n'a toujours pas approuvé les tests de dépistage rapide des entreprises qui sont en mesure de nous en fournir. Les tests de dépistage rapide de l'entreprise néo-écossaise Sona Nanotech sont un modèle d'excellence, mais ils n'ont toujours pas été approuvés.

Pourquoi le procédé mis au point par cette entreprise n'a-t-il pas été approuvé? Je suis convaincu que l'information que nous obtenons du gouvernement grâce à l'adoption de cette motion nous permettra de le savoir.

[Français]

Les Canadiens ont besoin de savoir pourquoi les libéraux ont si lamentablement échoué à nous préparer pour la deuxième vague de la COVID-19. Nous avons besoin de ces réponses, afin de pouvoir élaborer un meilleur plan pour aller de l'avant. Les libéraux ont une foule de fonctionnaires qui sont payés pour faire ce travail. Il n'y a aucune raison pour qu'ils ne puissent pas le faire. C'est pourquoi nous devons reprendre nos travaux au Comité permanent de la santé. La santé physique et mentale de la population canadienne en dépend, notre santé économique en dépend et notre avenir en tant que pays prospère du G7 en dépend.

J'invite mes collègues parlementaires de tous les partis à voter en faveur de cette motion pour enfin donner un sens à ce que signifie « Équipe Canada » et redonner confiance aux Canadiens en l'indépendance des comités et en l'importance de leurs travaux. La santé

des Canadiens n'est pas une monnaie d'échange et n'appartient à aucun parti politique.

Faisons preuve de responsabilité collective.

• (1545)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le député a parlé d'Équipe Canada à quelques reprises dans son discours. Je respecte sincèrement cette approche. Comme l'ont dit le député et l'intervenant qui l'a précédé, la Colombie-Britannique fait les choses d'une certaine manière et d'autres provinces les font différemment. Le député a donné l'exemple du test de dépistage par gargarisme.

C'est important. Depuis huit mois, nous voyons une approche très positive de la part du gouvernement fédéral, des provinces, des territoires, des municipalités, des organismes à but non lucratif et des autres parties intéressées. Cela aide énormément. Cela nous a permis de surmonter la première vague et nous permettra de faire face à la deuxième.

Je me demandais si mon collègue pourrait parler de l'importance pour les gouvernements et les gens de continuer de travailler ensemble, car la pandémie sévit toujours. Nous devons continuer de collaborer. Cela n'empêche pas les questions, mais nous ne devons pas perdre de vue l'objectif.

• (1550)

M. Chris d'Entremont: Madame la Présidente, voici le nœud de la question. Je sais que le député est un parlementaire de longue date. Or, même lorsque je siégeais à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, je savais que, pour qu'un comité fonctionne bien, il faut être en mesure de modifier les motions débattues afin de pouvoir progresser dans les dossiers importants.

Nous savons que cette motion contient un certain nombre d'éléments importants. La motion est très axée sur l'information. Elle vise à nous aider tous à prendre les décisions qui s'imposent afin de pouvoir aller de l'avant.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Nous nous entendons pour dire que nous vivons une crise sanitaire qui demande beaucoup d'investissements en santé. En tant que porte-parole en matière de condition féminine et porte-parole en ce qui concerne les aînés, on m'en parle énormément. On me dit que, pour réussir à soigner tout notre monde, il faut davantage d'équipement de protection individuelle et de préposés, ainsi que des préposés mieux rémunérés. On ne me dit pas qu'il faut des normes nationales. D'ailleurs, mon collègue a abordé l'importance de respecter les particularités de chaque région.

J'aimerais l'entendre sur les raisons qui expliquent la réduction des transferts en santé de 6 à 3 %. Selon lui, pourquoi est-il important de rétablir les transferts en santé jusqu'à 35 % pour aider les provinces à prendre soin des gens atteints de la COVID-19?

M. Chris d'Entremont: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question.

C'est une question importante qui concerne la santé des Canadiens. Les soins de santé sont fournis par les provinces. Celles-ci sont responsables de la santé des Canadiens. Nous devons leur donner ce dont elles ont besoin et comprendre les décisions qu'elles ont prises. Elles sont indépendantes. Nous devons les soutenir dans leurs efforts de réduction des cas de la COVID-19. Nous devons aider les gens dans les provinces.

[Traduction]

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, l'intervention d'aujourd'hui de mon collègue était très perspicace et intéressante. Le gouvernement n'a pas cessé de répéter qu'il ne peut pas produire les documents demandés parce que cela représente trop de travail, que c'est trop onéreux et trop difficile.

Je me demande si le député pourrait parler un peu du fait que l'opposition a besoin d'avoir ces documents pour faire son travail et dire s'il croit que la transparence et la reddition de comptes sont essentielles pour lutter contre la désinformation et maintenir la confiance de la population dans la réponse du gouvernement à la COVID-19.

M. Chris d'Entremont: Madame la Présidente, c'est de cela qu'il est question. Il s'agit de la transparence dans la prise de décision. Le gouvernement du Canada dépense des milliards de dollars. Nous devons savoir, en particulier en ce qui concerne les mesures en réponse à la COVID-19, où exactement sont allés ces dollars et à qui ils sont venus et viendront en aide, afin de cerner les lacunes et d'être en mesure de décider si on devrait continuer à appuyer un programme ou un autre.

La transparence devrait primer dans tout ce que fait le gouvernement du Canada. Je ne comprends pas, surtout dans le cas qui nous occupe, pourquoi le gouvernement s'entête à prétexter que la production des documents représente trop de travail. Si les libéraux ont des modifications à proposer qu'ils les proposent. Nous en discutons comme des adultes.

M. Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Richmond Hill.

La motion présentée par la députée de Calgary Nose Hill prévoit six ordres qui ratissent très large et exigent la production d'un nombre extraordinaire de documents. Je n'ai pas l'intention de détailler chacun de ces six ordres, mais j'aimerais malgré tout faire quelques observations.

Pour commencer, il est beaucoup trop tôt pour exiger des documents de la manière prévue dans la motion. Il serait contre-productif de demander autant de documents d'un seul coup, car il faudrait ensuite les décortiquer. Je propose au contraire que, chaque fois qu'un sujet sera abordé, les documents correspondants soient demandés aux témoins entendus par le comité. C'est d'ailleurs ce qui se fait souvent dans ce genre de situation. Le comité pourrait ainsi obtenir les documents dont il a besoin, au moment où il étudie un sujet en particulier. Les députés qui le composent pourraient aussi départager plus aisément les documents qui se rapportent à l'étude en cours, puisque les témoins auraient l'expertise nécessaire pour les guider. Pour tout dire, il s'agirait d'une manière beaucoup plus efficace et plus productive d'obtenir tous ces documents. La marche à suivre proposée par les conservateurs est problématique notamment parce qu'elle compliquera le travail des membres du comité et les empêchera de le faire de manière efficace.

Travaux des subsides

Il y a aussi des coûts humains et financiers. Je rappelle à tous les députés que la fonction publique continue de travailler jour et nuit pour atteindre de véritables objectifs en vue d'aider tous les Canadiens. Chaque fois que des documents sont demandés, qu'il s'agisse d'une grosse demande ou non, de vaillants fonctionnaires doivent chercher les documents, les regrouper et les traduire. Le caractère bilingue du Canada est l'une de ses plus grandes forces, mais il nécessite aussi que l'on consacre du temps et de l'argent à la traduction. Cela signifie que les documents ne peuvent pas être produits aussi rapidement.

Il est également essentiel de tenir compte du temps requis pour effectuer ces recherches de documents. Toutes les personnes concernées font tout leur possible pour garantir un examen approfondi. Une recherche peut prendre des jours, des semaines ou même des mois et chaque personne concernée se trouve incapable de faire d'autres tâches, ce qui signifie que moins de personnes travaillent sur les questions qui comptent le plus pour les Canadiens.

Cette demande de production de documents ne concerne pas seulement nos fonctionnaires, qui travaillent fort au sein de nos ministères. Lorsqu'une demande de production de documents concerne les ministres et leurs cabinets, la même logique s'applique à toutes ces personnes. Les cabinets des ministres doivent alors cesser leurs activités, doivent cesser de préparer des lois importantes, cesser de s'engager à fond auprès d'intervenants importants, et passer en revue chaque courriel et chaque note de service pour s'assurer que ces demandes sont satisfaites.

Qu'on me comprenne bien. Je ne suggère en aucune façon que la transparence n'est pas essentielle. Je sais que les députés conservateurs vont tenter de dépeindre les décisions du gouvernement comme une tentative d'éviter de se montrer transparent envers la population canadienne, mais cela ne saurait être plus faux. La vérité, c'est qu'il existe un équilibre entre transparence et efficacité. Tout ce que je veux dire, c'est qu'il faut parvenir à un bon équilibre pour ne pas retarder ou restreindre indûment la capacité du gouvernement d'effectuer le travail que les Canadiens veulent que nous fassions. La population canadienne compte sur nous.

Les fonctionnaires, qui travaillent fort, offrent un service essentiel en aidant les Canadiens. Plutôt que d'assurer la sécurité de la population, ils seraient obligés de réorienter leurs efforts vers l'exécution de ces commandes. Il convient de noter que la plupart des fonctionnaires, sinon tous, travaillent à domicile; la recherche des documents pose donc davantage de problèmes. La plupart des fonctionnaires ne sont pas à leur bureau en ce moment parce qu'ils ne peuvent pas y être.

Pas plus tard qu'hier, l'Ontario a rapporté 790 nouveaux cas de COVID-19, dont 57 à Ottawa, et neuf nouveaux décès dus au virus. Au total, 260 personnes sont hospitalisées en Ontario à cause de la COVID-19, dont 71 sont aux soins intensifs, et il y a 144 nouveaux cas de COVID-19 dans les écoles, dont au moins 66 parmi les étudiants. Les gens doivent pouvoir travailler à domicile. La situation rend la recherche des documents encore plus longue et difficile.

Les conservateurs ne semblent pas se soucier d'aider les nombreux Canadiens qui se trouvent dans une situation difficile à cause de la pandémie. Ils ne semblent pas se soucier d'aider les millions de Canadiens qui souffrent de problèmes de santé mentale. Pourtant, ces questions sont importantes pour les Canadiens, et nous sommes ici parce que les Canadiens nous ont élus. Je voudrais faire le travail que les Canadiens nous demandent de faire.

Travaux des subsides

• (1555)

La députée de Calgary Nose Hill a déclaré que « le comité est maître de ses travaux » et qu'elle « croi[t] qu'il incombe à tous les membres du Comité de ne pas oublier que le Comité est maître de son destin ». Pourquoi alors refuse-t-elle de coopérer avec les autres partis dans le cadre des travaux du comité de la santé afin de trouver une approche constructive? Elle aurait facilement pu retirer sa motion omnibus initiale et la modifier en collaboration avec ses collègues du comité. À mon avis, si elle avait voulu faire progresser ces dossiers, comme elle l'affirme souvent, il aurait été plus logique de procéder ainsi. Au lieu de cela, elle a choisi de demander à la Chambre de dicter au comité les travaux qu'il devrait entreprendre. Elle aurait pu aisément présenter une motion au comité demandant des renseignements de fonctionnaires sur des sujets précis. Elle aurait pu présenter des motions individuelles pour chaque secteur essentiel unique qu'elle souhaitait voir étudié par le comité, de sorte que celui-ci puisse établir l'ordre de priorité des enjeux les plus pressants et entreprendre les travaux importants pour lesquels les députés sont là.

Je ne peux bien évidemment pas appuyer cette motion dans sa forme actuelle et, honnêtement, je ne sais pas comment quiconque le pourrait. Cependant, j'ai bon espoir que les collègues d'en face prendront la bonne décision et nous aideront à rejeter cette motion, ce qui permettra aux membres du comité de déterminer ensemble les travaux qu'ils souhaitent accomplir.

• (1600)

M. Derek Sloan (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Madame la Présidente, le député semble dire que les conservateurs ne se soucient pas de la lutte contre la COVID puisqu'ils présentent une motion qui vise à trouver de meilleures façons de composer avec la pandémie. Ce ne sont pas deux choses opposées, selon moi: il s'agit simplement de trouver des façons plus rapides et plus efficaces d'aider les Canadiens.

M. Ron McKinnon: Madame la Présidente, comme je l'ai expliqué dans mon allocution, ce n'est pas une montagne de documents mal ciblés et mal choisis qui nous aideront à aller au fond des choses et à examiner ce qu'il faut examiner. On parle de demander à la fonction publique de produire une montagne de documents, de les traduire et ainsi de suite. Il faudrait aux membres des comités et aux autres parties intéressées un travail énorme pour examiner tout cela et...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous revenons aux questions et observations. Le député de Longueuil—Saint-Hubert a la parole.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

J'essaie de comprendre la séquence des événements. Hier soir, nous avons voté sur une motion qui aurait permis de créer un comité qui aurait analysé, par exemple, les dépenses du gouvernement depuis les six derniers mois. Il se serait penché sur le mouvement UNIS et sur le nouveau scandale Baylis de 237 millions de dollars. Le gouvernement a refusé, disant qu'on n'aurait pas le temps, qu'il y aurait trop de documents, que cela allait paralyser le Parlement et qu'on ne pouvait pas étudier cela. Nous n'étudierons donc pas cela.

Aujourd'hui, l'opposition propose un autre comité, celui-là pour se pencher sur la gestion de la pandémie et la gestion de la santé en

pleine crise mondiale de la santé, et le gouvernement s'apprête à voter contre.

Mon honorable collègue nous parle de transparence et dit qu'on va les accuser de ne pas vouloir faire preuve de transparence. Effectivement, on aimerait que le gouvernement fasse preuve de plus de transparence.

Mon collègue pourrait-il m'expliquer comment il va faire preuve de transparence si on ne peut pas regarder ce que le gouvernement fait depuis six mois?

[Traduction]

M. Ron McKinnon: Madame la Présidente, je tiens à souligner que pendant la dernière session, le comité de la santé a eu une trentaine de réunions à propos de la COVID-19, qu'il a entendu quelque 78 témoins et accumulé environ 1 000 pages de documentation. Avant de prendre la responsabilité d'un immense dossier qui est mal ciblé et mal orienté, j'aimerais vraiment qu'il puisse produire son rapport et le présenter à la Chambre en y incluant des recommandations appropriées pour que nous puissions vraiment tirer des leçons de ce qui a été fait auparavant.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, c'est un plaisir de siéger au sein du comité de la santé avec mon collègue.

Je comprends ses deux principales objections à la motion mais, à mon humble avis, elles sont tout à fait spécieuses. Premièrement, le député affirme que la motion est mal ciblée. Or, la partie de la motion portant sur la production de documents ordonne expressément au comité de réclamer des documents concernant le système d'alerte rapide en cas de pandémie du Canada, nos protocoles de dépistage, l'état de préparation de notre équipement de protection individuelle, ainsi que le développement et la distribution de vaccins. Il s'agit là d'une demande très ciblée. Deuxièmement, le député affirme que la motion est mal orientée. Pourtant, elle dit expressément que nous pouvons nous orienter dans la direction de notre choix et énumère une série de sujets que le comité pourrait étudier.

Si le député croit que la motion est trop vague ou qu'elle exige la production d'un trop grand nombre de documents, pourquoi ne propose-t-il pas un amendement à la motion qui préciserait les documents que les libéraux accepteraient de produire?

M. Ron McKinnon: Madame la Présidente, je suis certainement très heureux de travailler depuis plusieurs années avec le député au sein du comité de la santé.

Je dois préciser que, en tant que président de ce comité, je ne peux pas proposer d'amendements. Cependant, même si je le pouvais, je ne crois pas que ce soit la bonne solution. Il s'agit d'une motion de portée si large et générale qu'il faudrait la scinder en parties beaucoup plus petites et faciles à gérer. On avait présenté une motion visant à étudier les effets sur la santé mentale de la COVID-19, mais l'opposition l'a rejetée sans débat puis est passée aux motions présentées par la députée de Calgary Nose Hill. Lors des deux réunions du comité cette session-ci, nous avons eu deux heures de débats sur chacune de deux longues motions présentées par les conservateurs. Ce n'est pas productif. Mettons plutôt l'accent sur...

• (1605)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le député de Richmond Hill.

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Madame la Présidente, je souhaite intervenir dans le débat d'aujourd'hui sur la motion présentée par la députée de Calgary Nose Hill.

Étant donné que les Canadiens doivent faire face à une deuxième vague de COVID-19 aux conséquences terribles, le gouvernement doit continuer de veiller à la santé et au bien-être des Canadiens et de tout faire pour les aider. Hier, il y avait plus de 2 600 nouveaux cas de COVID-19 ainsi que plus de 22 000 cas actifs. Je suis d'avis que nous devons nous concentrer là-dessus.

Mon intervention portera sur quatre aspects importants de la motion qui ont trait à la COVID-19, c'est-à-dire la proposition d'étudier la suffisance des transferts en santé, l'adoption des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, les questions relatives à l'application Alerte COVID et les répercussions de la COVID-19 sur la santé mentale.

En tant que coprésident du caucus parlementaire de la santé mentale, j'ai été ravi que le député de Newmarket—Aurora présente une motion visant à étudier les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la santé mentale et le bien-être des Canadiens, y compris les Autochtones et les personnes racialisées.

Celui qui avait la parole avant moi, le président du comité de la santé, a mentionné que cette motion avait été rejetée sans être débattue. L'étude aurait permis de révéler que bon nombre des écarts socioéconomiques qui existent dans la société canadienne ont été creusés davantage par la pandémie de COVID-19. En comblant ces écarts, le gouvernement pourrait réduire la demande qui accable les systèmes de santé au pays.

Or, comme je l'ai mentionné, la motion présentée par le député de Newmarket—Aurora a été rejetée par le comité de la santé. Je souligne au passage que la députée de Calgary Nose Hill a aussi voté contre cette motion.

C'est pourquoi j'étais un peu surpris de voir la motion sur la santé mentale qui avait été rejetée être incluse dans la motion omnibus à l'étude dont l'objectif est de paralyser le travail du gouvernement.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, je vais limiter mon intervention à certains points de la motion, à savoir les paragraphes i), j) et l), et le paragraphe n) d'une autre motion présentée au comité de la santé.

Le paragraphe i) se lit comme suit: « la suffisance des paiements des transferts aux provinces en matière de santé à la lumière de la crise de la COVID-19 ». Je trouve intéressant que la députée de Calgary Nose Hill souhaite étudier la suffisance des paiements des transferts concernant la COVID-19. Comme tous les députés le savent, la formule actuelle a été adoptée en 2014 par le Cabinet de l'ancien premier ministre Harper.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel a augmenté les paiements des transferts relatifs à la santé et continuera de le faire. Nous savons que tous les ordres de gouvernement travaillent ensemble pour protéger les Canadiens de la COVID-19.

Chaque année, les provinces et les territoires reçoivent 40 milliards de dollars par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé. En mars 2020, à la lumière de la crise, nous nous sommes engagés à verser 500 millions de dollars aux provinces et aux territoires pour soutenir leur système de santé et leurs efforts de lutte contre la pandémie. Depuis, le gouvernement a annoncé plus de 19 milliards de dollars dans le cadre de l'Accord sur la relance sé-

Travaux des subsides

curitaire afin d'aider les provinces et les territoires à relancer leur économie en toute sécurité tout en continuant d'intervenir en réponse à la COVID-19.

La santé et le bien-être des Canadiens demeurent notre priorité et le gouvernement est conscient qu'il est plus important que jamais de consulter les provinces et les territoires pour s'attaquer aux grandes priorités en matière de santé.

En 2017, nous nous sommes engagés à investir dans les soins de santé en versant 11 milliards de dollars répartis sur 10 ans aux provinces et aux territoires. De ce montant, un financement ciblé de 5 milliards de dollars visait à améliorer l'accès aux services de santé mentale. L'étude de la suffisance des paiements des transferts doit également tenir compte de la nécessité de trouver une méthode d'évaluation appropriée et des questions liées à la surveillance de la gestion des fonds. Une telle étude est impossible tant que nous n'aurons pas clairement cerné les lacunes dans la prestation des programmes et des services, en particulier celles qui ont une incidence disproportionnée sur les Canadiens les plus vulnérables.

Cependant, ce sujet ne peut pas être examiné par le comité dans le cadre d'une motion omnibus. Il doit faire l'objet d'un examen distinct. Nous allons continuer de collaborer avec les provinces et les territoires pour combattre la COVID-19.

Le paragraphe j) porte sur « les répercussions du recours par le gouvernement aux conseils de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au début de 2020 sur la décision de retarder la fermeture des frontières et la recommandation de porter des masques pour limiter la propagation de la COVID-19 au Canada ». Malgré le fait que je ne siège pas au Comité permanent de la santé, je suis l'examen des motions de ce comité parce que je m'intéresse à la santé mentale. C'est pourquoi je suis au courant que le comité a déjà examiné ces mêmes dispositions au cours de l'été et qu'il a déjà entendu une grande quantité de témoignages, comme l'a mentionné le député qui a pris la parole avant moi.

● (1610)

Alors que je réfléchissais à ce paragraphe, je me demandais s'il ne devait pas viser à enrichir l'étude qui a déjà été faite, ou du moins s'appuyer sur celle-ci, au lieu de recommencer à zéro. Le gouvernement suit les conseils des responsables de la santé publique depuis le début. En janvier, nous avons pris de multiples mesures aux frontières. Nous avons commencé par prendre des mesures renforcées visant les voyageurs revenant de points chauds à l'étranger. Toutefois, dès qu'il est devenu évident qu'il n'était plus possible d'établir un lien entre les cas de COVID-19 et une poignée de pays, nous avons imposé des restrictions sur les déplacements non essentiels des voyageurs de tous les pays.

Nous savons également que le port du masque a été recommandé pour les personnes symptomatiques qui avaient le virus ou qui pouvaient l'avoir. Dans la plupart des villes et municipalités, le port du masque est obligatoire à des fins de protection. Les politiques et les pratiques par rapport aux masques ont changé au fur et à mesure que les professionnels de la santé en apprenaient davantage sur le virus.

Travaux des subsides

Le paragraphe l) porte sur « le développement, l'efficacité et l'utilisation des données liées à l'application Alerte COVID du gouvernement ». Le gouvernement a développé avec des partenaires d'autres secteurs l'application Alerte COVID pour informer les gens s'ils ont été exposés à la COVID-19. Pour la plupart des maladies, le dépistage précoce joue un rôle crucial dans l'amélioration des résultats sur la santé chez les personnes pouvant être infectées, en plus de protéger leurs êtres chers et de freiner la propagation.

L'application Alerte COVID est un outil important de santé publique qui envoie une notification aux Canadiens s'ils ont été exposés à la COVID-19. Même si c'est optionnel, nous encourageons les Canadiens à télécharger l'application. Jusqu'à maintenant, plus de quatre millions de Canadiens s'en servent. C'est très encourageant de voir que la plupart des provinces ont déjà intégré cette application dans leur système de soins de santé et que d'autres provinces et territoires leur emboîteront le pas bientôt.

En tant que membre du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, je sais que des examens ont été réalisés et ont permis de conclure que le taux d'adoption de toute application doit atteindre 60 à 80 % pour que son efficacité soit maximale.

Comme tous les députés le savent, le gouvernement approuve cette application et encourage son utilisation aux plus hauts échelons du gouvernement. Toute l'information recueillie par l'application est anonyme et est fournie de façon volontaire par les utilisateurs. L'application a recours à la technologie Bluetooth et n'enregistre pas l'emplacement de l'utilisateur ni d'autres renseignements personnels.

Il convient de noter que le commissaire à la protection de la vie privée du Canada a dit que l'application Alerte COVID est « un exemple de la façon dont des pratiques respectueuses de la vie privée peuvent être intégrées dès la conception d'une initiative pour atteindre des objectifs de santé publique ».

Les applications et les portails, comme Espace mieux-être Canada, jouent un rôle clé dans l'intégration des services de santé offerts à la population canadienne durant cette période extrêmement difficile. Depuis le lancement du portail, plus de 428 000 Canadiens ont accédé à ces services de soutien. En juillet, le Service canadien de prévention du suicide a d'ailleurs répondu à deux fois plus de demandes qu'en mars.

Ensuite, le paragraphe n) d'une autre motion porte sur « les impacts [de la] COVID-19 sur la santé mentale ». Comme je l'ai mentionné au début de mon intervention, les Canadiens s'inquiètent de la deuxième vague et de ce qu'elle signifie pour leur emploi et leur gagne-pain. Cela a entraîné une augmentation des cas de dépression, de détresse psychologique, de toxicomanie, de stress post-traumatique et de violence familiale. Le caucus parlementaire de la santé mentale de la 43^e législature, qui comprend des parlementaires des deux Chambres et de tous les partis, enquête activement sur chacun de ces éléments.

En raison de la pandémie, le gouvernement a investi 11,5 millions de dollars, distribués par l'Agence de la santé publique, dans la promotion de la santé mentale et du bien-être dans nos communautés. De plus, les Instituts de recherche en santé du Canada ont consacré plus de 10 millions de dollars à 55 projets de recherche au cours de la pandémie de COVID-19.

La motion omnibus présentée prévoit 17 secteurs différents à étudier et 6 demandes de production de documents qui ont déjà été étudiés en comité. Cela compromet nos ressources administratives, ce qui est inacceptable. Nos comités permettent aux parlementaires de mieux servir la population canadienne en étudiant de manière plus approfondie les enjeux mentionnés plus tôt dans mon allocution. Or, cette motion minimise l'importance des enjeux qui affectent actuellement les Canadiens. C'est pourquoi je n'appuie pas la motion.

● (1615)

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, si l'opposition a présenté cette motion au Parlement aujourd'hui, c'est parce qu'il nous a été impossible d'étudier la situation relative à la COVID au comité de la santé. Cette motion a donc pour but de permettre au comité de la santé d'obtenir l'information dont il a besoin pour procéder à son étude. L'opposition est unie, et les Canadiens veulent cette information, mais il a été impossible de l'obtenir au comité. Nous avons dû soumettre la question à la Chambre des communes pour qu'on puisse donner instruction au comité de faire le travail et lui permettre d'obtenir les documents dont il a besoin.

J'aimerais que mon collègue nous explique comment il pense que le comité pourrait faire le travail qu'il a à faire sans ces documents essentiels.

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, comme on le dit, les comités sont maîtres de leur destinée. Comme l'a mentionné l'intervenant précédent, il y a eu deux séances de débats sur le sujet. Il ne s'agit pas de savoir si les études en question doivent être faites; il s'agit de savoir comment nous allons procéder pour les faire.

Comme je l'ai dit dans mon allocution, j'ai été assez étonné de voir que la motion sur la santé mentale qui avait été rejetée se retrouvait dans la motion omnibus. Essentiellement, la portée de la motion est tellement vaste et la quantité de documents demandés tellement écrasante qu'elles vont empêcher le comité de mener des activités précises et de bien servir la population canadienne.

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, le député a fait une allocution, tout comme son collègue précédent, et, durant 20 minutes, on a entendu beaucoup d'arguments selon lesquels la motion n'était pas bonne.

Qu'est-ce qui serait bon, alors? Au fond, ils disent que ce n'est pas bon et que c'est pour cela qu'ils vont la rejeter, mais qu'est-ce qui serait bon? Hier, les libéraux nous faisaient la leçon en nous disant combien c'était important de collaborer et de travailler ensemble pour lutter contre la COVID-19 et protéger la santé des Canadiens. Quand est venu le temps de voter sur cette motion, qui visait à créer un comité spécial, les libéraux en ont fait un vote de confiance.

Je voudrais savoir ce que les libéraux ont tant à cacher pour être au point contre cette nouvelle motion, qui concerne le Comité permanent de la santé.

Travaux des subsides

[Traduction]

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, tout d'abord, nous n'avons rien à cacher. Ensuite, comme je l'ai dit, la meilleure solution serait de scinder la motion en plusieurs motions très claires et distinctes qui s'appuient sur l'excellent travail que le comité et d'autres comités, tels que le comité de l'industrie et le comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, ont réalisé dans ces domaines. Pourquoi ne pourrait-on pas procéder ainsi?

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, j'ai collaboré avec le député au sein du caucus parlementaire de la santé mentale, et j'apprécie son travail. Nous savons que la transparence et la reddition de comptes constituent des valeurs essentielles pour lutter contre la désinformation et maintenir la confiance du public dans la réponse du gouvernement à la COVID-19. Or, à l'heure actuelle, plusieurs députés libéraux prétendent qu'ils entravent les travaux du comité des finances et du comité de l'éthique dans l'unique but de se focaliser sur la pandémie, mais ils font également de l'obstruction au comité de la santé afin d'empêcher la publication d'une étude sur la réponse du gouvernement à la COVID-19. Le député peut-il expliquer cette contradiction?

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, c'est vraiment un honneur pour moi de travailler avec le député au sein du caucus parlementaire de la santé mentale, qui est composé de membres de tous les partis, et je le remercie de ses efforts soutenus et du leadership dont il fait preuve au sein du caucus.

La transparence et la responsabilité sont l'un des piliers du gouvernement. Nous l'avons constamment démontré. Nous demandons de scinder la motion omnibus en motions distinctes parce qu'elle est très longue et de très vaste portée, et qu'elle ne fait pas fond sur l'excellent travail que nous avons accompli avant le discours du Trône. Examinons paragraphe par paragraphe les diverses motions et assurons-nous qu'elles soient très bien définies et...

• (1620)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le député de Niagara Falls a la parole.

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Madame la Présidente, avant de commencer, je tiens à informer la Chambre que je partagerai mon temps de parole avec mon collègue le député de Souris—Moose Mountain.

J'interviens aujourd'hui à la Chambre pour parler d'un sujet qui revêt une grande importance, non seulement pour les habitants de ma circonscription, mais aussi pour tous les Canadiens, alors que nous nous efforçons de trouver une solution pour lutter contre la COVID-19 et ses conséquences au Canada.

Cette pandémie perdure maintenant depuis près de huit mois sans qu'on puisse en voir la fin. À l'aube de ce que certains appellent une deuxième vague, les Canadiens devraient s'attendre à juste titre à ce que le gouvernement libéral soit mieux préparé. Malheureusement, si l'on se fie aux gestes que posent les libéraux au Comité permanent de la santé, le gouvernement n'est tout simplement pas prêt à présenter et à défendre un plan qui donnera aux Canadiens les outils nécessaires pour détecter et prévenir rapidement la propagation de la COVID-19.

Les Canadiens ont dès maintenant besoin de ces outils pour qu'il n'y ait pas de deuxième fermeture à grande échelle de l'économie. Trop de gens ont fait de grands sacrifices personnels pour arriver là où nous en sommes aujourd'hui. Pourtant, des milliers de gens ont

tout de même perdu la vie, des milliers d'autres tombent malades chaque jour et des millions se retrouvent sans travail et perdent l'espoir de retrouver leur emploi une fois que la pandémie sera finalement vaincue.

Je viens d'une région touristique, où 40 000 personnes travaillent dans le secteur. Dans ma circonscription seulement, il y a plus de 16 000 chambres d'hôtel, qui permettent habituellement d'accueillir 14 millions de visiteurs. Avant la pandémie, les visiteurs généraient des recettes de 2,4 milliards de dollars par année. Il s'agit de retombées économiques considérables.

La COVID-19 a durement frappé les secteurs du voyage et du tourisme. Elle nous a frappés en premier, nous avons été les plus durement touchés, et notre reprise sera la plus lente. Niagara est un microcosme des secteurs canadiens du voyage et du tourisme. Dans l'ensemble, ce secteur de l'économie nationale emploie près de 1 Canadien sur 10 et génère plus de 102 milliards de dollars. Malheureusement, non seulement nous attendons encore un plan économique, mais aussi une réponse adéquate relativement à la planification sanitaire pour aller de l'avant afin d'assurer la reprise économique dont nous avons grandement besoin au pays.

Alors que nous combattons la pandémie, notre principale priorité devrait toujours être la santé et la sécurité des Canadiens. Cependant, quelles sont la vision et la voie à suivre pour passer au travers de la pandémie et retrouver un semblant de vie normale? Où est cette vision? Où est ce plan?

Le récent discours du Trône comportait 32 pages et contenait environ 7 000 mots, pourtant, le mot « tourisme » n'était mentionné qu'une seule fois. Quels autres sacrifices les Canadiens devront-ils faire à la demande du gouvernement libéral alors qu'il prend des décisions sans plan de redressement? Les Canadiens souffrent et le gouvernement doit en faire plus. En faire plus ne signifie pas toujours de distribuer encore de l'argent ou d'ajouter des restrictions générales ou de restreindre encore plus les libertés civiles des Canadiens. Parfois, en faire plus veut dire trouver les meilleures solutions novatrices pour aller à la source du problème et le régler. Ce problème s'appelle la COVID-19.

La santé et la sécurité des Canadiens seront toujours des priorités, mais cela n'empêche pas qu'il faille prendre des mesures pour atténuer les répercussions économiques de la pandémie. Alors que nous nous apprêtons à réagir sans tarder à la COVID-19, le gouvernement libéral a pris des mesures qui, bien que nécessaires à ce moment-là, ont causé beaucoup de tort à l'économie canadienne et aux millions de Canadiens qu'elle emploie. Parmi ces mesures, mentionnons la fermeture de la frontière canado-américaine, l'interdiction aux étrangers d'entrer au Canada, le confinement obligatoire de 14 jours et les avertissements du gouvernement fédéral conseillant aux Canadiens d'éviter tout voyage aérien, même à l'intérieur du pays.

Ces restrictions ont ravagé l'industrie du voyage et du tourisme. Près de huit mois après le début de la pandémie, leurs conséquences commencent à se voir. L'annonce faite la semaine dernière par WestJet d'annuler de nombreux vols clés vers l'Est du Canada n'est peut-être que le début de changements plus douloureux pour ce secteur, mais il ne doit pas forcément en être ainsi.

Travaux des subsides

D'autres pays industrialisés comme le Royaume-Uni et ceux de l'Union européenne ont décidé d'adopter des approches scientifiques et de mettre en œuvre des solutions de rechange viables aux interdictions et aux mesures de confinement d'ordre général, qui ne compromettent pas la sécurité. Ce n'est pas l'approche qu'a choisie le gouvernement fédéral canadien. Il n'a proposé aucun plan de relance du tourisme pour des secteurs donnés, comme le demande depuis le début l'opposition conservatrice.

Il n'y a aucune raison pour que le Canada ne puisse pas être, tout comme ces autres pays, un chef de file de la lutte contre la COVID-19 et de la reprise économique. Plus la pandémie traîne en longueur, plus nous constatons que le gouvernement libéral est figé dans ses politiques.

● (1625)

L'environnement dans lequel les politiques doivent s'appliquer est très changeant, mais les libéraux de Justin Trudeau ne parviennent pas à suivre le rythme, à s'adapter et à changer. Ils ne le font que lorsqu'ils y sont contraints par l'opposition. C'est d'autant plus frustrant quand nous savons que les entreprises et les industries essaient désespérément de se sortir du pétrin avec leurs propres solutions pour garantir leur survie.

Par exemple, depuis le début de septembre, certains d'intervenants de l'industrie aéronautique et du milieu universitaire dirigent un projet pilote de tests de dépistage rapide à l'aéroport international Pearson, à Toronto. Les analyses visant à détecter la présence de la COVID-19 dans les échantillons prélevés sur environ 23 000 voyageurs ont donné un résultat négatif dans 99 % des cas. Ce taux de réussite est vraiment encourageant; une telle initiative offre de l'espoir pour la survie et la relance future de l'industrie du voyage et du tourisme en ces temps sombres. Malheureusement, c'est à contrecœur que Santé Canada et la ministre ont accepté de prendre connaissance des résultats encourageants des recherches menées par l'industrie sur les tests de dépistage rapide. Nous devons absolument savoir pourquoi.

À titre de député de Niagara Falls et de conseiller spécial du chef de mon parti en matière de relance de l'industrie touristique, je suis bien placé pour savoir que les intervenants des industries du voyage et du tourisme sont nombreux à réclamer plus d'aide de la part du gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'élaboration des vaccins et aux tests de dépistage rapide.

On a appris, plus tôt aujourd'hui, que le gouvernement fédéral permettrait la tenue d'un projet pilote à propos des tests rapides en Alberta, ces tests devant servir à remplacer l'isolement obligatoire de 14 jours qui est présentement en place. C'est une nouvelle encourageante, mais aucun échéancier n'a été annoncé.

Les intervenants des industries du voyage et du tourisme insistent depuis des mois pour qu'on fasse avancer le dossier des tests rapides de toute urgence, étant donné que les entreprises, petites ou grandes, ratent beaucoup d'occasions d'affaires et doivent assumer des coûts jour après jour. Beaucoup de petites entreprises ont dû fermer leurs portes, de façon temporaire ou permanente. Pour leur part, les grandes entreprises seront bientôt forcées de prendre des décisions difficiles, par exemple d'opter pour une restructuration, de s'endetter davantage, d'éliminer des services ou de reporter des améliorations aux immobilisations. La rapidité d'action du gouvernement dans ces dossiers peut faire toute la différence et permettre à une entreprise de rester ouverte ou l'obliger à fermer ses portes définitivement.

Dans ce contexte, il est tout à fait pertinent que la députée de Calgary Nose Hill, ministre de la Santé au sein du cabinet fantôme conservateur, ait présenté cette motion de l'opposition détaillée. Sa motion obligera le comité de la santé à mener une étude sur la situation d'urgence à laquelle les Canadiens font face avec la deuxième vague de la pandémie de la COVID-19. C'est une étude nécessaire, et la motion a tout mon appui.

Cette étude me paraît tellement aller de soi que je m'étonne que ce soit l'opposition officielle qui la propose. J'aurais cru que le gouvernement aurait sauté sur l'occasion beaucoup plus tôt au cours de la pandémie, à moins, évidemment, qu'il craigne qu'elle révèle des choses embarrassantes et fasse ressortir la manière lamentable dont il a géré la riposte du Canada à la COVID-19. Plus la crise perdure et plus les études comme celle-là deviennent urgentes et pertinentes, car elles nous permettent de vérifier que les politiques fédérales sont fondées sur la science, qu'elles sont utiles et qu'elles s'adaptent aux circonstances.

À ce propos, les tests de dépistage rapide récoltent de très nombreux appuis dans le milieu du tourisme et du voyage. Ces gens espèrent qu'on va trouver une méthode fiable pour réduire la période de quarantaine à observer, voire l'éliminer complètement. Ne serait-ce pas génial si le gouvernement fédéral faisait assez confiance aux scientifiques pour mettre en œuvre des solutions de rechange viables aux quarantaines et aux interdictions à grande échelle, sans pour autant compromettre la sécurité des Canadiens?

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement fédéral soutient que les solutions aux problèmes occasionnés par la COVID-19 doivent avoir l'aval du milieu scientifique. Or, aussitôt que certaines entreprises privées décident de lancer leur propre initiative, le gouvernement se sent obligé d'intervenir et de maintenir toutes les restrictions qui ont déjà fait énormément de tort au secteur du voyage et du tourisme. Même quand la science peut aider les entreprises à survivre tout en assurant la santé et la sécurité des Canadiens, les libéraux de Trudeau en font fi. Nous devons savoir pourquoi, et c'est ce que ferait l'étude proposée.

● (1630)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député devrait savoir qu'il ne faut pas mentionner les noms des députés.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): C'est intéressant, madame la Présidente. Nous traversons la deuxième vague de la pandémie. Pensons à ce qui est réclamé dans la motion à l'étude et à ce que l'on demande de produire en 14 jours. Nous avons dit — et des députés de l'opposition l'ont dit aussi — que les comités permanents ont les mêmes responsabilités.

Ce n'est pas la première fois que l'on fait de l'obstruction dans les comités. Pour l'avoir vécu, je sais que l'obstruction permet souvent aux membres des comités de s'asseoir et de décider à quoi ils devraient accorder la priorité. Je comprends que beaucoup de députés veulent discuter des répercussions de la COVID-19 sur la santé mentale et de l'après-pandémie. C'est un sujet très sérieux. Je fais confiance au Comité permanent de la santé.

Travaux des subsides

Pourquoi les députés de l'opposition officielle pensent-ils qu'ils doivent damer le pion au comité de la santé et traiter de la question ici? Parce qu'ils ne croient pas que les députés de leur parti siégeant à ce comité sont capables de négocier et de collaborer avec tous les députés?

M. Tony Baldinelli: Madame la Présidente, à ma connaissance, tous les partis de l'opposition appuient cette motion. C'est le gouvernement libéral qui a prorogé le Parlement pendant les mois d'été. Pendant ce temps-là, nous aurions pu, par exemple, tenter de répondre aux préoccupations du secteur du voyage et du tourisme...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je demande aux députés d'éviter de dialoguer. Nous écoutons le député de Niagara Falls répondre à une question.

M. Tony Baldinelli: Encore une fois, madame la Présidente, c'est le gouvernement libéral qui a prorogé le Parlement. Pendant ce temps-là, nous aurions pu siéger, travailler, obtenir ces documents et nous pencher sur des questions comme le dépistage rapide.

Dans Niagara Falls, 40 000 personnes travaillent dans le secteur du tourisme, et les deux casinos en emploi 4 000 à eux seuls. Ils ne sont pas retournés au travail depuis mars.

Quelle est la marche à suivre? Quelle est la meilleure façon d'aider ces gens? Ils ne veulent pas de la Prestation canadienne de relance économique; ils veulent retourner au travail.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

J'ai pris quelques notes en l'écoutant. Dans son introduction, il a dit qu'il fallait réagir de façon adéquate en matière de santé. Il a dit qu'il fallait un plan pour nous sortir de l'attentisme. Je suis d'accord là-dessus.

Ensuite, il a dit qu'il fallait faire mieux sans donner plus d'argent. Cela, c'est le problème de la fédération canadienne, et c'est ce qu'on appelle le « déséquilibre fiscal ». Depuis longtemps, le rapport de la Commission Séguin, au Québec, a démontré que le gouvernement engrangeait sans cesse des surplus sur le dos des provinces parce qu'il ne finançait pas suffisamment les soins de santé. En 2011, le gouvernement de M. Harper a mis fin à l'indexation des subventions de soins de santé à hauteur de 6 %.

On dira que c'est Mario, le petit fédéraliste de région qui dit cela, mais ce n'est pas moi. C'est le directeur parlementaire du budget qui a dit que ce serait une catastrophe si le gouvernement ne haussait pas le financement des soins de santé. Année après année, les provinces feront des déficits. La réponse à notre problème est là.

Est-ce que son parti serait prêt à s'engager à hausser le financement des soins de santé à 35 %?

[Traduction]

M. Tony Baldinelli: Madame la Présidente, comme je l'ai dit dans mes observations, j'ai parlé avec certains intervenants du secteur du tourisme de ma circonscription. La santé et la sécurité des Canadiens devraient être considérées comme des priorités, mais elles n'ont pas à être incompatibles avec la vitalité économique, les emplois et les investissements nécessaires. Nous devons assurer la relance de manière à ce que les gens puissent retourner au travail. Notre économie et nos concitoyens en ont besoin.

• (1635)

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, j'ai particulièrement aimé ce que le député a dit sur la nécessité d'appuyer notre secteur du tourisme. Comme le savent les députés, Edmonton Strathcona est le cœur du secteur des arts de l'Alberta.

J'aimerais savoir ce que le député pense des soins de longue durée. Nous avons vu les aînés dans les établissements de soins de longue durée être durement touchés par la première vague de COVID-19. La situation était si grave qu'on a dû appeler en renfort des militaires, qui ont par la suite souffert d'un trouble de stress post-traumatique à cause de ce qu'ils avaient vu dans ces établissements.

Le député serait-il en faveur d'établir des normes nationales exécutoires pour le versement aux provinces de tous les fonds fédéraux destinés aux établissements de soins de longue durée afin de nous assurer que les aînés canadiens peuvent vivre dans la dignité?

M. Tony Baldinelli: Madame la Présidente, j'aimerais parler avec la députée plus tard, ou peut-être au comité de la santé, de cette question, ainsi que de toute la notion de financement. Nous parlons ici de la nécessité pour ce comité d'examiner des enjeux comme les tests de dépistage rapide et la disponibilité de ces tests...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le député de Souris-Moose Mountain a la parole.

M. Robert Kitchen (Souris-Moose Mountain, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole.

À un moment où les Canadiens de tous les horizons devraient faire front commun pour lutter contre la COVID-19 par tous les moyens possibles, je suis terriblement frustré par les tentatives des libéraux pour cacher de l'information sur ce sujet. Le gouvernement actuel a tendance à cacher l'information, que ce soit en ce qui concerne les documents au sujet de la COVID-19 ou le scandale entourant UNIS. Cette pratique doit cesser immédiatement. Les Canadiens ont le droit de savoir ce que le gouvernement a fait et continue de faire pour les protéger pendant la pandémie. Or, les libéraux refusent de fournir l'information en toute transparence au public.

Au cours de la session parlementaire précédente, qui a pris fin abruptement à cause de la prorogation, je siégeais au Comité permanent de la santé. Compte tenu de ma formation de professionnel de la santé, il était important pour moi que le comité ait accès à toute l'information possible pour garantir que le gouvernement du Canada faisait exactement ce qu'il devait faire pour gérer la réponse à la pandémie de COVID-19.

Le 28 janvier, j'ai eu une rencontre à Ottawa avec la ministre de la Santé pour discuter de l'augmentation des cas de COVID-19 en Chine et de sa possible propagation au Canada. Dans cette rencontre, la ministre m'a répété à plusieurs reprises que tout était sous contrôle, qu'elle travaillait en étroite collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada, qu'elle avait des discussions fréquentes avec ses homologues des autres pays et qu'elle garderait les parlementaires et la population informés de tout développement. Nous savons maintenant que tout cela n'était rien de plus que les habituelles paroles vides qu'utilisent les libéraux lorsqu'ils se sentent coincés.

Travaux des subsides

Même si je suis reconnaissant que la ministre ait discuté avec moi, j'estime que rien de bon n'est ressorti de cette rencontre outre de vaines paroles destinées à me rassurer. Nous savons maintenant que des problèmes de gestion sont survenus dans différents ministères et c'est pourquoi il a fallu présenter la motion de l'opposition à l'étude aujourd'hui.

Au cours de la dernière session parlementaire, le Comité permanent de la Santé s'est réuni pour parler de la pandémie de la COVID-19 pour la première fois le 29 janvier 2020, soit bien avant les autres comités. L'ancienne présidente de l'Agence de la santé publique du Canada et l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, la Dre Theresa Tam, ont comparu devant le comité. D'entrée de jeu, nous avons exercé beaucoup de pressions sur elles pour savoir combien de tests étaient disponibles, et elles ont fini par nous répondre qu'il n'y en avait que 6 000 par jour pour le Canada.

Dès le début, on nous a dit que le partage de données entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux posait problème, et qu'il y avait certaines questions à régler relativement aux compétences en matière de collecte et de gestion des données. Cela m'a tout de suite alerté. Je sais à quel point c'est essentiel d'obtenir autant d'information que possible, surtout lorsqu'il est question d'une possible épidémie. De mon point de vue de professionnel de la santé, il ne faut jamais poser un diagnostic sans d'abord connaître l'historique complet, les signes et les symptômes, réaliser tous les tests de laboratoire et radiologiques appropriés et établir un diagnostic différentiel. Ensuite on peut poser un vrai diagnostic. Cela permet au professionnel de la santé de fournir à son patient un traitement approprié fondé sur des données probantes. Toutefois, dans la situation qui nous occupe, les données étaient incomplètes.

Le manque de clarté relativement à la communication des données a fini par embrouiller le message de l'Agence de la santé publique. Pendant des mois, les hauts fonctionnaires et les porte-parole en matière de santé publique ont changé fréquemment d'avis à propos de plusieurs questions importantes, dont le port du masque. Un jour, la ministre nous disait de porter un masque, et le lendemain, l'administratrice en chef de la santé publique nous disait que les masques étaient d'une efficacité pratiquement nulle. Lorsque nous leur avons demandé de nous fournir les nouvelles études sur lesquelles elles fondaient leurs décisions, elles nous ont fourni le sommaire d'une vieille étude. Cela s'est poursuivi ainsi beaucoup trop longtemps, et j'ai l'impression que cela a contribué à la propagation de la COVID-19 au sein de la population canadienne.

Je dois dire que les Canadiens sont, en général, des personnes qui tentent de faire la bonne chose. Il n'en demeure pas moins qu'ils ont besoin d'une orientation claire de la part des experts à savoir quelle est cette bonne chose à faire. Le gouvernement a échoué lamentablement à cet égard.

Alors que j'étais membre du comité de la santé, pendant le premier mois nous en avons appris plus sur la COVID-19 et ses répercussions sur le Canada. Pendant la période de six mois, nous avons entendu de nombreux excellents témoignages. Les renseignements recueillis et ces témoignages devraient être pris en considération, comme il est prévu dans la motion d'aujourd'hui. L'esprit de collaboration a toutefois changé lorsque notre collègue du Parti conservateur a présenté une motion demandant la présentation de documents gouvernementaux liés à la gestion de la pandémie de COVID-19. Cela me rappelle quelque chose... C'est la même bataille qui recommence encore une fois aujourd'hui.

• (1640)

Les libéraux au sein du comité sont tout de suite passés en mode protection et ont tenté à plusieurs reprises, de manière insensée et inutile, de modifier l'éventail de documents demandés et le délai de présentation de ces documents. Ils ne tenaient pas trop à ce que l'opposition mette la main sur certains documents. Quand les documents ont enfin été fournis au comité, ils avaient été tellement caviardés par les fonctionnaires qu'ils n'avaient pratiquement plus aucune utilité. À ce sujet, le légiste parlementaire a adressé une lettre à la greffière du comité dans laquelle il disait que, comme son bureau n'avait pas eu l'occasion de voir les documents non caviardés, il n'était pas en mesure de confirmer ou d'adopter les caviardages. N'avons-nous pas déjà entendu cela quelque part?

C'était là un autre énorme signal d'alarme qui ne fait que s'amplifier. Le fait que, de ce côté-ci de la Chambre, nous soyons encore obligés de nous battre farouchement simplement pour pouvoir examiner les mesures adoptées par le gouvernement face à la pandémie soulève une question fondamentale relativement au manque de transparence absolu du premier ministre envers les Canadiens. Il a débité de bien belles paroles pendant des mois, mais, par l'entremise de ses députés siégeant au comité de la santé, il a refusé de divulguer l'information qui pourrait vraiment aider le Canada à traverser cette pandémie.

Tant de questions sont restées sans réponse de la part du gouvernement, et la motion d'aujourd'hui vise à obtenir des réponses par l'entremise du comité de la santé. L'une des principales questions que je me pose encore, bien que je l'ai posée à plusieurs reprises et de diverses manières, concerne la mauvaise gestion de la Réserve nationale stratégique d'urgence. Alors que cette réserve est censée être facilement accessible en cas d'urgence nationale, les libéraux ont laissé le matériel qu'elle contenait dépasser la date de péremption. Au lieu de reconstituer immédiatement les stocks, ils les ont simplement transférés dans une décharge, laissé les étagères vides, fermé les entrepôts et envoyé du matériel en Chine.

Ces pénuries ont occasionné de graves répercussions négatives sur les travailleurs de première ligne pendant la première vague de la COVID-19. J'ai demandé à plusieurs reprises à la ministre si elle pouvait m'indiquer quand la Réserve nationale stratégique d'urgence serait entièrement réapprovisionnée, mais six mois après les faits, elle n'avait toujours pas de réponse, et n'était manifestement pas disposée à partager ce qu'elle savait. On peut supposer qu'à ce jour, elle n'a toujours pas été réapprovisionnée. C'est exactement la raison pour laquelle nous avons dû présenter des motions comme celle dont il est question aujourd'hui. Chercher à obtenir des renseignements auprès du gouvernement, c'est comme si on leur arrachait des dents.

Une autre question que je me pose concerne le démantèlement du Réseau mondial de renseignement de santé publique. Ce système avait pour but d'alerter les Canadiens de toute possibilité d'épidémie dans le monde, de façon à ce que l'Agence de la santé publique du Canada dispose de suffisamment de temps pour se préparer et intervenir. Pour une raison inconnue, on a aboli le Réseau seulement quelques mois avant l'arrivée de la COVID-19, ce qui a ralenti la réponse des agences canadiennes à la pandémie. Ce système d'alerte rapide aurait pourtant identifié la transmission de personne à personne plus tôt, comme le système taïwanais l'a fait en décembre. Cela a donc entraîné la mort de Canadiens et fait perdre leur emploi à des centaines de milliers d'autres.

Je fais remarquer que certains pays ont géré la COVID-19 avec beaucoup de succès. Pour revenir à Taïwan, celle-ci a immédiatement agi pour protéger ses citoyens en rendant obligatoire l'utilisation de l'équipement de protection individuelle et en prenant des mesures très sévères en ce qui concerne ses frontières. Elle a instantanément reconnu l'importance des données et les a incluses dans son processus décisionnel. Les statistiques montrent clairement que cette stratégie a bien fonctionné, ce pays ayant 544 cas et 7 morts au total. Je me demande bien quelles auraient pu être les statistiques du Canada si les libéraux avaient pris des mesures rapides et énergiques pour arrêter la propagation du virus au lieu de faire volte-face chaque jour à propos des conseils fournis aux Canadiens.

Je souhaite de tout cœur que la population canadienne ne se laisse pas duper par les apparences sous lesquelles le premier ministre continue de se dissimuler.

Nous sommes maintenant dans la deuxième vague de COVID-19. Nous avons besoin de solutions pour assurer la sécurité des Canadiens tout en maintenant l'économie ouverte. Lorsque les libéraux ont fermé le Parlement au moyen d'une prorogation dans le seul but de se défilier devant le scandale UNIS, cela nous a fait perdre du temps qui aurait pu être utilisé pour élaborer des plans en vue d'obtenir des outils et des fournitures essentiels comme les tests rapides. Les conservateurs sont résolus à prendre le temps nécessaire pour faire tout ce qu'il faut pour améliorer la réponse du Canada, mais c'est impossible lorsque les libéraux ne cessent de bloquer toute tentative d'obtenir les données nécessaires.

• (1645)

Le premier ministre doit cesser d'essayer de dissimuler ses scandales et commencer à se concentrer sur la santé et le bien-être des Canadiens. La COVID-19 est actuellement la principale préoccupation des Canadiens et, tandis que le premier ministre...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député pourra conclure son discours en répondant aux questions. Nous passons maintenant aux questions et observations.

Le secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé a la parole.

M. Darren Fisher (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, les Canadiens veulent savoir que le gouvernement et les fonctionnaires concentrent tous leurs efforts sur leur protection au cours de la pandémie. Ils veulent savoir que nous ne ménagesons aucun effort pour obtenir de façon stratégique de l'équipement de protection individuelle et pour faire en sorte que, quand un vaccin sera prêt, tous les Canadiens y auront accès, et que nous aidons les provinces à assurer la sécurité des enfants à l'école.

Je peux dire à mes collègues et à tous les Canadiens que le gouvernement et les fonctionnaires du Canada travaillent sans relâche pour assurer leur sécurité.

Je demande au député, avec qui j'ai siégé au comité de la santé lors de la dernière session, s'il préfère que les fonctionnaires demeurent concentrés sur la protection de ses concitoyens et tous les Canadiens contre la COVID-19 ou s'il préfère qu'ils arrêtent ce qu'ils font pour passer des heures et des jours à éplucher des courriels au beau milieu d'une pandémie.

M. Robert Kitchen: Madame la Présidente, le député de Dartmouth—Cole Harbour et moi avons siégé ensemble au comité pendant six mois, et j'en ai été bien heureux.

Travaux des subsides

La question dont nous parlons concerne, en fin de compte, les fonctionnaires, des gens qui travaillent autant qu'ils le peuvent et doivent composer avec des restrictions et des capacités différentes depuis qu'ils ont dû quitter leur bureau et travailler de chez eux. C'est un grand défi, je le reconnais. Je suis convaincu qu'ils sont en mesure de le relever, puisqu'ils peuvent relever tous les défis qui leur sont proposés, comme tous les autres Canadiens.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue. Il me semble qu'il a parlé de transparence.

J'aimerais revenir sur un mot danois que j'ai utilisé cette semaine: *samfundssind*. D'ailleurs, c'est le manque de transparence qui est au cœur de la motion d'aujourd'hui.

Dans certains pays où la crise sanitaire a été mieux gérée, on avait mis en avant l'importance de mettre les intérêts supérieurs de la population avant ses intérêts personnels et donc, avant même les intérêts des petits amis — le copinage et le reste. Il y a vraiment un lien à créer pour accroître la confiance envers les institutions. On le voit dans la question des vaccins, entre autres.

Il y a eu 23 cas de conflits d'intérêts possibles qui auraient été déclarés. Lorsqu'on entend des questions comme celles-là où il y a tellement de doutes, comment susciter l'adhésion de la population à nos mesures pour contrer cette crise sanitaire et avoir pour résultat une meilleure gestion du nombre de cas, c'est-à-dire un meilleur bilan de santé publique?

[Traduction]

M. Robert Kitchen: Madame la Présidente, la députée a mentionné un point essentiel, c'est-à-dire la transparence. En 2014, avant les élections de 2015, le premier ministre parlait d'agir avec une totale transparence et disait qu'il ne cacherait jamais des renseignements ou des documents à la population canadienne.

Comme le montrait la motion d'hier, dans les faits, la transparence n'est pas au rendez-vous. Il a fourni des documents tellement caviardés qu'ils étaient inacceptables. La même chose s'est produite quand nous avons reçu les renseignements que nous avons demandés afin d'examiner des enjeux liés à la COVID-19. C'est vraiment navrant de la part d'un premier ministre qui promet de se montrer toujours transparent. Cela soulève d'autres questions, notamment à propos des vaccins et de la vaccination...

• (1650)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous passons aux questions et observations. Le député d'Hamilton-Centre a la parole.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la Présidente, j'ai eu l'honneur d'apprendre à connaître le député qui vient tout juste de parler. Je sais qu'il est un professionnel de la santé très érudit et qu'il a de l'expérience à l'échelle nationale.

Il a abordé certains des signaux d'alarme. Aujourd'hui, nous avons entendu parler des possibles transactions intéressées des libéraux pour acheter des défibrillateurs d'une valeur totale de 200 millions de dollars. Au mois de septembre, le Dr Gary Kobinger, qui travaillait avec l'équipe de Winnipeg ayant mis au point un vaccin efficace contre le virus Ebola, a quitté le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 parce qu'il souhaitait une plus grande transparence.

Travaux des subsides

Le député est-il d'accord avec le Dr Kobinger pour dire que les risques de conflits d'intérêts de certains membres du groupe de travail devraient être rendus publics, et que les délibérations et les conseils devraient être accessibles à tous les Canadiens?

M. Robert Kitchen: Madame la Présidente, je remercie le député d'Hamilton-Centre d'avoir soulevé ce point important. Nous voyons l'excellent travail qui se fait partout au Canada pour mettre au point des vaccins, notamment à Winnipeg et à l'Université de la Saskatchewan, ainsi que pour réaliser d'autres progrès. Des gens n'ont pas hésité à se retrousser les manches, mais ils ont l'obligation de dévoiler pleinement les travaux auxquels ils ont participé ainsi que les endroits où ils l'ont fait pour que nous puissions être certains que tout se fait de manière légitime, avec un suivi approprié, et pour que nous puissions obtenir les réponses dont nous avons besoin, sans devoir remettre en question la crédibilité de personne.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Avant de poursuivre le débat, conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre la question qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, La sécurité publique.

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec la talentueuse et estimée collègue députée de Manicouagan. Elle est whip adjointe, ce qui fait d'elle ma complice dans l'occupation de mes tâches de whip.

Madame la Présidente, cela me fait toujours plaisir de vous voir occuper ce siège, vous qui habitez dans ma région, la Montérégie. J'espère qu'un jour vous occuperez ce siège en tant que Présidente. Je pense que nous sommes prêts à voir une Présidente gérer la Chambre des communes. Ce sera peut-être le cas lors de la prochaine législature.

Cela me fait plaisir d'intervenir sur la motion, qui a été déposée au Comité permanent de la santé le 9 octobre dernier. Je dois dire que la motion ne tombe pas des nues. Depuis, les libéraux font de l'obstruction. Pour les gens qui nous écoutent à la maison, faire de l'obstruction veut dire qu'on empêche les débats et les discussions en occupant le temps. Certains disent que c'est de l'obstruction, d'autres disent que c'est de l'entêtement et une perte de temps. C'est une perte de temps importante à l'exercice de la démocratie.

Nous sommes dans la même dynamique que celle du dossier de *WE Charity*. Je dis *WE Charity* parce que, au Québec, « organisme UNIS » ne veut rien dire. Nous parlons de *WE Charity* depuis des semaines.

Le gouvernement prend les parlementaires en otage afin d'éviter que ceux-ci posent des questions essentielles. Le gouvernement met une croix sur la transparence relative à la gestion des affaires de l'État.

La motion des conservateurs, qui est à l'étude aujourd'hui, n'est pas parfaite. On sait que cela va prendre un temps substantiel pour réaliser cette étude, mais c'est une étude qui est importante; il faut aller au fond des choses. D'autres sujets doivent aussi être débattus au Comité permanent de la santé. Par exemple, il y a l'étude sur le coût des médicaments, qui a été mise en avant par le Bloc québécois. Il est bien évident que si l'on perd du temps à faire de l'obstruction, c'est du temps que l'on perd pour débattre de la motion,

pour aller au fond des choses et pour étudier d'autres sujets importants dans le cadre de la pandémie.

Sur le fond des choses, tout le monde s'entend pour dire qu'on doit gérer une des plus grandes pandémies de l'histoire. Il y en a eu d'autres, mais les députés de la Chambre s'entendent à l'unanimité pour dire qu'il s'agit d'une pandémie impressionnante. Nous sommes même un peu dépassés par la situation, et c'est la raison pour laquelle nous voulons étudier davantage la manière dont le gouvernement a géré la crise.

La motion propose plusieurs éléments. Entre autres, elle propose d'étudier l'accès aux tests de dépistage rapide. L'homologation relève du gouvernement fédéral et il revient à Santé Canada d'étudier et de décider si les tests respectent les normes canadiennes. Ce dont nous nous apercevons et ce que nous savons, c'est qu'il a fallu beaucoup de temps au gouvernement pour recevoir et accepter les tests rapides proposés par Santé Canada. La deuxième vague est arrivée, mais les tests rapides n'étaient pas prêts. Ces tests permettent de donner rapidement les résultats aux personnes qui pensent avoir des symptômes liés à la COVID-19. Cela permet non seulement d'éviter qu'elles contaminent les autres, mais aussi d'éviter qu'elles manquent des heures de travail, notamment dans le cas des soignants qui travaillent dans les hôpitaux. Il est donc très important d'obtenir ces tests rapides.

Le gouvernement critique fortement les provinces et leur gestion de la pandémie. Il a porté beaucoup de jugements, particulièrement sur la manière dont le Québec a géré la pandémie. Malheureusement, il y a eu beaucoup de décès dans nos CHSLD. Les personnes âgées ont été durement et directement touchées par le virus. Il appartient au gouvernement de doter rapidement les provinces et le Québec de ces tests de dépistage rapide. Or il traîne un peu de la patte. Si nous les avions eus au début de la deuxième vague, cela aurait permis une gestion complètement différente.

• (1655)

Je vais donner un exemple beaucoup plus précis. Dans ma circonscription, il y a trois municipalités régionales de comté, celle de Vaudreuil-Soulanges, celle du Haut-Saint-Laurent et celle de Beauharnois-Salaberry, et trois maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Ces maisons ne sont pas conçues pour offrir aux femmes qu'elles abritent une distance suffisamment grande entre elles pour qu'elles ne se contaminent pas. Si l'on avait des tests de dépistage rapides, il est sûr que cela favoriserait et aiderait ces organismes communautaires, si importants pour soutenir ces femmes, à leur donner un service plus adapté et plus rapide.

Je donne un autre exemple. Au Québec, le gouvernement a décidé de laisser les écoles ouvertes et de créer des bulles-classes. Si un enseignant est contaminé, toute sa bulle se trouve en retrait préventif. L'accès à un test de dépistage rapide permettrait de savoir dans les heures suivant l'apparition des symptômes si le retrait des enseignants et des élèves à la maison est nécessaire. L'accès à ces tests de dépistage est très important et c'est le rôle du gouvernement fédéral de nous les procurer.

Ce dernier est prompt à nous dire que nous ne faisons pas bien notre travail, au point de venir nous dire comment gérer nos CHSLD. Pourtant, le dossier des tests de dépistage est de son ressort et on ne peut pas dire qu'il se soit bien acquitté de sa tâche à ce chapitre.

Travaux des subsides

N'oublions pas non plus que les anges gardiens représentent 20 % du personnel soignant ayant contracté la COVID-19. Si un test de dépistage rapide avait été disponible, on peut imaginer qu'un préposé aux bénéficiaires qui soigne un aîné ou qu'une travailleuse sociale intervenant en intermédiaire auprès d'aînés aurait pu aller passer ce test dès l'apparition de ses symptômes.

Il est très important que le gouvernement nous explique pourquoi, alors que nous sommes déjà le 22 octobre, les provinces n'ont toujours pas accès à des tests de dépistage rapides.

On parle beaucoup, et à juste titre, des aînés, mais il faut rappeler qu'avant la pandémie, de nombreuses personnes souffraient déjà du manque de services de santé, notamment celles aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, les personnes itinérantes ou encore les enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme. Toute cette clientèle souffrait déjà avant, mais la pandémie a mis en lumière le fait que le système de santé du Québec est à bout de souffle. C'est difficile: les gestionnaires et les intervenants font beaucoup avec moins, ils optimisent, ils se donnent des indicateurs de qualité et ils s'imposent les normes les plus sévères pour être capables de bien servir avec une grande qualité la majorité des personnes qui en ont besoin. Il demeure que le système de santé manque de moyens et de ressources.

On comprendra donc que, dans la motion, il est proposé d'étudier la nécessité de transférer au Québec l'argent qui appartient aux Québécois pour qu'ils puissent l'investir dans leur système de santé. Les provinces et le Québec ont demandé à plusieurs reprises au gouvernement fédéral qu'il leur donne les moyens de faire ce pour quoi elles sont les mieux placées, c'est-à-dire aider et soigner les gens. Or, on constate qu'Ottawa ne le veut pas. Le gouvernement fédéral veut garder le contrôle, il résiste et s'oppose à cette demande, et fait même preuve d'arrogance envers le Québec et les provinces à ce sujet.

Le gouvernement et le Parti libéral peuvent-ils faire du travail constructif et proposer clairement et rapidement des amendements qui nous permettraient d'entamer cette étude et d'éviter que le Comité permanent de la santé, si important, surtout en temps de pandémie, soit paralysé? Je considère que la balle est maintenant dans le camp du gouvernement fédéral. Nous faisons appel à sa bonne foi et, comme je le dis souvent, le singe est maintenant sur ses épaules.

• (1700)

M. John Barlow (Foothills, PCC): Madame la Présidente, excusez-moi. J'aurais aimé pratiquer mon français, mais je vais poser ma question en anglais.

[Traduction]

Je remercie ma collègue de ses observations sur la nécessité de savoir si nous prenons les bonnes mesures pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Le gouvernement libéral soutient qu'il ne faut pas regarder en arrière, mais devant nous. Cependant, nous n'avons toujours pas entendu parler d'une stratégie sur l'accès à des vaccins et à des tests de dépistage rapide et sur la façon dont ils seront distribués.

Ma collègue ne croit-elle pas qu'il est important de mener cette étude et d'appuyer la motion? Sur le plan de la santé, il faut s'assurer que les traitements sont efficaces avant de les offrir aux patients.

Le comité doit se pencher sur les mesures qui ont été prises à l'égard de la pandémie de COVID-19, sur les dépenses et sur les décisions qui ont été prises avant que l'on aille de l'avant.

La députée croit-elle que c'est un aspect important de la motion, qu'il faut prendre du recul pour voir où nous en sommes et comment nous en sommes arrivés là, et ensuite trouver des stratégies pour la suite des choses?

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question. Je le rassure, je trouve qu'il est très doué pour le français. Je l'encourage à le perfectionner et je le félicite.

Avant d'être une députée, je suis d'abord une gestionnaire de réseau public, au Québec. J'ai géré des ressources d'hébergement dans le domaine de la santé, et je peux affirmer une chose: il faut toujours évaluer ce qu'on a fait pour trouver les faiblesses et les forces, afin d'aller encore plus loin. C'est un concept de base que l'on retrouve dans tous les cours de gestion.

J'encourage donc vraiment le gouvernement à faire preuve de bonne volonté, à apporter des amendements à la motion et à permettre d'aller au fond des choses pour que la poursuite de la réponse sur la pandémie soit plus forte et mieux adaptée.

• (1705)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, il faut que les députés du Bloc comprennent ce qu'implique la motion: un travail énorme et exhaustif — un peu comme ce qu'on a vu au comité de la santé —, qui exigerait beaucoup d'efforts. Le fait d'imposer un délai de 14 jours est tout à fait déraisonnable.

La députée parle de ses antécédents dans le domaine de la santé. Chose certaine, si elle lit bien la motion, elle constatera que c'est beaucoup trop demander pour le délai fixé. Nous traversons la deuxième vague de la pandémie. Il faut que les professionnels de la santé assurent du mieux qu'ils peuvent une coordination, que ce soit avec les provinces, les territoires, les communautés autochtones ou les nombreux programmes qui existent.

La députée ne convient-elle pas que c'est exagéré et que l'on devrait laisser le comité de la santé faire son travail et négocier lui-même l'ordre de ses travaux, comme il l'a fait dans le passé?

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Madame la Présidente, j'apprécie toujours les questions du secrétaire parlementaire.

Cependant, je tiens à rappeler une chose: le gouvernement fédéral ne coordonne rien dans les services de santé au Québec et dans les provinces. Les fonctionnaires de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada ne coordonnent ni ne gèrent aucun service public au Québec et dans les provinces. Il faut que le secrétaire parlementaire se rappelle cela. Cela le tenterait peut-être, mais ce n'est pas le cas actuellement.

Travaux des subsides

Par ailleurs, je suis d'accord avec lui que la motion ratisse large, effectivement, mais on vit une pandémie historique. Il faut prendre acte de ce que le gouvernement a fait pour protéger la population et nos citoyens, en commençant par ses propres activités. J'ai donc hâte d'entendre pourquoi les tests de dépistage rapides, par exemple, n'ont pas été mis à la disposition des provinces plus rapidement.

[Traduction]

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, la députée parle de manière éloquente des difficultés entourant les tests de dépistage rapide, de la tragédie dans les établissements de soins de longue durée et de la nécessité de nous pencher sur ces questions en faisant preuve de bonne volonté. Il faut de la transparence. C'est un élément essentiel de la réponse à la pandémie.

J'aimerais entendre les observations de la députée sur le fait que les libéraux prétendent que la transparence va en quelque sorte traverser la réponse du gouvernement.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Madame la Présidente, lorsqu'on évalue une chose que l'on a faite, il est important que toutes les données soient disponibles.

Le fait de demander l'ensemble des données permet de porter un bon jugement et de mieux évaluer l'action du gouvernement. C'est le but, entre autres, de cette motion.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Madame la Présidente, je vais rendre la pareille à ma collègue de Salaberry—Suroît, qui est talentueuse. Elle est un exemple pour moi. Je dois dire que c'est de l'émulation de travailler à ses côtés.

Je remercie les gens de ma circonscription, Manicouagan. Je n'ai pas eu l'occasion de le faire encore. Sur la Côte-Nord, nous sommes chanceux et privilégiés. Pendant cette période de pandémie de la COVID, nous avons eu près de 150 cas seulement. J'aimerais féliciter les gens de chez nous qui respectent les consignes sanitaires et leur dire de ne pas lâcher. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de cas qu'il faut baisser la garde.

Je remercie aussi tous les travailleurs de la santé. Malgré les quelques cas dans ma région, ils sont à pied d'œuvre constamment.

Je remercie également toutes les personnes qui trouvent des solutions ingénieuses, innovantes et créatives. C'est ce que demande une crise comme celle que nous vivons actuellement.

Je dois dire que je suis particulièrement interpellée aujourd'hui. On parle de santé et de la crise. Moi-même, en tant qu'individu, j'ai une histoire. Je viens d'une famille qui a travaillé dans le domaine de la santé. Il y a beaucoup d'infirmières dans mon entourage.

Ma mère est infirmière. Toute ma vie, j'ai entendu parler du système de santé et de ses besoins criants. Je suis dans la quarantaine et j'entendais déjà cela à 5, 7 et 8 ans. Je l'entends encore aujourd'hui et je pense que ses besoins sont de plus en plus criants. Si je peux rendre hommage à ma mère, à un moment, les besoins étaient tellement criants qu'elle s'est demandé si elle ne devait pas tout simplement quitter ses fonctions pour sa propre santé. On voit où en est le système de santé. Ces gens-là s'engagent. Il s'agit d'une vocation et je tiens à le souligner à nouveau.

J'appuie la motion qui est devant nous aujourd'hui. Je souhaite qu'il y ait une étude exhaustive sur les actions du gouvernement pendant la crise. C'est le rôle de l'opposition. En réfléchissant à ce

que j'allais dire aujourd'hui, j'ai décidé de réitérer certains de mes propos. Trop souvent dans ce Parlement, j'ai pris la parole parce qu'on tentait de faire taire l'opposition. Les libéraux ne voulaient pas parler du mouvement UNIS, alors ils ont prorogé la Chambre. Maintenant, ils ne veulent pas qu'on adopte une motion pour vérifier les actions du gouvernement parce qu'ils ne veulent pas en parler.

On essaie toujours d'éviter la base de la démocratie, la dialectique. Effectivement, il y a une idée d'un côté et une idée différente de l'autre côté. Il faut avoir une discussion. Il faut réussir à se remettre en question, à aller plus loin, comme l'a dit ma collègue de Salaberry—Suroît. Il faut toujours se pousser plus loin. Or, on nous le refuse.

Au cours des dernières semaines et des derniers mois, le premier ministre, le leader du gouvernement à la Chambre des communes et le gouvernement de façon générale n'ont cessé de se gargariser en disant que c'est la plus grande crise que le Canada ait vécu depuis la Deuxième Guerre mondiale, de 1939 à 1945.

Au moment où nous vivons la plus grande crise, où nous devrions évaluer les actions nécessaires pour nous améliorer et sauver des vies, le gouvernement refuse de parler de ce qu'il a fait. Il ne s'agit pas seulement de s'améliorer pour s'améliorer. Des gens dépendent de nous; nous devons être responsables.

J'ai parlé de mon passé, de mon histoire personnelle. Je tiens d'ailleurs à souligner que les députés à la Chambre viennent de différents horizons. Je viens du domaine de l'enseignement. Je suis une enseignante au collégial, au cégep. Je n'ai pas pu m'empêcher de faire une analogie avec mon propre parcours et ce que je fais en tant que professeure. Ma collègue a fait la même analogie en tant que gestionnaire.

Un de mes rôles de professeure est de corriger. Ce n'est pas toujours plaisant parce qu'il faut se concentrer et se demander à quoi la personne a pu penser, à quoi elle avait accès et ce qu'elle était en mesure de faire afin d'évaluer objectivement et rigoureusement le travail demandé. Tout cela a pour but que l'étudiant atteigne certains objectifs. Je le fais avec des jeunes de 17 à 21 ans qui s'en vont à l'université. Je les prépare correctement à leur passage à l'université. Je m'assure qu'ils acquièrent les connaissances nécessaires.

● (1710)

Et là, on a un gouvernement qui gère la deuxième plus grande crise de l'histoire et qui ne veut même pas vérifier, ni savoir, ni se faire dire s'il a fait quelque chose d'incorrect et s'il pourrait s'améliorer. Il nous dit qu'on ne peut rien faire parce que l'on est en pleine deuxième vague. Or, il y a des gens qui peuvent mourir de la COVID-19.

Si j'avais un deuxième examen la semaine suivante — heureusement, on ne meurt pas d'un examen —, j'aimerais vraiment savoir ce que j'ai fait d'incorrect au premier et ce que je pourrais faire pour m'améliorer.

Comme élus, on a effectivement une responsabilité, mais on doit aussi être humbles. L'humilité nous rend capables de recevoir des enseignements et d'en tirer profit pour mieux continuer. C'est vraiment le rôle de l'opposition, sur lequel je m'attarderai plus longtemps, mais l'analogie est correcte. Je crois que le gouvernement devrait tirer des leçons, car personne n'est au-dessus des leçons que l'on peut tirer du passé. C'est ce qu'il devrait faire, très rapidement d'ailleurs.

Je vais encore me répéter — ce doit être la professeure en moi, mais, à force de répéter, on va peut-être comprendre — en rappelant que le Bloc québécois a décidé de voter contre le discours du Trône à cause de la question des transferts en santé.

Le premier ministre Legault a demandé une augmentation significative des transferts en santé parce que, année après année, le gouvernement fédéral se désengage de ses responsabilités de façon significative. Le concept de responsabilité va revenir plusieurs fois, je crois.

La part du fédéral, qui était de 50 % à un certain moment et qui couvrait donc 50 % des dépenses en santé du Québec, s'amenuise comme peau de chagrin. Elle n'est plus que de 21 %. Pourtant, la santé n'est pas la responsabilité du gouvernement fédéral, mais bien une compétence des provinces et du Québec. Malgré ce que demandent les premiers ministres, et peu importe ce qu'ont fait les précédents gouvernements, le gouvernement fédéral actuel se désengage.

Cependant, il vient ensuite nous faire la leçon. Je trouve cela arrogant, méprisant et irrespectueux envers nos gens et je vais vous expliquer pourquoi. Il nous fait la leçon en disant qu'il nous a sauvés. Il joue au sauveur!

J'y vais d'une analogie, avec un peu de pathos. Imaginons que j'affame un enfant — je ne lui donne donc pas à manger — alors que j'ai la responsabilité de le nourrir, puis que je l'accuse d'avoir faim. C'est ce qu'on était en train de faire avec les gouvernements. Le gouvernement fédéral a dit au Québec qu'il lui avait envoyé l'armée pour l'aider puisqu'il n'était pas en mesure de s'occuper de sa population, qu'il en était absolument incapable. Cela se voulait de bon cœur et généreux de la part du gouvernement fédéral, mais il n'y avait là, en fait, aucune générosité.

On cause le problème et, après, on décide d'être la solution, peut-être pour tout simplement s'ingérer dans certaines compétences ou pour, comme le dit si bien le chef du Bloc québécois, pouvoir planter un petit drapeau canadien sur un chèque et l'envoyer pour donner encore plus l'impression que c'est le Canada qui s'occupe de la santé des gens.

Pourtant, c'est bien le Québec qui est chargé de le faire. Ce sont des employés du Québec: pensons aux infirmières, par exemple, et à bien d'autres travailleurs de la santé. C'est le Québec qui paie, mais c'est Ottawa qui retient l'argent du Québec.

Il va finir par y avoir une fracture parce que la population vieillit de plus en plus. Non seulement il existe un manque à gagner depuis plusieurs années, mais le vieillissement de la population crée des besoins supplémentaires pour lesquels il faudrait davantage augmenter les transferts. Rajoutons la question de la COVID-19 et nous pouvons imaginer à quel point nous sommes loin du compte.

Je n'ai pas dit la moitié de ce que je voulais dire et j'en aurais encore pour longtemps, mais je vais conclure.

Travaux des subsides

À la Chambre aujourd'hui, en réponse aux questions sur ce qui se passe à l'Université d'Ottawa, le premier ministre a encore une fois fait semblant que le problème n'existe pas. Si l'on ne dit rien, le fait n'existe pas. C'était la même chose pour l'affaire *WE Charity* et pour l'Aga Khan. Ce sont des problèmes qui n'existent pas tout simplement parce que le premier ministre en a décidé ainsi. Cependant, pour ce qui est de la santé — je ne sais pas ce qui arrive en comité —, ce n'est pas parce que l'on n'en parle pas que le problème n'existe pas.

• (1715)

Comme je suis une littéraire, j'aimerais citer un passage tiré de *1984*, de George Orwell:

Si tous les autres acceptaient le mensonge imposé par le Parti — si tous les rapports racontaient la même chose — le mensonge passait dans l'histoire et devenait vérité. « Celui qui a le contrôle du passé, disait le slogan du Parti, a le contrôle du futur. Celui qui a le contrôle du présent a le contrôle du passé. »

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Madame la Présidente, j'adore le tempérament ardent de la députée. Entendre ses interventions tous les jours me remplit d'enthousiasme. C'est super.

J'ai une question vraiment intéressante à lui poser. J'ai cru comprendre que, à l'heure actuelle, les libéraux font de l'obstruction à leur propre motion au comité des langues officielles pour empêcher l'étude de la motion du Bloc. Les libéraux ne veulent rendre aucun compte au Parlement. Je me demande si ma merveilleuse collègue pourrait nous dire, avec toute la fougue qui l'habite, si elle croit qu'un tel comportement est approprié et que les libéraux devraient laisser le Parlement faire son travail.

[Français]

Mme Marilène Gill: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question.

Je vais faire un autre aveu: j'ai une grande admiration pour ma collègue, qui est tout aussi vive qu'allumée. Elle est une femme forte.

Bien entendu, je n'ai pas envie que quelqu'un décide d'utiliser le pouvoir de façon à faire taire les partis de l'opposition et à limiter tous les travaux. Pourtant, c'est ce que les libéraux font depuis le début. Je me demande même encore pourquoi ils ont été étonnés lorsque nous leur avons dit que nous n'avions aucune confiance en eux dernièrement. Le leader du gouvernement était étonné, et je pense qu'à peu près tout le monde de l'autre côté de la Chambre était étonné. On n'a qu'à regarder ce qui se passe dans tous les comités. On veut faire taire la démocratie et les partis de l'opposition. Je n'ai aucune confiance en eux.

• (1720)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, il est bon de voir les conservateurs et les bloquistes nouer des liens et solidifier leur appui mutuel.

Travaux des subsides

Ma question à la députée découle de ce que la députée de Calgary Nose Hill a dit en comité il n'y a pas si longtemps, à savoir: « [...] je crois qu'il incombe à tous les membres du Comité de ne pas oublier que le Comité est maître de son destin et que, par conséquent, nous avons la responsabilité d'étudier tout ce que nous voulons. » Voilà ce qu'a dit par le passé la personne qui a présenté la motion dont nous débattons aujourd'hui. Cela me semble être une contradiction. Il est acceptable pour les conservateurs de faire de l'obstruction en comité s'ils n'aiment pas ce qui s'y passe, mais si les libéraux le font, l'opposition criera haut et fort que c'est antidémocratique. C'est un peu hypocrite.

Je me demande si le Bloc se rend à l'évidence. On ne peut pas dire que les comités sont maîtres de leur propre programme, puis présenter une motion disant que le comité va présenter 14 rapports ou plus, au lieu d'un seul. C'est de l'hypocrisie.

[Français]

Mme Marilène Gill: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

Je lui répondrai qu'on ne peut pas dire que nous devrions donner notre confiance au gouvernement alors qu'il est aux prises avec des scandales comme ceux de l'Aga Khan, de *WE Charity* et de la nomination des juges à partir de la « Libéraliste », et alors que M. Frank Baylis obtient un contrat à l'aide d'une société-écran. Est-ce qu'on m'a parlé de contradiction?

Personnellement, je serai toujours du côté de la démocratie. Je peux me contredire à certains moments, mais je vais toujours me battre pour la démocratie. Quitte à me répéter, je ne fais pas confiance au gouvernement.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, je remercie la députée d'avoir parlé de sa sœur qui travaille dans le milieu de la santé. Nous devons saluer tous les sacrifices qu'elle a faits, surtout depuis le début de la pandémie.

La motion à l'étude est assez simple. Elle demande au comité de la santé de faire la lumière sur la situation d'urgence dans laquelle la deuxième vague de COVID-19 a plongé les Canadiens.

La députée vit au Québec, qui compte plusieurs zones rouges. Elle sait à quel point il est important que nous étudions les plans et les préparatifs du gouvernement relativement à la pandémie, ses communications avec l'Organisation mondiale de la santé ainsi que l'achat d'équipement de protection individuelle et de tests de dépistage. Nous demandons que soient publiés tous les documents se rapportant au Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19.

Le vaccin qui mettra fin à la pandémie de COVID-19 devra être à la fois efficace et sûr, c'est un acquis. Maintenant, la députée estime-t-elle elle aussi que les Canadiens doivent connaître les intentions du gouvernement au sujet du futur vaccin ainsi que la stratégie qu'il entend adopter pour en faire la distribution, surtout que les gens peuvent maintenant nourrir l'espoir — croisons-nous les doigts — que certains vaccins seront approuvés dans un avenir rapproché? Il me semble que c'est raisonnable, comme demande.

[Français]

Mme Marilène Gill: Madame la Présidente, je serai brève: je suis d'accord avec mon honorable collègue.

Bien entendu, en tant que parlementaires responsables, nous demandons que le gouvernement fasse preuve de transparence et nous demandons d'avoir accès à de l'information sûre sur laquelle nous pouvons nous fier pour assurer la sécurité et la santé des gens. Nous avons besoin d'obtenir ce genre d'information de façon urgente, car nous parlons de la santé et de la vie des gens.

[Traduction]

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Madame la Présidente, avant d'aller plus loin, je vous informe que je vais partager mon temps de parole avec la députée de Sentier Carlton—Eagle Creek.

Le Canada et le monde sont encore aux prises avec la pandémie de COVID-19 et, aujourd'hui, les députés conservateurs de l'opposition doivent encore se battre pour faire leur travail de parlementaires. Nous devons nous battre pour que le gouvernement agisse conformément à l'éthique et rende compte de ses décisions. Nous devons nous battre pour que les Canadiens obtiennent les réponses auxquelles ils ont droit. Malheureusement, le premier ministre et le gouvernement libéral continuent de nous mettre des bâtons dans les roues chaque fois qu'ils le peuvent.

La motion à l'étude aujourd'hui permettrait au comité de la santé d'examiner en profondeur la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19 et de présenter ses conclusions à la Chambre, à un moment où les Canadiens ont besoin d'obtenir des réponses du gouvernement et de faire confiance à ce dernier. La nécessité de la motion ne devrait faire aucun doute. Cette motion aurait pu et aurait dû être adoptée par le comité de la santé, mais les députés libéraux du premier ministre n'ont ménagé aucun effort pour empêcher son adoption.

En effet, ils ont perdu leur temps à faire de l'obstruction et à trouver toutes sortes d'excuses pour empêcher le comité de la santé de tenir ses réunions. Nous les avons vus curieusement adopter la même tactique au sein des comités de l'éthique et des finances. C'est un manque de respect envers tous les Canadiens qui vivent dans une incertitude considérable. C'est un manque de respect envers tous les Canadiens à qui on a demandé — et qui ont accepté — tant de sacrifices.

On note une tendance inquiétante chez le gouvernement libéral, qui a commencé bien avant la pandémie. À dire vrai, les libéraux ont maintes et maintes fois montré du mépris à l'égard du Parlement et des responsabilités des parlementaires. Le premier ministre a d'ailleurs tellement de choses à cacher qu'il a menacé de déclencher des élections pas plus tard que cette semaine pour éviter la création d'un comité spécial chargé de se pencher sur le scandale entourant l'organisme UNIS. Fruit des efforts du gouvernement pour éviter de rendre des comptes, nous avons connu une prorogation, une démission, des heures d'obstruction et des menaces d'envoyer les Canadiens aux urnes.

Le premier ministre affirme qu'il veut se concentrer sur la pandémie. S'il dit la vérité, il n'a aucune raison de s'opposer à la motion. Nous constatons déjà une augmentation du nombre de cas de COVID au Canada cet automne, et les Canadiens doivent pouvoir compter sur un plan pour traverser la pandémie et affronter les années à venir. Cependant, nous voyons bien que le gouvernement n'a aucune idée de ce qu'il fait.

Travaux des subsides

• (1725)

Le premier ministre a affirmé avoir prorogé le Parlement afin de pouvoir prononcer un discours du Trône qui exposerait un plan détaillé. Or, comme nous le savons, ce n'est pas du tout le genre de discours que nous avons entendu. Le gouvernement n'a pas de plan détaillé pour assurer la sécurité et la santé des Canadiens, et il n'a pas non plus de plan pour assurer la vitalité de l'économie. En fait, le premier ministre a maintenant battu un record pour un gouvernement fédéral: la plus longue période de l'histoire du Canada sans présentation d'un budget. Les Canadiens méritent de savoir exactement quelles décisions le gouvernement a prises et les données sur lesquelles elles reposent. Ils doivent savoir que les libéraux tirent des leçons de leurs erreurs durant la pandémie.

Le premier ministre préfère comparer le Canada aux pays qui se portent le plus mal afin de pouvoir se vanter. Il nivelle par le bas mais les Canadiens méritent mieux, surtout les personnes âgées, qui sont les plus touchées par la pandémie.

Les établissements de soins de longue durée se sont retrouvés à l'épicentre de cette crise sanitaire au Canada. Au printemps, l'Institut canadien d'information sur la santé a publié une analyse qui ne laissait aucun doute sur les conséquences dévastatrices dans ces établissements. Les résidents représentaient 81 % des décès attribuables à la COVID-19 au Canada, comparativement à une moyenne de 38 % dans les autres pays de l'OCDE. La proportion ici est plus de deux fois plus élevée que chez nos voisins internationaux. Voilà à qui nous devons nous comparer, et non à ceux qui ont fait pire. Nous devons comprendre comment les autres pays sont parvenus à mieux gérer la situation dans les établissements de soins de longue durée et collaborer avec les provinces pour mettre en œuvre rapidement de meilleures mesures. Nous le devons aux aînés qui vivent dans ce type d'établissements au Canada, à leur famille et aux travailleurs qui s'occupent d'eux.

La même analyse de l'Institut canadien d'information sur la santé a relevé les mesures de prévention qui ont été prises dans les pays ayant le moins d'infections et de décès dans les établissements de soins de longue durée. Elles comprenaient des mesures de contrôle des infections, un dépistage généralisé, une formation accrue, l'aménagement d'unités d'isolement pour gérer les regroupements de cas, une hausse de la dotation en personnel et la distribution d'équipement de protection individuelle. En pensant à ces mesures de prévention, nous savons déjà que le Canada n'est pas à la hauteur.

• (1730)

Bien avant la pandémie, des intervenants du secteur des soins de longue durée demandaient des investissements dans l'infrastructure et tiraient la sonnette d'alarme quant aux pénuries de personnel. La pandémie a exacerbé ces problèmes, et nous avons tous lu les rapports déchirants sur les conditions de vie dans certains de ces établissements de soins.

Cependant, quelles mesures concrètes ont-elles été prises pour immédiatement protéger les aînés vivant dans des établissements? Les travailleurs en soins de longue durée demandent encore un accès stable à de l'équipement de protection individuelle adéquat. Ils demandent un dépistage généralisé et régulier. Ils demandent un plan pour garantir la livraison efficace des doses de vaccin. Le gouvernement libéral n'a pas fourni de plan concret pour assurer leur santé et leur sécurité.

Soit les libéraux ont un plan qu'ils ne pensent pas devoir présenter en toute transparence, soit ils n'en ont pas. Quoi qu'il en soit, les Canadiens ont besoin de réponses.

La motion permettra au comité de la santé de tirer des leçons en temps réel de la situation pour aider le pays à lutter contre la pandémie et elle lui donnera aussi la directive d'étudier, d'évaluer et d'examiner les mesures prises par le gouvernement. Elle couvre le processus d'approvisionnement en matière de tests de dépistage, le processus de développement des vaccins, l'efficacité des protocoles des établissements de soins de longue durée, la suffisance des transferts en santé, le degré de préparation du Canada, et j'en passe. La motion obligera aussi le gouvernement à produire des documents en lien avec les décisions qu'il a déjà prises au cours de la pandémie.

Cette motion détaillée est nécessaire et relève entièrement de la compétence du comité de la santé. C'est une occasion pour le gouvernement de collaborer avec le Parlement afin d'améliorer sa réponse et d'assurer la transparence.

Il est troublant que le gouvernement libéral déploie autant d'efforts pour bloquer cette motion au comité. Les libéraux font des pieds et des mains pour bloquer la motion, ce qui soulève de nombreuses questions. Qu'ont-ils à cacher? Pourquoi veulent-ils à tout prix empêcher les Canadiens d'obtenir des réponses? Qu'y a-t-il de si incriminant dans les documents pour qu'ils ne veuillent pas que les Canadiens les voient? Qu'est-il arrivé à l'approche « Équipe Canada »?

Nous savons déjà que les libéraux ont tardé à fermer les frontières. Ils ont mis un terme au système d'alerte rapide du Canada en cas de pandémie. Ils ont échoué à maintenir la réserve nationale de pièces d'équipement de protection individuelle. Ils ont envoyé en Chine de l'équipement de protection individuelle alors qu'il y avait des pénuries au Canada. Ils ont changé d'idée par rapport à l'utilisation du masque. Ils n'ont pas réussi à suivre le même rythme que nos alliés pour l'approbation des tests de dépistage rapide et leur approvisionnement. Nous accusons un retard pour obtenir des vaccins contre la COVID-19.

Que les libéraux nous cachent-ils d'autre pour justifier le fait que les députés libéraux membres du comité de la santé consacrent des heures à faire de l'obstruction et des tours de passe-passe pour éviter que cette motion ne soit adoptée? Plus ils protestent, plus il semble pressant d'améliorer la reddition de comptes et la transparence pour tout ce qui touche la réponse à la COVID-19.

Les échecs du gouvernement libéral font que les Canadiens perdent leurs moyens de subsistance et, parfois, certains perdent la vie. À tout le moins, les libéraux devraient accepter d'examiner les leçons retenues de leurs échecs, et non se battre bec et ongles contre l'opposition.

Cette année, le premier ministre a demandé beaucoup de sacrifices aux Canadiens dans l'intérêt de la santé publique, et ils ont accepté. Les Canadiens ont fait des sacrifices et ont ainsi donné au gouvernement le temps nécessaire pour élaborer de meilleures mesures.

Travaux des subsides

Fermer l'économie et espérer que tout ira pour le mieux ne peuvent pas être les seules solutions pour lutter contre la pandémie. Cela ne suffit pas pour les aînés du Canada, qui connaissent les plus hauts taux d'infection et de mortalité. Cela ne suffit pas pour les Canadiens qui ont une immunité réduite, pour les travailleurs de la santé qui sont en première ligne ou pour les propriétaires de petite entreprise qui ont peine à survivre.

Au lieu d'annuler Noël plusieurs mois à l'avance, il est temps que le premier ministre montre aux Canadiens qu'il a un plan concret pour l'économie pendant la pandémie et au-delà de celle-ci. Cette motion lui offre l'occasion de le montrer et de collaborer pour améliorer les stratégies de lutte contre la crise sanitaire au Canada.

Adoptons la motion et poursuivons le travail que les Canadiens attendent de nous. C'est pour cela qu'ils nous ont élus.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement n'a absolument rien à cacher. Le fait est que nous sommes reconnaissants envers les fonctionnaires qui, jour après jour, travaillent avec les Canadiens dans tous les secteurs de la société afin d'aider à minimiser les répercussions négatives de la pandémie. Il en va de la santé et du bien-être des Canadiens et des collectivités du pays.

Les conservateurs se livrent à des manœuvres politiques, et j'aurai la chance de revenir là-dessus sous peu. La motion dont nous sommes saisis touche un grand nombre d'enjeux. À elle seule, elle pourrait exiger que l'on mène 12, voire 14 études différentes. Celle-ci n'a pas entièrement été rédigée de bonne foi.

J'aimerais que la députée nous dise ce qu'elle essaie de cacher. Pourquoi tente-t-elle de tourner la situation à son avantage? Pourquoi essaie-t-elle de forcer les fonctionnaires à passer les 14 prochains jours à s'acquitter de tâches qui les éloigneront de ce qui est important pour les Canadiens, à savoir la lutte contre la pandémie?

• (1735)

Mme Rosemarie Falk: Madame la Présidente, le député devrait avoir honte de sa question et de ses propos. Je crois que chaque député qui a été élu à la Chambre veut ce qu'il y a de mieux pour ses concitoyens.

J'ai parlé des aînés, qui ont été laissés pour compte par le gouvernement libéral. Il est absolument pathétique que le député parle de manœuvres politiques. Il fait partie du gouvernement qui a prorogé le Parlement. Je suis désolée, mais il s'agit de six semaines où nous aurions pu faire avancer les choses et où le gouvernement aurait dû s'acquitter de son rôle. Il a cependant choisi de ne pas le faire.

C'est honteux. L'intervention du député est honteuse. Elle est ridicule.

M. Derek Sloan (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, la députée a parlé de certains retards causés par les libéraux et d'autres mesures prises en réponse à la pandémie qui ont coûté aux Canadiens leur gagne-pain et dans certains cas leur vie.

La députée estime-t-elle que les libéraux ont recours aux tactiques dilatoires qu'ils utilisent et qui pourraient coûter la vie à bien d'autres gens encore dans le seul but de se protéger politiquement?

Mme Rosemarie Falk: Je suis tout à fait d'accord, monsieur le Président. Nous avons vécu la première vague il y a seulement

quelques mois et nous voilà en pleine deuxième vague. Certaines régions du pays sont au plus fort de la deuxième vague.

Qu'a-t-on fait? Je siège au comité HUMA. J'ai été très attristée de constater que, lorsque le Parlement a été prorogé, notre étude et tout le travail que nous avons accompli ont été perdus. Ils ont disparu.

Je suis persuadée que si le gouvernement libéral se souciait vraiment du bien-être des Canadiens, de leurs moyens de subsistance et de leur capacité à nourrir leurs enfants, le Parlement n'aurait pas été prorogé. Le discours du Trône aurait contenu, à tout le moins, un plan pour nous sortir du pétrin dans lequel nous nous trouvons. Les tests de dépistage rapide sont un exemple. Si nous...

Le vice-président: Nous passons aux questions et observations. Le député de Longueuil—Saint-Hubert a la parole.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, j'apprécie la dernière remarque de ma collègue, qui a demandé à notre collègue libéral pourquoi le gouvernement avait prorogé la Chambre pendant cinq semaines s'il était si inquiet à l'idée de voir les fonctionnaires perdre 14 jours à sortir des documents. On aurait pu rendre des comptes et travailler pour le bien-être des Canadiens et des Québécois. Non, les libéraux ont prorogé le Parlement pendant cinq semaines.

Je passe maintenant à ma question. Nous vivons une situation très difficile. Le premier ministre Legault a encore dit aujourd'hui qu'on ne pourra pas supporter longtemps 1 000 cas par jour au Québec. Il y a des décès. Ce n'est pas facile. Le sous-financement de la santé est connu et documenté depuis une vingtaine d'années. Les libéraux ne semblent pas être prêts à réinjecter des fonds de façon pérenne dans le système de santé.

Ma collègue est-elle d'accord que les demandes des provinces de faire passer de 21 à 35 % le financement de la santé sont légitimes?

[Traduction]

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le Président, les établissements de soins de longue durée sont plongés dans une crise. Si cette crise nous a appris une chose, c'est que tous les ordres de gouvernement doivent collaborer et travailler de concert. Il faut éviter l'approche « Ottawa a toujours raison ». Elle ne serait pas efficace, parce que les provinces et les territoires du pays sont trop différents les uns des autres.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je suis très reconnaissant de cette motion. Nous pouvons tous convenir que la reddition de compte et la transparence sont importantes. Il nous faut les bons renseignements. Pour maintenir la confiance de la population et lutter contre la désinformation, nous devons obtenir des réponses sur les mesures prises par le gouvernement à l'égard de la COVID-19.

Étant donné qu'il y a six zones rouges dans sa province, que les chiffres liés à la COVID-19 augmentent rapidement, et que les petites entreprises attendent l'aide d'urgence offerte dans le cadre de programmes révisés qui comportaient des lacunes, la députée croit-elle que le temps est bien choisi pour déclencher des élections au pays? Voilà maintenant que les libéraux imposent une motion ou un vote de confiance sur presque tout. La députée croit-elle que cette question devrait faire l'objet d'un vote de confiance? Pense-t-elle que nous devrions aller aux urnes alors que nous devons faire face à une deuxième vague?

Travaux des subsides

• (1740)

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le Président, dans ma province, les campagnes électorales municipales et provinciales ont lieu en même temps en ce moment. Je crois donc que ce n'est pas judicieux. Je crois aussi qu'il n'est pas juste ni honnête de la part du parti au pouvoir d'intimider l'opposition et de la menacer de déclencher des élections. Il devrait être transparent et rendre des comptes sur ce qu'il fait et ce qu'il ne fait pas.

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, alors que je prends la parole aujourd'hui au sujet de la motion conservatrice demandant au comité de la santé de mener une étude à grande échelle sur la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19, je tiens à préciser que c'est la première fois que j'ai l'occasion de prononcer un discours dans cette enceinte depuis que le gouvernement a pris la décision, en mars dernier, de changer le fonctionnement du Parlement à cause de la pandémie. De plus, je ne peux m'empêcher de repenser à toutes les formules accrocheuses employées chaque jour par le premier ministre pour essayer de rassurer les Canadiens: il y aura une « intervention pangouvernementale » pour lutter contre la pandémie; nous formons « l'équipe Canada », après tout; et « nous sommes tous dans le même bateau ».

Nous voici en train de débattre d'une motion de l'opposition qui exhorte le gouvernement libéral à faire preuve de transparence et à fournir aux parlementaires, et à tous les Canadiens, des réponses sur les décisions qui ont été prises au début de la pandémie et un plan concret pour protéger la santé de la population et l'économie du Canada. L'étude proposée remédiera à un manque criant de transparence dans le processus qui a été employé jusqu'à maintenant. En fait, le processus actuel est si opaque que les libéraux ont empêché le comité de la santé d'accéder à des documents courants sur la préparation en cas de pandémie, sur l'achat d'équipement de protection individuelle et sur l'approbation de tests de dépistage rapide.

Le gouvernement a pris l'habitude d'éviter de répondre aux questions mêmes les plus simples et il joue les vierges offensées dès qu'on lui demande de rendre des comptes. C'est ce qui explique que nous ayons à débattre de la motion à l'étude à la Chambre plutôt qu'au comité où elle aurait dû l'être.

Nous savons que le Cabinet du premier ministre a demandé aux députés libéraux membres du comité de la santé d'empêcher la production de documents concernant la réponse à la pandémie, documents que le gouvernement n'a absolument pas le droit de cacher. Ces documents n'appartiennent pas au gouvernement libéral, ils appartiennent à la population canadienne.

À une époque, le premier ministre comprenait bien cette réalité. Le 16 juin 2013, voici ce qu'il publiait sur Twitter: « Les Canadiens ont des attentes élevées pour moi et je compte bien les combler en repoussant les limites de transparence et d'ouverture. » C'était en 2013. On peut dire que les attentes n'ont jamais été comblées.

Il ne s'agit pas simplement d'un débat théorique sur le rôle du gouvernement et ses responsabilités face au Parlement et, ultimement, face aux Canadiens. Non, on parle de la vie des gens et de leur gagne-pain. Les Canadiens ont besoin de réponses claires sur ce que l'avenir leur réserve, sur ce que le gouvernement prévoit faire et sur les progrès réalisés jusqu'à maintenant.

Plus d'un million de Canadiens sont sans emploi pour des raisons indépendantes de leur volonté. Des millions d'autres ont vu leurs

heures de travail réduites et en subissent les conséquences économiques. Pratiquement tous les Canadiens ont dû, à un moment où à un autre, s'isoler volontairement, ce qui a eu des répercussions indescriptibles sur leur santé mentale.

Sommes-nous vraiment trop exigeants en demandant que les députés siégeant au Comité permanent de la santé examinent les répercussions des conseils de l'Organisation mondiale de la santé que le gouvernement a suivi au début de 2020 pour retarder la fermeture des frontières et la recommandation de porter des masques; la disponibilité d'équipement de protection individuelle au Canada et la réserve d'urgence d'équipement de protection individuelle, aussi appelée Réserve nationale stratégique d'urgence, entre 2015 et aujourd'hui? Est-ce trop que de demander au gouvernement de dire aux Canadiens pourquoi il a mis fin au système d'alerte rapide en cas de pandémie, ou combien de temps les Canadiens devront attendre avant que des trousse de dépistage rapide soient mises à leur disposition ou où nous en sommes au chapitre du développement d'un vaccin et dans combien de temps il sera disponible? Le gouvernement semble penser que oui. C'est comme cela depuis le début.

Depuis l'ajournement de la Chambre des communes le 13 mars dernier jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement a refusé de faire preuve d'ouverture et de transparence avec les Canadiens. Les conservateurs ont demandé à maintes reprises au gouvernement de définir clairement ses processus et de répondre à d'importantes questions au sujet de sa réponse à la pandémie, mais, chaque fois, les libéraux ont noyé le poisson. Les Canadiens s'attendent, à juste titre, à ce que le gouvernement respecte les normes d'éthique les plus élevées en matière d'acquisition d'équipement médical ou d'équipement de protection individuelle, ainsi que de tout vaccin ou traitement potentiel, et ils savent que ces démarches prennent du temps.

Compte tenu de la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, nous en sommes réduits à émettre l'hypothèse, comme nous l'avons fait après le débat de mardi, que le gouvernement a quelque chose à cacher. Par exemple, ce que nous savons au sujet du processus d'approvisionnement en vaccins peut-être nous permettre de comprendre pourquoi le gouvernement s'oppose farouchement à faire preuve de transparence dans ces dossiers.

• (1745)

Les libéraux ont échoué sur bien des plans en mettant tous nos œufs dans le même panier, et ce panier, c'est la Chine. La Chine a montré à maintes reprises qu'elle n'agira pas de bonne foi. Elle a mis fin à l'importation des légumineuses canadiennes sous de faux prétextes. Elle détient illégalement deux prisonniers politiques, Michael Kovrig et Michael Spavor, depuis près de deux ans et elle a bloqué l'envoi de matériel médical au Canada, sans parler de son bilan catastrophique de violations des droits des résidents de Hong Kong et de communautés minoritaires du pays, comme les Ouïghours.

Malgré tout cela, les libéraux ont choisi la Chine. Ce n'est certainement pas faute d'autres options. Nous avons eu la possibilité de travailler sur un vaccin avec l'université d'Oxford, dans un petit pays appelé le Royaume-Uni, l'un de nos plus proches alliés. À cause de leurs mauvais choix, nous devons maintenant nous démenner pour trouver d'autres solutions, en plus de nous retrouver au bout de la file pour recevoir un vaccin lorsqu'il finira par être disponible. Leurs ennuis avec un vaccin ne sont pas le seul problème que nous avons constaté.

Travaux des subsides

Avec un bilan aussi lamentable, j'imagine que nous ne devrions pas être surpris que les libéraux évitent la transparence autant que possible, mais les Canadiens méritent mieux. Comme l'a dit ma collègue, la ministre du cabinet fantôme responsable de la santé, tout le Canada a pu constater que les libéraux n'étaient pas prêts à affronter la deuxième vague de la pandémie. Les Canadiens s'inquiètent pour leurs proches, leur emploi et leur avenir, et ils méritent des réponses claires de la part du gouvernement.

Maintenant, je propose, avec l'appui de la députée d'Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill:

Que la motion soit modifiée par substitution, au paragraphe aa), de ce qui suit:
 aa) les procès-verbaux des réunions du Cabinet et de ses comités soient exclus de cet ordre, et que tous les documents émis en vertu de cet ordre soient (i) classés par ministère et remis au Bureau du légiste et conseiller parlementaire dans les meilleurs délais compte tenu de la pandémie actuelle, mais, en tout état de cause, au plus tard le 30 novembre 2020, le greffier du Conseil privé pouvant, si ce n'est pas possible, demander une prolongation d'au plus sept jours, en envoyant une lettre au Comité, (ii) approuvés à des fins de protection de la vie privée et de la sécurité nationale et, en ce qui a trait au paragraphe y) seulement, caviardés en outre de l'information dont on pourrait raisonnablement s'attendre que la divulgation entraverait des négociations contractuelles ou autres entre le gouvernement du Canada et une tierce partie, par le légiste et conseiller parlementaire dans les sept jours suivant la réception des documents, (iii) une fois approuvés, déposés sur le bureau par le Président de la Chambre à la première occasion et renvoyés en permanence au Comité permanent de la santé.

Le vice-président: Comme les députés le savent, un amendement à une motion de l'opposition ne peut être proposé qu'avec le consentement du motionnaire.

Par conséquent, je demande à la députée de Calgary Nose Hill si elle consent à ce que l'amendement soit proposé.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, j'y consens.

• (1750)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je devrai passer en revue l'amendement que la députée propose, mais il est encourageant dans une certaine mesure qu'elle commence à reconnaître, à cette heure tardive, qu'une modification s'impose. La motion ratisse beaucoup trop large. En fait, je soutiens qu'il aurait été préférable qu'elle soit étudiée par le comité de la santé. Ce dernier aurait été le mieux placé pour examiner les modifications aux priorités qu'il souhaiterait adopter.

J'ai fait référence à un élément précis de la motion à quelques reprises aujourd'hui, soit le paragraphe u), qui demande « la production de l'ensemble des notes de service, courriels, documents, notes ou autres dossiers du Cabinet du premier ministre, du Bureau du Conseil privé, du Cabinet du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, du Cabinet de la ministre de la Santé, de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada, relatifs aux options, aux plans et aux préparatifs du RMISP depuis le 1^{er} janvier 2018 ».

La motion de la députée a-t-elle quelque chose à voir avec cela?

Mme Kelly Block: Monsieur le Président, la COVID-19 est ce qui préoccupe les plus les Canadiens à l'heure actuelle. En remplaçant le Parlement par un comité, en prorogeant le Parlement, et, maintenant, en faisant de l'obstruction aux comités, les libéraux ont perdu un temps précieux, et cela a eu comme conséquence que des Canadiens ont perdu leur emploi ou la vie. Le premier ministre a donné comme directive aux membres du comité de la santé de faire obstruction à la motion de ma collègue pour examiner la pandémie.

On me pardonnera de ne pas répondre de la manière souhaitée par le député, qui fait semblant d'être indigné que cela n'ait pas été débattu en comité.

Nous sommes portés à croire que le premier ministre et le gouvernement n'ont aucun plan pour offrir aux Canadiens les outils dont ils ont besoin pour prévenir la propagation de la COVID-19 sans fermer l'économie. C'est pourquoi nous avons présenté cette motion aujourd'hui.

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, je félicite ma collègue pour son intervention.

Dans la question précédente posée à ma collègue, on parle d'essayer de comprendre l'amendement et on essaie de nous expliquer que cela aurait pu être fait au Comité permanent de la santé. Moi, je trouve que la motion a beaucoup de mérite, bien qu'elle soit exhaustive, comme l'ont dit des collègues. Elle a du mérite, parce qu'elle met en lumière, aux yeux de tous les citoyens, québécois et canadiens, l'importance qu'on accorde à la pandémie de la COVID-19 et l'importance d'avoir des réponses.

Dans toutes les provinces, actuellement, il y a des commissions qui étudient cette question. Pourquoi ne serait-on pas capable d'avoir ici la même transparence et de poser les vraies questions avec la motion qui est là?

[Traduction]

Mme Kelly Block: Monsieur le Président, au cours des derniers mois, les Canadiens ont fait d'immenses sacrifices et suivi les consignes. Ils sont restés à la maison, ils ont manqué des moments importants de leur vie, ils ont perdu leur emploi et regardé leurs économies fondre comme neige au soleil, et ce, tout en croyant que le gouvernement déployait tous les efforts nécessaires en leur nom pour concevoir un plan qui nous permettrait d'être plus forts et d'avoir une économie qui reprend de la vigueur après être passés au travers de la pandémie.

Nous avons le droit d'obtenir cette information. Je le crois sincèrement. Je crois que le premier ministre et le gouvernement doivent démontrer qu'ils sont responsables envers les Canadiens par l'entremise du comité de la santé, en répondant aux questions des parlementaires.

• (1755)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à revenir sur ce que la députée a mentionné, à savoir que la pandémie est et devrait être la priorité de l'ensemble des députés. Il n'y a aucun doute à ce sujet. C'est la position du gouvernement depuis le premier jour. En effet, dès le début de cette crise, nous avons travaillé avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones, le secteur privé, les organismes à but non lucratif, ainsi que de nombreux autres intervenants, afin que la population comprenne les répercussions de la pandémie à travers le monde.

Nous avons pris cette question très au sérieux. Nous avons collaboré avec des entités politiques de toutes les allégeances et avec différents ordres de gouvernement. À l'occasion, en effet, nous avons constaté un esprit de coopération de la part des partis de l'opposition, même parfois des conservateurs, mais il ne fait aucun doute que le Parti conservateur du Canada se livre à des manigances politiques à la Chambre. Il n'y a absolument aucun doute là-dessus.

Ensuite, les conservateurs feignent l'innocence en prétendant qu'eux ne jouent pas de jeux parce qu'ils se concentrent sur la COVID-19. J'ai 30 ans d'expérience comme parlementaire. Je suis tout à fait capable de me rendre compte des jeux qui se jouent, comme les jeux actuels des conservateurs. Ils prétendent qu'il s'agit de la vie des gens. Effectivement, le gouvernement fédéral a sauvé des milliers de vies partout au Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et d'autres intervenants, grâce à l'approche Équipe Canada. Les gens se sont serré les coudes parce qu'ils ont bien entendu l'appel du premier ministre, qui nous disait qu'il fallait lutter contre la pandémie. C'est exactement ce que nous avons fait.

On peut se demander pourquoi nous débattons aujourd'hui d'un autre jeu du Parti conservateur. Je peux comprendre pourquoi le Bloc voudrait jouer son jeu. Je peux le comprendre. Les députés du Bloc n'aiment pas beaucoup la Confédération. J'espère que mes collègues néo-démocrates et mes amis du Parti vert comprendront le jeu que joue le Parti conservateur. Ce qui est vraiment intéressant, c'est leur manière de présenter les choses autrement. Ils essaient de dire que les libéraux cachent quelque chose. Ils disent que nous ne sommes pas « démocratiques ». Je me permettrai de développer quelques-uns de ces points.

Permettez-moi de citer la députée de Calgary Nose Hill, qui a présenté la motion à l'étude aujourd'hui. Je me réjouis de savoir qu'elle m'écoute très attentivement. Elle a dit: « [...] je crois qu'il incombe à tous les membres du Comité de ne pas oublier que le Comité est maître de son destin et que, par conséquent, nous avons la responsabilité d'étudier tout ce que nous voulons. » Ce sont les propos exacts de l'auteure de la motion. Je l'inviterais à regarder la définition du mot « hypocrisie » dans le dictionnaire.

Cette même députée arrive maintenant à la Chambre des communes avec une motion qui dicte au comité de la santé ce qu'il doit étudier. Aucune option n'est prévue. La motion ne tient pas compte de la composition du comité, ni du nombre de séances qu'il a déjà eues, ni du fait qu'il a déjà entendu plus de 100 témoins à propos de la COVID. Cela n'intéresse absolument pas les conservateurs. Ils cherchent à imposer leur programme: voilà leur objectif alors que nous sommes au milieu de la deuxième vague. Les députés devraient y réfléchir.

Les conservateurs demandent des renseignements vraiment exhaustifs. La motion qu'ils proposent pourrait donner lieu à 14 rapports, voire plus. L'un des députés d'en face disait, à juste titre, qu'ils devraient avoir honte. Pensez-y.

Quant à l'amendement à la motion, j'ai souligné à la députée qui l'a présenté qu'un paragraphe demandait l'ensemble des notes de service. C'est ce que les conservateurs souhaitent obtenir, et ce, dans les 14 jours. En fait, ils veulent que tous les fonctionnaires des secteurs qui ont travaillé sur ses dossiers interrompent immédiatement tout le travail en cours pour se concentrer sur cette demande.

Travaux des subsides

• (1800)

Peu importe s'ils doivent communiquer avec les provinces ou s'adresser à d'autres instances et peu importe s'ils sont déjà occupés à faire d'autres recherches. C'est ce que souhaite le Parti conservateur. Or, ce n'est qu'une seule des dispositions, et ils auraient 14 jours pour s'exécuter:

u) un ordre de la Chambre soit émis pour la production de l'ensemble des notes de service, courriels, documents, notes ou autres dossiers du Cabinet du premier ministre, du Bureau du Conseil privé, du Cabinet du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, du Cabinet de la ministre de la Santé, de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada, relatifs aux options, aux plans et aux préparatifs du RMISP depuis le 1^{er} janvier 2018;

Ce n'est qu'un seul aspect. Les conservateurs se fichent bien de ce que les membres du comité de la santé souhaitent débattre ou étudier. Ils s'en moquent. Tout ce qui compte pour les conservateurs, c'est de marquer des points, et ils sont persuadés de pouvoir convaincre en un clin d'œil tous leurs collègues qu'il s'agit d'une façon constructive et utile de procéder alors que le Canada est plongé dans une crise.

Selon moi, le Parti conservateur fait fausse route, ou alors ce sont ses dirigeants qui ont tout faux. J'ai écouté les interventions de certains de mes collègues et j'ai bien l'impression qu'un certain nombre de conservateurs pourraient se sentir quelque peu mal à l'aise par cette façon de faire.

Nous avons un comité permanent, ce qui est crucial. Les conservateurs affirment que les libéraux font de l'obstruction dans les comités. Pauvre Parti conservateur du Canada: le Parti libéral ne veut pas distraire les fonctionnaires avec ses balivernes, du moins pas de la manière souhaitée par les conservateurs. Pas de doute: il s'agit de questions importantes à beaucoup d'égards, mais les conservateurs veulent que l'on accède à leur demande, et ce, dès maintenant. Tout le monde devrait abandonner ce qu'il fait pour faire parvenir au comité les renseignements réclamés.

Nous avons des comités qui nous demandent d'attendre. Ils sont prêts à étudier les questions importantes. Ils veulent se pencher sur les problèmes liés au coronavirus auxquels les Canadiens doivent faire face.

On a mentionné l'exemple de la santé mentale. Imaginez les répercussions de la pandémie de coronavirus sur la santé mentale au pays. Je crois que cela est digne d'une étude. Ce n'est pas à moi de déterminer ce qui devrait et ne devrait pas être étudié. J'estime que le comité de la santé est beaucoup mieux placé pour le faire.

Les conservateurs sont frustrés parce qu'ils ne peuvent pas obtenir ce qu'ils veulent au comité de la santé. Comme ils veulent absolument obtenir ce qu'ils demandent, si les libéraux ne le leur donnent pas au comité, alors ils vont l'exiger à la Chambre. Les conservateurs pensent pouvoir l'emporter sur le comité et l'obliger à faire cette étude.

Cependant, il y a quelques années, les conservateurs, y compris la députée qui a présenté cette motion, ont parlé de l'importance de respecter les comités permanents. Nous voyons qui sont ceux qui ne les respectent pas aujourd'hui. Nous voyons qui sont ceux qui ne sont pas prêts à protéger les intérêts des fonctionnaires à qui on demande de fournir les meilleurs services possible aux Canadiens, que ce soit en fournissant des recommandations, en participant à des conférences, en faisant des travaux scientifiques ou de recherche ou en faisant quoi que ce soit d'autre.

Travaux des subsides

Les conservateurs veulent plutôt que les comités obtiennent des documents. Ils veulent des milliers de documents de toutes sortes. Ils cherchent un mot en particulier, que ce soit le mot « libéral », le nom du premier ministre ou celui d'un autre ministre. Ensuite, ils diront qu'il y a une grande conspiration, un autre scandale lié à l'éthique, et ils insisteront constamment là-dessus.

Cela a toujours été le but des conservateurs. C'était déjà le cas avant que le premier ministre n'occupe son poste actuel. C'est pour-quoi, lorsque j'ai participé au débat mardi, j'ai parlé des priorités des conservateurs et des jeux qu'ils jouent, même en temps de pandémie. Je leur ai demandé de suspendre cette tactique. Le parti de l'opposition a bien d'autres voies qui s'offrent à lui. Je le sais, j'ai été dans l'opposition pendant plus de 20 ans. Ils pourraient faire toutes sortes de choses pendant une pandémie.

● (1805)

J'aurais cru que l'équipe de direction du Parti conservateur l'aurait compris. Les conservateurs ont parlé de la prorogation du Parlement en demandant quels étaient les motifs de cette décision. Pour les gens qui suivent le débat, je souligne que la Chambre n'avait pas siégé l'été depuis 1988. Nous avons siégé en juillet et en août. C'est vrai, il ne s'agissait pas de séances habituelles de la Chambre, mais elle a siégé pour répondre aux questions. Les partis de l'opposition — en fait, tous les députés — ont pu poser des centaines de questions sur toutes sortes de sujets. Les députés qui voudraient savoir quels types de questions ont été posées peuvent consulter le *hansard*. Il est accessible à tous, et je les invite à s'y plonger.

Il y a eu plus de jours de séance pendant l'été qu'il n'y a eu de jours perdus en raison de la prorogation. On n'en aurait aucune idée si on se fiait à la propagande des conservateurs. On croirait que la démocratie est en train de s'effondrer. En réalité, le Parti conservateur est prêt à reconnaître les faits seulement lorsque cela fait leur affaire.

Quant à l'obstruction au sein des comités, mon dieu, quelqu'un a-t-il déjà été témoin du genre d'obstruction que se permettent les conservateurs dans les réunions des comités? J'ai déjà eu droit à des discours passablement ennuyeux des conservateurs qui voulaient faire de l'obstruction. J'ai déjà entendu un discours de 14 heures du député de Carleton à la Chambre au sujet du budget pendant lequel il a parlé du moindre brin d'herbe de la Colline. Cela a duré 14 heures. N'était-ce pas un exemple parfait d'obstruction? Je crois qu'il s'est finalement tu pendant la dernière demi-heure pour qu'un député du NPD ou d'un autre parti puisse prendre la parole, mais il avait empêché à peu près tout le monde de parler.

Je sais reconnaître l'obstruction, et les conservateurs savent bien comment en faire. Ils sont passés maîtres dans cet art, mais lorsqu'ils n'en sont pas à l'origine, l'obstruction est automatiquement une mauvaise pratique antidémocratique. Si mes collègues conservateurs ne veulent pas que les dialogues et les discussions qui ont présentement lieu au sein de ces comités se poursuivent, alors ils devraient peut-être s'asseoir et tenter d'arriver à une entente sur les questions qu'ils voudraient aborder.

J'ai déjà été membre de divers comités et, en règle générale, on s'entend sur l'ordre du jour et sur les études que le comité devrait entreprendre. Les députés libéraux membres de ce comité sont très inquiets. Ils voudraient pouvoir étudier certaines répercussions très graves qu'a le virus de la COVID-19. La santé mentale en est un exemple.

Puis, il y a les soins à domicile. Regardons le pourcentage d'ainés qui sont morts des suites de la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée. Cela devrait inquiéter grandement les députés libéraux et, je l'espère, tous les autres députés. Il est peut-être temps que le Comité permanent de la santé se concentre sur cette question. Ce ne sont là que des idées qui me viennent à l'esprit. Je soupçonne que, si nous sondions les membres du Comité, nous constaterions qu'il existe de nombreuses idées différentes.

La députée de Calgary Nose Hill, qui a présenté la motion à l'étude, a affirmé que ce sont les comités permanents qui établissent leur ordre du jour, et elle a raison. Nous devons les laisser faire leur travail, mais ce n'est pas ce que veut la députée. Ce n'est pas ce que souhaite faire maintenant le chef du Parti conservateur. Pourquoi? C'est parce que cela ne correspond pas vraiment aux désirs des conservateurs.

Je pense que les conservateurs cachent leurs véritables intentions lorsqu'ils nous font des propositions. Ils cherchent à donner l'impression qu'ils défendent les intérêts des Canadiens alors que, en réalité, leurs priorités n'ont pas du tout changé depuis l'époque où Stephen Harper était premier ministre, qui s'est terminée lorsqu'ils ont perdu le pouvoir, il y a cinq ans.

● (1810)

J'en ai été témoin lorsque je faisais partie du troisième parti et que le premier ministre actuel a été élu chef du Parti libéral. À l'époque, le Parti conservateur a dépensé des centaines de milliers de dollars dans une campagne publicitaire pour tenter de ternir la réputation du chef libéral auprès des Canadiens. Rien n'a changé. Les conservateurs continuent de faire cela. C'est ce qui me porte à croire qu'ils n'ont aucune crédibilité dans ce dossier.

Même aujourd'hui, combien d'entre eux veulent parler de scandales? Comme l'ensemble des Canadiens, je fais beaucoup plus confiance au commissaire à l'éthique qu'au Parti conservateur. Le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique est nouveau parmi les mandataires indépendants du Parlement. Imaginons s'il avait existé à l'époque du scandale des transferts de fonds ou lorsqu'un député conservateur a été mis en détention, menottes aux poings? Que dire de l'incident des Airbus?

Les conservateurs se plaisent à dire: « Oh, ces libéraux et le commissaire à l'éthique! » Ce dernier fait le travail que nous attendons de lui. Les choses vont changer à mesure que le commissaire à l'éthique nous éduque tous par rapport à nos responsabilités.

Les conservateurs ont mentionné Frank Baylis. Je connais Frank. À en croire les conservateurs, on penserait qu'un contrat a été conclu entre Frank Baylis et le gouvernement du Canada. Ce n'est tout simplement pas vrai, mais ils vont tout de même continuer de le répéter parce qu'ils veulent inciter CTV, CBC et tous les autres réseaux de télévision à penser qu'il y a un énorme conflit d'intérêts sur lequel il faut enquêter. Les conservateurs n'ont pas le moindre scrupule à exagérer, à répandre des rumeurs et à faire d'autres choses du genre. Voilà leur priorité.

Comme l'a dit le premier ministre l'autre jour, nous n'allons pas continuer de permettre au Parti conservateur de poursuivre ses manœuvres d'obstruction et d'essayer d'empêcher les fonctionnaires de faire ce qu'ils ont à faire et font avec compétence, à savoir servir les Canadiens dans le but de nous assurer une économie et une société en meilleure santé et capable de bien fonctionner.

En tant que gouvernement, nous avons l'obligation de fournir aux Canadiens le soutien dont ils ont besoin. Oui, le gouvernement est en situation minoritaire et nous allons continuer de travailler avec les partis de l'opposition, même ceux avec lesquels il est difficile de le faire la plupart du temps, mais nous persévérons. Je rappelle aux députés que, s'il est important que le Parti libéral soit conscient qu'il est en situation minoritaire, il est également important de reconnaître que les partis de l'opposition ont eux aussi une responsabilité.

Je propose, appuyé par le député de Glengarry—Prescott—Russell, que l'on modifie l'amendement en supprimant tous les mots de « procès-verbaux » à « comités » et en les remplaçant par « documents ou renseignements qui constituent des documents confidentiels du Cabinet, ou qui pourraient compromettre la santé et la sécurité des Canadiens, selon le greffier du Conseil privé »; et, en y ajoutant, après les mots « sept jours », les mots « à la fois ».

• (1815)

Le vice-président: Comme nous en avons discuté il y a peu de temps, les députés savent que lorsqu'un amendement ou, comme dans le cas présent, un sous-amendement, est proposé, il doit obtenir le consentement du parrain ou de la marraine de la motion principale.

Je demande donc à la députée de Calgary Nose Hill si elle consent à ce que le sous-amendement soit proposé.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, je précise que, dans sa version actuelle, le texte de la motion comprend des exemptions pour les documents confidentiels du Cabinet, y compris en ce qui concerne les comptes rendus de réunion du Cabinet, les obligations contractuelles, les obligations en matière de sécurité nationale et les renseignements personnels sur la santé. C'est une liste très détaillée. Par ailleurs, la ministre de la Santé n'a rien précisé pendant que la Chambre...

Le vice-président: Je prie la députée de répondre par oui ou par non.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, je suis en train d'en délibérer. Les libéraux ne nous ont pas du tout consultés aujourd'hui. Je pense que nous avons bien fait les choses de ce côté-ci de la Chambre, alors je suis très enthousiaste. La réponse est non.

Le vice-président: Puisqu'il n'y a pas consentement, conformément à l'article 85 du Règlement, le sous-amendement ne peut pas être proposé maintenant.

Comme il est 18 h 15, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions relatives aux crédits. Le vote porte sur la motion et l'amendement à la motion.

Conformément à l'ordre adopté le mercredi 23 septembre, nous ne tiendrons pas un vote par oui ou par non. Par conséquent, si un député présent à la Chambre souhaite qu'un vote par appel nominal soit tenu ou que l'amendement soit accepté avec dissidence, je lui demande de se lever pour indiquer qu'il veut un vote par appel nominal.

Et au moins un député s'étant levé:

Le vice-président: En conséquence, conformément à l'ordre adopté le mercredi 23 septembre, le vote est reporté au lundi 26 octobre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

Motion d'ajournement

Je vois que le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre veut soulever un point susceptible d'intéresser la Chambre.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense que, si vous demandez l'opinion de la Chambre, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 18 h 30.

Le vice-président: La Chambre est-elle d'accord pour dire qu'il est 18 h 30?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion ce soir de soulever quelques questions et de donner au gouvernement la chance d'y répondre.

Depuis les élections de 2015, il y a un thème récurrent chez les libéraux, le premier ministre et leurs fréquentations. On peut diviser leurs fréquentations en deux catégories.

Le premier groupe se compose de gens comme les libéraux Joe Peschisolido et Raymond Chan. Comme on le rapportait récemment, ces hommes ont des relations avec des personnes accusées de fusillade entre gangs et avec le Parti communiste chinois. Puis, il y a les malfrats à Markham, qui exploitaient un casino illégal lourdement armé. Il se trouve que ces personnes sont des donateurs libéraux. Elles ont rencontré le premier ministre libéral et, fait intéressant, ont versé 1 million de dollars à sa fondation.

Ensuite, il y a un autre type d'amis. J'imagine que les députés savent de qui je parle, à savoir ceux qui ont versé un demi-million de dollars à la famille du premier ministre et qui ont reçu une contribution en nature, soit un contrat d'un demi-milliard de dollars. Tout le monde sait de quel organisme je parle. Il s'agit de celui qui a créé une société fictive pour administrer un programme avec un accord de contribution d'un demi-milliard de dollars.

Puisqu'il est question de sociétés fictives, il y a aussi un ami des libéraux, un ami du premier ministre, qui a obtenu un marché de 237 millions de dollars pour fabriquer des respirateurs. Bien sûr, le contrat a été octroyé à une société qui n'est qu'une coquille vide. On dirait bien une histoire qui se répète. La société en question paie l'ancien député libéral Frank Baylis. C'est lui qui a obtenu ce contrat alléchant pour fabriquer les respirateurs n'ayant jamais été homologués ni au Canada ni ailleurs dans le monde.

Ce ne sont que quelques exemples qui témoignent vraiment de l'arrogance et de la mentalité du « tout m'est dû » des libéraux et du premier ministre. Lorsqu'on soulève des questions légitimes concernant la possibilité que des personnes soient inculpées pour des actes criminels, ces questions sont rapidement balayées du revers de la main par les libéraux, qui prétendent que c'est une attaque personnelle.

Motion d'ajournement

On constate une dégradation de la confiance dans les institutions canadiennes, dont la cause est le premier ministre. À deux reprises, il a été reconnu coupable d'avoir enfreint les règles d'éthique. Voici que, pour la troisième fois, il fait l'objet d'une enquête. Que fait-il quand il doit faire face à des questions difficiles? Il ferme le Parlement; il le proroge. Il dit qu'il y aura du temps plus tard pour répondre aux questions. Cependant, lorsqu'on les lui pose, que fait-il? Il demande à ses députés de faire de l'obstruction dans des réunions de comité. Que fait-il quand l'opposition soulève des questions importantes à la Chambre? Il menace de déclencher des élections.

Les Canadiens ont le droit de s'inquiéter des gens qui gravitent autour des libéraux et du premier ministre, mais je peux affirmer qu'en cette enceinte, je suis en bonne compagnie parce que la loyale opposition de Sa Majesté est prête à demander des comptes au gouvernement et aux libéraux.

• (1820)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'avais quelque peu anticipé qu'il y aurait des discussions sur Élections Canada et certaines des questions connexes, surtout en ce qui concerne les modalités des dons et ainsi de suite. Comme le député l'a fait, je vais laisser cela de côté et adopter une approche différente.

Mes commentaires rejoindront ce dont j'ai parlé avant le débat d'ajournement. Le député est l'un des rares conservateurs qui sont responsables de l'éthique, apparemment. Il y a de nombreuses années, quand j'étais député provincial, on m'avait demandé de jouer un rôle similaire. J'ai constaté de nombreux changements au fil des années, une évolution vers un plus haut niveau de reddition de comptes et de transparence de la part du gouvernement. Il me revient spontanément des bribes de souvenirs qui, je pense, seront très utiles pour exprimer mes propos. Je vais donner un exemple.

Lorsque le premier ministre est devenu chef du Parti libéral, il était assis dans le coin où sont les députés du troisième parti. À l'époque, il a proposé à la Chambre l'idée de la divulgation proactive. Il a demandé à l'ensemble des députés de divulguer proactivement les dépenses de leurs bureaux. Personne ne voulait le faire. Les députés ont carrément rejeté l'idée. Nous avons essayé au moins à deux reprises, peut-être même plus. Le chef du Parti libéral a alors déclaré que la divulgation proactive était obligatoire pour l'ensemble des députés libéraux, même si le Parti conservateur n'était pas prêt à faire de même pour ses députés. Quelques mois plus tard, les conservateurs, gênés, ont cédé et ils ont exigé la même chose de tous les députés du parti. Puis, quelques mois plus tard, les néo-démocrates ont emboîté le pas.

Je donne cet exemple parce que je considère que c'était un pas dans la bonne direction. Lorsque Stephen Harper a rendu le processus de nomination du commissaire à l'éthique indépendant, j'ai également vu cela comme un pas dans la bonne direction. Le commissaire à l'éthique allait trouver des moyens d'améliorer le régime, et c'est exactement ce qu'il a fait. Le député a parlé du premier ministre, mais il y a eu des recommandations qui ne concernaient pas seulement le Parti libéral. Le commissaire à l'éthique fait ce qu'il doit faire dans le cadre de son travail.

Les conservateurs ont clairement montré qu'ils savent faire d'énormes exagérations — et le député, en particulier, se classe aux

premiers rangs à cet égard. Le député soutient que l'ancien ministre des Finances avait une villa en France. Je crois que cela veut dire qu'il avait une maison ou un chalet. Cet été, j'ai acheté un chalet sur la rive du lac Winnipeg. J'y ai passé beaucoup de temps. J'ai adoré cela. Le problème, c'est que j'y suis entré à la fin du mois d'août.

Nous nous fions aux conclusions du commissaire à l'éthique. C'est ainsi que vont les choses, que ce soit les conservateurs ou les libéraux qui font l'objet d'une enquête et d'un rapport.

Je me demande si le député est en mesure de reconnaître que l'on devrait respecter le travail du Bureau du commissaire à l'éthique et de le montrer en l'affirmant.

• (1825)

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, je félicite le député pour l'achat de son chalet. Je ne voudrais surtout pas lui manquer de respect, mais je doute qu'il soit comparable à celui de l'ancien ministre des Finances, M. Morneau.

Je suis content que le député parle de la création du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique. C'est le gouvernement conservateur précédent, sous la direction de l'ex-premier ministre Harper, qui l'a mis sur pied, tout comme le Service des poursuites pénales. Ces deux entités se sont transformées en pièges pour les libéraux, et ceux-ci sont tombés en plein dedans. La directrice des poursuites pénales a empêché le premier ministre de commettre une infraction criminelle en essayant — et Dieu sait qu'il a essayé — de s'immiscer dans un dossier de poursuite. C'est d'ailleurs ce qui a donné lieu au « Rapport Trudeau II ». Je ne crois pas avoir rappelé que le « rapport Trudeau » initial portait sur la première violation de la législation sur l'éthique par le premier ministre, qui fait aujourd'hui l'objet d'une troisième enquête. Le Commissariat fait son travail, et le moins qu'on puisse dire, c'est que le premier ministre ne le laisse pas chômer.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député adorerait mon chalet et il est plus que le bienvenu à le visiter. À 60 000 \$, c'était une bonne affaire. Je suis très satisfait de mon achat.

Je suppose que le commissaire à l'éthique se serait également penché sur le scandale du Sénat, dans lequel beaucoup de gens étaient impliqués. Si je ne m'abuse, c'était cinq ou six personnes. Il pourrait même y avoir jusqu'à 10 personnes qui avaient un lien direct avec le Cabinet du premier ministre. J' imagine que nous aurions pu apprendre des choses de cette situation. La GRC est intervenue.

Selon moi, le Commissariat à l'éthique est là pour nous protéger. Son rôle n'est pas uniquement de nous réprimander, de nous remettre de lourdes amendes et de nous faire subir les conséquences de nos actes.

Toutefois, si c'est le cas, les nouveaux députés peuvent en tirer des leçons. Même les parlementaires comme moi apprennent du Commissariat. J'accorde une grande importance à son travail.

Le vice-président: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 29.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 22 octobre 2020

AFFAIRES COURANTES		M. Drouin	1086
Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021		Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1087
M. Duclos	1071	M. Davies	1087
La Loi sur la citoyenneté		M. Hoback	1090
M. Mendicino	1071	M. Perron	1090
Projet de loi C-8. Présentation et première lecture	1071	M. Powlowski	1090
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1071	Mme Alleslev	1091
Les délégations interparlementaires		Mme Gazan	1091
M. Drouin	1071	M. Barlow	1091
Les comités de la Chambre		Mme Michaud	1093
Procédure et affaires de la Chambre		M. Lamoureux	1093
Mme Sahota (Brampton-Nord)	1071	M. Fortin	1094
Pétitions		M. Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	1094
Affaires étrangères		M. Drouin	1095
M. Bergeron	1071	Mme Michaud	1095
La sélection en fonction du sexe		Mme Mathysen	1096
Mme Wagantall	1072	Mme Sidhu (Brampton-Sud)	1096
Les droits de la personne		M. Bezan	1097
M. Longfield	1072	Mme Vignola	1098
Le vaccin contre la COVID-19		Mme Gazan	1098
M. Powlowski	1072	M. Van Bynen	1098
Questions au Feuilleton		M. Strahl	1099
M. Lamoureux	1072	M. Thériault	1099
		M. Angus	1100
		M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	1100
		Mme O'Connell	1101
		Mme Rempel Garner	1102
		Mme Gazan	1102
		M. Maguire	1102
		Mme Vignola	1104
		M. Van Bynen	1104
		Mme Rempel Garner	1104
		M. Bittle	1104
		M. MacKinnon	1105
		M. Patzer	1106
		M. Savard-Tremblay	1107
		Mme Mathysen	1107
		M. Longfield	1107
		DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
		Les droits de la personne	
		M. Virani	1108
		Un hommage au service public	
		M. Epp	1108
		La Semaine de la PME	
		M. Weiler	1108
		Josette Pelletier	
		Mme Bérubé	1108
		La Semaine de la PME	
		M. Drouin	1108
		La fibrose kystique	
		M. Hoback	1109
ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT			
Travaux des subsides			
Motion de l'opposition — Instruction au Comité permanent de la santé			
Mme Rempel Garner	1072		
Motion	1072		
M. Lamoureux	1074		
M. Thériault	1075		
M. Angus	1075		
M. O'Toole	1075		
M. Drouin	1077		
M. Thériault	1077		
M. Angus	1077		
Mme Hajdu	1078		
Mme Rempel Garner	1081		
M. Thériault	1081		
M. Angus	1081		
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1082		
M. Scheer	1082		
M. Lamoureux	1082		
M. Thériault	1083		
M. Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	1084		
M. Powlowski	1084		
Mme Vignola	1084		
Mme Wagantall	1086		

La Semaine de la PME	
M. Beech	1109
Le Centre canadien pour l'autonomisation des femmes	
Mme Vandenberg	1109
Les anciens combattants	
Mme Wagantall	1109
La semaine Secret Path	
M. McLeod (Territoires du Nord-Ouest)	1110
Le cancer	
M. Strahl	1110
L'Ordre du Canada	
Mme Kusie	1110
La création d'un revenu minimum garanti	
Mme Gazan	1110
La sclérose en plaques	
Mme Chabot	1110
Patrice Vincent et Nathan Cirillo	
M. Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	1111
La Semaine de la petite entreprise	
M. Lightbound	1111

QUESTIONS ORALES

La santé	
M. O'Toole	1111
Mme Freeland	1111
M. O'Toole	1111
Mme Freeland	1111
M. O'Toole	1112
Mme Freeland	1112
M. O'Toole	1112
Mme Freeland	1112
Les services publics et l'approvisionnement	
M. O'Toole	1112
Mme Freeland	1112
L'éducation postsecondaire	
M. Blanchet	1112
Mme Freeland	1112
Mme Michaud	1112
Mme Freeland	1112
Les affaires autochtones	
M. Singh	1113
Mme Freeland	1113
M. Singh	1113
Mme Freeland	1113
L'accès à l'information	
M. Martel	1113
M. Rodriguez	1113
M. Martel	1113
M. Rodriguez	1113
Mme Rempel Garner	1113
Mme Hajdu	1114
Mme Rempel Garner	1114
Mme Hajdu	1114

Mme Rempel Garner	1114
Mme Hajdu	1114
Mme Rempel Garner	1114
Mme Hajdu	1114
Les services publics et l'approvisionnement	
M. Therrien	1114
Mme Anand	1114
M. Fortin	1114
Mme Anand	1115
M. Fortin	1115
Mme Anand	1115
La santé	
Mme Dancho	1115
Mme Hajdu	1115
M. Morrison	1115
Mme Hajdu	1115
Mme Gray	1115
Mme Hajdu	1115
L'éducation postsecondaire	
Mme McPherson	1116
Mme Chagger	1116
L'industrie du transport aérien	
Mme Ashton	1116
M. Garneau	1116
La petite entreprise	
M. Longfield	1116
Mme Ng	1116
La sécurité publique	
Mme Stubbs	1116
M. Blair	1116
Mme Stubbs	1117
M. Blair	1117
L'agriculture et l'agroalimentaire	
M. Maguire	1117
Mme Ng	1117
La santé	
M. Doherty	1117
Mme Hajdu	1117
L'industrie du transport aérien	
M. Barsalou-Duval	1117
M. Garneau	1117
M. Barsalou-Duval	1117
M. Garneau	1118
Les anciens combattants	
Mme Wagantall	1118
M. MacAulay	1118
La justice	
M. Rayes	1118
M. Lametti	1118
L'industrie du transport aérien	
M. Godin	1118
M. Garneau	1118
Les femmes et l'égalité des genres	
Mme Dhillon	1118
Mme Monsef	1119

Les télécommunications	
M. Nater	1119
Mme Monsef	1119
M. Seeback	1119
Mme Monsef	1119
L'accès à l'information	
Mme Block	1119
M. Duclos	1119
La petite entreprise	
M. Finnigan	1119
Mme Ng	1119
La garde d'enfants	
Mme Mathysen	1120
M. Hussen	1120
La santé	
M. Manly	1120
Mme Hajdu	1120
Les travaux de la Chambre	
M. Deltell	1120
M. Rodriguez	1120

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides	
Motion de l'opposition — Instruction au Comité permanent de la santé	
Motion	1120
Mme Bendayan	1120
M. Melillo	1122
M. Green	1122
M. Scarpaleggia	1122
M. Trudel	1123
M. Doherty	1123
M. Lamoureux	1124
Mme Bérubé	1124
M. Johns	1125
M. d'Entremont	1125
M. Lamoureux	1126
Mme Larouche	1126
Mme McPherson	1127
M. McKinnon	1127

M. Sloan	1128
M. Trudel	1128
M. Davies	1128
M. Jowhari	1129
Mme Alleslev	1130
Mme Chabot	1130
M. Johns	1131
M. Baldinelli	1131
M. Lamoureux	1132
M. Simard	1133
Mme McPherson	1133
M. Kitchen	1133
M. Fisher	1135
Mme Larouche	1135
M. Green	1135
Mme DeBellefeuille	1136
M. Barlow	1137
M. Lamoureux	1137
Mme Collins	1138
Mme Gill	1138
Mme Rempel Garner	1139
M. Lamoureux	1139
M. Johns	1140
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	1140
M. Lamoureux	1142
M. Sloan	1142
M. Trudel	1142
M. Johns	1142
Mme Block	1143
Amendement	1144
Mme Rempel Garner	1144
M. Lamoureux	1144
Mme Chabot	1144
M. Lamoureux	1144
Mme Rempel Garner	1147
Report du vote sur la motion	1147

MOTION D'AJOURNEMENT

La sécurité publique	
M. Barrett	1147
M. Lamoureux	1148

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>